

Tome I

Mémoire de maîtrise d'hébreu présenté par Francis BOULANGER
Sous la direction de Monsieur le professeur Matty COHEN
Université Charles de Gaulle, Lille III, (2000).

# TABLE DES MATIÈRES du tome I

Ta	bles :			
	•	Table d	es matières	11
	•	Table d	es abréviations	V
	•	Table d	e translittération des caractères hébraïques	VI
Int	roduc	tion		1
1.	La th	éorie tr	raditionnelle du "Waw Conversif" et le problème qu'elle pose	8
	1.1.	Morph	nologie : la « règle » de base et ses exceptions	9
	1.2.	Syntax	xe : condensé du « consensus »	19
	1.3.	Petite	histoire d'une longue tradition	20
	1.4.	L'évid	ence du psaume 18	25
2.	Afin	de cont	tourner le problème, éléments pour une stratégie possible	36
	2.1.	Un cai	illou dans la chaussure du bibliste	37
	2.2.	Une st	tatégie possible	41
		2.2.1.	Choisir le bon sens	42
		2.2.2.	Choisir la syntaxe	42
		2.2.3.	Choisir l'approche littéraire	43
		2.2.4.	Choisir l'oralité	44
		2.2.5.	Choisir le texte (éventuellement contre la grammaire)	45
	2.3.	Dans I	la musette du glaneur	48
		2.3.1.	L'apport de Moshé HELD	48
		2.3.2.	La tentative de J. WASH WATTS	55
		2.3.3.	Le travail d'Alviero NICCACCI	58
			> Des outils de base	59
			> Des repères utiles	64

3.	Rési	umé pra	atique de cette stratégie	71
	3.1.	Rappe	els introductifs	72
		3.1.1.	Le waw	73
		3.1.2.	Le verbe et la proposition	79
		3.1.3.	La construction du texte	81
		3.1.4.	Les types de textes (en prose)	83
	3.2.	Les ty	pes de formes verbales et leurs emplois syntaxiques	87
		3.2.1.	Les formes de type "WAYYIQTOL"	88
		3.2.2.	Les formes de type "YIQTOL"	90
		3.2.3.	Les formes de type "QATAL"	93
		3.2.4.	Les formes de type "WEQATAL"	94
		3.2.5.	Les formes de type "WEYIQTOL"	95
		3.2.6.	Les autres formes verbales (impératif, participe, infinitifs)	96
		3.2.7.	La proposition nominale	98
		3.2.8.	En résumé	99
	3.3.	Le réc	eit et sa structure syntaxique	100
		3.3.1.	La trame du récit	101
		3.3.2.	Les éléments secondaires du récit	102
		3.3.3.	Les marqueurs macro-syntaxiques du récit	107
	3.4.	Le "di	scours simple"	110
	3.5.	Le "di	scours narratif" et sa structure syntaxique (type "récit")	111
	3.6.	Le dis	cours ("prospectif") et sa structure syntaxique	113
		3.6.1.	La ligne principale du discours	115
		3.6.2.	Les éléments secondaires du discours	118
		3.6.3.	Les marqueurs macro-syntaxiques du discours	119
	3.7.	Et au'	en est-il de la poésie ?	121

4.	Exer	nples : étude syntaxique de quelques textes bibliques	.126
	4.0.	Préliminaires	.127
	4.1.	Exode 3 : un "patchwork" presque complet	.131
	4.2.	Genèse 39, 7-20 : une histoire vécue puis racontée	.142
	4.3.	Jérémie 13, 1-11 : des consignes données puis exécutées	.147
	4.4.	Deutéronome 29, 1-11 : un rituel détaillé, avec gestes et paroles	.151
	4.5.	Juges 4 : l'art de la mise en scène	.154
	4.6.	<b>Exode 12</b> , 43-51 : la Pâque ; mais où est l'apodose ?	.161
	4.7.	Exode 21, 1 à 22, 16 : langage juridique et finesses de la protase	.175
5. (	Concl	usion ? ou Ouverture ? Quelques chantiers à poursuivre	.179

# TABLE DES MATIÈRES du tome II

<ul><li>Annexe 1.4</li></ul>	4 : Synopse du Psaume 18 et de 2 Samuel 22	
- Annexe 4 :	Étude syntaxique de quelques textes bibliques	23
- Bibliograph	nie	52
- Les Index :		6 <sup>1</sup>
	- Index thématique	62
	- Index des auteurs	72
	- Index des mots hébreux	74
	Index des citations extinturaires	70

# TABLE DES ABRÉVIATIONS

- BDB The New BROWN DRIVER BRIGGS GESENIUS Hebrew and English Lexicon (Peabody, Massachusetts, Hendrickson Publishers, 1979).
- BJ Bible de Jérusalem.
- GKC [GESENIUS-] KAUTZSCH, *Gesenius' Hebrew Grammar*, translated by A.E. COWLEY (Oxford, Clarendon, 1910).
- JN JOÜON, *Grammaire de l'hébreu biblique* (Rome, Institut biblique pontifical, 1923).
- LET LETTINGA, Grammaire de l'hébreu biblique (Leiden, Brill, 1980).
- LXX SEPTUAGINTA (ou « Septante »), Bible en grec, dite « d'Alexandrie ».
- ML MAYER LAMBERT, Traité de grammaire hébraïque (Paris, Ernest Leroux, 1931).
- TOB Traduction Œcuménique de la Bible.
- TWOT R.L. HARRIS, G.L. ARCHER Jr., B.K. WALTKE, *Theological Wordbook of the Old Testament* (Moody Press of Chicago, Illinois, 1980).
- WOC B.K. WALTKE et M. O'CONNOR, *An introduction to Biblical Hebrew Syntax* (Wiona Lake, Eisenbrauns, 1990).

# TABLE DE TRANSLITTÉRATION DE L'HÉBREU

En l'absence d'un code de translittération des caractères hébraïques en caractères latins qui fasse l'unanimité, et puisque chaque auteur ou éditeur utilise son propre code, l'option suivante sera prise ici :

- > Toutes les citations reproduiront les textes tels qu'ils sont typographiés par leurs auteurs, en respectant les codes utilisés par ceux-ci.
- ➤ En dehors des citations, la facilité de lecture et de compréhension sera toujours privilégiée et non la correpondance absolue, signe pour signe, qui rend vite le texte illisible.
- Là où ce sera utile, les caractères suivants seront utilisés pour translittérer l'hébreu :

>	×
b et v	⊒ et ⊐
g	i et i
d	ר et ד
h	ה
W	٦
	1
	П
ţ	ರಿ
У	•
k et kh	o et ⊃

I	5
m	מ
n	J
S	Q
C	ע
p et f	et e
Ç	et b
q	٦
r	٦
ś et sh	៉ា et ឃាំ
t	ה et ח

Place de l'accent tonique
---------------------------



(Psaume 142:4b): בְּאֹרֵה־זוּ אֲהַלֵּךְ טְמְנוּ פַּח לִי Sur le chemin où je vais, ils m'ont caché un piège.

Quiconque se lance dans l'aventure passionnante d'apprendre l'hébreu biblique peut - surtout s'il ne connaît pas déjà l'arabe ou l'une des langues dites "sémitiques" - s'attendre à rencontrer sur son chemin bien des surprises et des tournures déroutantes pour la logique d'un francophone.

Parmi les difficultés susceptibles d'égarer l'hébraïsant, la palme revient sans conteste au célèbre "waw conversif", qui se présente comme un piège incontournable, voire une énigme insoluble : en effet, plus il lira et étudiera ce qui est écrit à ce sujet dans les manuels et les grammaires, et plus augmentera sa perplexité devant des règles largement inefficaces, incohérentes, voire contradictoires, et même qui nuisent au bon apprentissage de la langue biblique.

### > Des règles largement inefficaces

En effet, les critères donnés par les grammaires pour distinguer un waw "conversif" d'un waw "non conversif" ne valent en réalité que pour les formes verbales à l'inaccompli (16 307 cas), alors que pour les formes verbales à l'accompli (6 378 cas)², ces critères de distinction ne sont le plus souvent pas identifiables, en fait, dans les mots du texte biblique tels qu'ils se présentent. Que vaut donc une règle où l'exception est plus fréquente que la norme ?

.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Traduction de la *Bible de Jérusalem* (Paris, Cerf, 1998) [en abrégé = BJ].

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Chiffres donnés par Bruce K. WALTKE et M. O'CONNOR, *An introduction to Biblical Hebrew Syntax* (Winona Lake, Eisenbrauns, 1990) [En abrégé = WOC] p. 456, qui citent le décompte fait par Leslie McFALL, *The Enigma of the Hebrew Verbal System : Solutions from Ewald to the Present Day* (Sheffield, Almond, 1982), pp.186-188.

#### > Des règles incohérentes, voire contradictoires

Comment admettre en effet qu'une simple conjonction de coordination, même en considérant qu'elle peut aussi jouer parfois le rôle de conjonction de subordination et avoir des fonctions syntaxiques assez variées, puisse posséder ce pouvoir magique de transformer une forme verbale en son contraire, et réciproquement ?

Cette contradiction va de pair avec une profonde incohérence à laquelle les grammaires échappent difficilement, et au prix de notes subtiles, complexes et énigmatiques : en hébreu biblique, les formes verbales conjuguées sont-elles fondamentalement "temporelles" (c'est-à-dire : passé / futur) ? ou bien "aspectuelles" (c'est-à-dire : accompli / inaccompli, ou parfait / imparfait) ?

Certaines grammaires (type Joüon)<sup>3</sup> optent pour la solution "temporelle", justifiant la théorie du "waw conversif" qui transformerait donc bien les passés en futurs et les futurs en passés. Mais c'est au prix de beaucoup d'à-peu-près dans les définitions : « deux formes que nous nommerons, faute de mieux (cf. § 111 b), parfait et futur »<sup>4</sup>, et en corrigeant un peu plus loin le propos pour faire place à la solution "aspectuelle"<sup>5</sup>.

Mayer Lambert<sup>6</sup> est plus clair mais très étonnant, car il utilise les termes de type "temporel", tout en les expliquant de manière "aspectuelle": « Nous avons conservé les termes usités dans la grammaire française. On ne doit les considérer que comme des termes conventionnels. Au lieu de **temps**, on pourrait parler d'aspects<sup>7</sup>, mot qui désigne dans la grammaire des langues slaves la différence entre la forme du verbe duratif et la forme du verbe instantané »<sup>8</sup>.

D'autres grammaires (type Gesenius)<sup>9</sup> optent clairement pour la solution "aspectuelle" : « The Indo-Germanic scheme of three periods of time (past, present and future) is entirely foreign to the Semitic tense-idea, which regards an occurrence

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Paul JOÜON, *Grammaire de l'hébreu biblique* (Rome, Institut biblique pontifical, 1923), [en abrégé = JN].

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> JN, op. cit.§ 40 b.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> JN, op. cit. § 111 b à g.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> MAYER LAMBERT, *Traité de grammaire hébraïque* (Paris, Ernest Leroux, 1931), [en abrégé = ML] §§ 679 à 705

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Dans toutes ces citations, les mots en caractères gras sont soulignés par l'auteur même du texte cité.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> ML, op. cit. § 679 note 2.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> [Wilhelm GESENIUS-]Emil KAUTZSCH, *Gesenius' Hebrew Grammar*, translated by A. E. COWLEY (Oxford, Clarendon, 1910), [en abrégé = GKC].

only from the point of view of completed or incompleted action. »<sup>10</sup>. C'est aussi le cas de Lettinga<sup>11</sup>, ainsi que de la plupart des manuels ou abrégés (tels Touzard<sup>12</sup>, Horowitz<sup>13</sup>, Auvray<sup>14</sup>, Weingreen<sup>15</sup>). Mais comment alors justifier que le waw "convertisse" un passé en futur, ou un futur en passé, s'il n'y a en réalité dans la langue hébraïque ni passé ni futur? Tout le monde s'accorde en effet à reconnaître dans les inaccomplis convertis, des "passés" et non des "accomplis"; et dans beaucoup d'accomplis convertis (mais lesquels?), des "futurs" et non des "inaccomplis".

### Des règles qui nuisent au bon apprentissage de la langue biblique

En effet ces règles, quasi inapplicables et impossibles à cerner clairement, incitent l'hébraïsant à se préoccuper de l'analyse individuelle de chaque forme verbale préfixée d'un waw<sup>16</sup>, pour essayer d'abord de l'identifier, puis de déterminer si l'action désignée par cette forme verbale est passée ou future. Tout ceci le détourne très largement de se poser d'autres questions beaucoup plus intéressantes et pertinentes : quelle est la structure du texte ? comment est-il construit ? Bref de s'intéresser à la syntaxe de l'hébreu biblique, assez subtile certes, mais très riche, et malheureusement traitée généralement dans les grammaires d'une façon trop sommaire<sup>17</sup> ou trop embrouillée<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> Touzard n'y consacre que 14 pages sur 103, Lettinga 39 sur 191 et Mayer Lambert 37 sur un total de 472 pages!

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> GKC, op.cit.§ 47 1 note 1.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Jan P. LETTINGA, Grammaire de l'hébreu biblique (Leiden, Brill, 1980), [en abrégé = LET]. § 42.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> J. TOUZARD, *Grammaire hébraïque abrégée*, nouvelle édition refondue par A. Robert (Paris, Gabalda, 1969). Voir au § 66.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> M. HOROWITZ, *Précis de grammaire hébraïque*, *le guide de l'hébraïsant égaré* (Paris, Institut de la connaissance hébraïque, 1969) pp. 56 à 58.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Paul AUVRAY, *Initiation à l'hébreu biblique* (Tournai, Desclée & Cie, 2° édition, 1964) §§ 57 à 59.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> J. WEINGREEN, *Hébreu biblique*, *méthode élémentaire*, traduit par Paul Hébert (Paris, Beauchesne, 1984). § 29.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> McFALL en a dénombré 22 685 contre 28 173 formes sans waw préfixé, soit 45 % et 55 %. Cf. WOC p. 456.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> GKC accorde à la syntaxe 198 pages sur 506, et Joüon va même jusqu'à 248 pages de syntaxe sur un total de 536 pages. Mais l'une comme l'autre de ces grammaires, par manque de clarté, découragent même les plus patients.

(Proverbes 3:23): אָז תֵּבֶּךְ לָבֶּטַח דַּרְבֶּךְ וְרַגְּלְךְ לֹא תִגּוֹף Tu iras ton chemin en sécurité, ton pied n'achoppera pas.<sup>19</sup>

Il n'est certes pas possible de garantir à l'hébraïsant que ce rêve deviendra réalité. Et sans doute n'est-il pas encore né celui qui rédigera une grammaire de l'hébreu biblique dans laquelle serait présenté clairement tout ce qui concerne la syntaxe du waw et le système verbal, et résolues les nombreuses questions qui en découlent :

- Quelle est la logique du système massorétique<sup>20</sup> de vocalisation et d'accentuation du texte biblique consonantique, lequel constitue en fait une véritable grammaire implicite ?
- Quelles règles régissent les variations de position de l'accent tonique dans le mot, et ses "déplacements" entre la dernière et l'avant-dernière syllabe ?
- Quelle est l'évolution, et surtout quelle est l'origine du système verbal de l'hébreu biblique, ainsi que la part de l'influence des autres langues anciennes telles que l'akkadien et l'ougaritique ?
- ...et tant d'autres questions sur lesquelles des chercheurs de tous pays continuent de publier des contributions toujours très débattues.

Le présent travail n'a évidemment pas la prétention de trancher toutes ces questions difficiles. Le propos, beaucoup plus modeste, est avant tout <u>de type pédagogique</u>. Il vise à proposer une stratégie, la plus efficace possible, pour aborder ces questions de grammaire hébraïque, et à donner des points de repère les plus clairs et les plus simples possibles pour aider l'hébraïsant à avancer sans complexe dans la découverte de la langue biblique et de sa syntaxe, sans escamoter les points mal élucidés, mais sans s'égarer dans un labyrinthe de règles obscures dont la sortie s'éloigne à mesure qu'on s'y enfonce.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Traduction = BJ 98.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> On appelle "massorètes" la longue lignée de sages qui, entre le 6<sup>éme</sup> et le 10<sup>ème</sup> siècle de notre ère, fixèrent par écrit, dans et hors du texte consonantique de la Bible, toutes les indications (matres lectionis, voyelles, signes de cantilation, etc.) qu'il leur parut nécessaire de préciser pour que se transmette correctement la manière de lire le texte biblique selon la tradition qu'ils avaient reçue des anciens.

#### La "stratégie" proposée est la suivante :

- > Renoncer délibérément à cette notion bien floue et largement contestée, y compris par ceux-là mêmes qui la présentent comme règle, du waw "conversif", quelle que soit l'appellation qui lui est donnée.
- Envisager de façon totalement indépendante la question des formes verbales d'une part et la question du rôle joué par le waw d'autre part.
- > Se rendre ainsi l'esprit disponible pour s'intéresser à l'analyse "littéraire" des textes bibliques, et progresser par là-même beaucoup mieux dans l'étude de la syntaxe de cette langue.

#### Cette stratégie repose sur les quelques options suivantes :

1. Renoncer, pour rendre compte du fonctionnement interne de l'hébreu biblique, à utiliser systématiquement les schémas de la grammaire française, ainsi que des grammaires du latin classique et du grec ancien dont elle est dérivée. Les règles valables pour les unes ne sont pas forcément pertinentes pour l'autre.

S'il était besoin de se convaincre de la profonde différence entre ces deux types de grammaire, notons simplement que le système verbal, qui est au cœur de toute grammaire et qui occupe la plus grande partie des grammaires de l'hébreu biblique, concerne, comme son nom l'indique, dans notre grammaire, le <u>discours</u>: le "verbe", c'est-à-dire le "<u>mot</u>" (du latin "verbum" = mot, terme, expression – parole – la forme)<sup>21</sup>. A l'inverse, ce qui lui correspond dans la langue hébraïque, ce n'est pas le "verbe", mais le "po<al" (הַפּשַׁל), c'est à dire <u>l'acte</u> ou <u>l'action</u>; ce qui fait, culturellement, une différence de perspective considérable. Et il convient d'en tenir compte en préférant toujours le concret à l'abstrait quand il s'agit de rendre compte du fonctionnement de la langue hébraïque, même si l'exercice est difficile pour un esprit cartésien.

2. Ne retenir comme règle que ce qui est clair, simple, de bon sens. Ou au moins, opter pour la règle la plus simple et la plus proche du bon sens, faute de quoi elle devient pratiquement inutilisable. En conséquence, éviter les appellations ambiguës prêtant à différentes interprétations, essayer de toujours appeler "chat" un chat et de rendre à César ce qui est à César.

Mashal<sup>22</sup>: un musicien transcrit la partition d'une mélodie qu'il entend. Au bout d'un moment, il s'aperçoit qu'il affecte des bémols ou des dièses à la plupart des notes qu'il écrit sur sa partition, quand ce ne sont pas des doubles bémols ou des doubles dièses. Alors il s'arrête, revient au début de sa partition et modifie l'armure à la clef, pour transcrire la mélodie dans une tonalité qui lui est plus adaptée.

3. Renoncer à la chimère d'une grammaire dogmatique et infaillible qui fournirait une grille exhaustive de tout ce qui peut se rencontrer dans la langue biblique, qui permettrait d'expliquer tous les mots et toutes les tournures du texte et donc de justifier une traduction "sûre".

Rechercher plutôt une grammaire qui donne des points de repère permettant d'entrer dans le texte biblique tel qu'il se présente à nous, pour mieux l'entendre et le goûter, plutôt que pour le catégoriser ou l'autopsier.

<sup>22</sup> Manière rabbinique d'introduire une comparaison. Que les "Sages" me pardonnent ce clin d'oeil!

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> D'après Félix GAFFIOT: Dictionnaire illustré Latin Français (Paris, Hachette, 1934) p.1658-1659.

# (Ben Sira³ 27:25)²³ מַשָּׁלְךְּ אֶבֶן לַמָּרוֹם עַל רֹאשׁוֹ תִּפֹּל

Qui jette une pierre en l'air se la jette sur la tête.<sup>24</sup>

Malgré le risque de subir l'effet boomerang annoncé par le Sage, j'oserai donc lancer un petit pavé dans la mare aux grammaires, en adoptant la démarche suivante :

- 1. La théorie traditionnelle du waw conversif et le problème qu'elle pose
- 2. Afin de contourner le problème, éléments pour une stratégie possible
- 3. Résumé pratique de cette stratégie
- 4. Exemples : étude syntaxique de quelques textes bibliques
- 5. Conclusion ? ou Ouverture ? Quelques chantiers à poursuivre.

#### Note préliminaire

Compte tenu de la grande diversité des appellations utilisées pour désigner tant le waw conversif que les diverses formes verbales avec ou sans waw, à l'instar de beaucoup d'au-teurs et pour la clarté du propos, j'éviterai, autant que faire se peut, de parler de futurs ou d'imparfaits convertis ou invertis, ainsi que de passés ou de parfaits convertis ou invertis. J'utiliserai les appellations qui se contentent de décrire les formes verbales telles qu'elles se présentent concrètement, c'est-à-dire :

- formes verbales préfixées (= avec sujet préfixé = inaccompli ou imparfait)
- formes verbales suffixées (= avec sujet suffixé = accompli ou parfait).

Et pour faire plus bref et plus précis encore, je préférerai les appellations utilisant le traditionnel paradigme des tableaux de conjugaison des grammaires :

- Qatal = formes verbales suffixées non précédées du waw

Weqatal = formes verbales suffixées précédées du waw

Yiqtol = formes verbales préfixées non précédées du waw

- Wayyiqtol = formes verbales préfixées précédées du waw fort (avec voyelle « a »)

- Weyiqtol = formes verbales préfixées précédées du waw faible (avec shewa).

-

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Cité en hébreu d'après l'édition critique de Moshé Zvi SEGAL, *Séfèr Ben Sira > ha-shalém* (Jérusalem, Mosad Bialiq, 1958) ; ce livre, retenu dans le canon chrétien des écritures, ne fait pas partie du "Tanakh", c'est-à-dire le canon juif des Écritures.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Traduction = BJ 98.

1.

## La théorie traditionnelle du

# « WAW CONVERSIF »

# et le problème qu'elle pose

	Sommaire	
1.1.	Morphologie : la « règle » de base et ses exceptions9	
1.2.	Syntaxe : condensé du « consensus »19	
1.3.	Petite histoire d'une longue tradition20	
1.4.	L'évidence du psaume 1825	
1.4.	L'évidence du psaume 1825	

יִשׁ דָּבָר שֶׁיֹּאמַר רְאָה־זֶה חְדָשׁ הְוֹא כְּבָר הָיָה לְעֹלְמִים אֲשֶׁר הָיָה מִלְּפָנֵנוּ : (Qohèlèt 1:10)

Qu'il y ait quelque chose dont on dise : " Tiens, voilà du nouveau ! ", cela fut dans les siècles qui nous ont précédés. 1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Traduction = BJ 98.

# 1.1. MORPHOLOGIE:

# LA RÈGLE DE BASE ET SES EXCEPTIONS

Bien entendu, chaque auteur a sa propre manière de présenter les choses, mais tous se réfèrent peu ou prou à la même règle de base qu'il est possible de présenter, en cherchant un maximum de clarté, de la manière suivante :

Le préfixe Waw (-1), quand il est conversif (ou inversif), attaché à une forme verbale avec sujet suffixé (= parfait ou accompli) ou à une forme verbale avec sujet préfixé (= imparfait ou inaccompli), change (ou inverse ou convertit) cette forme verbale en son contraire :

- un accompli avec waw conversif devient un inaccompli (ou futur, ou imparfait)
- un inaccompli avec waw conversif devient un accompli (ou passé, ou parfait).

### La règle de base

#### L'accompli inverti se compose de :

#### L'inaccompli inverti se compose de :

- 1. le préfixe waw faible (ou « semi-fort »), 1. le préfixe waw fort (ou « énergique »), vocalisé comme dans son emploi habituel de vocalisé conjonction de coordination, c'est-à-dire avec un simple shewa (-1) le plus souvent, mais shûrûq (-1) devant une consonne affectée d'un shewa ou devant une labiale (bûmaf),
- 2. sans modification de la consonne qui suit,
- 3. avec descente de l'accent tonique (noté  $\hat{x}$ ), de l'avant-dernière vers la dernière (noté  $\hat{x}$ ), de la dernière vers l'avant-dernière syllabe du mot (quand il n'est pas déjà syllabe du mot (mais seulement si celle-ci millerac, mais millecél).

avec un patah (-1)le plus souvent,

mais qamaç (-1) devant la guttutale x de l'inaccompli 1ère personne du singulier,

- 2. avec redoublement (dagesh fort) de la consonne qui suit (sauf gutturale x),
- 3. avec remontée de l'accent tonique est ouverte et la dernière fermée).
- 4. et abrègement de la voyelle post-tonique,
- 5. avec, éventuellement, élision de la dernière consonne faible du radical.

בֹקוֹם = il se lèvera (inaccompli)

et בְּיֹּכְם (--qom) = et il se leva (inacc. inverti)

וולֵבׁה = il dévoilera (inaccompli)

et וֹיֹּגל = et il dévoila (inacc. inverti) (לכלה)

## Les exceptions à la règle

### A. Les exceptions « normales »

A vrai dire, ce ne sont pas à proprement parler des exceptions à la règle, mais plutôt les nombreux cas que la règle exclut d'elle-même de son champ d'application :

La règle de l'accompli inverti	et les formes qu'elle exclut
1)- Waw faible vocalisé shewa,	
2)- sans modification de la consonne qui suit ;	
3)- descente de l'accent tonique vers la dernière syllabe.	Ce qui exclut toutes les formes de l'accompli où l'accent tonique est déjà naturellement sur la dernière syllabe :
	la 3 <sup>ème</sup> personne du singulier (קְמָלָּד et קְמַלֹּל),
	la 2 <sup>ème</sup> personne du pluriel (קְמַלְהֶּן et קְמַלְהֶּן),
	et la 3 <sup>ème</sup> personne du pluriel (קְּמְלֶּל
	[Ce qui fait 4 019 des 6 143 occurrences des formes de type « weqatal », soit plus de 65 % ! <sup>2</sup> ]

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ces statistiques sont fournies par le logiciel *BibleWorks version 4.0 for Windows*, distribué par Hermeneutika Bible Research Software (Big Fork, Montana, 1999). Elles sont légèrement différentes de celles de L. McFall citées par WOC (cf. supra p. 1). J'ignore à quoi tient précisément la différence.

La règle de l'inaccompli inverti	et les formes qu'elle exclut
1)- Waw fort vocalisé pataḥ,	
2)- redoublement de la consonne qui suit,	
3)- remontée de l'accent tonique vers l'avant-dernière syllabe,	Ce qui exclut toutes les formes de l'inaccompli où l'accent est déjà naturellement sur l'avant-dernière syllabe : - aux 2ème et 3 ème pers. fem. pl. de tous les binyanîm, - au hif cil³: à la 2 ème pers. fém. sing. (תַּקְשַּׁירִדי),  à la 2 ème pers. masc. plur. (תַּקְשִּׁירִדּוּ), à la 3 ème pers. masc. plur. (מַקְשִּׁירִדּוּ), - ainsi que pour les verbes de type "פּ"י, et",
	au hif <il (יָמַבוּ="" et="" td="" יָלִימוּיִי)<=""></il>
	mais aussi au pa <al (יָלֿבּוּ="" et="" td="" יָקוֹּמוּיִ),<=""></al>
	et au nif <al (יָסַֿבּוּ="" et="" td="" יָקוֹמוּן),<=""></al>
	(aux 3 formes verbales avec afformantes finales déjà citées ci-dessus pour le hif <il).< td=""></il).<>
	Sont exclues aussi toutes les formes qui n'ont pas à la fois l'avant-dernière syllabe ouverte et la dernière fermée (donc le verbe shalém au pa <al, 1<sup="" ainsi="" hitpa<él,="" ho<fal,="" pi<él,="" pu<al,="" qu'aux="">ère p. masc. sing. et pl., 2<sup>ème</sup> p. masc. sing. du hif<il),< td=""></il),<></al,>
	- ainsi que toutes les formes où la dernière syllabe fermée accentuée a une voyelle "allongée" [X] (donc le verbe shalém au nif <al).< td=""></al).<>
4)- abrègement de la voyelle post- tonique ;	dans la mesure où l'accent est bien devenu mille<él (voir ci-dessus).
5)- +, éventuellement, élision de la dernière consonne faible du radical.	Ce cas ne concerne évidemment que les verbes de type ל"ה.

<sup>3</sup> Inutile de mentionner le hof<al 2ème et 3ème personnes du féminin pluriel, car la seule forme au hof<al inaccompli féminin pluriel attestée dans la Bible est une forme non invertie : תובל (Ps 45:16).

#### B. Les exceptions « prévisibles »,

en raison de règles supposées connues par ailleurs, puisqu'elles concernent peu ou prou tous les domaines de la grammaire de la langue hébraïque :

- Les formes pausales...: formes habituellement modifiées quant à la position de leur accent tonique, et parfois aussi dans leur vocalisation, lorsqu'elles sont placées en pause (sillûq et atnah essentiellement).<sup>4</sup> C'est ainsi qu'en forme pausale, contrairement à la règle des formes inverties.
  - à l'accompli inverti, le ton ne descendra pas : וָקַשַּׁלְתָּ au lieu de וָקַשַּׁלְתָּ
  - à l'inaccompli inverti, le ton ne remontera pas : בַּיֶּלֹקֶם au lieu de בַּיֶּלֹקֶם au lieu de בַּיָּלֹקָם
- ...et les cas de « nesigah »<sup>7</sup> : « Lorsqu'un mot millera< avec accent conjonctif est suivi d'un mot commençant par une syllabe accentuée, le premier devient mille< él. » <sup>8</sup>

Exemple : וְהֶחֱזֹּקְתְּ בֹּוֹ (Lev 25 :35). Mais les exceptions sont fréquentes.

- La voyelle du waw faible à l'accompli inverti, qui est normalement le shewa (comme pour un simple waw de coordination), devient naturellement (comme c'est aussi le cas pour le waw de coordination) :
  - shûrûq (-וֹּ devant une labiale (bûmaf) (ex. וּפְקַדְהַּוּי) ou un shewa mobile (ex. וּקְמַלֹּתִם),
  - et pataḥ (-וַׁעֲמַרְהָּׁם) devant un ḥatef-pataḥ (ex. וַעֲמַרְהָּם).
- La voyelle du waw fort à l'inaccompli inverti suit à peu près la même règle que l'article : la voyelle brève (patah) « fait pression (...) sur la consonne suivante, qui, en conséquence, est redoublée » 9. Mais quand la consonne qui suit ne peut être affectée d'un dagesh de

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Dans cette étude, toute forme pausale donnée en exemple sera marquée par le signe de l'atnah ( ), pour éviter l'ambiguïté du signe utilisé pour indiquer la place du ton ( ), lequel est identique, dans sa forme, au sillûq.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Signe du flou qui entoure ces règles du waw conversif, la terminologie est très fluctuante, à l'intérieur même d'un seul traité. Ainsi, sur ce point précis, Joüon écrit que « le ton ne descend pas » (JN, op. cit., § 43 a), qu' « il monte » (§ 32e), ou qu' « il remonte dans la mesure du possible » (§ 31 b).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Joüon explique ces formes de la manière suivante :

<sup>« «</sup> נְּלֶּכְם (le ton monte ; la voyelle moyenne - , devenue posttonique, s'abrège en - ) ; בְּלֶּכְם (la voyelle de דְּלֶּכְם (la voyelle de דְּלֶּכְם נוֹיִי מְיִּבְּיִם בּיִּבְּיִם בּיִבְּיִם בּיִּבְּיִם בּיִּבְּיִם בּיִבְּיִם בּיִּבְּים בּיִבְּיִם בּיִבְּים בּיבְּים בּיִבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְים בּיבְּים בּיבְים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְים בּיבְּים בּיבּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבְים בּיבּים בּיבּים בּיבְּים בּיבּים בּיבּים בּיבְּים בּיבְּים בּיבּים בּיבְיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבְיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבּיבּים בּיבּיבּים בּיבּים בּיבּים בּיבְיבּים בּיבּים בּיבּיבּים בּיבּים בּיבּיבּים בּיבּיבּים בּיבּים בּיבּיבּים בּיבּיבּים בּיבּיבּים בּיבּיבּים בּיבּ

s'abrège comme au jussif  $\Box$ ; mais en pause le ton est milera<, et l'o est allongé secondairement) » (§ 47 a).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Appelé aussi nasog >ahor (= recul).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> ML, op. cit., § 139. Voir aussi JN, op. cit., § 31 c. ou GKC, op. cit., § 29 e.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> JN, op. cit., § 47 a.

redoublement (gutturales ou resh), comme pour l'article, la voyelle du waw est allongée en gamac. C'est le cas pour les formes à l'inaccompli 1ère personne du singulier (ex. ואקטל).

- à l'inaccompli inverti, le redoublement de la consonne qui suit le waw est normalement omis dans le yod affecté d'un shewa (---ฺ ) (ex. נְיָהִי , וַיְקְשֵּׁל ) lci encore, la règle est identique à celle de l'article. 10

### C. Les exceptions difficiles à expliquer, voire inexplicables

La (re)montée de l'accent tonique à l'inaccompli inverti ne se produit en fait pas très souvent, alors même que cet accent tonique se trouve sur la dernière syllabe et qu'il ne s'agit pas d'une forme pausale.

Il faut rendre cette justice aux auteurs de grammaires ou de manuels :

- les auteurs de manuels qui mentionnent ce point dans l'exposé de la règle des temps invertis précisent qu'il se produit «généralement» 11, «souvent» 12, «quelquefois» 13, «lorsque cela est possible» 14;
- les auteurs de grammaires sont au moins aussi prudents, et présentent l'avantage de proposer, plus ou moins clairement, une explication à cet état de chose :
  - Lettinga n'inclut pas ce point dans la règle, mais fait constater (en caractères plus petits) que «dans les verbes faibles, on distingue souvent le jussif et l'imparfait consécutif de l'imparfait normal, parce que contrairement à celui-ci, ils ont l'accent sur la syllabe pénultième (cf. § 10b). L'accentuation tibérienne ne montre plus rien de ce phénomène pour le verbe fort. Aussi bien יקטל gue יקטל ont l'accent sur la dernière syllabe» 15. Faut-il en déduire que, pour lui, c'était primitivement la règle, avant que ne se généralise la vocalisation massorétique dite « de Tibériade » ?

HOROWITZ, op. cit., p. 61.

Francis Boulanger. Juin 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> JN, op. cit., § 18 m.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> TOUZARD, op. cit., p. 62.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> AUVRAY, op.cit., p. 54.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> WEINGREEN, op.cit., p. 97.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> LET, op. cit., § 44 m.

- Gesenius (GKC) ne considère pas non plus ce point dans la « règle » du « waw consécutif de l'imparfait » au § 49.2, mais le disperse un peu plus loin, là où il traite du nifcal (§ 51 n), du hifcil (§ 53 n), ou des verbes de type ע"ע (§ 67 n et x), פ"א (§ 68 d et e), ע"י (§ 69 p-q et 71), ע"ו (§ 72 t et aa), et ע"י (§ 73 e).
- Mayer Lambert écrit seulement que « Avec le 1 conversif, le ton a une tendance très marquée à passer de la dernière syllabe du mot à l'avant-dernière, quand celle-ci est ouverte et la dernière fermée (§ 137) » 16. Et il précise dans quelles catégories de verbes c'est le cas (cf. ci-dessus avec GKC).
- Joüon présente les choses comme suit : « Avec le waw inversif la forme verbale subit, dans la mesure où le permettent les lois phonétiques, deux changements : 1) la voyelle finale s'abrège, comme au jussif (§ 46 a) ; 2) le ton monte, et en conséquence la voyelle posttonique devient brève. Tantôt on a le premier changement, tantôt le second, tantôt aucun des deux » 17. Et il précise quelques lignes plus loin les binyanîm et les types de verbes « où le ton, d'après les lois phonétiques générales (§ 31 a) pourrait monter », mais « ne monte pas » 18. Sa liste est à peu près celle qu'on trouve dans GKC et Mayer Lambert.

En réalité, ces quatre auteurs de grammaires envisagent la question de la remontée de l'accent tonique à l'inaccompli inverti à travers le prisme de règles plus générales de phonétique. Ces « règles de phonétique » sont élaborées, formulées et justifiées par chaque auteur à partir et en fonction de l'idée qu'il se fait de l'histoire de la langue hébraïque, de l'hypothèse qu'il retient concernant les formes primitives des conjugaisons hébraïques, de leur origine et de leur évolution. Je ne m'aventurerai pas sur ce terrain difficile et disputé, réservé aux polyglottes en langues anciennes, et qui sera évoqué plus loin (aux §§ 1.3 et 2.1).

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> ML, op. cit., § 712. <sup>17</sup> JN, op. cit., § 47 a.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Ibidem, § 47 b.

Je me contenterai ici d'un résumé de ces fameuses règles de phonétique, simple et utilisable par tous comme point de repère. La formulation de Joüon n'est peut-être pas la plus commode à manier, mais à coup sûr la plus concise :

« 1- Une syllabe pénultième fermée ne peut pas avoir le ton à moins que la dernière syllabe ne soit ouverte ;

2- Inversement, une syllabe dernière fermée ne peut être privée du ton, à moins que la syllabe pénultième ne soit ouverte,

[On peut préférer la formulation plus complète et précise de Mayer Lambert (§§ 135-140) ou celle de GKC (§ 29), qui disent à peu près la même chose.]

C'est à partir de ces règles de phonétique que nos grammaires expliquent les formes verbales à l'inaccompli inverti où l'accent tonique ne "remonte" pas comme le laissait penser la "règle de base n° 3".

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> JN, op. cit., § 31 a.

A vrai dire, il est beaucoup plus simple et plus rapide de répertorier les cas où cette règle s'applique, c'est-à-dire les cas où l'accent tonique "remonte". En voici la liste, probablement pas exhaustive, mais avec, comme il fallait s'y attendre, des exceptions plus ou moins inexplicables ; en quelque sorte des « exceptions aux exceptions » :

Inaccomplis invertis où l'accent remonte [ou devrait remonter]	exceptions
[Au nif <al, devrait="" il="" remonter]<="" td=""><td>- or généralement il ne remonte pas : וַיִּקְטֵּל <b>mais</b> nombreuses exceptions ex. וַיִּּלְּחֵם (20 fois / 20), et 7 fois וַיִּּלְּחֵם pour 2 fois וַיִּנְּחֵם</td></al,>	- or généralement il ne remonte pas : וַיִּקְטֵּל <b>mais</b> nombreuses exceptions ex. וַיִּּלְּחֵם (20 fois / 20), et 7 fois וַיִּּלְּחֵם pour 2 fois וַיִּנְּחֵם
Verbes ע"י et ע"י ex. וַיְּשֶׂם , וַיְּשֶׂם	- sauf à la 1 <sup>ère</sup> pers. du sing. : נְאָקֹים et נְאָקִים (ou plus souvent les formes défectives נְאָקֹם et נְאָקֹם ) - sauf s'ils sont aussi בֹיָבֹא : ל"א נִיָּבֿא . נִיָּבֿא
Verbes ע"ע (ou géminés) ex. בַּיֶּׁסֶב (actifs)	- sauf pour les verbes qui ont l'inaccompli pa <al en "a", ce qui est habituel pour les «statifs» : ex. וַיֵּבֶּל</al 
Verbes פ"יו type ancien ו (= "ב") (= "ב") ex. בְיֵּשֶׁב	- sauf pour les verbes qui ont l'inaccompli pa <al "a",="" "בּ"="" (="בּ" (3="" (בּ"="" 3)="" cas="" ce="" des="" en="" est="" fois="" le="" primitif="" qui="" td="" אַ="" אוֹר="" בּ"="" בּייב="" בּייבַ="" בי<="" בייב="" עוֹב=""></al>
et type פּ"ני assimilé (= פּ"ניבּ) ex. וַיִּּצֶר et וַיִּּצֶר (?)²٥	- sauf וַיִּצֹּק (Ge 28:18 †), וַיִּצֹּק (8 fois / 8), וַתְּצַּק (2 S 13:9 †)  mais on trouve וַיִּצֶּק (1 R 22:35 †)
Verbes פּ"א ex. וַיּאׁכֶל , וַיִּאׁמֶר	- sauf à la 1 <sup>ère</sup> pers. du sing. : נְאֹבֵל <b>mais</b> 3 fois נְאֹנֵזר pour cause de "nesigah"

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Ce sont les 2 seuls cas attestés, respectivement en Ge 2:7 et Ge 2:19. La place du ton n'est d'ailleurs pas évidente dans le texte massorétique, car leur ṭa<am est le postpositif "telishah qetannah" qui n'indique pas la place de l'accent tonique.

Il serait trop fastidieux et peut-être impossible de faire la liste de toutes ces exceptions inexpliquées par les grammairiens. J'arrêterai ici l'inventaire en donnant le dernier mot à Joüon, qui écrit, à propos de la **descente de l'accent tonique à l'accompli inverti** :

« Avec le waw inversif du parfait le ton mile el tend à devenir milera; mais en beaucoup de cas cette tendance n'est pas satisfaite. A la 1° p. pl., où le ton **pourrait** descendre, il ne descend jamais, sans qu'on puisse voir la raison phonétique de ce fait. » et il poursuit quelques lignes plus loin « Dans les verbes a"l et h"l souvent le ton ne descend pas. A ce sujet on ne peut guère formuler de lois strictes. »<sup>21</sup>

Une question s'impose à l'évidence : quelle peut bien être l'utilité d'une telle règle ? Ou plutôt est-il bien raisonnable d'utiliser comme outil grammatical un ensemble de règles et de critères tellement complexe, subtil et hétéroclite, qu'il faut être un spécialiste chevronné de la grammaire pour (peut-être) s'y retrouver ?

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> JN, op. cit., § 43 a-b.

## 1.2. **SYNTAXE**:

# **CONDENSÉ DU "CONSENSUS"**

Que le lecteur courageux du paragraphe précédent concernant la morphologie du waw conversif se rassure : puisque c'est précisément sur la syntaxe de l'hébreu biblique que porte ce travail, je ne ferai pas ici un panorama des explications données par les grammaires à ce sujet. Comme pour la morphologie, elles sont complexes, très diverses et parfois contradictoires.<sup>22</sup>

Mais tout le monde s'accorde à peu près sur la constatation suivante<sup>23</sup>, tout à fait intéressante et qui mérite d'être retravaillée :

« Cette forme » (le parfait inverti) « est apte à exprimer toutes les nuances de l'imparfait<sup>24</sup>. Elle insinue aussi le sens de succession temporelle ou de consécution logique. Normalement, elle est précédée d'un verbe à l'imparfait. »

Ex. : אֶלֵיוֹ גּוֹיִם יְדְרָשׁוּ וְהַיָּתָה מְנְחַתוֹ כָּבוֹד (Is 11:10):

- « les nations le rechercheront, et (en conséquence) son séjour sera glorieux. »
- « L'imparfait inverti exprime tous les sens du parfait<sup>25</sup>, et y joint la nuance de succession temporelle ou de consécution logique.

Normalement il est précédé d'un verbe ou d'une locution qui indique le parfait.»

- « Le roi d'Assyrie monta contre les villes de Juda et (puis) s'en empara.»
- « Avec l'usage, l'imparfait inverti est devenu le temps narratif ; aussi le rencontre-t-on souvent en début absolu, en tête d'un récit et même d'un livre.»

Ex. : יַיִהִי אִישׁ אֶּחָד (*Jg 13:2*) : « il y eut un homme ».

١,

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Si on y tient, voir JN, op. cit., § 117 à 120, GKC, op. cit., § 111 et 112. MAYER LAMBERT traite de la syntaxe dans les mêmes paragraphes que la morphologie : op. cit., §§ 706 à 718.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Empruntée à TOUZARD, op. cit., § 74, qui a omis d'indiquer les références des textes qu'il cite.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Cette affirmation n'engage que son auteur.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Cette affirmation n'engage que son auteur.

## 1.3. PETITE HISTOIRE

## D' UNE LONGUE TRADITION

Il est tout à fait extraordinaire que cette notion de "waw conversif", si essentielle à la grammaire hébraïque, ait pu ainsi se maintenir tout au long des siècles, alors même que les auteurs de traités ou d'études sont unanimes à en contester le rôle, le sens, le fonctionnement, et même le nom. Tous la critiquent et la dénoncent, mais presque tous lui laissent une place centrale dans leur exposé, tout en ajoutant nuances et rectifications, soit dans leur texte, soit dans leurs notes.

Je vois au moins deux raisons à cette étonnante permanence :

# 1.3.1. "L'héritage que nous ont laissé nos parents"26

Le waw conversif, en effet, est en quelque sorte "congénital" à la grammaire hébraïque. Son histoire<sup>27</sup> se confond avec l'histoire de celle-ci :

- Dès le 12<sup>ème</sup> siècle, **Japhet ha-Levi**, grammairien qaraïte de Jérusalem, nomme "waw du futur" (נְּוֹ עֶּתִידִי) le waw préfixé aux formes verbales à l'accompli de type weqatal. A la même époque, le plus renommé des grammairiens médiévaux, **David Qimḥi** (1160-1235), dans son « *Sepher Mikhlol* », traite du "waw de service" (נְּוֹ דַּשֵּׁרִּהַ) qui convertit (« *substitutes* »<sup>28</sup>) le passé au futur et vice versa.
- Ils ne sont d'ailleurs pas les premiers : avant eux, dès le 10<sup>ème</sup> siècle, des pionniers écrivaient en arabe ce qui mérite déjà d'être appelé des grammaires : les plus célèbres d'entre eux sont **Saadia Gaon**<sup>29</sup> (882-942) et **Jonah ibn Janah**<sup>30</sup> (autour de l'an 1000).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Avec l'autorisation tacite de Jean de La Fontaine (fable « *Le laboureur et ses enfants* »).

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Je n'ai bien entendu pas lu les œuvres de tous les auteurs cités dans ce paragraphe. J'ai fait ce survol historique à partir des travaux de WOC, op. cit., p.458 sq, et de David TENE et James BARR, article « HEBREW LINGUISTIC LITTERATURE », Vol 16, cols 1352-1401 in *Encyclopedia Judaica* (Jérusalem, Keter, 1971).

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Selon William CHOMSKY, *David Kimhi's Hebrew Grammar (Mikhlol)* (New York, Bloch, 1952) pp.62, 78; citation faite par WOC, op. cit., p. 459. Les termes de Radaq sont ici traduits en anglais par Chomsky.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Auteur, entre autres, d'un commentaire sur le « Sefer Yeçirah ».

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Auteur de l'ouvrage médiéval de grammaire le plus complet intitulé *Kitab al-Taqnih* (= *Sefer ha-Diqduq*), comportant une partie grammaire : *Kitab al-Luma* (= *Sefer hariqmah*) et une partie dictionnaire : *Kitab al-Usul* (= *Sefer ha-Shorashim*).

Mais tous ne faisaient que reprendre et théoriser ce qui était déjà, selon les spécialistes, implicitement traité par leurs devanciers des 6ème au 9ème siècles dans les listes de mots de la grande massore.31

- Dès la fin du 15<sup>ème</sup> siècle et le début du 16<sup>ème</sup>, **Elias Levita** (Eliahu Baḥur Ben Asher ha-Lévi Ashkenazi, 1469–1549), auteur d'ouvrages fondamentaux<sup>32</sup> qui lui vaudront la réputation de "père des études massorétiques", met au point la terminologie encore en vigueur de nos jours : la distinction entre le "waw conversif" (נו הַפּוּדָ) et le "waw de coordination" (זו חבור). C'est lui aussi qui passe le flambeau des études hébraïques aux chrétiens : Sébastien Münster, son traducteur (1489-1552), et ses successeurs célèbres jusqu'à **Gesenius** (1786-1842), en passant par **Reuchlin**, **Buxtorf**, etc.

Au long des siècles, ce "waw conversif" subit de nombreuses contestations, et reçoit de nombreuses appellations. Aucune ne s'imposera jamais, mais personne n'ira jusqu'à "vendre" cet héritage venu du Moyen Age.

C'est ainsi<sup>33</sup> que :

- Johannes Buxtorf, en 1653, fait une première brèche dans l'ancienne conception temporelle des conjugaisons hébraïques en contestant l'existence d'un temps "présent".
- Bayly, en 1782, fait remarquer que les temps sont souvent confondus dans les textes poétiques ou prophétiques.
- N. W. Schröder, en 1766, propose l'idée d'un "temps relatif", avec des formes verbales qui sont "relatives" au temps de la forme verbale précédente. Il est en somme l'ancêtre de la théorie du "waw consécutif".
- Philip Gell, en 1818, propose une solution du même type qu'il appelle le "waw inductif" et oriente vers une étude plus syntaxique que morphologique.

Francis Boulanger. Juin 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Voir par exemple Israel YEIVIN, Introduction to the Tiberian Masorah, trad. et éd. par E. J. REVELL, (Masoretic Studies 5, Missoula: Scholars Press, 1980) p.153, # 174: « Since the Masoretes compared all the occurrences of particular words, their lists formed the basis for grammatical observations on changes in vowel patterns either conditioned changes, such as changes in forms in contextual or pausal situations, changes in words with or without maggef, with or without the definite article, or waw simple or waw consecutive, etc., or unconditioned variation in the vowelling of a word. » Je n'ai pas pu vérifier moi-même, faute d'accès aux documents.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> En particulier le *Masoret ha-Masoret* et le *Sefer ha-Zikronot*.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Résumé d'après WOC, op. cit., pp. 458 sq. L'ordre de présentation est ici plus logique que chronologique.

- Samuel Lee, en 1827, partisan d'une étude de type historique, en arrive à ne plus vouloir distinguer le yiqtol du wayyiqtol, les considérant l'un et l'autre comme un "présent historique".
- J. G. von Herder, en 1783, suggère l'idée d'un "temps universel", non défini.
- Alexander Sperber (1897-1971) reprend cette théorie en considérant que tous les "temps" des conjugaisons de l'hébreu sont pratiquement interchangeables : que ce sont des "temps indéfinis".
- **Heinrich Ewald** (1803-1875) propose une conception "aspectuelle" des conjugaisons hébraïques en distinguant le "parfait" ou "accompli" (qatal) et l' "imparfait" ou "inaccompli" (yiqtol), selon la façon dont le locuteur se représente l'action.
- Cette notion s'impose massivement après lui, surtout grâce à **S. R. Driver** (1846-1914)<sup>34</sup>, mais rend d'autant plus difficile l'explication du waw conversif. Ewald parle plutôt de "waw relatif". Driver développe notamment la signification inchoative ("nascent") de l'inaccompli et l'emploi du "parfait prophétique".
- Bien d'autres points de vue sont proposés, fondées sur des analyses plus philosophiques que linguistiques : en distinguant par exemple des formes verbales objectives ou subjectives (William Turner), substantielles ou accidentelles et indépendantes ou dépendantes (Diethelm Michel), déterminantes ou déterminées (Péter Kustár), etc.

Mais en fin de compte, l'héritage originel et traditionnel persiste contre vents et marées. Les questions se complexifient, les hypothèses se multiplient, mais l'axe Levita – Gesenius reste incontournable.

Récemment, avec les immenses progrès accomplis dans le domaine de la connaissance des langues anciennes du Proche Orient, la recherche s'est orientée massivement vers l'étude historique comparée de ces langues plus ou moins voisines de l'hébreu. Eduard König, Carl Brockelmann, Hans Bauer, Pontus Leander, Gotthelf Bergsträsser, Rudolf Meyer sont parmi les grands initiateurs de ces recherches.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Est toujours d'actualité son ouvrage célèbre : *A treatise on the Use of the Tenses in Hebrew and Some Other Syntactical Questions* (London, Oxford University Press, 1874). Réédition avec une introduction de W. Randall GARR (Grand Rapids, Wm. B. Eerdmans Publishing Co., 1998).

## 1.3.2. "Un train peut en cacher un autre"35

Ce bref survol de l'histoire des hypothèses ou théories émises au sujet du waw conversif donne à penser que le respect des Anciens ne suffit pas à expliquer la permanence d'une conception aussi contestée. Il y a sans doute une autre raison : cette question en cache - ou en révèle - d'autres, tout aussi disputées et non résolues. Comment s'accorder sur les formes conjuguées dites "inverties" ou "converties" sans régler au préalable quelques délicates questions :

- 1. Quelle est la nature du système verbal hébraïque<sup>36</sup> : est-il temporel ? Aspectuel ? Mixte ? Quelle est sa cohérence interne ?
- 2. Quelle est l'histoire de ce système verbal : les formes verbales ont-elles une origine unique ? Ou plurielle ? Comment ont-elles évolué : Y a-t-il eu des phases d'évolution dans sa cohérence interne ?

Dernières Nouvelles:

L'ouvrage récent d' **Axel VAN DE SANDE:** Nouvelle perspective sur le système verbal de l'hébreu ancien, les formes \*qatala, \*yaqtul et \*yaqtulu (publications de l'Institut Orientaliste de Louvain n° 57), (Louvain, Peeters, 2008) ...

... tente brillamment de répondre à ces questions, surtout la question n°2.

3. Quels effets ont produit la fixation et la transmission du texte biblique jusqu'à nous : dans quelle mesure l'activité des massorètes médiévaux a-t-elle été transmission fidèle ? Homogénéisation d'un donné divers ? Transformation ? Création ?

Evidemment, la prudence s'impose. Il faut laisser le temps aux chercheurs de chercher, et aux spécialistes de trancher. En attendant, il faut bien vivre et apprendre (ou enseigner) l'hébreu biblique. Mais il ne serait pas sérieux, sans avoir à proposer une solide solution de rechange, de déclarer nul et non avenu cet héritage vénérable et si richement parrainé, qu'est la théorie du waw conversif.

Ou seulement dans ses formes?

<sup>36</sup> Question dont Joüon n'hésite pas à écrire qu' « elle est à la fois la plus importante et la plus délicate de la

syntaxe hébraïque » (op. cit. p. 289).

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Avec l'autorisation présumée de la S.N.C.F.

Sans forcément le suivre dans son astucieuse théorie du "waw conséquentiel", comment ne pas souscrire aux remarques de bon sens de Diethelm Michel :

"It appears unexpected and odd, to say the least, that a **tempus** should be turned aroud into its opposite by the mere prefixing of 1. And if one further considers that this same form 1 plus perfectum is said to be used on one occasion as a "perfectum copulativum", like the customary perfectum, and on another occasion as "perfectum consecutivum", like the customary imperfectum, the questions become unbearably loud. "37"

« We must test and discuss all the verb forms that occur. It makes no sense to cite as evidence only those passages which support our thesis and to conceal the others. Such an eclectic approach as the grammars must of necessity use by reason of space must rely on advanced work which has tested all the evidence, and this advanced work we will provide here by investigating the Psalms. »<sup>38</sup>

Même sans pouvoir faire, comme cet auteur, l'étude exhaustive de toutes les formes verbales, ne serait-ce que d'un seul des livres de la Bible, il est sage d'accepter les évidences : des faits sont là, et ils s'imposent.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> MICHEL, *Tempora und Satzstellung in den Psalmen* (Bonn: Bouvier, 1960) p. 12, cité par WOC, op. cit., p. 470

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> MICHEL, ibidem p. 13, cité par WOC, op. cit., p. 471.

# 1.4. <u>L'ÉVIDENCE DU PSAUME 18</u>

Une des particularités du texte biblique est de comporter un certain nombre de doublets : certains versets, certains passages figurent en deux endroits différents du corpus des textes, avec des différences plus ou moins nombreuses. Il s'agit parfois de longs passages. Et c'est bien entendu une véritable aubaine pour ceux qui étudient la langue biblique, son histoire, son écriture ou sa transmission.

Le psaume 18 mérite tout spécialement de retenir l'attention des grammairiens : ce psaume<sup>39</sup> assez long (51 versets) figure en entier à la fois

- dans le recueil des Psaumes, sous le numéro 18 (ou 17 dans la Septante),
- et dans le 2ème livre de Samuel, au chapitre 22.

Malgré de nombreuses variantes, les similitudes sont telles qu'elles imposent de considérer qu'il s'agit bien d'un seul et même texte reproduit deux fois, et non pas de deux textes plus ou moins ressemblants.

En effet, les différences importantes sont rares. Par exemple, la présence dans un seul des textes d'un stique entier (c'est-à-dire 3 ou 4 mots maximum) ou même d'un simple groupe de 2 mots, ne se rencontre en tout que 6 fois (Ps 18 aux versets 1a, 2b, 7d, 14c et 36b, et 2 Sam 22 au verset 3c). Encore faut-il préciser que l'un des 6 cas est tout à fait "normal" car il s'agit de l'intitulé (le début de l' « incipit ») du psaume quand il est dans le psautier (Ps 18:1a), et qu'un autre cas (Ps 18:14c) semble bien n'être que la répétition erronée du verset précédent (13b).

L'autre type de différence qui pourrait sembler importante, c'est-à-dire la présence d'un mot dans un seul des deux textes, ne se rencontre que 13 fois (dont plusieurs sont peut-être de simples erreurs de scribe, et beaucoup sont de simples particules ou prépositions).

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Le texte complet du psaume, disposé en synopse, (en hébreu, en grec, en latin et en français) est consultable dans l'annexe 1.4 (tome II pp.1-22).

Il est aussi tout à fait étonnant que l'incipit (en 4 stiques) de ce psaume, dans sa version figurant dans le recueil du psautier, soit, presque en totalité, littéralement identique à la phrase introductive qui permet au rédacteur du deuxième livre de Samuel d'insérer ce psaume - de façon assez vague, il faut bien le reconnaître - dans le corps même de son texte narratif.

Il est donc très instructif d'étudier de près toutes ces variantes.

Elles peuvent être regroupées selon plusieurs types :

- Des variantes d'écriture : quand un même mot est écrit en écriture pleine chez l'un, mais en écriture défective chez l'autre. Elles sont fréquentes : au moins 24 fois. C'est généralement dans le psaume 18 que figure l'écriture pleine : 18 fois avec un waw<sup>40</sup>, et 3 fois avec un yod<sup>41</sup>, alors que l'inverse ne se rencontre que 3 fois, là où 2 Samuel a seul l'écriture pleine (avec un waw)<sup>42</sup>.

Sont sans doute d'un autre type les 3 cas avec yod (Ps 18:23a, 2 Sam 22:25b et 51a) et les 3 cas avec waw (2 Sam 22:26b, 34a, et 45b) où il y a soit des indications de geri / ketiv, soit des doutes possibles quant au fait qu'il s'agisse bien du même mot, ainsi que les 2 cas où le psaume 18 comporte seul un waw, mais un waw utilisé comme consonne (36b, 42a),

et les cas où la lettre supplémentaire est un >aleph (Ps 18:40a) ou un hé (2 Sam 22:30a), lesquels ne sont peut-être pas de simples "matres lectionis".

- Des variantes dues, selon toute vraisemblance, à des erreurs de copistes : mots ou lettres répétés, inversion de lettres, de mots ou de stiques, confusion de lettres dont le graphisme est voisin, etc.

<sup>42</sup> Aux versets 14b, 30a, 34b.

 $<sup>^{40}</sup>$  Aux versets 1d, 3a, 5a, 5b, 6a, 6b, 6b, 12a, 16b, 19a, 35b, 38a, 42b, 44c, 47b, 47b, 48a, 48a.  $^{41}$  Aux versets 16a, 34b, 43b.

- Des variantes de mots (synonymes ou équivalents), des formes différentes de suffixe personnel, des variantes de prépositions, ...

Ces trois types de variantes sortent nettement du champ de cette étude. Elles ne sont donc pas répertoriées en détail ici.

- Enfin, et c'est ce qui est tout à fait intéressant pour nous, il y a dans ces deux versions du psaume, toute une série de cas où la conjonction "waw" préfixée est présente dans l'une, mais absente dans l'autre, sans qu'il soit généralement possible aux traducteurs de conclure à une différence de sens.

Examinons de près ces variantes<sup>43</sup>.

critiques de référence. Les mots ou particules qui s'écartent de la cohérence attendue sont en caractères gras. Le texte complet de toutes ces versions, disposé synoptiquement, est disponible dans l'annexe 1.4 A à G (tome II pp. 1-21).

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Dans les tableaux qui suivent, les textes sont disposés en synopse : le Ps 18 à gauche, 2 Sam 22 à droite. Pour chaque occurrence, le texte hébreu (Biblia Hebraica Stuttgartensia 4° édition) est suivi, dans l'ordre (du haut vers le bas), de ceux de la Septante (édition Rahlfs), de la Vulgate (édition Weber) (« iuxta hebraicum » pour le Ps 18), de la Bible de Jérusalem (édition 1973) et de la Traduction Oecuménique de la Bible (édition 1975). Chacun de ces textes est cité ici sous la forme exacte qu'il a (y compris la ponctuation) dans les éditions

### A)- Présence ou absence du waw devant un substantif, nom propre ou participe (6 à 9 cas)

V.	Psaume 18	2 Samuel 22
5 b	יִנחַלֵּי בִלִּיעַל יָבַעַתוּנִי:	נחלי רליטל ירטחני:
	καὶ χείμαρροι ἀνομίας ἐξετάραξάν με	χείμαρροι ἀνομίας ἐθάμβησάν με
	et torrentes diabuli terruerunt me	torrentes Belial terruerunt me
	les torrents de Bélial m'épouvantaient;	les torrents de Bélial m'épouvantaient;
	les torrents de Bélial m'ont surpris,	les torrents de Bélial m'ont surpris,
8 b	ז מוֹסְבִי הָרִים יְרְגֵּזוּ	מוֹסְדוֹת הַשָּׁמַיִם יִרְגֵּזוּ
	καὶ τὰ θεμέλια τῶν ὀρέων ἐταράχθησαν	καὶ τὰ Θεμέλια τοῦ οὐρανοῦ συνεταράχθησαν
	et fundamenta montium concussa sunt	fundamenta montium concussa sunt
	les assises des montagnes frémirent,	les assises des cieux frémirent
	les fondations des montagnes frémirent	les fondations des cieux frémirent
15 b	: בְרָקִים רָב וַיְהָמֵם:	בָּרָק (וַיְּהָמֵם) [וַיָּהֹם]:
	καὶ ἀστραπὰς ἐπλήθυνεν καὶ Συνετάραξεν αὐτούς	ἀστραπὴν καὶ ἐξέστησεν αὐτούς
	fulgora multiplicavit et conturbavit illos	fulgur et consumpsit eos
	il lança les éclairs et les chassa.	il fit briller l'éclair et les chassa.
	des éclairs en foule, et il les mit en déroute.	l'éclair, et il les mit en déroute.
18 b	וֹ מְשֹׁנָאֵי כִּי־אָמָצוּ מְמָנִי :	משנאַי כִּי אַמִצוּ מִמֵנִי:
	καὶ ἐκ τῶν μισούντων με ὅτι ἐστερεώθησαν ὑπὲρ ἐμέ	έκ τῶν μισούντων με ὅτι ἐκραταιώθησαν ὑπὲρ ἐμέ
	et de his qui oderant me quoniam robustiores me	ab his qui oderant me quoniam robustiores me erant
	d'adversaires plus forts que moi.	d'adversaires plus forts que moi.
	de ces adversaires plus forts que moi.	de ces adversaires plus forts que moi.
29 b	יָהוָה אֱלֹהֵי יַנְּיהַ חָשָׁכִּי:	יַרוָה יַנְּיהַ חַשְׁכִּי:
	κύριε ὁ θεός μου φωτιεῖς τὸ σκότος μου	και κύριος ἐκλάμψει μοι τὸ σκότος μου
	Domine Deus meus inlustrabis tenebras meas	et Domine inluminabis tenebras meas
	mon Dieu éclaire ma ténèbre;	mon Dieu éclaire ma ténèbre;
	le SEIGNEUR mon Dieu illumine mes ténèbres.	Le SEIGNEUR illumine mes ténèbres.
30 b	<i>ו</i> באלהי אַרַלֵּג־שוּר:	בָּאלהַי אַדַלֵּג־שוּר:
	καὶ ἐν τῷ θεῷ μου ὑπερβήσομαι τεῖχος	καὶ ἐν τῷ θεῷ μου ὑπερβήσομαι τεῖχος
	et in Deo meo transiliam murum	in Deo meo transiliam murum
	avec mon Dieu je saute la muraille.	avec mon Dieu je saute la muraille.
	avec mon Dieu que je franchis la muraille.	avec mon Dieu que je franchis la muraille.
	and making (Avidanta)	

#### (+ 3 cas moins évidents):

(100	as moins evidents).	T
13 b	בַּרֶד יָגַחֶלֵי־אָשׁ:	בָּעַרוּ גַחַלֵי־אָשׁ:
	χάλαζα <i>κὰι</i> ἄνθρακες πυρός	έξεκαύθησαν ἄνθρακες πυρός
	grando <i>et</i> carbones ignis	succensi sunt carbones ignis
	[un éclat devant lui enflammait] grêle <i>et</i> braises de feu.	[un éclat devant lui enflammait] grêle et braises de feu.
	[] : grêle <i>et</i> braises en feu !	des braises flamboyèrent.
49 a	מַפַּלְטִי מֵאִיבִי	ז מוציאי מאיבי
	ο ρύστης μου έξ έχθρων μου [ὀργίλων]	καὶ ἐξάγων με ἐξ ἐχθρῶν μου
	qui servas me ab inimicis meis	qui educis me ab inimicis meis
	Me délivrant d'ennemis [furieux,]	qui me soustrait à mes ennemis.
	tu me libères de mes ennemis;	Tu me soustrais à mes ennemis,
49 b	אַד מִן־קָמֵי תִּרוֹמִמֵנִי	קּמָקְמֵי תָרוֹמָמֵנִי יִּ
	[ὀργίλων] ἀπὸ τῶν ἐπανιστανομένων ἐπ' ἐμὲ ὑψώσεις με	καὶ ἐκ τῶν ἐπεγειρομένων μοι ὑψώσεις με
	et a resistentibus mihi elevas me	et a resistentibus mihi elevas me
	[furieux,] tu m'exaltes par-dessus mes agresseurs,	Tu m'exaltes par-dessus mes agresseurs,
	bien plus, tu me fais triompher de mes agresseurs	tu me fais triompher de mes agresseurs

## B)- Présence ou absence du waw devant une forme verbale de type Yiqtol (8 à 9 cas)

V.	Psaume 18	2 Samuel 22	
7 c	ישמע מהיכלו קולי	זַיִּשְׁמַע מֵהֵיכָלוֹ קוֹלִי	
	ήκουσεν έκ ναοῦ ἁγίου αὐτοῦ φωνῆς μου	καὶ ἐπακούσεται ἐκ ναοῦ αὐτοῦ φωνῆς μου	
	exaudiet de templo suo vocem meam	et exaudiet de templo suo vocem meam	
	il entendit de son temple ma voix	il entendit de son temple ma voix	
	De son temple, il a entendu ma voix ;	De son Temple, il a entendu ma voix ;	
12 a	יָשֶׁת חֹשֶׁךְ סִתְרוֹ סְבִיבוֹתִיו סֻבָּתִוֹ	וַיָּשֶׁת חֹשֶׁךְ סְבִיבֹתָיו סֻכְּוֹת.	
	<b>καὶ</b> ἔθετο σκότος ἀποκρυφὴν αὐτοῦ κύκλῳ αὐτοῦ	καὶ ἔθετο σκότος ἀποκρυφὴν αὐτοῦ κύκλω αὐτοῦ	
	posuit tenebras latibulum suum in circuitu eius	posuit tenebras in circuitu suo latibulum	
	Il fit des ténèbres son voile, sa tente,	Il fit des ténèbres son entourage, sa tente,	
	Il fit des ténèbres sa cachette, de leurs replis son abri :	Il fit son abri des ténèbres l'entourant,	
14 a	ַלַיַרִעָם בַּשָּׁמַיִם יְהוָה <u>לַיַּ</u> רְעֵם בַּשָּׁמַיִם יְהוָה	יַרְעֵם מִן־שָׁמַיִם יְהוָה	
	<b>καὶ</b> ἐβρόντησεν ἐξ οὐρανοῦ κύριος	ἐβρόντησεν ἐξ οὐρανοῦ κύριος	
	et intonuit de caelo Dominus	tonabit de caelis Dominus	
	Yahvé tonna des cieux,	Yahvé tonna des cieux,	
	Dans les cieux, le SEIGNEUR fit tonner,	Le SEIGNEUR tonne du haut des cieux,	
16 b	וַיִּנֶּלוּ מוֹסְדוֹת תֵבֵל	יִנֶּלוּ מֹסְדוֹת תַּבֵּל	
	<b>καὶ</b> ἀνεκαλύφθη τὰ θεμέλια τῆς οἰκουμένης	καὶ ἀπεκαλύφθη θεμέλια τῆς οἰκουμένης	
	et revelata sunt fundamenta orbis	et revelata sunt fundamenta orbis	
	les assises du monde se découvrirent,	les assises du monde se découvrirent,	
	et les fondations du monde furent dévoilées,	Les fondations du monde sont dévoilées,	
39 a	[] אֶמְחָצֵם וְלֹא־יֻכְלוּ קוּם	וָאֲכַבֹּם וָאֶמְחָצֵם וְלֹא יְקוּמֻוּן	
	ἐκθλίψω αὐτούς καὶ οὖ μὴ δύνωνται στῆναι	καὶ θλάσω αὐτούς καὶ οὐκ ἀναστήσονται	
	caedam eos et non poterunt surgere	consumam eos et confringam ut non consurgant	
	je les frappe, ils ne peuvent se relever,	je les frappe, ils ne peuvent se relever,	
	Je les massacre, ils ne peuvent se relever,	Je les ai achevés, massacrés, ils ne se relèvent pas,	
39 b	יִפְּלוּ תַּחַת רַנְּלֶי:	ַנִּפְּלוּ תַחַת רַנְלָי: <u>יַּ</u> וּפְלוּ תַחַת רַנְלָי:	
	πεσοῦνται ὑπὸ τοὺς πόδας μου	<b>καί</b> πεσοῦνται ὑπὸ τοὺς πόδας μου	
	cadent sub pedibus meis	cadent sub pedibus meis	
	ils tombent, ils sont sous mes pieds.	ils tombent, ils sont sous mes pieds.	
	ils tombent sous mes pieds.	ils sont tombés sous mes pieds.	
41 b	: מְשַׂנְאַי אַצְמִיתִם	: מְשַׂנְאֵי לָאַצְמִיתֵם	
	<b>καὶ</b> τοὺς μισοῦντάς με ἐξωλέθρευσας	τοὺς μισοῦντάς με <i>καὶ</i> ἐθανάτωσας αὐτούς	
	<i>et</i> odientes me disperdidisti	odientes me et disperdam eos	
	ceux qui me haïssent, je les extermine.	et ceux qui me haïssent, je les extermine.	
	et j'extermine mes adversaires.	j'ai exterminé mes adversaires :	
44 a	תְּפַּלְטֵנִי מֵרִיבֵי עָם	וַ תְּפַּלְטֵנִי מֵרִיבֵי עַמָּיִ	
	ῥύση μ∈ ἐξ ἀντιλογιῶν λαοῦ	καὶ ῥύση με ἐκ μάχης λαῶν	
	salvabis me a contradictionibus populi	salvabis me a contradictionibus populi mei	
	Tu me délivres des querelles de mon peuple,	Tu me délivres des querelles de mon peuple,	
	Tu me libères des séditions du peuple,	Tu m'as libéré des séditions de mon peuple.	

#### C)- Autres variantes intéressantes de waw avec formes verbales (4 cas)

V.	Psaume 18	2 Samuel 22
----	-----------	-------------

#### 2 cas de waw vocalisé waw fort ou waw faible (mais avec verbes différents) :

38 a	אָרְהוֹף אוֹיָבֵי זְאַשִּׂיגֶם	אָרְדִפָּה אֹיָבִי לָאַשְׁמִידֶם
	καταδιώξω τοὺς ἐχθρούς μου καὶ καταλήμψομαι αὐτοὺς	διώξω ἐχθρούς μου <b>καὶ</b> ἀφανιῶ αὐτοὺς
	persequar inimicos meos et adprehendam	persequar inimicos meos et conteram
	Je poursuis mes ennemis <i>et</i> les atteins,	Je poursuis mes ennemis <i>et</i> les extermine
	Je poursuis mes ennemis, je les rattrape,	Je poursuis mes ennemis, je les ai supprimés,
48 b	יַרַבֶּר עַמִּים תַּחָתֵי:	י מוֹרִיד עַמִּים תַּחָתֵנִי:
	καὶ ὑποτάξας λαοὺς ὑπ' ἐμέ	παιδεύων λαοὺς ὑποκάτω μου
	et congregas populos sub me	et deicis populos sub me
	et prosterne les peuples sous moi!	et broie les peuples sous moi,
	et me soumet des peuples.	et abaisse des peuples sous moi.

#### 2 cas de Waw fort devant une forme verbale longue ou brève :

24 a		ם עְכָּוֹר	תָנִיי	ָלְאֵהִי	וָאֵהָיֵה תָמִים לְוֹ
	<b>καί</b> ἔσομαι ἄμωμος μετ' αὐτοῦ	^	·		καὶ ἔσομαι ἄμωμος αὐτῷ
	et fui inmaculatus cum eo				et ero perfectus cum eo
	mais je suis irréprochable avec lui,				mais je suis irréprochable avec lui,
	J'ai été intègre avec lui,				J'ai été intègre avec lui,
24 b		: מִצֵרֹנִי	בַּזר	ַזָּאָשָׁת <u>ַ</u>	: אַשְׁתַמָּרָה מֵעֵוֹנִי
	<b>και</b> φυλάξομαι ἀπὸ τῆς ἀνομίας μου	•			καί προφυλάξομαι ἀπὸ τῆς ἀνομίας μου
	et custodivi me ab iniquitate mea				et custodiam me ab iniquitate mea
	je me garde contre le péché.				je me garde contre le péché.
	et je me suis gardé de toute faute.				et je me suis gardé de toute faute.

La présentation synoptique des deux versions de ce psaume figurant dans la Bible Massorétique met en évidence une étonnante série [cf. tableau B page 29] d'au moins sept phrases où la même forme verbale est utilisée

- sous une forme de type "yigtol" (inaccompli sans waw préfixé) dans l'une,
- et sous une forme de type "wayyiqtol" (inaccompli avec waw préfixé) dans l'autre.

Dans trois cas (aux versets 7c, 16b, et 39b), les stiques sont parfaitement identiques, sauf bien entendu pour le waw préfixé au verbe.

Dans trois autres cas (aux versets 12a, 14a et 44a), les petites variantes entre les deux stiques ne peuvent en rien affecter le sens du verbe.

Les deux derniers cas (aux versets 39a et 41b) méritent d'être examinés à part, compte tenu de la différence de construction des stiques.

Dans toutes ces phrases, comme on l'aura constaté, il est pratiquement impossible, dans la traduction, de différencier les formes verbales "inverties" de celles qui ne le sont pas. Le plus souvent les deux formes verbales, inverties ou non, sont rendues par le même temps, aussi bien dans les versions anciennes (Septante et Vulgate) que dans les traductions françaises récentes (BJ et TOB)<sup>44</sup>. La traduction ne fait la différence qu'une seule fois pour la Septante (au verset 7c), deux fois pour la Vulgate (aux versets 14a et 41b), jamais pour la BJ. Seule la TOB fait exception qui différencie les traductions dans six cas sur huit. Mais les deux seuls cas significatifs sont en 14a et 16b (passé simple contre présent), tandis que les quatre autre cas opposent un présent à un passé composé, qui, en français, est une sorte de "passé-présent", contrairement au passé simple ou au plus-que-parfait qui sont vraiment des passés.

Plus significatif encore, l'examen de ces formes verbales dans leur contexte, c'est-àdire dans la séquence de propositions dont elles font partie, fait clairement apparaître que même là où un traducteur fait une différence entre le verbe utilisé dans le psaume 18 et son équivalent en 2 Samuel 22, cela n'a aucun rapport avec la règle du waw conversif :

#### -- au verset 7, la séquence est la suivante :

```
we...vigtol /
                                                             yigtol
                                                                             we...viatol
                        viatol /
Hébreu
                        yiqtol /
                                     we...yiqtol /
                                                         wayyiqtol
                                                                             we...+ proposition nominale
                                     και...aoriste /
                                                             aoriste /
                                                                             και...futur
                        futur /
                                     kai...futur /
                                                        και...futur /
                                                                             και...+ proposition nominale
Vulgate:
            Des deux côtés, tous les verbes sont au futur.
BJ 73 <sup>45</sup>:
            Des deux côtés, tous les verbes sont au passé simple.
TOB:
            Des deux côtés, tous les verbes sont au passé composé.
```

#### -- aux versets 11 à 13, la séquence est la suivante :

```
yiqtol.../
                   wayyiqtol... /
                                    wayyiqtol /
                                                    wayyiqtol... /
                                                                                                      ...gatal...
                   wayyiqtol... /
                                    wayyiqtol /
                                                    wayyiqtol... /
                                                                      wayyiqtol.../
                                                                                                      ...qatal...
                   και aoriste.../
                                    και aoriste /
                                                         aoriste.../
                                                                      και aoriste.../
                                                                                                      ...aoriste
            2 S: και aoriste.../
                                    και aoriste /
                                                    και aoriste.../
                                                                          aoriste.../ [aoriste...] / ...aoriste
            Des deux côtés, tous les verbes sont au parfait.
Vulgate:
BJ 73 <sup>46</sup>:
            Des deux côtés : 4 passés simples suivis d'un imparfait.
TOB:
            Des deux côtés, tous les verbes sont au passé simple.
```

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> La remarque vaut pour d'autres traductions françaises : Segond, Osty, et même Chouraqui, qui est censé "coller" au texte hébreu, traduisent dans ces 8 phrases par la même forme verbale, aussi bien dans le Psaume qu'en 2 Samuel. Seul Dhorme fait une différence entre le passé simple (Ps 18: 14a et 16b) et le présent (2 Sa 22: 14a et 16b), mais sans donner de justification.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> La BJ 98 a la séquence 4 passés simples dans le psaume, mais 2 passés simples suivis de 2 présents en 2 Sa.
<sup>46</sup> La BJ 98 a, dans le psaume, la même séquence de 4 passés simples suivis d'un imparfait; mais, en Samuel, la séquence est de 4 présents suivis d'un imparfait. A noter que « *il établit* », qui traduit מונים, peut être entendu aussi bien comme un passé simple que comme un présent.

#### -- aux versets 14 - 15, la séquence est la suivante :

```
wayyiqtol.../ we...yiqtol...(...)/ wayyiqtol... wayyiqtol / we...qatal / wayyiqtol
                      yiqtol... / we...yiqtol... / wayyiqtol... wayyiqtol
                                                                                             / wayyiqtol
                  και aoriste.../ και...aoriste... / και aoriste...και aoriste / και...aoriste / και aoriste
Septante
                     aoriste.../ και...aoriste... / και aoriste...και aoriste
                                                                                             / και aoriste
                  et parfait... / et...parfait...(...) / et parfait... et parfait /
                                                                                   ...parfait / et parfait
                    futur...
                               / et...futur... /
                                                        parfait... et parfait
                                                                                             / et parfait
BJ 73^{47}:
           Des deux côtés, tous les verbes sont au passé simple.
                  passé simple / passé simple (...) / pas.simple - et pas. simple
                                                                                             / et pas. simple
TOB
                 ...présent... / ...présent... / pas.simple - et pas. simple
                                                                                             / et pas. simple
```

#### -- aux versets (15 -) 16,

l'hébreu, dans le psaume, a une série de wayyiqtol, suivie de wayyiqtol... wayyiqtol... et en 2 Sam, la même série de wayyiqtol, suivie de wayyiqtol... yiqtol... alors que la Septante a partout και suivi d'un aoriste, la Vulgate a partout des parfaits (généralement précédés de «*et*»), la BJ 73<sup>48</sup> et la TOB ont partout des passés simples.

#### -- au verset 44, la séquence est la suivante :

```
yiqtol...
                                              / viatol...
                                                            /...[relative avec gatal]
                                                                                             / viatol
Hébreu
                         wayyiqtol...
                                              / yiqtol...
                                                            /...[relative avec gatal]
                                                                                             / yiqtol
Septante: Ps et 2S:
                                              / futur...
                                                             /...[relative avec aoriste]
                                                                                             / aoriste
                         futur...
                                              / futur...
                                                             /...[relative avec parfait]
                                                                                             / futur
                         futur...
Vulgate
                         futur...
                                              / futur...
                                                             /...[relative avec présent]
                                                                                             / futur
BJ 74 <sup>49</sup>:
                                              / présent... /...[relative avec imparfait]
            Ps et 2S:
                         présent...
                                                                                             / présent
                         présent...
                                              / présent... /...(groupe sujet sans verbe)
                                                                                             / présent
TOB
                         passé composé...
                                             / présent... /...(groupe sujet sans verbe)
                                                                                             / présent
```

Dans toutes ces séquences, cela saute aux yeux, il est impossible de considérer que les formes verbales à l'inaccompli inverti sont, pour ce qui est de leur signification, l'inverse des formes verbales à l'inaccompli ordinaire (sans waw fort préfixé). Que ce soit d'un point de vue temporel (yiqtol signifiant le futur et wayyiqtol le passé narratif), ou d'un point de vue modal ou aspectuel (yiqtol signifiant l'action inaccomplie ou non encore accomplie, tandis que wayyiqtol signifierait l'action accomplie), l'hypothèse n'est nulle part vérifiée dans toutes ces phrases.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> La BJ 98 a, dans le psaume, la même séquence de cinq passés simples, mais a, en 2 Samuel, deux présents suivis de trois passés simples, comme dans la TOB.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> La BJ 98 a une série de passés simples pour le psaume, mais une série de présents en 2 Samuel.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> La BJ 98 n'a changé sa traduction qu'en 2 Samuel, où elle termine la séquence par un futur, au lieu d'un présent.

On pourrait faire la même analyse pour les versets 39b et 41b. Mais ces passages permettent de faire d'autres observations intéressantes.

Examinons la séquence des versets 38 à 41 :

v. 38	$\left\{ \right.$	א־אָשׁוּב עַד־כַּלּוֹתָם:	וְלֹּי	וְאַשִּׂיגֶם	אוֹיְבַי	אֶּרְדּוֹף	Ps 18
		א אָשׁוּב עַד־כַּלּוֹתָם:	ן וְלֹּוֹ	וָאַשְׁמִידֵּנ	איְבַי	אֶרְרְּפְּה	2 S 22
v. 39	\[ \]	א־יָכְלוּ קָוּם יִפְּלוּ תַחַת רַנְּלָי:	וְלֹּי	אֶמְחָצֵם			Ps 18
	l	אַיָּכְלוּ קֵוּם יִפְּלוּ תַחַת רַגְּלָי: אַיְפָּלוּ תַחַת רַגְּלָי:	וְלֹּי	ָלְ אֶּמְחְצֵם		וָאֲכַלֵּם	2 S 22
v. 40	<u></u>	: ריעַ קמַי תַּחְתִּי:	<u></u>	ָּ הְמָה	חֵיל לַמִּי	וַתְּאַזְּרֵנִי	Ps 18
	J	:ריע קמַי תַּדְוּתֵני:	חַּלְ	ָּ ֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖֖	חֵיל לַמִּי	וַתַּזְרֵנִי	2 S 22
v. 41	<b></b>	יַּלְאֵי אַצְמִיתִם:	ל כְּוו	ָלְי עְרֶךּ	נְתַתְּה י	וְאֹיְבַי	Ps 18
	l	: שַׂנְאַי זְ אַצְמִיתֵם	בְּז	ַלָּר עֲרֶךְ	תַּתָּה י	וְאֹיְבַי	2 S 22

#### -- Au verset 38, la forme אַרְדָּפָה de 2 Sam 22 est-elle un cohortatif ?

Si oui, alors, selon Joüon, le verbe qui suit serait un volitif indirect. Joüon précise bien qu' « *ici,* on ne voit pas toujours clairement si le waw est coordinatif ou subordinatif »<sup>50</sup>, mais il ne considère comme possible que la vocalisation faible (waw avec shewa), même pour ce qu'il appelle le « waw modal de finalité-consécution, après une première forme cohortative »<sup>51</sup>. Pourquoi dans ce cas le verbe qui suit, en 2 Samuel 22, est-il du type "wayyiqtol" ( מַּלְּבֶּלֶּבֶּלֶ ) et non pas "weyiqtol", comme dans le psaume 18 ( מַּלֶּבֶלֶ ), où le premier verbe ( מַּלֶּבֶלֶ ) n'a pas la forme cohortative ?

Dans le même esprit, est-ce un cohortatif exprimant une intention contingente ?, comme l'écrit la grammaire GKC, qui ajoute « but cf.  $\psi$  18<sup>38</sup>. »<sup>52</sup>

Ou bien est-ce un cohortatif utilisé, on ne sait pourquoi, « à la place de l'ipf. normal ou de l'ipf. cons. » comme le pense Lettinga<sup>53</sup> ?

Ou bien est-ce un « pseudo-cohortatif », pouvant être utilisé sans ou avec waw relatif, comme le proposent Waltke et O'Connor  $?^{54}$ 

Ou encore ne s'agit-il que d'un hé « euphonique » comme le suggère Sperber ?55

Francis Boulanger. Juin 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> JN, op. cit., § 116 b A 3; p. 315.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Voir les §§ 114 à 116, 169 i, et surtout son tableau page 337 (§ 120).

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> GKC, op. cit., § 108 e.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Lettinga, op. cit., § 72 k.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> WOC op; cit., p. 576: § 34.5.3.b (avec la note 28).

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Alexander SPERBER, A historical Grammar of biblical Hebrew (Leiden, Brill, 1966) p.277.

Et comme ce même verset 38 se poursuit par un troisième verbe, qui est clairement identifié par tous comme un inaccompli normal (non inverti, puisque la négation répare le verbe de la conjonction de coordination), l'application des règles de grammaire est tout à fait impossible. 56

#### -- aux versets 39 et 40, qui suivent immédiatement,

beaucoup de commentateurs-traducteurs considèrent que le premier verbe, en 2 Samuel 22:39 ( בְּאַבֶּלֵם ), est un ajout fautif : il est vrai que ce mot casse nettement le rythme du texte. Mais pourquoi l'avoir vocalisé qamaç ? Et même si l'on fait abstraction de ce mot, on trouve une série de cinq verbes à l'inaccompli dont le deuxième est immédiatement précédé de la négation ( בְּלֵאֵב ). Faut-il vraiment comprendre et traduire différemment ces verbes selon qu'ils seraient ou non des inaccomplis ordinaires (sans waw conversif) ou des inaccomplis invertis (avec waw conversif), alors qu'on a dans le psaume et en Samuel deux séquences identiques, mais écrites :

dans l'un : yiqtol / welo' yiqtol / yiqtol / wayyiqtol / yiqtol (Ps 18), et dans l'autre : wayyiqtol / welo' yiqtol / wayyiqtol / wayyiqtol / yiqtol (2 Sam 22) ?

#### -- au verset 41.

il semble difficile de considérer les waw préfixés aux inaccomplis comme des waw conversifs. En revanche, si on considère tous les waw de ce verset comme une simple insistance sur tel ou tel mot de la phrase (ou, pour le dernier - מַּצְּבָּמִיתֵם - de 2 Sam 22:41, comme un waw d'apodose après "casus pendens" ce qui revient au même), le sens et la traduction de ce verset n'offrent plus alors aucune difficulté ni dans le psaume, ni en Samuel. Tout est affaire d'intonation de la part de celui qui prononce le psaume. 58

# -- le verset 48, enfin [: הָאֵל הַנּוֹחֵן נְקָמוֹת לֵי נַיַּדַבֶּר עַמִּים תַּחְתָּי cf. tableau C page 30.],

la séquence du psaume 18, avec un participe suivi d'un wayyiqtol, semble bien être tout à fait équivalente à la séquence avec deux participes qui lui correspond en 2 Samuel 22 [: הָאֵל בַּנֹחֵן נְבְּלֵח לֵי וּמוֹרִיד עַנִּיִם תַּחְתֵּנִי ]. Là encore il est vraiment difficile de considérer le wayyiqtol comme une forme invertie.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Au verset 24, on trouve un problème similaire avec des formes de type cohortatif ou non, mais toujours avec le waw fort, supposé être conversif.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> « Souvent un nom (ou un pronom) est placé en tête de la phrase d'une façon indépendante de la proposition qui suit, dans laquelle il est "repris" à l'aide d'un pronom rétrospectif. Le nom est ainsi comme "suspendu", d'où l'appellation de "casus pendens". » (JN, op. cit., § 156 a).

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> La remarque vaut sans doute aussi pour le verset 49 b [voir supra tableau A page 28].

#### En résumé

Ce psaume 18, avec son "double" en 2 Samuel 22, montre à l'évidence, et "grandeur nature" (dans un texte complet, et non dans des petites phrases extraites de leur contexte), que la règle communément admise dans les manuels à propos des formes verbales "inverties" n'est pas réellement pertinente. Cela n'a échappé à personne, bien entendu, mais cette "évidence" est plus ou moins prise en considération par les auteurs de grammaires ou de manuels<sup>59</sup>.

Beaucoup d'autres textes bibliques permettent des observations identiques : Sperber, par exemple, donne une liste de 19 autres cas d'inaccompli continué par un (ou des) accompli(s) dans le même verset et avec le même sens, ainsi que 37 autres cas d'accompli continué par un (ou des) inaccompli(s), toujours dans le même verset et avec le même sens<sup>60</sup>. Il recense aussi 56 cas de "weyiqtol" où le waw est, selon lui, de type consécutif, et 89 cas (dont les 8 de notre psaume) de "wayyiqtol" où le waw est, toujours selon lui, de type conjonctif.<sup>61</sup>

\_

Bien sûr, Sperber (op. cit.) s'y réfère abondamment.

WOC y fait largement écho, (op. cit., surtout p. 498).

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> La façon de "traiter" ce texte pourrait être utilisée comme test des présupposés et des convictions des auteurs de grammaire. Ainsi, GKC y fait allusion 55 fois (mais 12 fois seulement pour les formes verbales), et Joüon 14 fois seulement (dont 1 seule – op. cit., § 118 r – pour ces mêmes formes verbales).

L'attitude des traducteurs ou des traducteurs-commentateurs vis-à-vis de ce texte est, elle aussi, très significative.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Op. cit., pp. 587 à 589.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Op. cit., pp. 579 à 582.

# 2.

# Afin de contourner le problème,

# éléments pour une stratégie possible

Sommaire						
2.1.	Un caillou dans la chaussure du bibliste37					
2.2.	Une stratégie possible412.2.1. Choisir le bon sens422.2.2. Choisir la syntaxe422.2.3. Choisir l'approche littéraire432.2.4. Choisir l'oralité442.2.5. Choisir le texte (éventuellement contre la grammaire)45					
2.3.	Dans la musette du glaneur482.3.1. L'apport de Moshe HELD482.3.2. La tentative de J. WASH WATTS552.3.3. Le travail d'Alviero NICCACCI58- des outils de base59- des repères utiles64					

שְׁאַל אָבִיךְ וְיַנִּרְךְ יְקַנֶּיךְ וְיֹאנְיְרוּ לָךְ : (Deutéronome 32:7b)

Interroge ton père, qu'il te l'apprenne ; tes anciens, qu'ils te le disent. 1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Traduction = BJ 98.

# 2.1. UN CAILLOU

# DANS LA CHAUSSURE DU BIBLISTE

L' « énigme »² du système verbal hébraïque est bien posée par **E. Y. Kutscher** dans son livre sur l'histoire de la langue hébraïque³.

Dans son chapitre 4, sur l'hébreu biblique,

- au § 51, concernant <u>la morphologie</u>, il rappelle que le verbe est utilisé à deux "temps" (*"tenses"*) : le *"perfect"* et l' *"imperfect"*, en renvoyant à son § 13 où il précise que le premier est constitué par l'ajout d'un suffixe personnel, tandis que le second l'est par un préfixe indiquant la personne, ainsi qu'un éventuel suffixe précisant le genre et le nombre.

Et il ajoute que, pour l'hébreu qui a deux temps, pour l'éthiopien qui en a trois, et pour l'akkadien qui en a quatre,

- « it is commonly assumed that, as in early Indo-European, these tenses were employed primarily to indicate notions of aspect (completed and uncompleted actions), regardless of the time involved, and only secondarily came to express notions of time. »
- Aux  $\S$  66 67, concernant <u>la syntaxe</u> du verbe, il résume à sa façon la règle communément admise des temps invertis :
  - « The dominating factor of Biblical Hebrew syntax is the framework of the tenses.

A sentence may open with the verb in the imperfect, but the following verbs will appear in the so-called consecutive perfect (...). The form of the consecutive perfect is, except for the stress in certain cases, identical with that of the normal perfect. The consecutive tense must be prefixed by the waw conversive.

On the other hand, a sentence starting with the perfect is followed by verbs in the imperfect and, wherever possible, in the short imperfect (...). These too, must be prefixed by waw conversive, but its vocalization is different from that of the perfect. »

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Leslie McFALL, *The Enigma of the Hebrew Verbal System : Solutions from Ewald to the Present Day* (Sheffield, Almond. 1982).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> E.Y. KUTSCHER, A History of the Hebrew Language (Jerusalem, éd. Raphaël Kutscher, Magnes, 1982).

#### Et il ajoute:

« With the help of these four tense forms, Biblical Hebrew has built a complex system capable of subtle indications of both time and aspect (...).4»

Et, avant d'expliquer (au § 67) que cet usage a disparu peu à peu à l'époque postexilique pour être remplacé par un système proprement temporel, il conclut ainsi son paragraphe :

« Scholars assume that the Semitic tenses, including those of Hebrew, were originally aspectual expressions denoting perfective or imperfective action, regardless of the time the action took place. The system of simple and conversive tenses which Hebrew developed, whose origin still remains unexplained, is peculiar only to Biblical Hebrew and Moabite as it appears in the Mesha stele. »

En quelque sorte, le "waw conversif", quelle que soit la manière dont on le désigne, c'est comme un caillou dans la chaussure, qui dérange plus ou moins, dont on ne peut se débarrasser, et qui a le grand mérite d'empêcher de se satisfaire de la démarche habituelle : c'est une incitation permanente à chercher plus loin, ailleurs, ou autrement. C'est vrai pour le "spécialiste", qui recherche et publie sur des points particuliers (de phonologie, de morphologie, de syntaxe) ou dans des domaines précis (textes, corpus, périodes, comparaison entre langues, etc.), mais aussi pour le "généraliste" qui publie une grammaire ou une histoire de la langue.

La solution du problème - tous s'accordent à le reconnaître - passe par la réponse à la question globale du système verbal de l'hébreu biblique : quelle est sa cohérence interne ? Et quelle est son histoire : ses origines et son évolution ?

Depuis un siècle surtout, la recherche en ce domaine a fait d'immenses progrès. Mais si les publications des chercheurs<sup>5</sup> apportent de nombreux éléments de réponse, il n'y a toujours pas unanimité sur un scénario fiable qui rendrait compte de la constitution et de l'évolution de la langue biblique. A la suite de Bergsträsser, chaque auteur propose son propre scénario avec plus ou moins d'assurance ou de réserve<sup>6</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ici, et un peu plus loin, c'est moi qui souligne la phrase par des caractères gras.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> On trouvera un inventaire de la plupart de ces recherches dans le livre de Mark S. SMITH, *The Origins and Development of the Waw-Consecutive, Northwest Semitic Evidence from Ugarit to Qumran* (Harvard Semitic Studies 39. Atlanta, Georgia, Scholars Press, 1991). Voir en particulier son chapitre 1, note 1.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Comparer par exemple, la grande prudence de Joüon (op. cit., § 117), la sobriété astucieuse de Mayer Lambert (op. cit., § 706), la conviction de G. R. Driver, que Weingreen cite sans donner de référence précise (op. cit., Appendice 4, p. 248 de son manuel), et la prolixité, bien compliquée à suivre, de Lettinga (op. cit., § 42).

Pour cause d'incompétence personnelle en la matière, je laisse aux auteurs qualifiés et reconnus comme tels la tâche de résumer la situation. Dans un ouvrage du même type que celui de Kutscher, cité ci-dessus, mais en français<sup>7</sup>, **Mireille Hadas-Lebel** fait un résumé des connaissances sur la question qui correspond peu ou prou à ce qu'on trouve partout. Mais son exposé comprend toute une série de petites phrases qui me semblent très pertinentes et de nature à baliser une "stratégie" intéressante. Dans les larges extraits de son chapitre sur "l'hébreu biblique pré-exilique" qui suivent, je "pointe" en caractères gras les quelques phrases qui me semblent essentielles :

« Le système verbal de l'hébreu et du reste des langues sémitiques est fondé non sur l'expression du temps situé par rapport au locuteur, mais sur l'aspect intrinsèque de la notion. Il vise donc à exprimer non l'antériorité ou la postériorité mais la valeur aspectuelle – accompli ou inaccompli – du procès envisagé. Toute action dont on n'a pas besoin de spécifier qu'elle est accomplie sera exprimée par l'inaccompli.<sup>8</sup>

Pour marquer ces deux aspects, l'akkadien disposait de deux formes à pronom personnel préfixé, se différenciant uniquement par le thème (ex. <u>ta-ktub</u>, <u>ta-kttab</u>). Le sémitique occidental, lui, conjugue l'inaccompli à l'aide de pronoms personnels préfixés (H. <u>ti-ktob</u>) et l'accompli à l'aide de pronoms personnels suffixés (H. <u>katab-ta</u>).

De la forme originelle du processif devenue l'inaccompli, découle une forme modale appelée "jussif", sorte de subjonctif ou d'impératif conjugué qui en hébreu se distingue de l'inaccompli pour certaines classes de verbes par une finale plus brève (cp. יקום, ויקֹם) ou apocopée (cp. יעשה); c'est cette forme qui entre dans la constitution des "temps convertis", caractéristique la plus frappante de l'hébreu biblique. Ces temps sont accompagnés d'un waw "énergique" plus fort que la simple conjonction, qui peut se charger d'une nuance modale consécutive ou finale ou bien marquer simplement la succession des actions. La valeur est imposée par le contexte. Un récit situé dans la sphère du passé commence donc normalement par un accompli mais peut se poursuivre par un enchaînement indéfini de formes converties à valeur passée, tant et si bien que cette forme est sentie comme le temps narratif par excellence. Plusieurs livres commencent ainsi sur un ויהי (Jos, Jug, 1S, 2S, Ruth, Esth, Ne) ou sur un autre verbe à l'imparfait converti (cf. Lév. ייקרא ou Nb (וידבר) comme pour mieux marquer le caractère ininterrompu de toute l'histoire biblique. Dans la sphère du futur, le parfait converti continue un inaccompli ou un mode volitif.9(...)

La syntaxe de l'hébreu biblique est d'une grande simplicité apparente. Le i dont nous avons vu les fonctions diverses y joue un rôle considérable. L'asyndète est en

<sup>9</sup> Op. cit., page 84, dans le paragraphe intitulé "Le système verbal".

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Mireille HADAS-LEBEL, *Histoire de la langue hébraïque* (Paris, Publications Orientalistes de France, 1976 et 1986).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> C'est aussi l'avis de Waltke et O'Connor (WOC, op. cit., §§ 30 et 31) qui préfèrent aux appellations classiques d'accompli ("perfect") et d'inaccompli ("imperfect") celles de "perfective" et de "non-perfective conjugations".

effet rare en hébreu biblique. La coordination par un "et" chargé de toutes les nuances remplace bien des subordinations. Ainsi se crée ce "style infini", procédant par accumulations successives et laissant la phrase toujours ouverte vers une suite à venir. Le i vient même de rattacher l'une à l'autre des propositions entre lesquelles existe déjà un lien de subordination : ainsi lorsque la protase précède l'apodose, celle-ci est souvent introduite par un i énergique (avec forme verbale convertie) dit "waw d'apodose",

ex. Gen. 3.5 : בְּיוֹם אֲּכְלְכֶם מִּמֶּנוּ וְנִפְּקְחוּ עֵינֵיכֶם « le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront ».

L'ordre des propositions (subordonnées et principales) répond à des considérations stylistiques, suivant que l'on veut accorder du relief à tel ou tel élément, qui se place alors en tête de phrase.

L'ordre des mots à l'intérieur de la proposition jouit d'une souplesse remarquable pour une langue ne possédant pas de flexion casuelle. Si l'ordre naturel sujet - verbe se rencontre, l'inversion du sujet est extrêmement fréquente. Toute proposition introduite par un i de succession gouvernant une forme verbale "convertie" s'ouvre en effet sur le verbe ; toute conjonction (par ex. בַּאָשֶׁר אָם, נְבִי אָם, toute particule y compris la négation אָשֶׁר par l'emphase qu'elle apporte au prédicat entraîne une inversion du sujet dans les propositions verbales comme dans les propositions nominales. L'emphase peut également porter sur l'objet ou sur toute autre détermination ; le complément ou l'adverbe se placent alors en tête, entraînant généralement là encore une inversion de sujet, (...).

Et l'auteur conclut son chapitre sur l'hébreu biblique pré-exilique par un paragraphe intitulé : « *Une grammaire* "*en liberté*" » où elle écrit :

« Ni sur le plan morphologique, ni sur le plan syntaxique, l'hébreu pré-exilique ne représente un état de langue figé. Bien au contraire, les rédacteurs bibliques mêlent fréquemment les formes et tours équivalents que leur offrent les ressources de la langue. [...] Sur le plan de la syntaxe, il existe plusieurs possibilités d'accords qui sont alternativement exploitées. [...] La syntaxe de l'hébreu biblique permet encore bien d'autres variations [...].

Ces fluctuations de l'usage n'ont rien d'étonnant dans un état de langue où la notion de grammaire normative est totalement inconnue. A la faveur de la liberté primitive se sont instituées plusieurs façons de dire. Ce n'est pas par inadvertance que les écrivains recourent à l'une ou l'autre ; le fait même qu'ils les utilisent à l'intérieur d'un même verset ou à quelques versets à peine de distance, prouve que ces variations sont conscientes chez eux et qu'ils en font un procédé littéraire au même titre que les variations sur le vocabulaire. Les générations ultérieures avaient à choisir au milieu d'une exubérance de formes déconcertante. Plus tard, la recension grammaticale de l'hébreu biblique tendra le plus souvent à appauvrir un langage riche en procédés divers. »<sup>11</sup>

<sup>11</sup> Op. cit., pp. 93-94.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Op. cit., pp. 92-93, dans le paragraphe intitulé "Structure de la phrase".

# 2.2. UNE STRATÉGIE ... POSSIBLE

Entre la manière adoptée par la plupart des grammaires, consistant à prendre comme base la théorie traditionnelle du "waw conversif" quitte à la corriger, voire la contester de-ci de-là en annexe, en note, ou même dans le corps du texte,

et l'option radicale du type de celle d'Alexander Sperber<sup>12</sup> qui semble dénier toute signification temporelle ou aspectuelle aux formes verbales, avec ou sans waw,

une autre stratégie est parfaitement possible.

Cette "stratégie", comme son nom l'indique, n'est pas une tentative pour trouver une solution à l' « énigme » du système verbal hébraïque, et n'a nullement la prétention de trancher les questions difficiles toujours en chantier. Elle est simplement une proposition à but pédagogique pour faciliter la route de ceux qui cherchent à s'initier à l'hébreu biblique. Basée en quelque sorte sur le "principe de précaution" - cher aux décideurs dans les domaines qui touchent à la santé -, elle consiste à ne pas chercher à codifier des "règles", mais à choisir des "outils" simples à manier, concrètement utiles et sans "effet pervers" prévisible, quitte à rester souvent dans une démarche empirique ; bref à proposer une série de choix ou d'options qui semblent à la fois utiles et sans risque.

Le mot "règle" a malheureusement pris en français le sens de "loi" obligatoire ou de "principe" à respecter. Mais son sens premier est de désigner un « *intrument allongé qui sert à tirer des traits* » <sup>13</sup>, c'est-à-dire qui peut aider à aller plus droit. C'est en ce sens concret bien connu des écoliers que je l'utiliserai ici, surtout dans l'expression "règle pratique".

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Voir A. SPERBER, op. cit., pp. 66, 70, 586-587 et surtout 591 sq.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Cf. dictionnaire *Micro Robert* (Paris, Garnier-Flammarion, 1973), page 915.

# 2.2.1. Choisir le bon sens

Puisque c'est contraire au bon sens, et assez largement contredit par les faits, renonçons à l'hypothèse d'une conjonction waw qui pourrait changer la nature ou le sens de certaines formes verbales, et prenons comme "règles pratiques" que :

- le waw est une conjonction de coordination dont le rôle est tout simplement de coordonner.

Mais se rappeler aussi que la frontière entre coordination et subordination est très ténue en hébreu, et donc que le waw a toute une palette de nuances bien (voire trop) détaillées dans les grammaires, et ne peut pas être assimilé uniquement au « et » de la langue française.

- Corollairement, les formes verbales sont des formes verbales. Leur signification, qu'elle soit plus ou moins temporelle ou aspectuelle, est ce qu'elle est dans le cadre du système verbal. Elle ne change pas de nature à cause d'une conjonction.

Mais la place d'une forme verbale dans la phrase peut être le critère permettant de la reconnaître. En d'autres termes, la conjonction préfixée à une forme verbale peut parfaitement être comme un "marqueur" permettant d'identifier cette forme et son sens au sein de la phrase - ou séquence de phrases - où cette forme verbale est placée.

# 2.2.2. Choisir la syntaxe

Puisque les recherches en matière de phonologie et de morphologie n'ont toujours pas abouti à des conclusions nettes et indubitables, évitons de trop miser sur la place du ton (mille<él ou millera<, qui "monte" ou qui "descend", ...) dont on ne sait pas bien rendre compte<sup>14</sup>, ou sur les formes abrégées, apocopées, ou paragogiques, dont on ne sait pas toujours clairement à quoi elles tiennent. Et prenons comme "règle pratique" que :

- la place d'une forme verbale dans la phrase et dans le texte (sa fonction syntaxique) est aussi importante - si ce n'est plus - que sa forme (sa morphologie). Un peu comme, en français, c'est d'après le type de mots devant lesquels elle est placée qu'on distingue une

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Malgré les études sérieuses et éclairantes de E. J. Revell, Richard L. Gœrwitz et quelques autres : voir bibliographie.

forme verbale auxiliaire d'une forme identique mais non auxiliaire. Exemple : « je **vais** bientôt **partir** » ou « je **vais à** tel endroit ».

Mais, bien entendu, ne pas se polariser sur l'analyse morphologique des verbes ne signifie pas qu'on la considère comme sans importance. Il s'agit simplement de donner priorité à la syntaxe, surtout dans les cas qui manquent d'évidence.

# 2.2.3. Choisir l'approche littéraire

Même si l'intérêt pour la Bible et le désir d'apprendre l'hébreu biblique correspondent éventuellement à une motivation d'ordre théologique ou philosophique, quelles que soient les intentions du lecteur, le texte biblique est d'abord un texte, une œuvre littéraire. Et on perdra toujours beaucoup à l'oublier. Alors, avant tout présupposé interprétatif, prenons comme "règle pratique" que :

- tout texte biblique est avant tout un texte ; avant tout essai d'interprétation, il faut en faire l'analyse littéraire, pour en repérer la construction : chaque "genre de texte" possède sa propre structure syntaxique.

On pourrait dire "genre littéraire", mais à condition de l'entendre non pas au sens spécial et "pointu" utilisé dans certains ouvrages exégétiques, mais dans son sens le plus banal et ordinaire. J'estime capital d'aborder le texte en commençant par :

- distinguer la prose et la poésie,
- et, en prose, distinguer le narratif (récit) et le discursif (paroles ou discours).

Chacun de ces "genres de texte" se caractérise, en hébreu biblique, comme sans doute aussi dans la plupart des langues, par une structure syntaxique assez précise. Chacune de ces structures syntaxiques consiste en une combinaison interactive des diverses formes verbales dont dispose l'hébreu. En attendant d'être plus complet avec des exemples précis (dans le chapitre 4), il peut être utile d'avoir en tête le schéma excessivement résumé qui suit :

- en **poésie**, c'est le rythme qui prime, avec l'usage du parallélisme et du chiasme ;
- dans le **narratif**, la "colonne vertébrale" du récit est exprimée par une série de formes verbales de type "wayyiqtol", provisoirement interrompue par d'autres formes ;

- dans le **discours**, (= les paroles en style direct, mais aussi les textes normatifs : législatifs ou rituels) la "colonne vertébrale" consiste en une série de formes volitives<sup>15</sup>, chacune pouvant être prolongée par une série de "weqatal", ou par d'autres formes volitives, dites "indirectes".

#### Remarques:

- C'est bien j'insiste sur ce point la combinaison, l'agencement des diverses formes verbales entre elles et aussi avec les autres éléments syntaxiques (conjonctions, adverbes, propositions nominales, etc.) dont dispose la langue qui permet de comprendre, à l'intérieur d'un "genre de texte" donné, le sens des formes verbales, et non pas simplement leur morphologie. Ainsi un "wayyiqtol" ou un "weqatal", par exemple, n'aura pas la même signification selon qu'il se trouve dans un texte de type "récit" ou de type "discours", et même selon la place qu'il occupe dans telle ou telle phrase du texte.
- Il est bien sûr fréquent, et tout à fait naturel, que récit et discours se combinent dans un même texte : un récit comprend souvent des passages, courts ou longs, en style discursif (ce que nous écririons entre guillemets). De même, dans les paroles que quelqu'un prononce peut se trouver la relation d'un récit plus ou moins développé. Mais la structure du récit, même inclus dans un discours, reste une structure de récit. Et la structure du discours, même inséré dans un récit, reste la structure du discours.

## 2.2.4. Choisir l'oralité

Cela n'est en rien contradictoire avec le point précédent ("Choisir l'approche littéraire"). En effet "littéraire" ne signifie pas forcément "écrit". Héritiers, surtout après Gutenberg, d'une longue et riche civilisation de l'écrit, nous avons tendance, dans l'Occident moderne en particulier, à sous-estimer, voire à oublier l'existence et la richesse de la littérature orale. N'est-il pas significatif que le français nomme "l'Ecriture" ce qui s'est toujours appelé en hébreu "מַקּרָא", c'est-à-dire "lecture (orale)" ?

Comme le rappelle très justement M. Hadas-Lebel dans le texte cité précédemment<sup>17</sup>, l'hébreu biblique dispose d'assez peu de conjonctions, contrairement à une langue comme le français. Cela ne veut pas dire qu'en hébreu on se contente de juxtaposer des mots ou des

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Ce terme désigne, dans les grammaires hébraïques, l'impératif (= 2ème personne) et les formes de l'inaccompli dites "impératives" : cohortatif (1ère personne) et jussif (3ème personne) [cf. JN, op. cit., § 114], ainsi qu'éventuellement toute simple forme de l'inaccompli qui aurait un sens "impératif" [cf. AUVRAY, op. cit., p. 56].

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> La racine de ce substantif signifie plus précisément "dire tout haut" (de façon à être entendu) ou "appeler".

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Voir supra § 2.1., pp. 39-40.

phrases. Sa syntaxe est beaucoup plus riche qu'il n'y paraît. Simplement elle n'est pas seulement exprimée par les éléments grammaticaux écrits, mais aussi et surtout par l'expression orale, par l'intonation de celui qui "dit" le texte.

Certes, nous n'avons sous les yeux qu'une mise par écrit de cette littérature orale, mais il est quand même possible de prendre comme règles pratiques que :

- les signes de cantilation (שְׁעָמִים) mis par les massorètes sont très précieux pour lire le texte et donc lui donner sens. Ils ne datent sans doute que du Moyen-Age mais ils sont le plus ancien témoignage dont nous disposons sur la façon de prononcer les textes bibliques, établie par des personnes pour qui l'authenticité de la tradition était un impératif essentiel.
- c'est en l'interprétant oralement, comme un conteur devant son public, qu'on peut le mieux sentir la construction, la cohérence et le sens d'un texte biblique, surtout quand les indices syntaxiques manquent dans le texte écrit.

# 2.2.5. Choisir le texte (éventuellement contre la grammaire)

Puisque les études sur l'histoire de la langue hébraïque aux époques biblique et prébiblique, malgré des progrès considérables, restent fragmentaires et contradictoires, évitons de "canoniser" telle ou telle hypothèse. En prenant les textes comme ils sont, cherchons leur cohérence de fait. Quelle que soit leur histoire, ces textes devaient sûrement "faire sens" pour ceux qui en ont écrit ou transcrit le texte consonnantique, comme pour ceux qui leur ont affecté des signes de vocalisation et de cantilation. Sans préjuger des découvertes que font et feront encore les spécialistes en critique textuelle 18 ou en techniques massorétiques, pour qui apprend l'hébreu biblique, l'important est d'abord de lire et chercher à comprendre le texte dont nous disposons. 19 Pourquoi ne pas prendre comme "règle pratique" que :

- Plutôt que de corriger le texte pour qu'il corresponde aux règles des grammaires, ajustons nos grammaires pour qu'elles rendent mieux compte du texte tel qu'il est. Corriger le texte ne fait que déplacer les problèmes.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> En m'en tenant à mes professeurs, je citerai, à titre d'exemple, l'astucieux éclairage de Matty COHEN sur le Ps 17:11 dans son article « >AŠŠÛRÊNÛ <ATTÂ S°BÂBÛNÎ (Q. S°BÂBÛNÛ) (PSAUME XVII 11A) », *Vetus Testamentum* XLI 2, 1991, pp. 137 à 144.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> En l'occurrence celui de la *Biblia Hebraica Stuttgartensia* qui n'est pas loin de faire l'unanimité, au moins pour le moment.

Et si la recherche archéologique ou les études de critique textuelle mettent à jour une autre version du texte biblique, alors nous pourrons appliquer les mêmes principes méthodologiques à ce nouveau texte. Il n'est certes pas contestable que l'hébreu biblique a évolué, comme toute langue d'ailleurs. En particulier, bien des tournures différencient l'hébreu pré-exilique de l'hébreu postexilique; mais c'est la lecture du texte qui permet de le dire, et non une théorie historique quelle qu'elle soit.

Puisque l'hébreu biblique semble être, avec le moabite<sup>20</sup>, la seule langue ancienne possédant un système verbal avec ces fameuses formes "inverties", pourquoi ne pas admettre que nos catégories grammaticales, largement héritières des langues grecque et latine, sont encore moins pertinentes pour l'hébreu biblique que pour d'autres langues dites "sémitiques"? Et en poussant un peu plus loin le raisonnement dans le sens du dépaysement culturel, on peut très bien prendre comme hypothèse de travail que

- le système verbal de l'hébreu biblique n'est peut-être tout simplement ni aspectuel, ni temporel. Sa logique est peut-être ailleurs.

Certes, l'hébreu biblique pré-exilique utilise des formes verbales qui sont plus aspectuelles que temporelles, alors que l'hébreu postexilique évoluera de plus en plus vers un système verbal de type temporel. Mais il n'est pas nécessaire de trancher absolument la question dans ces termes-là. Il vaut peut-être mieux laisser ouverte cette question un peu théorique et, sans entrer dans le débat complexe sur l'origine et l'histoire des formes verbales hébraïques, adopter prudemment, comme base de travail, les quelques points suivants, largement mis en évidence par la plupart des chercheurs :

- A côté de deux formes de type nominal : le participe et l'infinitif,
   et d'une (ou plusieurs) forme(s) de type volitif : l'impératif,
   (et sans doute aussi le cohortatif et le jussif),
   l'hébreu biblique dispose de cinq sortes de formes verbales conjuguées :
   le "qatal", le "yiqtol", le "wayyiqtol", le "weyiqtol" et le "weqatal".
- Il semble que la forme apparemment unique de type "yiqtol" soit l'héritière de deux formes verbales avec sujet préfixé d'origines différentes. L'une, de type "prétérite" (ou passé) se serait maintenue parfois, surtout en poésie, sous la forme "yiqtol" et serait à l'origine du "wayyiqtol" servant de trame aux textes narratifs (récits). L'autre serait à l'origine de la plupart des formes "yiqtol" communément appelées "inaccompli".<sup>21</sup>

Si tant est qu'il s'agisse bien de deux langues différentes, ce qui n'est pas certain. (cf. GKC § 49 a.1., note 1.)
 En ce qui concerne les formes "jussives", la parenté avec l'une ou l'autre reste débattue. Peut-être même pourrait-elle être issue de formes d'un troisième type ?

- Dans l'éternel dilemme de la veste blanche à rayures noires ou noire à rayures blanches, on peut, comme Joüon<sup>22</sup>, opter pour le sens temporel (passé-présent et présent-futur) nuancé d'aspects modaux, ou suivre GKC<sup>23</sup> et la majorité des auteurs qui font le choix inverse. J'estime cette dernière option plus "fructueuse" :
  - La forme avec pronom sujet suffixé (qatal) correspond plutôt à une action "accomplie", même si ce n'est pas nécessairement dans le passé.
  - La forme avec pronom sujet préfixé (yiqtol) peut désigner tout type d'action qui n'est pas nettement considérée comme "accomplie" 24.
- Quoi qu'il en soit, il est raisonnable de considérer qu'avec ou sans waw (faible ou fort), une forme de type "qatal" peut toujours avoir gardé quelque chose de sa nuance d'accompli. A fortiori, toute forme de type "yiqtol", avec ou sans waw (faible ou fort), n'a jamais vraiment le sens d'un accompli<sup>25</sup>.
- Le waw est, de très loin, la plus usitée des articulations syntaxiques dont dispose l'hébreu biblique. Il est donc susceptible de correspondre à toute une palette de nuances, tant de coordination que de subordination. La subordination à l'aide du waw n'est en somme qu'une des formes possibles de la coordination. Et il importe de toujours bien repérer quels éléments relie ce waw, qu'il soit préfixé à un verbe ou à tout autre mot, et quelle est sa fonction dans la phrase.<sup>26</sup>

Ces quelques repères de base permettent, me semble-t-il, de se "désencombrer" l'esprit de bien des notions grammaticales ou logiques mal adaptées à la langue hébraïque, et d'être ainsi disponible, voire "en appétit", pour "entendre" dans chaque type de texte, et même dans chaque texte biblique quelles combinaisons l'auteur, ou les auteurs, ont élaborées avec ces éléments linguistiques, souples et riches à la fois, et surtout presque toujours ouverts à une certaine pluralité de sens.

Avant d'étudier plus précisément quelques textes pour mettre en évidence leurs types de construction, il importe d'étoffer cette "stratégie" et, tel un Petit Poucet "converti", de recueillir, comme d'intéressants outils de travail, les précieux "cailloux blancs" dont quelques auteurs ont parsemé leurs travaux<sup>27</sup>.

-

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> voir JN, op. cit., § 111 f avec la note 2.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> voir GKC, op. cit., § 47 1 a, note 1.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Ce qui ne revient pas du tout au même que de dire que "yiqtol" désigne une action "inaccomplie"!

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Dans la mesure où on accepte la définition admise par de plus en plus d'auteurs et ainsi résumée par M. Hadas-Lebel : « *Toute action dont on n'a pas besoin de spécifier qu'elle est accomplie sera exprimée par l'inaccompli.* » (op. cit., p. 84).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Selon la logique naturelle de l'oralité, le "waw" peut aussi parfois n'être qu'une fausse conjonction de coordination, un peu comme le "et" ou le "alors" dans la bouche d'un français ou le "well" dans la bouche d'un américain (voir par exemple 1 Rois 2:22).

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Bien sûr, je n'ai répertorié ici que la toute petite partie des publications que j'ai pu réunir et étudier sérieusement. Affaire à suivre, donc!

# **DANS "LA MUSETTE DU GLANEUR"**

# 2.3.1. L'APPORT DE MOSHE HELD

Ce spécialiste reconnu de l'Ougaritique a, entre autres, publié un article au titre particulièrement transparent « The YQTL-QTL (QTL-YQTL) Sequence of Identical Verbs in Biblical Hebrew and in Ugaritic »28. Rejoignant des recherches de M. D. Cassuto et de H. L. Ginsberg notamment, il a mis en évidence, dans les textes ougaritiques, une structure ("pattern") syntaxique courante en poésie : la séquence, dans les deux hémistiches d'une phrase, du même verbe utilisé une première fois à l'imparfait ("yqtl") et une seconde fois au parfait ("qtl"). Il précise qu'en ougaritique, l'ordre est généralement (peut-être toujours ?) "yqtl-qtl". Et il met en évidence la même structure syntaxique dans des textes poétiques en hébreu biblique, où la séquence se rencontre aussi bien dans l'ordre "yqtl-qtl" que "qtl-yqtl".

Plus intéressant encore, il constate que cette structure n'est pas qu'un simple effet littéraire, mais bien une séquence grammaticalement significative : en effet, elle fonctionne de la même façon, que les verbes soient ou non affectés du préfixe waw. Voici les quelques exemples bibliques donnés dans son article<sup>29</sup>:

Parmi les traductions françaises, je choisis celle qui rend par un même verbe le verbe hébreu répété dans le

texte.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Moshe HELD, «The YQTL-QTL (QTL-YQTL) Sequence of Identical Verbs in Biblical Hebrew and in Ugaritic », Studies and Essays in Honour of Abraham A. Neuman, éd. M. Ben-Horin et al. (Leiden, Brill, 1962), pp. 281-290.

# Séquence "Yqtl - Qtl" :

« Mes amis, mes compagnons se tiennent à l'écart de ma plaie

et mes proches se tiennent au loin. »30

« Quand meurt le méchant, son espoir périt, et l'espoir mis en ses richesses périt aussi. » 31

« et le feu dévora le Grand Abîme, puis il dévora la campagne. »32

אֹבַבי וְרֵעֵי מָנֶּנֶד וּגְעִי יַ*עֲמֶדוּ* (Ps 38:12)

תְּקְנֶת (Pr 11:7) בְּמוֹת אָדָם רְשָׁע תֹ*אבַר* וּתְקְנֶת (ותוֹחֵלֵת אוֹנִים אָ*בָּדָה*:

נַל*אבַל* אֶת־תְּהוֹם רַבְּה (Amos 7:4b) : יָאָבִלָּה אֵת־הַחֵלֵק

[Noter qu'ici la séquence est "wayyiqtol-weqatal".]

Autre exemple non cité par M. Held<sup>33</sup>:

« Israël et Ephraïm trébuchent sur leur faute et Juda lui aussi trébuche avec eux. »31

וְישְׂרָאֵל וְאָפְרֵים *יִּכְשְׁלוּ* בַּעֲוֹנָם (Osée 5:5b) בַּשֵׁל נֵם־יְהוּרָה עִמָּם :

# Séquence "Qtl - Yqtl" :

« Les fleuves, lahvé, ont élevé, les fleuves ont élevé la voix, les fleuves ont élevé leur grondement! »34 (Ps 93:3) *נְשְׂאוּ* נְהְרות

[séquence trinaire où le 1er "qtl" est doublé.]

« Le SEIGNEUR trône sur le déluge, le SEIGNEUR trône comme roi éternel. »36 יְהוָה לַמַּבּוּל יִשְׁב (Ps 29:10) יַהוָה מֵלֶךְ לְעוֹלֶם :

[Noter ici la séquence "gatal-wayyigtol".]

« Tu suceras le lait des nations, tu suceras la mamelle des rois »<sup>37</sup> וֹיָנ*בְקְרְּג*ְ חֲלֵב גּוֹיִם (Is 60:16a) ושר מִלְכִים *חִינַבְּן* 

[Noter ici la séquence "wegatal-yigtol".]

Francis Boulanger. Juin 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Traduction d'E. DHORME dans La Bible. Ancien Testament, Tome II. (Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1959).

Traduction TOB.
 Traduction Dhorme, op. cit. [voir supra note 30].

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Peut-être parce que les deux formes ne sont pas du même binyan? Cité d'après A. NICCACCI, *The Syntax of* the Verb in Classical Hebrew Prose (Sheffield, JSOT Press, 1990) p. 195. Lui-même en attribue la "découverte" à U. Cassuto, dans son livre The Goddess Anath (Jerusalem, 1971) édité d'abord en hébreu en 1951.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Traduction Dhorme, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> M. Held préfère ne pas traduire ce terme, hapax dans toute la Bible et dont le sens lui semble « *mystérieux* ».

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Traduction TOB.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Traduction de Jean Kœnig, dans la Bible de la Pléiade (op. cit.).

M. Held fait le lien entre cette "structure" et l'emploi de la forme "yiqtol" comme "prétérite", « well known in biblical Hebrew in such cases as Num 23:7; Is 51:2; Hos 2:15; Ps 44:10 ff; Job 3:3, and many others. » Puis il conteste les corrections du texte massorétique que proposent certains traducteurs-commentateurs. Enfin, il recommande d'utiliser cette structure syntaxique comme outil de travail pour la recherche en matière de critique textuelle, tant pour certains textes bibliques (par exemple Ps 26:4-5; Ps 29:5-10), que pour des textes ougaritiques. Je ne m'aventurerai pas avec lui sur ce terrain.

## Bilan provisoire

Les articles de M. Held, abondamment cités un peu partout, n'ont suscité de contestations que sur des points annexes<sup>39</sup>, mais pas, semble-t-il, sur le fond de sa démonstration.

Celle-ci est particulièrement convaincante parce qu'elle s'appuie sur des exemples où les deux formes verbales différentes qui forment la "séquence" viennent d'un seul et même verbe, ce qui souligne l'étroit parallélisme des deux stiques où elles sont utilisées clairement comme synonymes.

Je pense qu'il est possible de prolonger et d'étendre le propos de M. Held, et de prendre en considération la séquence "yiqtol-qatal" ou "qatal-yiqtol", non seulement avec un même verbe répété, mais aussi avec des verbes différents. Cette structure syntaxique me semble pertinente pour beaucoup de textes bibliques, surtout en poésie, mais parfois aussi en prose.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Op. cit., p. 282.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Par exemple, en Ps 93:3, faut-il avec M. Held considérer les verbes comme des prétérites ou , avec F. C. Fensham, comme indiquant une activité habituelle ? Ce point est cité en WOC, op. cit., p. 501.

# Exemples de séquence "yiqtol-qatal" ou "qatal-yiqtol" avec des verbes différents

## - Zacharie 6:12-13:

12 וַאַמַרתַ אַלִיו לַאמר « Tu lui parleras en ces termes : כֹה אָמַר יְהוָה צָבָאוֹת לֵאמָר Ainsi parle Jahvé Sebaôt, pour dire : הְנֵּה־אִישׁ צֵמַח שָׁמוֹ Voici un homme ; Germe est son nom. D'où il est, il germera, וֹמְתַחָתִיו יִצְמָּח : וּבַנָה אָת־הֵיכֵל יְהוָה il bâtira le temple de Jahvé, וְהוֹא יִבְנֵה אָת־הֵיכֵל יְהוָה 13 c'est lui qui bâtira le temple de Jahvé, והוא־ישַא הוד c'est lui qui se parera de majesté; וִישֵׁב וּמַשֵּׁל עַל־כַּסְאוֹ il siégera et dominera sur son trône, וָהַיַה כֹהֵן עַל־כָּסְאוֹ il y aura un prêtre sur son trône, : וַעַצַת שַׁלוֹם תַּקִיה בֵּין שָׁנֵיהָם un accord de paix existera entre eux deux. »<sup>40</sup>

Dans ce texte, après une proposition introductive de type nominal (en 12c), viennent deux propositions avec la séquence "yiqtol-weqatal" (12d-e), puis deux propositions parallèles de type "waw- x - yiqtol" (13a-b), puis deux propositions parallèles de type "weqatal" (13c-d) immédiatement suivies d'une (ou plusieurs) proposition(s) de type "waw-(...)- yiqtol". Dans cet oracle prophétique, où tous les verbes correspondent manifestement à des futurs, c'est vraiment "mission impossible" que de rendre compte des diverses formes verbales par la théorie des formes inverties, que l'on mise sur l'option temporelle ou sur l'option aspectuelle. En revanche, le texte est parfaitement simple et limpide si l'on retient l'hypothèse de la séquence "yiqtol-qatal" ou "qatal yiqtol" comme une des structures de base de la phrase en hébreu biblique, surtout poétique.

.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Sans approuver totalement sa traduction, je cite ici l'intéressante étude de A. PETITJEAN, *Les oracles du Proto-Zacharie. Programme de restauration pour Israël au retour de l'exil* (Paris-Louvain, E.B., 1969), pp. 302-303. On trouve dans ce livre, peu souvent cité, une intéressante analyse des structures les plus fréquemment utilisées dans les oracles prophétiques de la Bible (pp. 9 sq, 239 sq).

- Autres exemples<sup>41</sup>, dans des textes poétiques<sup>42</sup>:

« Les abîmes les recouvrent, ils ont coulé au fond du gouffre comme une pierre. »

קְּהֹמֹת יְבַ*סְיְמֵוּ* (Ex 15:5) יְּדָדוּ בְמָצוֹלת כְּמוֹ־אָבֵן :

« Oui, je lève ma main vers le ciel et je dis : Aussi vrai que je vis pour toujours, ... »

יְדֵי (De 32:40) פִּי־ *אֶשְׂא* אֶל־שָׁמַיִם יְדֵי (גאָמָר*חִי* חַי אָנֹכִי לְעֹלֶם:

« L'arc de Jonathan jamais ne recula, ni l'épée de Saül ne revint inutile. »

קשֶׁת יְהוֹנָתְן לֹא *נְשׁוֹג* אָתְוֹר (2 Sa 1:22b) : יְחֶרֶב שְׁאוּל לֹא *תְשׁוּב* רֵיקְם

« [tu as] renvoyé les veuves les mains vides et broyé le bras des orphelins. »

בּיקֵם (Job 22:9) אַלְמָנוֹת שְׁלַחְתָּ רִיקֵם וּוָרעוֹת יִתְמִים יִּרְבָּא

Voir aussi le Psaume 18 avec son "double" en 2 Sam. 22 [étudié supra au § 1.4], surtout aux versets 5, 7, 8, 9, etc.

- Autres exemples, dans des textes en prose :

« C'est pourquoi l'homme quitte son père et sa et s'attache à sa femme / mère et ils deviennent une seule chair. »

עַל־כֵּן יַ*עָזְב*־אִישׁ אֶת־אָבִיו וְאֶת־אָמָוֹ (Ge 2:24) *וְדְבַק* בְּאִשְׁתּוֹ *וְדְיוֹ* לְבָשָׂר אֵחָד:

« Or Yahvé agréa Abel et son offrande. Mais il n'agréa pas Caïn et son offrande,... »

: נַיִּשַׁע יְהוָה אֶל־הֶבֶּל וְאֶל־מִנְחָתוֹ (Ge 4:4b-5a) וּאֶל־קַוּן וְאֶל־מִנְחָתוֹ לֹא *שְׁעָרֵה* 

« Les animaux déchirés par les fauves, je ne te les rapportais pas, c'était moi qui compensais leur perte ; tu me les réclamais, que j'aie été volé de jour ou que j'aie été volé de nuit. » מְרֵפְּה (Ge 31:39) מְרֵפְּה לא *הבאתי* אֵלֶיךְ אָנֹכִי *אֲרַמְשְנְּה* מִיְּדִי *חְבַקְעֻנְּה* נְּנְבָתִי יוֹם וּנְנְבִתִי לַ

<sup>41</sup> Dans toute cette page, les traductions sont celles de la BJ 98.

Francis Boulanger. Juin 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Une liste d'exemples tirés des Psaumes est donnée par M. DAHOOD in *Psalms III : 101-150*, Anchor Bible 17A. (Garden City, New York, Doubleday, 1970), pp. 420-423.

Il est intéressant de constater que cette structure syntaxique fondée sur l'alternance et le parallélisme (avec ou sans chiasme) se rencontre en prose biblique, non seulement dans le "discours" (paroles en style direct), comme on pouvait s'y attendre, mais aussi dans des textes de type narratif, comme en Genèse 4:4-5, par exemple.

Notons encore en passant, que la plupart de ces exemples, et quelques autres, sont bien répertoriés dans les grammaires, mais sous différentes rubriques et avec des manières d'en rendre compte assez diverses :

> Joüon cite 2 S 1:22, Ge 31:39 et Job 22:9 (avec Ez 18:6-9 et Ps 1:1-2<sup>43</sup>) dans son paragraphe consacré à la forme "qatal", où il explique « l'aspect » que prend souvent cette forme, c'est-à-dire « l'action (...) unique ou instantanée »44. Il cite encore Ge 31:39 pour la forme אחשנה qu'il considère comme un "yigtol" indiquant une action répétée.<sup>45</sup>

> GKC considère 2 S 1:22 et Ge 31:39 comme des formes "yigtol" indiquant une action répétée<sup>46</sup>, et Ge 2:24 comme un "yigtol" indiguant une action habituellement répétée, « especially to express facts known by experience which may at any time come into effect again »4/.

> WOC rejoint Joüon en estimant qu'en 2 S 1:22, la forme "gatal" indique une action unique, explique le "yiqtol" d' Ex 15:5 comme inchoatif, voit dans l'inaccompli de Ge 31:39 une nuance d'obligation, et considère qu'en Ge 2:24, on a des "wegatal" de type « (con)sequential » prenant le même sens que le verbe inaccompli (« non-perfective ») qui le précède. 48

Les analyses et explications de ces auteurs sont plausibles et sans doute justes. Mais l'hypothèse de la séquence yigtol-qatal (ou gatal-yigtol), sans contredire nécessairement toutes ces subtiles nuances, a au moins le mérite d'être un outil simple pour analyser bien des textes.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Pour ces deux derniers passages, il me semble nécessaire de replacer ces versets dans leur contexte pour en voir réellement la construction.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Il y fait remarquer en note que l'alternance du qatal et du yiqtol peut s'expliquer par la proximité de sens entre une phrase de type « nunquam fecit » et une phrase de type « non faciebat » ou « non solebat facere » : JN, op. cit., § 112 d avec la note 1 de la page 297.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> JN, op. cit., § 113 e.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> GKC, op. cit., § 107 e.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Ibidem, § 107 g (et 112 m).

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> WOC, op. cit., respectivement aux pages 487, 500, 509 et 527.

# En résumé, à partir de l'apport de Moshe Held, je retiens que :

- La séquence "yiqtol-qatal" ou "qatal-yiqtol" est une structure syntaxique ancienne de l'hébreu biblique, surtout en poésie. Elle vaut surtout pour de petites unités (en général deux ou trois propositions) et souligne le lien (ou le parallélisme) entre les deux ou trois actions qui y sont exprimées. Il n'y a normalement pas lieu, dans cette séquence, de chercher un sens différent aux formes verbales, selon qu'elles sont du type "yiqtol" ou du type "wayyiqtol", ni selon qu'elles sont ou non préfixées du waw.
- Cela pourrait également confirmer l'hypothèse classique de formes verbales de type
   "yiqtol" ayant parfois, même en prose, un sens passé, de type prétérite.<sup>49</sup>
- Enfin, avec ou sans chiasme, la construction, en parallèle, de deux ou trois propositions fonctionnant comme une unité rythmique est un procédé fréquent dans les textes poétiques et dans les discours (style oral) de nombreux textes en hébreu biblique. Elle peut même éventuellement se rencontrer dans des récits (style narratif).

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Voir supra p. 50, les exemples cités par M. Held. Toutes les grammaires donnent aussi d'autres références.

# 2.3.2. LA TENTATIVE DE J. WASH WATTS

L'ouvrage de J. Wash Watts<sup>50</sup> n'a pas révolutionné les recherches sur la grammaire hébraïque. Il est même moins original que ne le dit son auteur. En effet, soucieux avant tout de traduction, et visant à réduire le plus possible la marge de subjectivité des traducteurs du texte biblique, il recherche la cohérence de la langue hébraïque en partant d'un cadre emprunté à la langue anglaise. Ainsi le tableau qu'il donne, dès le début de son exposé<sup>51</sup>, pour bien répertorier toutes les significations des différentes formes verbales hébraïques, n'est pas fondamentalement différent de celui qu'avait tenté Joüon dès 1923<sup>52</sup>, sauf que l'un se base sur les structures de la langue latine, et l'autre sur celles de la langue anglaise. La grammaire anglaise est-elle vraiment plus "adaptée" à l'hébreu que la grammaire latine ?

Son travail a pourtant à mes yeux un double intérêt :

- globalement, il cherche la cohérence du système verbal hébraïque non pas d'abord à partir de la morphologie ponctuelle de chacune des formes verbales, mais surtout à partir de l'emploi syntaxique des formes verbales dans leur contexte;
- et ce faisant, il préconise çà et là des manières d'envisager tel ou tel point qui méritent d'être pris en considération.
- 1. Sa manière de caractériser l'accompli et l'inaccompli a le mérite de souligner à la fois leur complémentarité et leur dissymétrie :
  - « All indicative perfects describe completed states. They are single, finished and certain. In other words, a perfect looks at one thing, sees it as a whole, and thinks of it as certain. (...) It is helpful to note that each perfect bears all of these three general characteristics. Let us emphasize the **and** as we say that a perfect state is single, **and** finished, **and** certain.<sup>53</sup> (...)

All imperfects represent incomplete states. They are either repeated (frequentative), or developing (progressive), or contingent (subjunctive). In other words, they are either part of a series, or partially developed, or partially assured. In all these cases they are partial in some sense, i.e., incomplete. (...) It is helpful to note that each imperfect bears only one of these three general characteristics. Let un emphasize the **or** as we say that an imperfect is frequentative **or** progressive **or** subjunctive.<sup>54</sup>»

<sup>52</sup> JN, op. cit., § 120 p. 337.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> J. WASH WATTS, *A Survey of Syntax in the Hebrew Old Testament* (Grand Rapids, Michigan. William B. Eerdmans Publishing Company, 1964).

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Op. cit., p. 34.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> WASH WATTS, op. cit., pp. 35 et 36.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Ibidem, pp. 55 et 56.

Pourtant, je ne retiendrai que l'idée générale de son propos, et à cette formulation trop catégorique et trop systématique, je préfère celle, plus souple et à peu près équivalente, proposée par Waltke et O'Connor :

- "The Hebrew conjugations **qtl** and **yqtl** are opposed as perfective (pfv.) and non-perfective (non-pfv.). (...) As the names suggest, the **perfective conjugation** is more specialized in meaning than the **non-perfective conjugation**. The suffix form of the verb announces that a certain category (perfectivity) is relevant, while the prefix form does not invoke this category. **Perfectivity** involves viewing a situation as a whole, viewing it globally. If the verb is fientive, the perfective form refers to an **event**. »<sup>55</sup>
- 2. Soucieux de clarté, J. Wash Watts résume<sup>56</sup> une bonne partie de son livre dans un petit tableau, illustré de symboles dessinés, où il détaille les quatre types d'emploi syntaxique dans lesquels les formes verbales sont utilisées.

Voici à peu près<sup>57</sup> comment il présente son tableau :

A SUMMARY OF INDICATIVE PERFECTS AND IMPERFECTS								
=	Perfects inished and certain)	Imperfects (Partial)						
Name and Graph	<u>Distinctive Features</u>	Name and Graph	<u>Distinctive Features</u>					
1. Simple	Unrelated	1. Frequentative	Part of a series					
2. Previous	Effective up to another time	2. Progressive or Subsequent	Developping from another time					
3. Characteristic	Typical of an individual	3. Characteristic	Typical of a group					
4. Correlative	Coexistent and related logically by inherent and permanent co-ordination	4.Consecutive  _} } }	Successive and linked by temporal or logical sequence					

-

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> WOC, op. cit., pp. 478-479. Voir aussi § 29.6.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> WASH WATTS, op. cit., p.54.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Pour des raisons techniques, ma présentation est très légèrement différente de la sienne, mais uniquement dans la typographie ou le graphisme.

De ce tableau, à mon avis trop systématique et trop simpliste lui aussi, je retiens l'idée générale de distinguer chaque type de forme verbale (accompli ou inaccompli) selon la place et la fonction qu'elle occupe dans la phrase (ou dans le texte). L'auteur distingue quatre cas : le verbe indépendant, non relié à un autre (« 1. Simple »), le même cas mais dans un contexte indiquant que cette action est pensée comme antérieure à une autre (« 2. Previous »), le cas où le contexte indique que l'action est présentée comme typique (« 3. Characteristic »), et enfin le cas où la forme verbale est reliée à une autre forme verbale qui la précède (« 4. Correlative » pour l'accompli, et « 4. Consecutive » pour l'inaccompli).

Dans ce schéma, le premier point est tout à fait traditionnel et évident, le troisième reprend ce que les grammaires nomment habituellement emploi "typique"<sup>58</sup> ou "gnomique"<sup>59</sup>. Le deuxième point a au moins le mérite d'attirer l'attention sur le fait qu'il existe bel et bien une sorte de "concordance des temps" en hébreu : la manière de relier les formes verbales dans le texte indique, plus souvent que ne le laissent entendre les traductions, que l'hébreu biblique peut très bien exprimer ce que le français rend par des différences morphologiques (type "plus-que-parfait", "futur antérieur", etc.).

Enfin, dans son quatrième point, qui englobe toutes les formes qui sont reliées à une autre, l'auteur se refuse à faire la distinction entre les "weqatal" qui seraient de pure coordination et ceux qui seraient des formes inverties. De même, s'il note la différence évidente entre les formes de type "weyiqtol" et celles de type "wayyiqtol", il leur attribue un point commun : il s'agit toujours d'une action différente et successive, mais non intrinsèquement liée à la précédente, qu'elle soit simplement successive dans le temps ou logiquement dépendante de l'action précédente. A l'inverse, il considère toute forme de type "weqatal" comme intrinsèquement liée à celle qui la précède, un peu comme si les "weqatal" étaient une explicitation du verbe qui précède leur série.

lci encore, le propos me semble trop réducteur et théorique. En particulier, cet auteur considère trop systématiquement que toute forme verbale précédée du waw (weqatal, wayyiqtol et weyiqtol) est une forme de continuation, avec la même signification (temporelle ou aspectuelle) que la forme verbale initiale qui la précède. Mais je vois au moins, dans son essai, une incitation à s'intéresser plus à la construction utilisée dans le texte qu'à un mécanisme morphologique figé. Malheureusement, l'auteur ne semble retenir que le genre narratif et le genre prophétique.

Quoi qu'il en soit, il me semble utile d'en retenir qu'il est essentiel de s'intéresser aux séries de formes verbales du même type et d'être tout particulièrement attentif aux changements de formes verbales qui interviennent dans le texte, sans oublier que les participes, indiquant une action dans sa continuité, y jouent souvent, eux aussi, un rôle syntaxique important.

-

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Voir, par exemple, JN, op. cit., § 112 d.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Voir, par exemple, WOC, op. cit., § 33.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> C'est le sens de son graphisme où les weqatal sont comme les parties d'un tout exprimé par la forme initiale.

# 2.3.3. LE TRAVAIL D'ALVIERO NICCACCI

Heureusement pour moi traduit en anglais et déjà bradé dans certaines librairies, le petit livre de cet auteur italien<sup>61</sup> n'est pas complètement passé inaperçu<sup>62</sup>. Ce n'est que justice car il fourmille d'analyses et de suggestions tout à fait intéressantes. D'emblée, l'auteur présente son travail comme un nouvel essai - après celui de W. Schneider - d'adapter la méthode dite « *Text Linguistics* » ("linguistique textuelle") développée par Harald Weinrich, à la prose de l'hébreu biblique classique. Grâce à ma totale méconnaissance des écrits de l'un et de l'autre, je ne suis pas tenté d'adopter "tout cuit" le travail d' A. Niccacci, ni même d'essayer de le résumer sans être sûr d'avoir bien tout compris.

La difficulté est d'autant plus grande qu'il me faudrait, pour résumer honnêtement son ouvrage, réussir à trouver les mots français précis, justes et sans ambiguïté, qui seraient aptes à traduire exactement un vocabulaire très technique mis au point en allemand par son auteur et adapté en italien à la langue hébraïque par un autre auteur dont je ne dispose que d'une traduction anglaise! <sup>63</sup>

Renonçant donc délibérément au rôle du "moissonneur" pour m'en tenir à celui du "glaneur", je me contenterai d'inventorier une série d'éléments repris de ce livre (ou que ce livre m'a inspirés) et qui me semblent utiles, voire très précieux, pour élaborer une stratégie fructueuse face au problème complexe de la cohérence du système verbal de l'hébreu biblique. A bien des égards, en effet, le travail d'A. Niccacci recoupe ou rejoint celui que j'essaie d'élaborer, tant dans le but que dans la manière et dans l'esprit.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> A. NICCACCI, *Sintassi del verbo ebraica nella prosa biblica classica*, (Jérusalem, Franciscan Printing Press, 1986), traduit par W. G.E. WATSON sous le titre *The Syntax of the Verb in Classical Hebrew Prose* (Sheffield, Journal for the Study of the Old Testament, Supplement, Series 86. 1990).

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> WOC le mentionne quatre fois, mais seulement en notes.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> C'est pourquoi je ferai peu de citations précises de cet auteur qui ne peut être tenu pour responsable de mes propos. Mais, pour essayer de lever au maximum les ambiguïtés de vocabulaire, je donnerai parfois, entre parenthèses ou en note, les expressions italiennes, anglaises ou allemandes que je tente d'exprimer à ma manière en français compréhensible.

## Des outils de base

#### A. Distinguer la prose et la poésie.

[Comme A. Niccacci ne traite dans son livre que de la prose, il en sera de même dans ce paragraphe. C'est au chapitre suivant<sup>64</sup> que j'aborderai un peu ce qui concerne la poésie.]

- B. <u>Distinguer</u> fondamentalement les textes selon qu'ils sont littérairement
- > soit du **genre "narratif"** (où l'on traite, à la troisième personne, de sujets qui ne sont pas directement présents dans la relation orateur-auditeur),
- > soit du **genre "discursif"** (où celui qui parle s'adresse directement ou indirectement à son auditeur),

c'est-à-dire, en plus simple, le "récit" et le "discours".

### Remarques

Même à l'intérieur d'un "récit", toute partie de texte qui est susceptible d'être écrite entre guillemets appartient évidemment au genre "discours".

En outre, les textes de type législatif, casuistique ou de description<sup>65</sup> d'un rituel sont à analyser non pas comme des "récits", mais bien comme des "discours".

Ces deux genres ("récit" et "discours") correspondent chacun à un type donné de construction et de combinaison des formes grammaticales. Quand ces deux genres sont imbriqués l'un dans l'autre (une partie narrative au sein d'un discours, des paroles ou dialogues au sein d'un récit), chacun des genres doit être pris en considération pour lui-même, tout en tenant compte des variantes qu'entraîne son insertion au sein de l'autre type de texte.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Voir infra, § 3.7 (pp. 121-125).

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Dans le domaine de « l'analyse narrative », qui ne recoupe que partiellement ce travail, on distingue un troisième type de texte littéraire : la « description ». Ce genre n'est pas retenu ici, car dans la Bible, les descriptions sont presque toujours incluses dans des textes rituels, donc dans des textes de type "discours" ; et les rares passages de type descriptif qui se rencontrent dans des récits sont partie intégrante de ce qui sera appelé infra "commentaire narratif".

#### C. Distinction d'ordre linguistique.

<u>Explication préalable</u>: tout au long de son ouvrage, A. Niccacci s'appuie sur la distinction de trois paramètres linguistiques<sup>66</sup> empruntés à H. Weinrich et dont il tient le plus grand compte:

- « l'attitude linguistique » : distinguer la "narration" par rapport au "commentaire"<sup>67</sup>, c'est-à-dire le propos proprement dit du "récit" ou du "discours" et les éventuels ajouts de l'auteur ou du locuteur visant à préciser ou à commenter tel ou tel point du propos.
- « *l'emphase* » (ou « *prominence* »<sup>68</sup>) : distinguer l'« avant-plan » (« *foreground* ») par rapport à l'« arrière-plan » (« *background* »), c'est-à-dire ce sur quoi le texte "focalise" l'attention ou met l'accent principal, le reste de la phrase ou du passage lui étant donc secondaire ou second.
- « *la perspective linguistique* » : distinguer le "degré zéro" (« *Nullstufe* »), par rapport à "l'information récupérée" (« *recovered* » ou « *retrieved* »)<sup>69</sup> et à "l'information anticipée"<sup>70</sup>. Le "degré zéro" c'est tout simplement le fil normal du récit ou du discours dans sa continuité ; "l'information récupérée" désigne un "flash-back"<sup>71</sup> ou tout rappel d'information (faits ou paroles) antécédente que l'auteur ou le locuteur juge utile ou nécessaire à son propos en cours ; quant à l'expression "l'information anticipée", son sens est sans aucune ambiguïté : c'est toute révélation de la suite ou de la fin de l'histoire.

Et c'est par rapport à ces différents "niveaux linguistiques" combinant ces trois paramètres qu'il analyse les changements de formes verbales<sup>72</sup> qui interviennent dans les textes, en distinguant les changements "homogènes" et les changements "hétérogènes".

-

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Il les définit sommairement aux pages 19 à 22 de son livre (op. cit.).

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> « Narrative comment/discourse » = « commento/discorso narrativo ». (op. cit., p.14).

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> = « *Salience* » = « *messa in rilievo* » = « *Reliefgebung* » (op. cit., p.14). On aurait pu dire l'« accent », mais ce terme est réservé, en hébreu biblique, à la désignation des te<a href="mailto:aurait">te<a href="mailto:aurait">aurait pu dire l'« accent », mais ce terme est réservé, en hébreu biblique, à la désignation des te<a href="mailto:aurait">aurait pu dire l'« accent », mais ce terme est réservé, en hébreu biblique, à la désignation des te<a href="mailto:aurait">aurait pu dire l'« accent », mais ce terme est réservé, en hébreu biblique, à la désignation des te<a href="mailto:aurait">aurait pu dire l'« accent », mais ce terme est réservé, en hébreu biblique, à la désignation des te<a href="mailto:aurait">aurait pu dire l'« accent », mais ce terme est réservé, en hébreu biblique, à la désignation des te<a href="mailto:aurait">aurait pu dire l'« accent », mais ce terme est réservé, en hébreu biblique, à la désignation des te<a href="mailto:aurait">aurait pu dire l'« accent », mais ce terme est réservé, en hébreu biblique, à la désignation des te<a href="mailto:aurait">aurait pu dire l'« accent », mais ce terme est réservé, en hébreu biblique, à la désignation des te<a href="mailto:aurait">aurait pu dire l'« accent », mais ce terme est réservé, en hébreu biblique, aurait », aurait »

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Ce qui correspond à l' « analepse » en analyse narrative.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Ce qui correspond à la « prolepse » en analyse narrative.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Le Petit Larousse autorise l'usage de ce terme sonnant "franglais" mais si facile à comprendre.

 $<sup>^{72}</sup>$  = « *Tense shift* » = « transizione temporale » = « *Tempus-Übergang* ».

En très simplifié, j'en retiens l'importance de <u>distinguer</u> <u>la "trame"</u> <u>principale</u> <u>du texte</u> <u>et le commentaire</u> <sup>73</sup>, c'est-à-dire les "éléments secondaires" qui y sont greffés. En d'autres termes, distinguer le "propos" ou le "droit-fil" du texte dans sa continuité, et les rappels, commentaires, précisions, digressions, incises ou parenthèses de toutes sortes que le rédacteur a jugé utile d'y glisser.

- Dans les récits, la trame ("trame narrative") est constituée par la chaîne des "wayviqtol", chaque "wayyiqtol" (toujours en tête de la proposition à laquelle il appartient) représentant une action (passée et unique). La chaîne des "wayyitol" correspond aux divers événements successifs du récit. Cette chaîne peut à tout moment être provisoirement interrompue par une séquence (parfois très courte, parfois très longue), construite avec diverses sortes de formes verbales autres que le "wayyiqtol", et indiquant tel ou tel "élément secondaire" ou "commentaire" ("commentaire narratif") introduit par l'auteur dans son récit.<sup>74</sup>
- <u>Dans les "discours"</u>, plusieurs types sont possibles, selon la nature du propos ; <u>le plus souvent</u>, surtout dans les textes législatifs, casuistiques ou les exposés de rituels (mais souvent aussi dans les ordres ou consignes donnés à effectuer, ainsi que dans les annonces d'événements, y compris prophétiques), <u>la trame</u> ("trame discursive") <u>est constituée par une chaîne de "weqatal"</u> (toujours en tête de la proposition à laquelle ils appartiennent). Cette chaîne, souvent (mais pas toujours) précédée par une forme volitive directe, n'indique pas nécessairement la succession des actions, mais parfois différents aspects, différents éléments de l'action dont parle le locuteur. Tout dépend du contexte. La chaîne des "weqatal" peut, elle aussi, à tout moment être provisoirement interrompue par des "éléments secondaires" ou "commentaires" ("commentaires discursifs"), plus ou moins brefs, utilisant d'autres formes verbales que le "weqatal".

7

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Ce mot français peut prêter à confusion. Il est à entendre ici non pas au sens bibliographique de "commentaire" écrit par un exégète-commentateur sur un passage ou un livre de la Bible, mais au sens technique de phrase(s) qui se trouve(nt) dans le texte même, et qui permettent au "narrateur" lui-même (ou au "locuteur" s'il s'agit d'un "discours") d'introduire dans son récit (ou dans son propos) des "commentaires" qu'il estime nécessaires ou utiles à son lecteur (ou à son auditeur). La langue anglaise est plus claire sur ce point, car elle distingue "commentary" et "comment". Il s'agit plutôt ici de ce dernier terme.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Cette manière de "baliser" toute la syntaxe de l'hébreu biblique - du moins de toute sa prose - semble partiellement contredite par l'évolution de la langue, de l'hébreu dit "classique" à l'hébreu dit "tardif" (postexilique). Il est souvent dit ou écrit, en effet, qu'à cette époque, « l'hébreu est en voie de se créer un système temporel nouveau. Les formes 'converties' dont dès avant l'exil l'usage devait être surtout littéraire cèdent le pas aux formes verbales simples. » (M. HADAS-LEBEL op. cit., p. 98). La prudence de ce propos, qui n'est pas de mise chez tous les auteurs, est semble-t-il confortée par l'étude statistique d' A. J. C. VERHEIJ, Verbs and Numbers. A study of the Frequencies of the Hebrew Verbal Tense Forms in the Books of Samuel, Kings, and Chronicles (Assen/Maastricht, Van Gorcum, 1990). Son travail montre au moins que, contrairement à une idée reçue, les formes de type wayyiqtol n'ont pas vraiment été remplacées par des formes de types we...qatal, au moins dans les livres des Chroniques. La question demeure ouverte, mais la présente stratégie n'est pas nécessairement disqualifiée même pour les livres bibliques postexiliques.

#### **D.** <u>Distinguer trois types de propositions.</u>

# Note préalable :

Pour cette question tout à fait essentielle, il faut être très clair sur deux points :

- ① L'ensemble des formes verbales, telles qu'elles sont présentées morphologiquement dans toutes les grammaires et tous les manuels, se répartissent en réalité dans deux groupes de nature différente :
- <u>les "formes verbales conjuguées"</u> (« *finite verbs* ») sont celles qui possèdent morphologiquement un élément préfixé ou suffixé variant en fonction de la personne, du genre et du nombre. Pour l'hébreu, cela signifie l'accompli et l'inaccompli ; ainsi que l'impératif (même si ce dernier point pourrait être discuté).
- <u>les formes verbales non conjuguées</u> (« *non-finite verbs* »), c'est-à-dire, pour l'hébreu, l'infinitif et le participe, sont en réalité des formes de type nominal, soit invariables (infinitif), soit (pour le participe) suceptibles de varier selon la flexion des noms et adjectifs (masculin/féminin et singulier/pluriel).

Du point de vue de la syntaxe, cette distinction est capitale. Dans ce travail, seules les formes verbales conjuguées seront considérées comme des verbes et appelées "verbes". Infinitifs et participes ne seront donc jamais concernés par ce qui sera dit des "verbes". Si c'est utile, leur appellation sera "forme verbale non conjuguée" (ou éventuellement "nom verbal").

② Les avis sont partagés sur la question apparemment anodine : Quel est l'ordre "normal" des mots dans la phrase hébraïque ? En réalité, l'enjeu est important pour une langue qui ne possède pas (ou plus ?) de désinences casuelles. Ce n'est donc pas la forme des mots, mais leur place qui permet d'exprimer la nature de leurs relations dans la phrase et donc leur fonction syntaxique. Il est bien connu et écrit partout que quand cet ordre normal n'est pas respecté dans une phrase, cela indique que l'auteur veut mettre l'accent (ou plutôt l'emphase) sur tel ou tel mot, comme c'est aussi le cas en français et, je le suppose, dans beaucoup d'autres langues.

Je pense qu'il faut opter clairement pour la réponse suivante : <u>en hébreu, l'ordre normal des mots est : Verbe → Sujet → Complément</u>. Si donc autre chose que le verbe se trouve en tête d'une proposition, c'est que l'insistance n'est pas mise sur le verbe, mais sur le(s) mot(s) qui le précède(nt).

Compte tenu de ce qui précède, s'il fallait classer les propositions de l'hébreu biblique en deux catégories, la distinction ne serait pas entre celles qui n'ont aucune forme verbale (= propositions nominales) et toutes les autres qui ont une forme verbale, conjuguée ou non (= propositions verbales) - comme on pourrait le dire pour l'hébreu post-biblique où le participe, précédé d'un pronom personnel, est pratiquement devenu l'équivalent d'une forme verbale conjuguée au présent - ; mais la distinction serait bien entre les propositions qui

comportent une forme verbale conjuguée (= propositions verbales) et toutes les autres (= propositions nominales).<sup>75</sup>

En réalité, je rejoins le choix (mais non les "étiquettes") d' A. Niccacci<sup>76</sup>, et comme lui je propose de subdiviser la première catégorie en deux, selon que la forme verbale conjuguée est placée <u>en tête de la proposition ou non</u>.<sup>77</sup>

Cela revient donc à distinguer trois types de propositions :

- les propositions verbales, où le verbe (forme verbale conjuguée) est en tête,
- les propositions "quasi nominales", où le verbe (forme verbale conjuguée) est précédé par n'importe quel mot autre qu'un éventuel waw préfixé, (c'est-à-dire par un nom, une expression équivalant à un nom, un adverbe, une conjonction, voire une simple particule),
- les propositions nominales, qui ne comportent aucune forme verbale conjuguée.

On peut noter que cette manière d'aborder la syntaxe de la phrase hébraïque implique une option sur la nature des formes verbales dites "inverties" : quelle que soit sa vocalisation (dite "forte" ou "faible"), toute forme verbale conjuguée affectée du préfixe "waw", (c'est-à-dire "weqatal", "weyiqtol" et "wayyiqtol") inaugure une proposition verbale dont elle est le prédicat. Inversement toute forme verbale conjuguée de type "x – qatal", "x – yiqtol", "waw– x – qatal" ou "waw– x – yiqtol" appartient à une proposition "quasi-nominale" dont elle n'est pas réellement le prédicat.<sup>78</sup>

Cette option sur la nature des formes verbales dites "inverties" correspond à peu près, mais avec un angle bien différent, à l'explication traditionnellement défendue, selon laquelle «...on évite wayyiqtol et (...) on le remplace par w<sup>e</sup>...qatal quand on ne veut pas exprimer la succession. (...) On évite aussi wayyiqtol si l'action, bien que réellement postérieure, n'est pas représentée comme telle (...). On évite aussi wayyiqtol si la seconde action est simultanée ou représentée comme telle (...). Dans le cas d'une répétition, l'action peut n'être pas représentée comme postérieure, et alors on n'emploie pas wayyiqtol... ».<sup>79</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> C'est exactement ce qu'affirment Joüon (cf. JN, op. cit., § 154) ou GKC (op. cit., § 140).

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Niccacci les nomme "VC = Verbal Clause, CNC = Complex Nominal Clause, SNC = Simple Nominal Clause," (cf. op. cit., chapitre 3 et passim).

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Cette distinction n'a rien à voir avec la distinction "principale / subordonnée" si usuelle en français.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Ici "x" représente 1 mot ou groupe de mots. Cf. Niccacci, op. cit., § 6 (à comparer avec JN §§ 153-154).

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Cf. JN, op. cit., § 118 d-g. Quel type de neurones avaient donc ceux qui s'exprimaient en hébreu pour réussir à manier des procédés syntaxiques aussi complexes ?

# Des "repères" utiles

## A. Les "marqueurs" macrosyntaxiques

Il s'agit de ces petits mots apparemment si faciles à comprendre et qui jalonnent fréquemment les textes bibliques : <u>wehayah</u> (environ 400 fois), <u>wayehi</u> (environ 780 fois), <u>(we)<attah</u> (environ 270 à 400 fois), et <u>(we)hinnéh</u> (environ 360 à 1050 fois)<sup>80</sup>. Ils constituent un vrai casse-tête pour les traducteurs qui répugnent à juste titre à les traduire systématiquement par des formules du genre : "et il y aura" (ou "et il adviendra [que]"), "et il y eut" (ou "et il advint [que]"), "(et) maintenant", "(et) voici [que]".<sup>81</sup>

Les grammaires traditionnelles ne les traitent jamais tous ensemble et sont quelque peu embarrassées pour en rendre compte clairement :

- Joüon ne dit pas grand chose sur wehinnéh<sup>82</sup> et rien du tout sur we cattah<sup>83</sup>. Quant à wayehi et wehayah, qu'il n'envisage que comme des formes wayyiqtol ou weqatal ordinaires<sup>84</sup>, outre quelques lignes sur des points de détail<sup>85</sup>, il se contente de noter que le wayyiqtol est à ce point la forme habituelle de la succession dans un récit, qu'on trouve parfois un wayyiqtol (surtout wayehi) en tête d'un récit, voire d'un livre entier, alors que, d'après lui, il devrait normalement être toujours précédé d'une forme qatal au passé<sup>86</sup>. Et il fait une remarque analogue pour wehayah qu'on trouve parfois (anormalement) comme formule introductive dans un texte annonçant des événements futurs<sup>87</sup>.
- Encore plus sommaire, Lettinga se contente, au § 72 g, d'écrire, à propos des formes wayehi et wehayah, que "dans les indications de temps (...) il vaut (...) mieux ne pas les traduire".

<sup>80</sup> Avec deux chiffres différents, selon qu'on compte ou non les occurrences de la forme sans waw préfixé.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> Voir par exemple 1 Sam 1:1-4 où se trouvent trois wayehi en quelques lignes. Ou encore Job 1:1-6 où l'on trouve quatre wayehi, un wehayah et un hayah!

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> Cf. aux §§ 126 b N et 177 i, où il signale son « *usage stylistique pour montrer la chose vue* » après un verbe de type "voir". (cf. infra, § 3.1.4., p. 83).

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Les §§ 32 f et 93 g ne traitent que de la morphologie du mot.

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Au § 111 i, où il détaille les sens possibles des formes conjuguées du verbe "הָּיָה" selon qu'il serait à considérer comme un verbe d'action ou un verbe statif.

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> Au § 118 n, wayehi serait parfois un emploi « rare » et « abusif » de « wayyiqtol pour un imparfait (action fréquentative dans le passé) ». Au § 137 n, il mentionne la locution « בַּיָהֵי הֵיּוֹם ». Et le § 119 z évoque quelques textes où les formes wayehi ou wehayah seraient « anormales ».

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Au § 118 c N.

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Au § 119 c.

- GKC est nettement plus détaillé et intéressant en soulignant le wayehi "comme formule narrative", dans son usage de connexion d'une séquence de texte à une autre<sup>88</sup>, et le wehayah dans un rôle analogue mais "en style prophétique"<sup>89</sup>.

- Une fois encore Mayer Lambert est le plus perspicace : aux pages 457 à 460, où il expose les "particularités du verbe "7" « être »", il distingue l'emploi réellement verbal de wayehi ou wehayah, de leur emploi simplement conjonctif (ou de liaison) où ils cotoient parfois wehinnéh.

A. Niccacci semble ne pas dire vraiment autre chose, si l'on considère séparément chacune des expressions. En fait son apport (ou plutôt l'apport du tandem Schneider-Niccacci, puisque celui-ci affirme prolonger simplement le travail de celui-là) est tout à fait novateur et pose une question de fond aux grammairiens. Waltke et O'Connor ne s'y sont pas trompés et présentent cette démarche comme une sorte de petite révolution 90 : « In one of the most engaging text-grammatical studies of Biblical Hebrew. Wolfgang Schneider aims to describe the language not on the basis of the sentence, but on the basis of texts (which he takes to be coherent structures of sentences). He emphasizes those linguistic phenomena that embody textual relations, analyzing them into three different groups: (1) forms that refer to other words (e.g., pronominal suffixes), (2) forms that refer to relationship between clauses (conjunctions), and (3) forms that refer to relations between segments of text (he calls these macro-syntactic signs; e.g., discourse-initial יָיָדְיִי ) ». Tout en soulignant l'intérêt d'une telle perspective, Waltke et O'Connor préfèrent s'en tenir à une présentation plus "traditionnelle" des choses, car il leur semble « evident that the grammatical analysis of Hebrew discourse is in its infancy. As an infant, it offers little help for the many problems of grammar which have not been well understood ».

Considérant le caractère d'« enfance » comme avant tout porteur d'avenir, je souscris tout à fait à la démarche d'A. Niccacci sur ce point, et je garde dans ma "musette" son hypothèse des marqueurs macrosyntaxiques, qu'il est possible de résumer ainsi :

<sup>88</sup> § 111 f à h. <sup>89</sup> § 112 y et z.

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> Voir en particulier WOC, op. cit., pp. 54-55.

Quand elles ne sont pas dans un emploi verbal ordinaire (c'est-à-dire accompagnées d'un sujet), les formes wehayah et wayehi jouent un rôle "macrosyntaxique". Cela signifie qu'elles marquent une liaison ou une articulation entre deux textes ou deux séquences internes à un texte. Il en est de même pour le démonstratif wehinnéh (ou hinnéh) et pour l'adverbe we<attah (ou parfois aussi <attah) quand ils se trouvent en début de phrase<sup>91</sup>.

Ce rôle macrosyntaxique est, schématiquement<sup>92</sup>, le suivant :

- ➤ Wayehi, dans un récit, sert à introduire un nouvel élément (pouvant lui-même être un mini-récit) dans le récit en cours, ou bien à reprendre le fil du récit qui avait été provisoi-rement interrompu par un commentaire ou une digression. S'il vient parfois en tête d'un récit, il n'est pas exclu qu'il rattache, en fait, ce récit qu'il semble inaugurer, à un autre récit préalable dont il est en quelque sorte la suite. Souvent, dans ce rôle, wayehi est immédiatement suivi par une indication de temps.
- ➤ Wehayah, dans un discours, introduit une circonstance (ou tout un paragraphe) dans le fil du discours en reliant le passage qui le suit au contexte précédent. C'est très souvent le cas, et pas uniquement dans un discours dit "prophétique".
- ➤ We<attah (et parfois aussi <attah sans waw), dans un discours, marque le début de la conclusion du discours déjà commencé, en quelque sorte le cœur du propos de celui qui est en train de parler, après des préliminaires ou des préalables parfois bien longs.
- ➤ Wehinnéh (tout comme hinnéh sans waw), surtout dans un discours, mais parfois aussi dans un récit, introduit (dans une phrase généralement assez courte) un événement ou une circonstance qui sont immédiatement liés au propos tenu ou à l'événement raconté.

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> Il n'est pas impossible que d'autres mots puissent aussi jouer un rôle similaire : par exemple אָד, voire אָד, voire אָד, Mais c'est nettement moins évident et cela mériterait une étude spéciale.

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> Ceci sera repris et développé aux §§ 3.3 à 3.6 (pp. 100-120).

# B. <u>La "construction bipolaire"</u> (de type "protase-apodose") <u>et le "waw d'apodose"</u>

L'expression "construction bipolaire", ici employée, correspond à ce qu' A. Niccacci appelle « *The two-element syntactic construction (2SC) (Protasis-apodosis)* ». Dans son petit livre, il lui fait une large place, en lui consacrant, entre autres, tout un chapitre de 38 pages (sur un total de 197). Pourtant, sur ce point, cet auteur n'apporte rien de neuf ou de différent par rapport à ce qu'on trouve depuis longtemps dans toutes les grammaires<sup>93</sup>.

Bien plus, ce type de construction, fréquent et incontournable dans l'hébreu biblique, cadre plutôt mal avec le système d'ensemble défendu par A. Niccacci, venant en quelque sorte contester les "cases" bien logiques de son analyse des textes, dans lesquelles la "construction bipolaire" n'entre pas facilement ou dont elle chevauche fréquemment les frontières. Cela en fait, me semble-t-il, un outil d'autant plus intéressant.

#### De quoi s'agit-il?

Dans une phrase comportant une (ou des) proposition(s) conditionnelles, il y a nécessairement une relation logique de dépendance orientée entre la proposition subordonnée conditionnelle et la proposition principale. Cette relation de dépendance est particulièrement nette quand la proposition conditionnelle précède la proposition principale. Exemple : « si tu y vas, j'y vais. » (cf. Jg 4:8)<sup>94</sup>.

C'est surtout dans ce type de phrase que les grammairiens parlent de construction avec protase et apodose : <u>la protase</u>, venant en premier, exprime la condition qui devrait ou pourrait être remplie, et <u>l'apodose</u>, venant toujours après la protase, exprime la conclusion ou le résultat obtenu ou attendu si la condition exprimée préalablement dans la protase est remplie. Cette manière de s'exprimer crée une tension entre les deux pôles de la construction et met particulièrement en valeur l'apodose qui est ainsi annoncée et attendue avant d'être dévoilée ; et plus la protase est longue, plus le "suspense" est entretenu !

Dans la plupart des langues, les grammaires étendent cette notion de protase et apodose à d'autres types de propositions subordonnées que les conditionnelles : temporelles, causales, concessives, etc. Le critère essentiel est que la subordonnée doit nécessairement précéder la principale.

<sup>94</sup> Cf infra, § 4.5.2., p. 156.

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Sauf, bien entendu, le fait qu'il passe en revue les différents cas de cette construction en les classant selon qu'on les trouve dans un texte de type récit ou de type discours.

Dans les grammaires de l'hébreu biblique, il est habituel d'étendre très largement la notion de protase, y compris à des propositions relatives,

```
exemple: « [protase:] celui avec qui on trouvera l'objet / [apodose:] sera mon esclave », Ge 44:10,
```

et même à ce que les grammairiens nomment "casus pendens" (Mayer Lambert parle d'« *antéposition* »"<sup>95</sup>), c'est-à-dire un groupe de mots qui fait partie de la proposition principale, mais qui est mis en tête de la phrase alors que sa position habituelle ou normale devrait être plus loin, après le verbe, (où le "casus pendens" est souvent rappelé par un pronom ou un adverbe comme c'est le cas en Ge 44:10):

```
exemple : « [protase :] Quant à l'autel de bronze qui était devant Yahvé, / [apodose :] il le déplaça de devant le Temple... », 2 Rois 16:14).
```

#### Double problème pour l'hébreu biblique

<u>Premier problème</u>: surtout si la protase est longue et comporte plusieurs propositions, comment reconnaître où précisément commence l'apodose ?

Dans les langues qui disposent de nombreuses conjonctions, il n'y a pas souvent d'ambiguïté, surtout si on introduit l'apodose par une formule du genre « dans ce cas... », « alors... », « c'est pourquoi... ». Mais dans l'hébreu biblique, c'est souvent beaucoup moins net :

- C'est souvent par un waw que commence l'apodose, comme en 2 R 16:14 :

  מַאַת בְּנֵי הַבְּיִת (apodose) וַיַּקְרֵב מֵאֵת פְּנֵי הַבָּיִת [protase].

  C'est pourquoi on appelle "waw d'apodose" le waw qui marque le début d'une apodose.
- Malheureusement, il n'est pas rare que l'apodose ne commence pas par un waw, par exemple en Ge 44:10 :

יְהֶיֶה־לִּי עָבֶּר [apodose] אָשֶׁר יִנְּיִצֵא אָחוֹ [protase]. $^{96}$ 

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> ML, op. cit., § 1277. Cf. supra, p. 34, note 57.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Bien d'autres exemples sont possibles, même avec une protase consistant en une subordonnée conditionnelle, par exemple en Ex 22:11 : יְשֵׁלֵּם לְבְּעָלִיוּן [protase] = « Mais si l'animal volé se trouvait auprès de lui, il le restituera à son propriétaire » (traduction BJ 98, comme dans toutes les citations bibliques de ce paragraphe) ; voir ci-dessous § 4.7., pp. 175-178.

• De plus, ce rôle d'apodose n'est qu'une des très nombreuses fonctions de liaison remplies par le waw. Comme c'est lui aussi qui habituellement relie les propositions subordonnées entre elles (y compris les conditionnelles), cela complique singulièrement la tâche du lecteur qui ne dispose que d'un texte écrit, mais hélas pas de l'enregistrement oral de la voix du narrateur, lequel ne manquerait pas de faire sentir dans sa diction ce qui est dans la protase et ce qui est dans l'apodose.

<u>Deuxième problème</u>: quand la protase n'est pas une véritable proposition subordonnée, mais un cas de "casus pendens" plus ou moins développé, comment faire le tri entre ce qui est vraiment une construction bipolaire avec protase et apodose, et ce qui est simplement une manière de mettre l'accent (ou l'emphase) sur tel ou tel membre de la proposition principale?

En effet, tout le monde s'accorde peu ou prou à reconnaître qu'en hébreu biblique, c'est normalement le verbe qui vient en tête, sauf si l'on veut mettre l'accent sur autre chose que le verbe (sujet ou complément) en le plaçant alors avant le verbe<sup>97</sup>.

Ce "problème", en réalité, n'en est pas un pour les grammaires traditionnelles, car cela ne change strictement rien ni à la façon de comprendre le texte, ni à la façon de le traduire, et ce n'est en fait qu'une question purement théorique ou virtuelle.

Mais il n'en est pas de même pour qui adopte la perspective d'A. Niccacci. En effet, sa méthode d'analyse repose en particulier sur la distinction entre trois types de propositions : selon qu'elles ont ou non un verbe, et selon que le verbe est ou non en tête<sup>98</sup>. Or c'est précisément en fonction de ce repérage des types de propositions que sont établis ses critères pour distinguer ce qui est la trame du récit ou du discours, et ce qui est élément secondaire ou commentaire<sup>99</sup>.

<sup>98</sup> Cf. supra, p. 62.

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> Cf. supra, p. 62.

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Cf. supra, p. 63.

En résumé, à partir du travail d'A. Niccacci, je retiens que :

Pour celui qui abandonne délibérément cet outil grammatical si incroyable et peu efficace qu'est le "waw conversif", et qui, franchissant délibérément le Rubicon, le dépose religieusement dans une des vitrines du "musée des curiosités historiques", le travail d'A. Niccacci pour étudier la syntaxe de l'hébreu biblique, sur la base de ce que Weinrich appelle « *text linguistics* », est tout à fait intéressant et fructueux ; à condition de renoncer à toute tentative de systématisation vis-à-vis d'une langue dont M. Hadas-Lebel affirme à juste titre qu'elle « *jouit d'une souplesse remarquable* »<sup>100</sup>.

Sans négliger l'apport habituel des grammaires, et en restant ouvert aux apports encore à venir, il est très utile de privilégier une approche littéraire des textes : selon qu'il s'agit de récit ou de discours, repérer les types de construction et les articulations du texte, sa trame principale et les différents éléments secondaires (ou de commentaire) qui y sont greffés.

La typologie des principaux types de textes, avec leur structure ébauchée par A. Niccacci, est une base de travail intéressante<sup>101</sup>.

Une mention spéciale me semble devoir être faite à la "construction bipolaire" (type protase-apodose) : essentielle et fondamentale dans la langue parlée, elle l'est aussi dans la syntaxe hébraïque. Sans doute ceci explique-t-il cela ? Et si elle était en quelque sorte à la prose biblique ce qu'est à la poésie biblique la structure en chiasme (type M. Held)<sup>102</sup> ? Ce n'est certes qu'une simple hypothèse ; elle reste bien entendu à étudier et éventuellement ...à vérifier (?).

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> M. HADAS-LEBEL, *Histoire de la langue hébraïque* (Publications Orientalistes de France, Paris, 1986), pp.92-93; phrase déjà citée supra, p. 40.

Elle sera résumée infra au § 3 (pp. 71-125).

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Cf. supra § 2.3.1., pp. 48-54.

# 3.

# Résumé pratique de cette stratégie

	Sommaire
3.1.	Rappels introductifs       72         3.1.1. Le waw       73         3.1.2. Le verbe et la proposition       79         3.1.3. La construction du texte       81         3.1.4. Les types de texte (en prose)       83
	Les types de formes verbales et leurs emplois syntaxiques       87         3.2.1. Les formes de type "WAYYIQTOL"       88         3.2.2. Les formes de type "YIQTOL"       90         3.2.3. Les formes de type "QATAL"       93         3.2.4. Les formes de type "WEQATAL"       94         3.2.5. Les formes de type "WEYIQTOL"       95         3.2.6. Les autres formes verbales       96         3.2.7. La proposition nominale       98         3.2.8. En résumé       99         Le RÉCIT et sa structure syntaxique       100         3.3.1. La trame du récit       101
	3.3.2. Les éléments secondaires du récit
3.4.	Le "discours simple"110
3.5.	Le "discours narratif" et sa structure syntaxique (type "récit") 111
3.6.	Le DISCOURS ("prospectif") et sa structure syntaxique
3.7.	Et qu'en est-il de la poésie ?121

רב־לָכֶם סֹב אֶת־הָהָר הַזֶּה פְּנוּ לָכֶם צְפֹנָה : (Deutéronome 2:3)

Vous avez assez tourné autour de la montagne : Prenez la direction du nord.<sup>1</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Traduction = BJ 98.

# 3.1. RAPPELS INTRODUCTIFS

Même si cela doit entraîner des "redites" par rapport aux chapitres précédents, il est sans doute utile de résumer schématiquement la "stratégie" proposée pour contourner le problème posé, dans la grammaire de l'hébreu biblique, par la théorie traditionnelle du "waw conversif".

Et puisque le but de ce travail est avant tout pédagogique, il convient de reprendre les éléments glanés çà et là comme "outils" possibles et de les présenter le plus clairement possible du point de vue de l'hébraïsant qui aborde l'étude d'un texte biblique.

Avant donc de passer en revue les différents types de formes verbales et leurs emplois syntaxiques, il s'impose de faire un petit rappel des quelques notions de base sur lesquelles repose cette stratégie.

#### Remarque préliminaire :

Tout au long de ce chapitre 3, des exemples seront donnés :

- soit dans le cours du texte,
- soit par des références placées dans un encadré et renvoyant à l'un des textes étudiés plus loin : les explications sur chaque texte se trouvent dans le chapitre 4, et les textes eux-mêmes, dans le tome II, en annexe 4, sous le même numéro de paragraphe.

# 3.1.1. <u>LE "WAW"</u>

Renoncer à la notion d'un waw "conversif" n'est pas un but en soi, mais simplement un bon moyen de se désencombrer l'esprit d'un outil d'analyse peu efficace et qui embrouille beaucoup de questions concernant la syntaxe hébraïque. Cela permet de s'intéresser au waw en tant que particule marquant une liaison entre des mots ou des phrases.

Cet unique rôle de liaison joué par le waw correspond en fait à toute une palette de fonctions syntaxiques différentes.<sup>2</sup> En plus clair, l'hébreu utilise très souvent le waw là où une langue comme le français utiliserait

- soit une simple juxtaposition
- soit l'une ou l'autre conjonction de coordination : et, ou, mais, or, donc, car, aussi, alors, quant à, c'est-à-dire, etc.
- soit l'une ou l'autre conjonction de subordination : que, pour que, afin que, puisque, tandis que, etc.

En fait tout dépend du contexte, comme le disent en général les grammaires. Je dirais plutôt que tout dépend du type d'éléments que relie le waw, et de leur situation dans la structure du texte (comme ce sera développé tout au long de ce chapitre).

Il est de toute façon capital d'être toujours attentif à ce que relie le waw :

- soit deux mots (ou deux groupes de mots) internes à une seule et même proposition,
- soit deux propositions différentes, ce qui est en particulier toujours le cas quand le waw relie deux verbes, ou quand il est préfixé à une forme verbale conjuguée.

Indépendamment de ce qui sera développé plus loin, il me semble important de souligner ici deux emplois particuliers du waw que les grammaires ont quelque peu tendance à sous-estimer ou à embrouiller.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> On en trouve de bons inventaires dans certaines grammaires : par exemple dans Ronald J. WILLIAMS, *Hebrew Syntax. An Outline* (2° édition, Toronto, University of Toronto Press, 1996), §§ 430 à 442. Dans la grammaire de Joüon, les indications sur ce point sont disséminées dans une demi-douzaine d'endroits différents, mais heureusement ses tables analytiques en fin de volume sont bien faites.

# ① Les verbes "auxiliaires"

Quelques verbes hébraïques peuvent servir d'auxiliaire au verbe qui les suit :

הלך (pour une action qui dure ≈ "continuer à"), הואיל (≈ "daigner", "consentir à"), שוב (pour une action qu'on fait à nouveau ≈ "recommencer à", "continuer à") sont les exemples les plus cités.<sup>3</sup>

On peut aussi ajouter עמד (être en position pour faire quelque chose, donc  $\approx$  "se mettre à"), השכים (s'asseoir, s'installer, donc  $\approx$  "se mettre à"), השכים  $^4$  ( $\approx$  faire quelque chose tôt le matin), etc.

Ce rôle d'auxiliaire est facile à deviner quand le deuxième verbe est à l'infinitif construit (avec le lamed préfixé), ou quand le premier est הָלוֹף (à l'infinitif absolu)<sup>5</sup>. Mais on risque de l'oublier quand les verbes sont tous les deux à une forme conjuguée (accompli, inaccompli ou impératif). Pourtant,

cf. Jer 13:1b, § 4.3.2

même dans cette configuration-là, les verbes cités ci-dessus peuvent très bien servir d'auxiliaire au verbe qui les suit, à condition, bien entendu, qu'ils soient tous les deux conjugués à la même forme (= mêmes personne, genre et nombre). Ils sont alors généralement reliés par un waw (et souvent même les deux verbes sont précédés chacun d'un waw)<sup>6</sup>, mais il peut arriver aussi qu'ils soient seulement juxtaposés (sans waw)<sup>7</sup>.

Ainsi, il est peut-être plus sensé de traduire parfois "se mettre à manger" plutôt que "s'asseoir <u>et</u> manger", par exemple en Jg 19:6, et surtout en Ge 27:19, où il est difficile d'imaginer que Jacob puisse sérieusement dire à son père (qui n'a sûrement plus l'âge de jouer à "Jacques-a-dit") : « <u>lève-toi</u>, je te prie, <u>assieds-toi</u> et mange...»<sup>8</sup>.

De même il vaut sans doute mieux traduire tout simplement "se mettre à pleurer" plutôt que "s'asseoir et pleurer", par exemple en Ne 1:4, et surtout en Ps 137:1, où l'on comprend mal que les déportés à Babylone aient besoin d'être assis pour pleurer, alors qu'il est bien naturel qu'en exil, ils "se mettent à pleurer" chaque fois qu'ils pensent à Sion.

Certes, tout ceci n'est pas fondamentalement lié au rôle syntaxique joué par le waw. En revanche, le point suivant, lui, est de toute première importance.

-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf. JN, op. cit., § 177 b où sont donnés plusieurs exemples.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Dans cet exemple, comme pour הואיל, le fait que ces verbes soient utilisés au hif'il invite à se rappeler le sens adverbial de beaucoup de verbes à ce binyan (cf. JN, op. cit., § 124 n.). Cette fonction adverbiale est très voisine de celle de "verbe auxiliaire".

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> cf. JN, op. cit., § 123 s.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Par exemple : Jos 7:7, Jg 19:6, 2 S 7:29, 2 R 6:3, Jb 6:9 (avec הואיל) ; Ge 26:18, 30:31, Is 6:13, Os 2:11, Mal 1:4, Dn 9:25, etc. (avec שוב) ; Ge 25:1, 38:5, 1 S 19:21, etc. (avec יסף) ; 1 S 17:8, 2 R 18:28 et Is 36:13, etc. (avec ממר) ; Ge 21:14, Ex 32:6, Jg 19:5, etc. (avec השכים).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Par exemple : De 1:5, 2 R 5:23, Os 5:11, Jb 6:28 (avec הואיל) (†) ; 1 S 3:5, Mi 7:19, etc. (avec שוב ) ; Os 1:6, Is 52:1, Pr 23:35, etc. (avec יסף) ; et très souvent avec הלך à l'impératif.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Traduction BJ 98.

# ② Le waw "d'apodose"

La contruction "bipolaire", de type "protase - apodose"<sup>9</sup>, est très fréquemment utilisée en hébreu biblique. Elle recouvre un large domaine qui va des phrases avec subordonnées conditionnelles jusqu'au simple "casus pendens"<sup>10</sup>, en passant par des subordonnées de divers types (temporelles, causales ou autres).

Dans ce type de construction, il est capital de bien distinguer où se termine la protase (qui est en fait une [ou des] subordonnée[s] préalable[s]), et où commence l'apodose (qui est à la fois la principale et le but [ou la conclusion] de tout le propos qui précède dans la protase). Ceci est particulièrement important quand le texte est de type juridique ou prescriptif : explication de commandements, consignes à remplir, ordres à exécuter, rituels à respecter ; ce qui remplit pas mal de pages de la Bible. Par exemple, dans un texte qui explique ce qu'il faut faire dans tel cas précis, il est nécessaire de bien distinguer ce qui décrit le cas en question (c'est la protase), et ce qu'il y a lieu de faire dans ce cas (c'est l'apodose).

Dans la grande majorité des cas, l'apodose commence par un waw, qu'on appelle alors "waw d'apodose" <sup>11</sup>. Mais comme c'est aussi le waw qui sert habituellement de conjonction de coordination entre les mots ou les propositions, y compris à l'intérieur de la protase, il n'est pas toujours évident de distinguer, parmi tous les waw de la phrase, lequel est le waw d'apodose. Or cela peut parfois changer totalement la signification d'un texte.

## Voici deux exemples significatifs :

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Si c'est utile, se reporter, supra aux pages 67 à 69.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Cf. supra, p. 68

Noter, sur ce sujet, l'apport intéressant de P. GRELOT : « LE WAW D'APODOSE EN ARAMÉEN D'ÉGYPTE », *Semitica* 20 (1970), pp. 33-39.

Au début de la parashahah כי תבוא, en Deutéronome 26:1 sq, le texte dit :

cf. § 4.4

1 וְהָנָה כִּי־תָבוֹא אֶל־הָאָרֶץ אֲשֶׁר יְהנָה אֱלֹהֵיךּ נֹתֵן לְךּ נַחֲלֶה וִירִשְׁתָּה וְנְשַׁבְתָּ בָּה : 2 וְלָקַחְתָּ מֵרֵאשִׁית כָּל־פְּרִי הָאֲדָמָה אֲשֶׁר תָּבִיא מֵאַרְצְּדְ אֲשֶׁר יְהנָה אֱלֹהֵיךּ נֹתֵן לְדְּ וְשַׁמְתָּ בַּעֵּנֶא וְהָלַכְתָּ אֶל־הַכָּקוֹם אֲשֶׁר יִבְחַר יְהנָה אֱלֹהֶיךְ לְשַׁבֵּן שְׁמוֹ שֶׁם : 3 וּבָאת אֵל־הַכֹּהֵן אֲשֵׁר יִהנָה בַּיָּמִים הָהֵם וִאָּמַרִתּ אֵלָיו (...)

La formule introductive (יְּהָיֶה כִּי suivi d'un inaccompli) indique sans aucune ambiguïté qu'il s'agit d'un texte de type "casuistique" : commandement(s) à appliquer dans tel cas ou telle situation à venir ou éventuelle. Le problème vient du fait que cette formule introductive (avec la proposition dont elle fait partie, c'est-à-dire jusqu'à l'atnaḥ du verset 1) est suivie d'une série de sept verbes de forme identique : tous les sept sont des "weqatal" (et selon la théorie des grammaires, tous les sept des "accomplis invertis"). Sur quel critère décider lequel des sept a comme préfixe le waw d'apodose (les autres n'ayant donc que des waw de coordination), puisqu'il est entendu que la protase, tout comme l'apodose, peuvent parfaitement comporter chacune plusieurs verbes coordonnés les uns aux autres ?

Morphologiquement, on pourrait aussi bien traduire : « Lorsque tu seras entré au pays que le Seigneur ton Dieu te donne en héritage (fin de la protase), /

alors (début de l'apodose) tu en prendras possession, tu t'y installeras, tu prendras des prémices ... etc. »

que traduire « Lorsque tu seras entré au pays que le Seigneur ton Dieu te donne en héritage, que tu en auras pris possession et que tu t'y seras installé (fin de la protase), / alors (début de l'apodose) tu prendras des prémices ... etc. ».

On peut même imaginer divers autres découpages.

Dans un contexte de revendication territoriale, l'enjeu n'est pas mince : prendre possession de la terre serait-il un commandement de Dieu ? Ou bien n'est-ce que la circonstance dans laquelle s'applique le commandement de Dieu, qui ne concerne, lui, que le rituel des "bikkûrîm" ?

Pour ce texte-ci, la réponse est assez simple, et tous les traducteurs optent nettement pour la seconde interprétation, mais c'est uniquement à cause du contexte. En effet, si l'on peut éventuellement invoquer quelques passages pour justifier la première interprétation (De 1:8, De 9:1sq, ou De 11:31, par exemple), il faut bien reconnaître que les nombreux textes où l'on trouve la même construction qu'en De 26:1-2 incitent à choisir la deuxième interprétation : Lev 23:10sq, De 7:1, et surtout les passages où le début de l'apodose (qui ne commence pas par un weqatal) est tout à fait net : De 12:29-30, 17:14-15, 18:9, 19:1-3, etc.

Dans les prescriptions concernant la Pâque, en **Exode 12:48**, le texte dit :

cf. § 4.6

48 וְכִי־יָגוּר אִתְּךּ גֵּר וְעָשָׂה פֶּסַח לֵיהוָה הִמּוֹל לוֹ כָל־זָכָר וְאָז יִקְרֵב לַעֲשׂתוֹ וְהָיָה כְּאָזְרַח הָאָרֶץ וֹכָל־עָרֵל לֹא־יֹאכֵל בּוֹ :

A la suite de la Septante et de la Vulgate, la plupart des traducteurs<sup>12</sup> comprennent le texte ainsi :

« Si un étranger en résidence chez toi veut faire la Pâque pour Yahvé, (fin de la protase) /

(début de l'apodose) tous les mâles de sa maison devront être circoncis ; il sera alors admis à la faire, il sera comme un citoyen du pays ; mais aucun incirconcis ne pourra en manger. » (BJ 98).

Mais dans un article concernant « *Le "Gér" biblique et son statut socio-religieux* »<sup>13</sup>, Matty Cohen conteste de façon très convaincante cette interprétation. Par une minutieuse analyse tant exégétique que syntaxique, il démontre que l'apodose ne commence pas avec "הָּמוֹל", mais avec "יָשְשֵׁה פֵּסָה", mais avec "יָשְשֵׂה פֵּסָה" où le waw est bien le waw d'apodose.

Et (ce qui change beaucoup le sens de ce passage) il propose la traduction suivante :

« Et si un ger14 séjourne avec toi, (fin de la protase) /

(début de l'apodose) il doit célébrer la pâque pour YHWH, que tout mâle qui est à lui soit circoncis, et alors il s'approchera pour la célébrer et il sera (désormais considéré) comme un >ezraḥ. »

Ce texte sera analysé au § 4.6 (pp. 161-174), où la "stratégie" d'analyse de texte que je propose ne permettra malheureusement pas d'aboutir à une conclusion tout à fait certaine, mais orientera nettement vers le sens proposé par M. Cohen.

 $<sup>^{12}</sup>$  Y compris la traduction dite « du rabbinat français », mais pas celle de Chouraqui.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Matty COHEN: « LE "GÉR" BIBLIQUE ET SON STATUT SOCIO-RELIGIEUX », Revue de l'Histoire des Religions, CCVII-2/1990, p. 131 à 158; étude prolongée par l'article du même auteur: « SÉGRÉGATIONNISME ET INTÉGRATIONNISME COMME MOBILES SOUS-JACENTS À L'ANTINOMIE DE DT 14,21 ET LV 17,15-16 », Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses, Vol 73, 1993/2, pp. 113 à 129.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Ce mot n'est pas traduit ici par l'auteur, tout comme son antonyme à la fin de la phrase, parce que c'est justement sur la signification exacte de ce terme que porte son étude.

Sans prétendre pouvoir trancher la question du waw d'apodose dans ces deux exemples, et puisqu'il s'agit ici d'un travail sur la syntaxe de l'hébreu biblique, je crois utile de retenir de tout ceci que :

- aucune règle grammaticale ou "stratégie" quelle qu'elle soit 15 ne peut prétendre rendre compte de tout ;
- il est toujours très important de chercher à repérer où commence une apodose ;
- c'est souvent un waw (dit d'apodose) qui en est la marque caractéristique ;
- ce waw d'apodose n'est pas nécessairement ce qu'on appelle un waw conversif puisqu'il se rencontre assez souvent préfixé à autre chose qu'une forme verbale conjuguée; 16
- dans beaucoup de textes, seule l'intonation du lecteur-locuteur pourrait faire entendre clairement où commence l'apodose ;17
- puisqu'on est face au seul texte écrit, il est souvent sage et utile d'adopter le principe, donné par les grammaires, selon lequel une série de formes verbales identiques n'est jamais interrompue sans raison<sup>18</sup>; donc a priori, dans une série de wegatal, c'est plutôt le premier qui "donne le ton"; 19
- dans tous les cas où cette règle de prudence ne convient manifestement pas, on peut quand même s'appuyer sur les signes de cantilation qui nous transmettent la manière de lire ces textes que les massorètes du Moyen-Age considéraient comme traditionnelle;
- en fin de compte, seule une analyse rigoureuse du texte et de sa construction peut apporter des éléments de réponse fiables sinon indiscutables ;
- mais cela ne sera pas toujours suffisant, ce qui laissera encore bien du travail pour la recherche exégétique.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Pas même, bien entendu, celle développée dans ce dossier.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Contrairement à ce que laisse entendre Joüon (op. cit., § 177). Exemples : Ge 29:9, Ex 40:37, Jos 3:3, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Voir plus haut, en 2.2.4 ("choisir l'oralité"), pp. 44-45.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Cf. JN, op. cit., §§ 119 f et 118 c.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Ceci peut (peut-être ?) s'appliquer pour Ex 12:48, mais certainement pas pour De 26:1.

## 3.1.2. LE VERBE ET LA PROPOSITION

L'origine et l'histoire, la nature et la logique interne du système verbal de l'hébreu biblique sont, rappelons-le, encore très loin d'être connues même des "spécialistes". La recherche, en ce domaine, reste balbutiante, et les conclusions bien fragmentaires et hypothétiques.<sup>20</sup>

Avec toute la prudence qui s'impose donc, je préconise la base de travail suivante :

- Le verbe hébraïque a une signification probablement à la fois temporelle et aspectuelle. Mais il vaut mieux donner **priorité à la signification aspectuelle** : le "qatal" est un accompli (ou parfait), et c'est parce qu'il désigne une action accomplie qu'il correspond souvent à un passé ; inversement, le "yiqtol" est un inaccompli (ou imparfait)<sup>21</sup>, et c'est pour cette raison qu'il correspond rarement à un passé. En hébreu biblique, ce n'est pas d'abord la conjugaison du verbe qui indique le temps, mais les adverbes et autres précisions temporelles<sup>22</sup> que contient le texte.
- La signification exacte d'une forme verbale ne dépend pas prioritairement de sa morphologie, mais de sa fonction dans la phrase, de sa situation fonctionnelle dans la construction logique du texte.<sup>23</sup> Il faut donc tenir compte de la construction du texte pour comprendre la signification des formes verbales qui s'y trouvent.
- Selon l'usage traditionnel des grammaires, pour l'analyse logique d'un texte, il faut condidérer que chaque verbe correspond à une proposition (quelle que soit la longueur de cette proposition). C'est vrai aussi pour l'hébreu biblique, mais il faut ajouter que cette langue utilise très souvent des propositions "non-verbales", dites "nominales" : soit sans aucune forme verbale du tout (équivalent d'une proposition française avec le verbe "être" reliant le sujet et son attribut), soit avec une forme verbale non conjuguée (infinitif, et surtout participe).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Voir supra, § 2.1, pp. 37-40.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Plus exactement, considérer, avec M. Hadas-Lebel que « toute action dont on n'a pas besoin de spécifier qu'elle est accomplie sera exprimée par l'inaccompli. » (cf. supra, § 2.1, p. 39).

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> En particulier les marqueurs "macrosyntaxiques" tels wayehi, wehayah, wehinnéh (cf. supra, pp. 64-66).

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Voir infra, §§ 3.2 à 3.6, pp. 87-120.

- Il est donc important de distinguer les **formes verbales non-conjuguées** (infinitif et participe) constituant le cœur d'un type de proposition appelée tout naturellement "nominale", et les **formes verbales conjuguées** (accompli et inaccompli avec ou sans waw préfixé, ainsi que l'impératif) constituant le cœur d'un autre type de proposition qui pourrait être appelée "verbale", mais que je préfère, pour des raisons d'ordre syntaxique, subdiviser en deux catégories selon que la forme verbale conjuguée est ou non en tête de la proposition<sup>24</sup>.
- C'est sur la disctinction de ces trois types de proposition :
  - **nominale** (= proposition ne contenant pas de forme verbale conjuguée),
  - quasi-nominale (= proposition où la forme verbale conjuguée est précédée par autre chose que le verbe lui-même),
  - verbale (= proposition où la forme verbale conjuguée est en tête de la proposition),

qu'il est possible de bâtir une grille d'analyse des constructions habituellement utilisées en hébreu biblique.<sup>25</sup>

- A chaque fois que la structure du texte n'impose pas telle ou telle signification, il reste sage de s'en tenir à la notion de base bien connue :
  - le **qatal** représente une action accomplie,
  - le yiqtol une action non-accomplie,
  - et le **qotél** une action en train de se faire.<sup>26</sup>

Et il est alors bien naturel que, dans ce cas, ils correspondent - respectivement - plutôt :

- à un passé (ou un "antérieur"),
- à un futur (ou un "postérieur")
- et à un présent (ou un "contemporain").

<sup>25</sup> Voir infra, §§ 3.2 à 3.6, pp. 87-120.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Cf. supra, pp. 62-63.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> En fait, utiliser le participe, c'est souvent, en terme de cinéma, quitter de plan de l'action qui se déroule pour faire un zoom sur l'auteur de l'action, ce qui revient aussi à envisager l'action dans sa continuité, plutôt que dans ses étapes successives.

# 3.1.3 LA CONSTRUCTION DU TEXTE<sup>27</sup>

L'analyse logique d'un texte, telle qu'on me l'a enseignée à l'école primaire<sup>28</sup>, repose sur la distinction entre trois types de propositions :

- la proposition indépendante (non reliée à une autre, et qui constitue une phrase à elle seule),
- la proposition principale (qui est la base essentielle d'une phrase comportant plusieurs propositions),
- et la proposition subordonnée (précisant et complétant la proposition principale dont elle dépend, dans la phrase constituée par la principale et ses subordonnées).

Et chacune de ces trois sortes de propositions peut être coordonnée à une ou plusieurs propositions de même nature qu'elle.

Ce schéma ne convient que très imparfaitement à la syntaxe de l'hébreu biblique qui dispose de peu de conjonctions de subordination et utilise le waw dans de très nombreux cas où le français utiliserait soit l'une ou l'autre conjonction de coordination, soit l'une ou l'autre conjonction de subordination.<sup>29</sup> Dans de nombreux cas, en l'absence d'une conjonction de subordination ou d'un pronom relatif en bonne et due forme, il est bien difficile de savoir si telle proposition est une principale ou une subordonnée. C'est pourtant essentiel pour comprendre et traduire le texte.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Cf. supra, p. 61.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Je ne suis pas sûr que ce soit encore le cas aujourd'hui.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Il est intéressant de noter que la grammaire de Joüon, dans son chapitre VII intitulé "Proposition", suit un plan du type grammaire française ou latine. Or, à chaque type de proposition (ou presque), son exposé revient à dire que ce type de proposition se rencontre, en hébreu biblique, soit avec une conjonction de subordination, soit avec un waw, soit avec rien du tout (en position "asyndétique"). Ne serait-il pas plus simple de convenir que ce type de distinction entre les propositions n'est tout simplement pas pertinent pour l'hébreu biblique ?

Plutôt que de "laisser carte blanche" à l'intuition du traducteur<sup>30</sup>, il me semble que la stratégie inspirée, répétons-le, des travaux de Schneider et Niccacci, est un bon moyen d'avancer sans laisser une place trop grande à l'arbitraire :

- Les diverses propositions utilisées en hébreu biblique sont combinées entre elles selon un schéma comprenant une trame principale et des éléments secondaires.
- Le critère essentiel (mais non absolu) est la position de la forme verbale conjuguée :
   selon que le verbe est ou non en tête de la proposition. Les verbes qui forment la trame principale du texte sont généralement en tête de leur proposition.
- Il y a en fait **plusieurs types différents de schémas** (combinant trame principale et éléments secondaires) selon le type de texte.
- Il faut donc préalablement distinguer les types de textes et les formes verbales qui y sont combinées (voir pages suivantes).

<u>Remarque</u>: il y a lieu de faire ici une mention spéciale de la construction "bipolaire", c'est-à-dire de type "protase – apodose" très fréquente en hébreu biblique. En effet, puisqu'elle est utilisée plus ou moins fréquemment dans tous les types de textes (mais pas forcément avec la même signification), elle ne sera évoquée que partiellement dans les paragraphes qui suivent. Elle gagne pourtant à être perçue globalement.<sup>31</sup>

\_

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Il est juste de reconnaître que les traducteurs "professionnels", se basant soit sur le contexte, soit sur des recherches comparatives entre textes de même style, s'en sortent en général très bien ; (quoique !...). Mais comment faire quand on est un "hébraïsant moyen" ?

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Pour cela, voir supra, pp. 67 à 69.

# 3.1.4. LES TYPES DE TEXTES (en prose)<sup>32</sup>

En un certain sens, il n'y en a que deux :

- ➤ le genre narratif (ou "<u>récit</u>"), où l'auteur (le narrateur) s'exprime à la troisième personne sur des événements où il n'est pas supposé être impliqué lui-même, c'est-à-dire tout ce qui, dans nos éditions actuelles, serait écrit sans guillemets,
- ➤ et le genre discursif (ou "discours") (ou "style direct"), où un personnage du récit (ou l'auteur lui-même) s'exprime personnellement et directement à son auditeur (ou au lecteur), c'est-à-dire tout ce qui, dans nos éditions actuelles, serait écrit entre guillemets.

Il est d'ailleurs tout à fait recommandable, quand on étudie un texte de la Bible, de commencer par faire apparaître clairement ce qui relève d'un genre et ce qui relève de l'autre, en utilisant un procédé visuel efficace (types de police, couleurs ou autres moyens concrets). Cela clarifie et fait déjà apparaître bien des choses.

#### Remarque

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que, dans le texte biblique, où les mots sont écrits traditionnellement les uns à la suite des autres sans signes de ponctuation, plusieurs mots ou expressions, apparemment redondants, ont surtout pour fonction d'indiquer justement la ponctuation.

- Ainsi בֹאמֹר (après un verbe tel que בַּבר ou un synonyme) équivaut souvent
   à « deux points, ouvrez les guillemets »,
- קֹוְהַנֵּה (après un verbe tel que ראה ou un synonyme) équivaut souvent à « deux points, ici commence la description de ce qui a été vu »,
- et certaines expressions avec des démonstratifs, par exemple ... אֱלֶה תּוֹלְרוֹת... ... אֱלֶה תּוֹלְרוֹם, , ... אֲלֶה תּוֹלְרוֹם, , ... אֲלֶה תּוֹלְרוֹם, etc., ont surtout pour fonction d'indiquer le début ou la fin d'un paragraphe et équivalent à peu près à « ici commence l'histoire de X », ou « ici se termine la généalogie de Y ».

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Cf. supra, pp. 59-61.

En fait, ces deux types de textes sont très souvent mêlés ou imbriqués l'un dans l'autre : un récit comprend le plus souvent des paroles ou des dialogues (qui relèvent bien entendu du type "discours") et un discours peut comprendre des passages où celui qui parle raconte des événements (ce qui relève alors bien évidemment du type récit et qu'il est commode de désigner par l'étiquette "discours narratif").

#### En théorie, on pourrait penser qu'il faille distinguer :

- trois sortes de récit, selon qu'il est :
  - <u>rétrospectif</u>, c'est-à-dire narrant au passé des événements qui se sont déjà produits (réellement ou fictivement),
  - <u>instantané</u>, c'est-à-dire narrant des événements au présent (ce qui pourrait être appelé un "récit descriptif"),
  - ou <u>prospectif</u>, c'est-à-dire narrant au futur des événements qui sont censés ne pas s'être encore produits ;
- > et, de même, trois sortes de discours, selon qu'il est :
  - <u>rétrospectif</u>, c'est-à-dire rapportant des faits ou événements passés (réels ou fictifs),
  - <u>instantané</u>, c'est-à-dire exprimant quelque chose au présent, que ce soit de façon affirmative, négative ou interrogative,
  - ou <u>prospectif</u>, c'est-à-dire évoquant (ou prédisant) des événements futurs (réels ou fictifs), ou énonçant (ou prescrivant) des actions à accomplir dans l'avenir.

#### En réalité, quatre seulement de ces six cas sont à retenir :

#### > Pour le récit en effet,

- à ma connaissance, on ne rencontre guère dans la Bible que le type rétrospectif. Il sera nommé ici tout simplement "récit".
- Les rares et courts passages narratifs exprimés au présent (= <u>intantanés</u>) sont de petites descriptions incluses dans un récit rétrospectif. Ils seront donc considérés comme des éléments secondaires (éventuellement un peu longs) insérés dans la trame d'un récit rétrospectif.
- Quant aux éventuels récits <u>prospectifs</u>, s'il y en a réellement quelque part dans la Bible, ils seraient à considérer exactement comme du discours prospectif dont le locuteur serait le rédacteur du texte.
- ➤ En revanche, **pour le discours**, il y a bien lieu de retenir, pour la Bible, la triple distinction évoquée ci-dessus. Mais il ne sera pas pour autant nécessaire de retenir trois types de constructions différentes. En effet,
  - le discours de type <u>rétrospectif</u>, toujours nommé ici "**discours narratif**", a en réalité la même structure syntaxique que le récit, avec une simple variante concernant son début ;
  - le discours <u>instantané</u>, toujours nommé ici "**discours simple**", n'a pas à proprement parler de structure de construction définissable, et consiste en une succession de phrases simples et généralement indépendantes ;
  - seul le discours "prospectif" possède une structure de construction nette et spécifique; cette structure est la même (à quelques variantes près), qu'il s'agisse d'un discours "prédictif" ou "prescriptif". Il sera habituellement appelé "discours".

#### C'est pourquoi seront présentés ces quatre types de textes :

- ➤ le récit (c'est-à-dire en fait le récit rétrospectif)<sup>33</sup>,
- le discours simple (c'est-à-dire le discours instantané)<sup>34</sup>,
- ➤ le discours narratif (c'est-à-dire le discours rétrospectif)<sup>35</sup>,
- ▶ et le discours prospectif (ou, tout simplement discours), qui sera soit nommé ainsi
  globalement, soit (s'il est utile de préciser) nommé "discours prédictif" ou "discours
  prescriptif", selon qu'il annonce des événements ou qu'il prescrit (ou ordonne) des
  choses à faire³6.

En fait, donc, pour l'analyse des textes de la prose biblique<sup>37</sup>, ne seront définis que <u>deux types de structure</u> :

- <u>la structure du récit</u>, avec sa variante s'il s'agit d'un discours narratif,
- et la structure du discours, qui est, à proprement parler, celle du discours prospectif.

L'expression "<u>structure du récit</u>" désignera donc à la fois celle du récit prospectif et celle du discours narratif qui sont analogues.

De même, l'expression "<u>structure du discours</u>" désignera celle du discours prospectif, qu'il soit plutôt prédictif ou plutôt prescriptif, puisque la structure est analogue dans les deux cas ; la différence entre les deux n'est d'ailleurs pas toujours très nette dans certains textes.

#### Remarque

Il faut encore ajouter que, de même que des paroles (discours) sont souvent incluses dans un récit, et qu'un récit peut être inclus dans un discours (en un "discours narratif"), de même un récit (dit "secondaire" ou "annexe") peut lui-même être inséré à l'intérieur d'un autre récit (dit "principal" ou "premier") dans lequel il constitue une sorte de digression, de "flash-back" ou de "commentaire". Mais c'est toujours selon la même structure de récit qu'il sont construits l'un et l'autre. Le tout est de bien "désemboîter les poupées russes" qui structurent le texte. Le même "emboîtement" de textes l'un dans l'autre se présente souvent aussi, bien entendu, dans le discours.

<sup>35</sup> Voir infra, § 3.5., pp. 111-112.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Voir infra, § 3.3., pp. 100-109.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Voir infra, § 3.4., p. 110.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Voir infra, § 3.6., p. 113-120.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Ce qui concerne la poésie sera sommairement évoqué infra, au § 3.7., pp. 121-125.

# 3.2. <u>LES TYPES DE FORMES VERBALES</u> <u>ET LEURS EMPLOIS SYNTAXIQUES</u>

Si l'on renonce à raisonner à partir des formes verbales hébraïques selon qu'elles sont "converties" par un waw ou simplement coordonnées, il faut nécessairement trouver un autre critère pour les caractériser.

Conformément à une tendance qui semble tout doucement se généraliser dans les grammaires récentes<sup>38</sup>, je préconise de **les répertorier tout simplement telles qu'elles se différencient clairement à l'oreille**, en s'intéressant d'abord et surtout aux formes verbales conjuguées, c'est-à-dire les cinq formes de type accompli ou inaccompli, ainsi qu'à l'impératif qui en est tout à fait solidaire, et enfin aux formes verbales non conjuguées.

L'ordre de présentation retenu ici pour les cinq types de formes verbales réellement conjuguées est tout simplement l'ordre décroissant du nombre de leurs occurrences.<sup>39</sup> Et bien entendu, les types de constructions dans lesquelles ces formes verbales sont utilisées, seront non seulement répertoriées dans le paragraphe qui suit, mais reprises synthétiquement ensuite dans les quatre paragraphes ultérieurs, où seront résumées les structures de construction de chaque type de textes.

Francis Boulanger. Juin 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Voir, par exemple, WOC, op. cit., pp. 456 sq.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> D'après les statistiques publiées par Leslie McFALL, *The Enigma of the Hebrew Verbal System : Solutions from Ewald to the Present Day* (Sheffield, Almond, 1982) pp. 186-188, et citées en WOC, op. cit., p. 456.

# 3.2.1. Les formes de type "WAYYIQTOL"

Il y en aurait 14 972 (soit 29 % des formes conjuguées<sup>40</sup>). Elles sont presque toujours bien reconnaissables à l'oreille<sup>41</sup>.

Selon leur fonction syntaxique<sup>42</sup>, il faut en distinguer deux sortes :

#### le wayyiqtol "narratif"

Bien connu des grammaires, et même des simples manuels, c'est de loin le plus fréquent. <u>"Temps" du récit par excellence, il en est la trame principale</u> : c'est la chaîne des wayyiqtol successifs (et

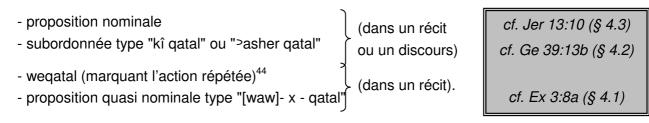
cf. Ge 39:7-20 (voir § 4.2)

donc coordonnés) qui constitue le fil du récit, avec les actions ou les événements qui en forment le scénario.<sup>43</sup> Il correspond assez bien à un passé simple français, ou mieux à un prétérite anglais.

#### le wayyigtol "de continuation"

Comme son nom l'indique, il suit et prolonge une autre forme verbale qui le précède et à laquelle il est coordonné. Dans cette position, ce wayyiqtol n'a pas de valeur temporelle ou aspectuelle fixe qui lui serait propre, mais <u>a toujours la même valeur que la forme verbale qu'il "continue"</u>.

Les propositions (ou formes verbales) qui peuvent être suivies par un wayyiqtol de continuation sont surtout les suivantes :



Et donc, il faut s'attendre à ce que parfois, dans un récit, il soit délicat de distinguer le dernier wayyiqtol de continuation, faisant partie des éléments secondaires greffés sur la trame du récit, et le premier des wayyiqtol narratifs qui reprend, lui, la trame du récit.

<sup>44</sup> Voir, par exemple, 2 Rois 12:12.

.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Les pourcentages retenus ici, et dans les paragraphes qui suivent, concernent le total des cinq types de formes réellement conjuguées, mais sans compter les impératifs.

Sauf certaines formes d'inaccompli à la 1ère personne du singulier, avec pronom sujet vocalisé shewa-pataḥ comme c'est l'usage au pi<el, et pour lesquelles la différence entre un wayyiqtol et un weyiqtol n'est pas nette.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Voir la remarque méthodologique de la page suivante.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Ce n'est pas une raison pour considérer qu'il exprime toujours une action <u>successive</u> à la précédente. Si c'est habituellement le cas, c'est tout simplement, me semble-t-il, inhérent à la structure de tout récit.

#### Remarque critique

La distinction faite ici entre le "wayyiqtol narratif" et le "wayyiqtol de continuation" n'envisage, répétons-le, que la fonction syntaxique remplie dans la phrase (ou plutôt dans le texte) par les formes verbales de type wayyiqtol (qui, morphologiquement, sont toutes identiques). Cela ne présume strictement rien quant à la nature ou à l'origine de cette forme verbale (problème toujours débattu par les chercheurs spécialisés en ces domaines).

Ce n'est même qu'une pure hypothèse de travail, mais qui me semble avoir le mérite d'être bien commode pour s'y retrouver dans l'analyse d'un texte biblique.

Pourtant la fragilité de cette hypothèse saute aux yeux dès que l'on regarde de près dans les textes :

Quelle différence, en effet, y a-t-il vraiment entre :

- un wayyiqtol continuant une proposition secondaire mais qui peut être lui-même prolongé par d'autres wayyiqtol de même type, en une sorte de petit récit secondaire (et dont la trame est donc faite aussi d'une chaîne de wayyiqtol),<sup>45</sup>
- un wayyiqtol qui inaugure une série d'autres wayyiqtol en chaîne dans le "discours narratif" 46, mais qui suit nécessairement (et donc "continue") une forme verbale d'un autre type, puisque c'est dans un "discours" que s'insère ce récit raconté en style direct,
- un wayyiqtol d'apodose après une protase (qui est donc "continuée" par ce wayyiqtol de l'apodose), par exemple après une protase de type proposition temporelle, comme cela se produit très fréquemment dans le début d'un récit, <sup>47</sup>
- et un wayyiqtol dit "narratif" qui, en principe, ne continue rien du tout ?

Théoriquement les deux premiers sont des wayyiqtol "de continuation", mais ils fonctionnent, à leur niveau de construction du texte, exactement comme le quatrième qui est, lui, "narratif". Quant au troisième, il est le premier wayyiqtol "narratif" du récit, mais il est construit exactement comme un wayyiqtol "de continuation". Cette "devinette" n'a guère de "solution", et les efforts répétés d'A. Niccacci pour fonder et justifier cette distinction<sup>48</sup> ne me semblent pas vraiment convaincants.

Pour autant, elle est extrêmement utile, si elle est maniée avec prudence et souplesse comme un simple outil d'analyse des textes.

Cette précision méthodologique est valable pour tous les autres types de formes verbales conjuguées exposés ci-après, tout au moins en ce qui concerne la première partie de la remarque, car l'exemple donné ci-dessus ne vaut, évidemment, que pour le wayyiqtol.

-

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Voir infra, § 3.3.2., p. 104. Exemple : De 26:1 (voir § 4.4., pp. 151 sq).

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Voir infra, § 3.5., pp. 111-112. Exemple : De 26:5-9 (voir § 4.4., pp. 151 sq).

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Voir infra, § 3.3.2., p. 106; et § 3.5., p. 112. Exemple: Ex 3:1sq (voir § 4.1., p. 133).

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Voir, par exemple, Niccacci, op. cit., § 146, mais aussi § 164, § 135 n° 11-13, p. 159, etc.

# 3.2.2. Les formes de type "YIQTOL"

Il y en aurait 14 299 (soit 28 % des formes conjuguées). Cette forme est beaucoup plus souvent utilisée dans le discours que dans le récit.

Bien qu'ils ne souscriraient peut-être pas à ce qui sera dit ici de leurs fonctions syntaxiques, tous les auteurs de grammaires sont cette fois d'accord pour distinguer deux types de formes yiqtol :

#### > le yiqtol "indicatif"

Utilisé **aussi bien en discours qu'en récit**, il ne se trouve, semble-t-il<sup>49</sup>, jamais en tête de phrase. C'est-à-dire qu'on le rencontre sous la forme "x - yiqtol", mais pas sous la forme "yiqtol - x ..." <sup>50</sup>. Son correspondant négatif est normalement "lo> yiqtol".

cf. Ex 3:3d (§ 4.1)

Il exprime habituellement une information anticipée, c'est-à-dire en fait une sorte de futur, aussi bien en discours qu'en récit (où il sera plutôt sous la forme "[waw] x – yiqtol").

<u>Dans une protase</u>, surtout derrière des particules telles que בָּי, אָם, ou אָשֶׁר, il exprime une action conditionnelle, hypothétique ou casuistique.

<u>Dans une apodose</u>, il dénote, en discours : le futur, mais en récit : l'action répétée<sup>51</sup>.

Et s'il doit être "continué", ce sera soit par un weqatal, soit (avec l'accent mis sur "x") par un "[waw] x-yiqtol" mais pas par un weyiqtol.

cf. De 26:1a (§ 4.4) cf. Ex 3:21c (§ 4.1) cf. Ex 3:22 (§4.1)

# ➢ le viqtol "impératif"<sup>53</sup>

Utilisé **uniquement en discours**, il est généralement en tête de la phrase.<sup>54</sup> Son correspondant négatif est normalement ">al yiqtol" (avec un yiqtol de forme brève).

Il exprime, bien évidemment, un ordre ou une défense, et fait partie, avec l'impératif proprement dit, de ce qu'on appelle les "modes volitifs".

Francis Boulanger. Juin 2000.

Le waw et la syntaxe. Mémoire.Tome I.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> On n'est jamais trop prudent! Peut-être qu'en cherchant bien, on trouverait quelques cas contraires?

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> "x" représente ici, rappelons-le, tout mot ou groupe de mots autre que le verbe (cf. supra, p. 63).

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Exemple : Ex 40:37 :: הַעָּבֶן וְלֹא יָסְעוּ עַר־יוֹם הַעַלֹתוּ (בְּאַ יָסְעוּ עַר־יוֹם הַעָלֹתוֹ).

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Exemple : Ex 19:9 : לעולם לעולם.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Il est souvent appelé aussi "jussif", mais ce terme est habituellement réservé à la 3ème personne. C'est pourquoi ici l'expression "yiqtol impératif" désignera toujours, par convention, toute forme conjuguée à l'inaccompli, en englobant donc le jussif (volitif de la 3ème personne) et le cohortatif (volitif de la 1ère personne).

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Autrement dit, un yiqtol en tête de phrase est toujours (?) impératif, mais un yiqtol impératif peut parfois aussi se trouver un peu plus loin dans la phrase.

S'il doit être "continué", ce sera soit par un weqatal<sup>55</sup>, soit (avec l'accent mis sur "x") par un "[waw]  $x - yiqtol^{56}$ , soit (très souvent) par un weyiqtol, qui est en principe toujours<sup>57</sup> une forme volitive.

Il y a, théoriquement, un critère morphologique, expliqué dans toutes les grammaires<sup>58</sup>, pour distinguer les formes yiqtol de type impératif de celles qui sont de type indicatif. Ce critère est le suivant : *quand une forme à l'inaccompli existe à la fois sous une forme longue et sous une forme brève (ou abrégée ?), la forme brève doit normalement être considérée comme impérative.* 

Malheureusement il n'y a de formes brèves attestées qu'au hif'il du verbe "shalém" ou au pa'al des verbes "ע" , ע"ו , ל" et ע"י , ע"ו. De plus, même ce critère morphologique partiel bute sur des exceptions<sup>59</sup>, tout comme le critère basé sur le type de particule négative<sup>60</sup>.

Aussi, toujours en adoptant un point de vue syntaxique plutôt que morphologique, il me semble plus intéressant d'adopter comme critère les "règles" suivantes :

- Tout yiqtol en tête de phrase est un yiqtol impératif.
- Un "[x -] yiqtol" ou un "[waw] x yiqtol" est impératif quand il suit une autre forme impérative (c'est-à-dire soit une forme volitive directe, soit un weyiqtol).
- Inversement, un "[x -] yiqtol" ou un "[waw] x yiqtol" est un yiqtol indicatif quand il suit un weqatal.

Il reste relativement peu de cas non éclairés par ces quelques règles.

#### + le yiqtol "inclassable" (?)

Il faut ajouter un certain nombre de cas, bien délicats à traiter<sup>61</sup>, où la forme yiqtol ne semble pouvoir être considérée ni comme un impératif, ni comme un indicatif de sens futur, par exemple en Jer 36:18 (où l'on trouve, dans une protase, un yiqtol référant au passé, et qui n'est pas vraiment de type hypothétique).

<sup>56</sup> Exemple : Ex 12:5.

<sup>57</sup> Voir infra, § 3.2.5., p.95.

<sup>61</sup> On en trouvera une bonne liste dans JN, op. cit., § 113 e-i.

Francis Boulanger. Juin 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Exemple : Ex 12:11.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Cf., par exemple, JN, op. cit., § 46. A ma connaissance, seul Mayer Lambert présente, dans ses tableaux de conjugaisons, parallèlement et in extenso, à la fois ce qu'il appelle "futur indicatif" et "futur impératif", ce qui rend bien service.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> cf. JN, op. cit., § 46 et § 114 g note 2.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> cf. JN, op. cit., § 114 i-l. Par exemple, en Ex 12:8-10, on trouve les deux types de négations en parallèle.

Les interprétations données pour ces cas sont diverses : sens fréquentatif (action répétée), inchoatif (action qui commence), duratif (action prolongée), etc.<sup>62</sup>

Le plus sage, à mon avis, est de considérer tout simplement que l'inaccompli n'est pas d'abord un futur, mais désigne toute la palette des actions qui ne sont pas accomplies<sup>63</sup>. Les interprétations évoquées ci-dessus peuvent donc en faire normalement partie.

Et surtout je pense, avec M. Held<sup>64</sup> et quelques autres auteurs, qu'<u>il peut très bien y</u> avoir des yiqtol qui sont de véritables prétérites<sup>65</sup> (exactement comme les wayyiqtol narratifs, sauf qu'ils n'ont pas de waw préfixé<sup>66</sup>), non seulement en poésie, où il est difficile de les nier<sup>67</sup>, mais aussi (pourquoi pas ?) en prose<sup>68</sup>, où le contexte, ou plus exactement la construction du texte, devrait permettre de les reconnaître.

Quoi qu'il en soit, ces cas sont trop peu nombreux pour justifier la création d'une troisième catégorie de formes yiqtol.

<sup>62</sup> Et certaines hypothèses astucieuses, par exemple Isaac RABINOWITZ, «'ĀZ FOLLOWED BY IMPER-FECT VERB-FORM IN PRETERITE CONTEXTS: A REDACTIONAL DEVICE IN BIBLICAL HEBREW », Vetus Testamentum XXIV 1, 1984.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Voir supra, p. 47, avec la note 24.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Voir supra, § 2.3.1., p. 50.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Par exemple le fameux "אָז יְשִׁיר־מֹשֶׁה" d'Ex 15:1, à moins qu'on ne préfère la solution d'I. Rabinowitz (cf supra, note 52).

Pourquoi pas une hypothèse de plus : peut-être la particule "אָּ" devant un inaccompli jouerait-elle parfois un rôle de "marqueur du prétérite" comme le waw du wayyiqtol ? Cela mériterait peut-être d'être étudié ?

<sup>67</sup> Cf. supra, § 1.4., pp. 25-35.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Ce pourrait être une survivance d'une forme ou d'un usage ancien (?). Affaire à suivre!

# 3.2.3. Les formes de type "QATAL"

Il y en aurait 13 874 (soit 27 % des formes conjuguées)<sup>69</sup>. C'est la plus connue des hébraïsants pour sa morphologie, mais sans doute pas pour sa syntaxe.

En effet, s'il n'y a qu'une seule sorte de qatal, son emploi n'est pas, comme on le dit trop souvent, la forme narrative du passé, laquelle est le wayyiqtol.<sup>70</sup>

- Le plus souvent, tant en récit qu'en discours, le qatal (généralement plutôt sous la forme "x qatal" ou "waw- x qatal")
  est employé dans les propositions secondaires, insérées dans la trame du récit (ou du discours), auquel elles apportent des éléments de commentaire ou des précisions de type rétrospectif (ou "flash-back"), donc connotant certes le passé, mais le passé composé ou le plus-que-parfait plutôt que le passé simple. C'est particulièrement net quand le qatal suit une particule telle que ב, ou אַשׁר.
- Souvent aussi, dans le discours, le qatal (ou, le plus souvent "x qatal" ) est utilisé pour commencer un "discours narratif" , quand celui qui parle se met à raconter quelque chose . Dans ce cas, la forme de type qatal sera "continuée" par des wayyiqtol narratifs. Et la séquence inaugurée par ce qatal sera ensuite construite exactement comme un récit.
- <u>Dans une protase</u>, en récit comme en discours, c'est le même usage que le 1<sup>er</sup> cas ci-dessus, avec souvent une particule comme , עֶּקֶב, etc.<sup>74</sup>
- <u>Dans une apodose</u>, précédée d'une protase de type temporelle, à l'instar du 2<sup>ème</sup> cas ci-dessus, le qatal (mais non le weqatal<sup>75</sup>) peut aussi parfois commencer l'apodose, comme le fait habituellement le wayyiqtol<sup>76</sup>. Du point de vue du sens, qatal et wayyiqtol semblent, dans ce cas, interchangeables, mais dans ce cas seulement.

Pour être tout à fait complet, on peut aussi ajouter ce que les grammaires appellent le <u>qatal "performatif"</u><sup>77</sup>, c'est-à-dire quand une action est censée s'accomplir (ou être accomplie) au moment

cf. De 26:3 (§ 4.4)

même où elle est dite. C'est évidemment toujours en discours. On peut toutefois considérer qu'il ne s'agit là que d'une simple variante du 2<sup>ème</sup> cas déjà décrit ci-dessus (à propos du discours narratif).

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Ces trois premiers types de formes sont donc de loin l'essentiel : 84 % des formes conjuguées à elles trois.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Cf. supra, § 3.2.1., p. 88.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Où "x" est normalement le sujet du verbe qatal.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Mais d'autres formes que le qatal peuvent aussi inaugurer un discours narratif (voir infra, § 3.5., p. 111).

<sup>73</sup> Niccacci (op. cit. passim) parle, dans ce cas, de « *qatal of report* ».

יען מָאַסָהָ אָת־דָּבַר יִהוָה וַיִּמָאָסְדְּ מִמֶּלֵךְ: Exemple : 1 Sam 15:23b : יַען מָאָסָהָ אָת־דָּבַר יִהוָה וַיִּמָאָסִדְּ

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Dans une apodose, le weqatal n'a pas le même sens. Voir infra, § 3.2.4., p. 94. Quant au qatal dans une apodose, voir infra, § 3.3.2, p. 106).

יוֹכָרְאוֹת שַׁאוּל אֶת־דָּוִד יצָא לִקְרַאת הַפַּלְשָׁתִּי אָמֶר אֱל־אַבנֶר: Exemple : 1 Sam 17:55

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Cf. JN, op. cit., § 112 f. et Niccacci, op. cit., note 46.

# 3.2.4. Les formes de type "WEQATAL"

Il n'y en aurait que 6 378 (soit 13 % des formes conjuguées).

Pourtant cette forme tient une place essentielle dans les textes prescriptifs (si importants dans la Bible), où elle constitue la "trame" du discours, à peu près comme le fait le wayyiqtol dans le récit.

C'est toujours une forme de continuation, jamais une forme initiale.

> Dans le discours, elle "continue", souvent par une chaîne de wegatal, une forme de type volitif<sup>78</sup> dont elle développe le contenu en détaillant les étapes ou les éléments de l'action à effectuer (mais pas forcément avec l'idée de succession dans le temps). Elle y concerne donc le futur.

cf. Ex 3:16 (§ 4.1)

- > Dans le récit, en revanche, le wegatal interrompt la trame du récit pour une précision ou un élément de commentaire dénotant une action répétée dans le passé [cf. GKC, § 112 f], à peu près comme le ferait un "[waw] x - yiqtol" indicatif (mais qui, lui, ajouterait une insistance sur l'élément "x")<sup>79</sup>.
- Dans une protase, en discours comme en récit, wegatal (sans conjonction de subordination) est équivalent à ">im yigtol" ou "kî yigtol" (conditionnel ou hypothétique)<sup>80</sup>.
- Dans une apodose, là encore tout comme le yigtol indicatif, il dénote généralement,
  - en discours : le futur<sup>80</sup>,
  - mais en récit : l'action répétée<sup>81</sup> (comme c'est toujours le cas dans le récit, apodose ou pas).

#### + quelques cas rares :

En récit, certains wegatal auraient un sens différent. Ce n'est certes pas impossible, mais paradoxalement, les exemples que cite Niccacci lui-même82 comme contredisant ses propres théories, ne me semblent pas convaincants.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Il est important de repérer la différence entre le wegatal et le weyigtol quand ils "continuent" une forme volitive directe. Pour le cas du weyiqtol, voir infra, § 3.2.5., p. 95 et, pour les deux, voir infra, § 3.5., p.111.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Exemple : Ex 18:26 : הַבֶּעם בָּכָל־עֵת אֵת־הַדָּבָר הַקְּשֵׁה יִבִיאוּן אֵל־מֹשֵׁה וְכָל־הַדָּבָר הַקְּטֹן יִשְׁפּוּטוּ הֶם: À ce sujet, voir GKC § 112 f.

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Exemple : Ge 44:22 : לא־יוּכל הנער לעוֹב את־אביו ועוב את־אביו ומת.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> Exemple : 1 Sam 2:15 : אַמַר הַכּהֵן וִאָּמַר אַר הַחָלֶב וּבָא נַעַר הַכּהַן וִאָּמַר.

<sup>82</sup> Op. cit., § 158 : Ex 8:11, 9:34, Jg 3:23, 1 S 17:38, 1 R 14:27, 2 R 18:28b, etc.

# 3.2.5. Les formes de type "WEYIQTOL"

Il n'y en aurait que 1 375 (soit 3 % des formes conjuguées). Et bien que classé à juste titre par les auteurs de grammaires dans la catégorie souvent bien confuse<sup>83</sup> des formes volitives, ce type de forme verbale est sans doute le moins ambigu de tous :

le weyiqtol **n'est utilisé que dans le discours**, et c'est toujours (ou presque) une forme volitive de continuation.

[Exception : 1 yiqtol non volitifif ? (שֵׁבֶּיך) continué par 1 weyiqtol (וְיָשֶׁרֹק) en Jr 18:16 et 19:8].

La seule question qui resterait encore à poser est de savoir si c'est un volitif direct ou un volitif indirect, ce qui revient à se demander si le waw du weyiqtol est coordinatif ou subordinatif. Mais une telle question est-elle réellement pertinente en hébreu biblique comme elle peut l'être en latin ou en français ? A mon avis, non, car dans cette langue, il n'y a pas de frontière réelle entre les deux<sup>84</sup>, et c'est tout naturellement le contexte, ou le fil du texte, qui indique, si c'est vraiment nécessaire, que l'on est plutôt dans un cas ou plutôt dans l'autre.<sup>85</sup>

Ainsi, après une première forme volitive (donc évidemment directe puisque première), le weyiqtol peut être un autre volitif direct coordonné au premier, surtout quand il est à la même personne que le volitif qui le précède. Inversement, le weyiqtol peut aussi être un volitif indirect (donc dénotant le but ou l'intention), surtout quand le

cf. Ex 3:3c, 3:10, et 3:18e-f (§ 4.1)

volitif qui le précède est un impératif. Le reste ressort de la souplesse de l'hébreu, ...et de celle du traducteur.

On ne le trouve normalement <u>jamais en protase</u>, <u>et rarement en apodose</u><sup>86</sup>.

Certains emplois "bizarres" et peu explicables de "weyiqtol" sont évidemment toujours possibles (par exemple en Jos 3:13 ou en 2 Chr 24:11).

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Cf. JN, op. cit., §§ 116 et 120.

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Ce qui vaut ici pour les formes volitives vaut, me semble-t-il pour la plupart des types de propositions : il est souvent vain de chercher à trancher entre le rôle coordinatif et le rôle subordinatif joué par le waw (cf. supra, § 3.1.1., pp. 73 sq).

<sup>85</sup> Cf. WOC, op. cit., § 39.2.2 sur ce qu'il appelle le « conjunctive-sequential Waw ».

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Il en existe pourtant quelques cas, contrairement à ce que dit Niccacci, op. cit., § 125, p. 151; par exemple en Ge 13:9, Ex 12:3, 2 Sam 12:8b; cf. JN, op. cit., § 176 k.

## 3.2.6. Les autres formes verbales

## L' impératif

D'après mes statistiques personnelles, il y en aurait 4 288 (non inclus dans les pourcentages notés ci-dessus). On peut contester que l'impératif fasse partie des formes verbales conjuguées, mais personne ne doute qu'il fasse partie des formes volitives. C'est pourquoi il est syntaxiquement du même type que le yiqtol

<u>impératif</u>. Il sera donc pris en considération, tout comme ce dernier, quand il sera question des types de constructions utilisés

dans le discours prospectif.87

cf. Ex 3:5c, 10a (§ 4.1)

# Le participe

Il pourrait<sup>88</sup> y en avoir 8 488, sans compter les 1 039 occurrences du participe dit "participe passif" (du qal). De nature manifestement nominale, il peut aussi jouer un rôle de type verbal, notamment le rôle de prédicat dans une proposition où il y a (généralement) un sujet exprimé mais pas de forme verbale conjuguée. C'est typiquement ce type de proposition que tout le monde s'accorde à appeler "proposition nominale". Et c'est ce type d'emploi du participe qui est concerné dans cette étude portant sur la syntaxe.

Le participe indique <u>l'action en train de se faire</u> (ou focalise sur le sujet faisant l'action). En l'absence d'indication de temps dans la phrase, il dénote plutôt le présent.

cf. Ex 3:2c, 9c (§ 4.1)

Notons spécialement la construction d'un participe avec (presque toujours) l'article préfixé et (en général) un complément et un sujet, exprimé ou sous-entendu. Cette construction correspond à peu près à une proposition relative.

<sup>87</sup> Voir infra, § 3.6., pp. 113-120. Dans ce cas précis, c'est plus précisément du discours "prescriptif".

0

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> Les participes sont en effet difficiles à dénombrer, car beaucoup d'entre eux peuvent, selon les dictionnaires ou les concordances, être répertoriés aussi bien comme des substantifs que comme des verbes.

## Les infinitifs

Il y a environ 6 610 infinitifs construits et 885 infinitifs absolus. Dans l'impossibilité, pour l'instant, d'entreprendre et surtout de mener à bien une recherche sérieuse sur cette autre facette de l'énigme du système verbal hébraïque qu'est ce curieux infinitif à double visage<sup>89</sup>, je m'en tiendrai ici aux notions de base que donnent toutes les grammaires et manuels<sup>90</sup>.

Puisque l'infinitif dit "absolu" (ou "premier")<sup>91</sup> a souvent une fonction nominale, tout comme l'infinitif dit "construit" (ou "second"), alors, dans cette étude syntaxique, à l'exemple de Joüon, je considérerai <u>surtout l'infinitif construit</u>, en y assimilant a priori l'infinitif absolu. Et pour les fonctions propres à ce dernier, le rôle de renforcement ou de prolongation d'une

forme verbale conjuguée sera pratiquement ignoré ici ; quant au rôle de substitut d'une forme verbale conjuguée (en particulier son emploi comme équivalent d'un impératif)<sup>92</sup>, il sera pris en compte éventuellement quand il s'agit de la forme conjuguée en question.

cf. Jer 13:1b (§ 4.3) et Ex 12:48c (§4.6)

Notons spécialement la construction d'un infinitif avec une préposition (préfixée ou indépendante) et (en général) un sujet, ainsi qu'éventuellement un complément : cette construction (de type "proposition nominale") correspond à peu près à une subordonnée circonstantielle, le plus souvent temporelle. Bien que de type

cf. Ex 3:12e (§ 4.1)

nominal, une telle proposition joue syntaxiquement la même fonction qu'une proposition avec conjonction et forme verbale conjuguée. C'est pourquoi cette dernière est ici classée dans les "propositions quasi nominales" <sup>93</sup>.

Compte tenu de ce qui vient d'être dit du participe et de l'infinitif, il semble utile de terminer ce paragraphe consacré aux types de formes verbales et à leurs emplois syntaxiques par un alinéa complémentaire, non pas sur les propositions "quasi nominales" dont la forme verbale a déjà été examinée ci-dessus<sup>94</sup>, mais sur les propositions "nominales" qui comportent souvent une forme verbale non conjuguée, notamment le participe.

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> Une objet grammatical mal identifié, avec deux fonctions différentes, et désigné traditionnellement par des noms que tout le monde affirme inexacts et trompeurs... cela me rappelle vaguement quelque chose!

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> Pour plus de détails, voir JN, op. cit., §§ 123 et 124, et § 49 (avec la note 2 p. 109).

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> Le principal critère utilisé pour les distinguer serait que l'infinitif absolu ne prend en principe jamais de préfixe ni de suffixe, ce que fait souvent (ou habituellement) l'infinitif construit.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Ce qui, me semble-t-il, reste encore à prouver. Cette question sera reprise à propos d'Ex 12:48, infra, § 4.6.2, pp. 169-173.

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Cf. supra, pp. 62-63 et § 3.1.2.(pp. 79-80).

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Avec le yiqtol au § 3.2.2 (pp. 90-92) et le qatal au § 3.2.3 (p. 93).

# 3.2.7. La "PROPOSITION NOMINALE" 95

Cela désigne ici, par définition, toute proposition ne comportant aucune forme verbale conjuguée (c'est-à-dire ni accompli, ni inaccompli, ni impératif). mais qui peut - ou non - comporter un participe ou un infinitif. A moins que n'y figure un adverbe ou une locution de type temporel, elle n'a, par elle-même, aucune connotation de temps, mais puisque ce qu'elle exprime est normalement contemporain de l'action dont il s'agit dans le contexte (c'est-à-dire ce qui est situé juste avant ou juste après la proposition nominale), elle pourra donc facilement convenir pour exprimer le présent.

Dans le discours, elle peut fonctionner comme une proposition indépendante (ou principale) énonçant tout simplement le fait, la réalité ou la pensée que veut exprimer celui qui parle. Exemple, en Ge 2:18 : לא־טוֹב הֱיוֹת הָאָדֶם לְבַרֶּוֹ (Il n'est pas bon que l'homme soit seul).

Elle peut aussi, bien entendu, inaugurer un discours narratif dont elle serait alors la phrase introductive. Exemple, en Jos 24:17 : (...) בָּי יְהוָה אֱלַהֵינוּ הוּא הַמַּעֲלֶה אֹחָנוּ (Yahvé notre Dieu est celui qui nous a fait monter... ).

Dans le récit, et bien sûr aussi dans le discours narratif proprement dit, elle est (avec, le plus souvent, un waw initial) toujours un élément de type "commentaire", secondaire par rapport à la trame du récit, décrivant une autre action simultanée ou contemporaine de l'action principale, ou apportant une précision (de type permanent) utile pour comprendre le récit. Elle peut toujours se prolonger en un long commentaire de type descriptif, ou en

un commentaire "éditorial" dans lequel elle serait alors "continuée" par une chaîne de wayyiqtol formant un nouveau récit secondaire. Elle y est notamment souvent utilisée (avec ou sans wayehi préalable) comme formule circonstantielle de temps pour commencer le récit.

cf. Ex 3:2c-d, 5d, etc. (§ 4.1)

 <u>Dans une protase</u>, en récit comme en discours, elle dénote la simultanéité.

cf. Ex 3:12e (§ 4.1)

<u>Dans une apodose</u>, elle dénote, en discours : le présent<sup>96</sup>,
 mais en récit : la simultanéité ou le caractère contemporain<sup>97</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> Cf. JN, op. cit., § 154.

 $<sup>^{96}</sup>$  Exemple : Ge 3:14:בְּהֵבְּהֵמָה מָכָּל הָבָּהְאָה אָרור אָתָה אָרור הָבָּה מָכָּל.

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> Exemple : Ge 39:23b : מַצְלִיחַ מִצְלִיחַ ... ואַשֶּׁר הוא עשה יהוָה מַצְלִיחַ ...

# 3.2.8. EN RÉSUMÉ,

#### parmi les diverses sortes de formes verbales,

- > certaines sont "sans surprise" car elles ont toujours à peu près la même signification :
  - Les "QATAL", dénotant toujours l'action accomplie, et plutôt le passé,
  - Les "WEYIQTOL", (quasi) toujours volitifs, et presque toujours de continuation,
  - Les IMPÉRATIFS, toujours volitifs directs,
  - Les PARTICIPES, dénotant toujours l'action en train de se faire, et plutôt le présent ou la continuité;
- **certaines méritent plus d'attention** car elles peuvent jouer différents rôles :
  - Les "YIQTOL" peuvent être :
    - soit impératifs, donc volitifs ;
    - soit indicatifs, dénotant toute action qui n'est pas accomplie, et donc plutôt le futur ou l'hypothétique ;
    - mais aussi parfois narratifs (ou autres emplois mal classables, cf. § 3.2.2 pp.91-92).
  - Les "WAYYIQTOL" peuvent être :
    - soit narratifs, dénotant le passé simple, dans la trame du récit ou du discours marratif ;
    - soit de continuation (dans tous types de textes), dénotant alors la même chose que la forme qu'ils prolongent.
  - <u>Les "WEQATAL"</u> peuvent être :
    - dans la trame du discours, dénotant alors le futur ;
    - dans les incidentes du récit, dénotant alors l'action répétée ;
    - en protase (récit ou discours), dénotant l'hypothétique ;
    - et en apodose \_ ... de discours, dénotant le futur, comme ci-dessus ; ... de récit, dénotant l'action répétée, comme ci-dessus.

# 3.3. LE "RÉCIT"

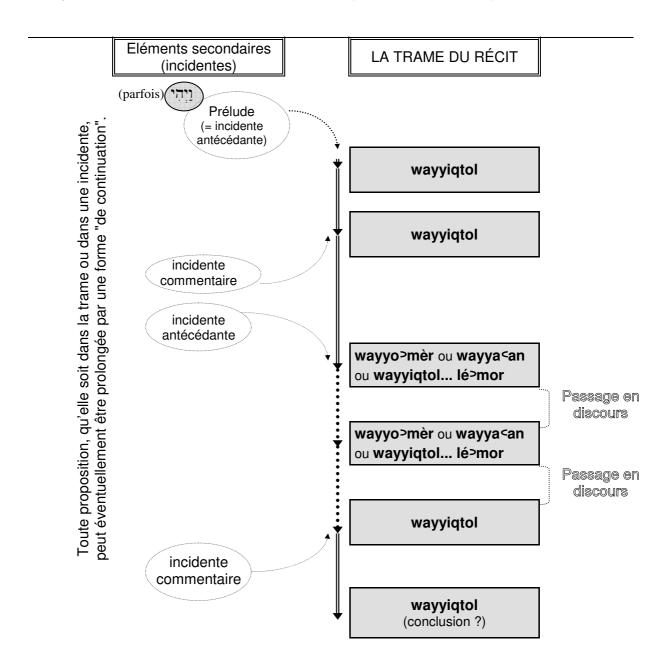
# **ET SA STRUCTURE SYNTAXIQUE**

Le récit, quelle que soit sa longueur, a toujours la même structure littéraire :

 une chaîne de wayyiqtol (narratifs), coordonnés entre eux, constituant la "trame" du récit, voir textes 4.1, 4.2, 4.3, et surtout 4.5

 et sporadiquement interrompue provisoirement par des "incidentes", c'est-à-dire des propositions ou des phrases entières de divers types,

qui constituent les "éléments secondaires" (ou "de commentaire") du récit.



# 3.3.1. LA TRAME DU RÉCIT

Généralement facile à repérer, elle <u>n'est constituée que par des formes verbales de</u> type wayyiqtol (wayyiqtol narratif, bien entendu), chaque wayyiqtol gouvernant une proposition plus ou moins longue (d'un seul mot à plusieurs lignes) qui fonctionne comme une proposition principale.

Dans le récit, consistant par définition à raconter un (ou des) événement(s) passé(s), réels ou fictifs, les wayyigtol narratifs correspondent aux différentes péripéties, ou plutôt aux différentes actions ou événements de l'histoire racontée<sup>98</sup>. Presque toujours<sup>99</sup>, ils sont chronologiquement successifs, c'est-à-dire que chaque wayyiqtol représente une action postérieure à celle du wayyigtol précédent ; c'est tout naturel puisqu'il s'agit de raconter une histoire. Ils équivalent à peu près à un aoriste grec, à un passé simple français ou mieux à un prétérite anglais.

Très souvent, bien sûr, un récit comporte des paroles prononcées par l'un ou l'autre personnage. Ces paroles ne font pas partie des "incidentes" ou éléments secondaires dont il est question dans ce paragraphe. Il faut considérer ces paroles comme un texte (même très bref) du type discours, bâti selon une construction propre au discours. Stratégiquement, cela revient à considérer ces passages en "style direct" comme des parenthèses étrangères, stylistiquement parlant, à la construction du récit dans lequel ils sont placés. 100

Toutes les autres propositions, subordonnées ou non, avec ou sans forme verbale, qui se présentent dans le texte sont des éléments secondaires, dénommés "incidentes", qui interrompent la trame principale du récit constituée par la chaîne des wayyiqtol narratifs.

Malgré l'avis de la plupart des grammaires qui considèrent cela comme anormal ou exceptionnel<sup>101</sup>, il est possible, et même, me semble-t-il, nettement préférable d'affirmer que c'est toujours (ou presque : cf. Jer 36:2, par exemple) avec un wayyiqtol narratif (et pas uniquement sous sa forme wayehi) que commence et que se termine la trame narrative du récit. Tout ce qui se présente dans le récit avant le premier ou après le dernier wayyigtol est à considérer aussi comme faisant partie des éléments secondaires, lesquels peuvent donc aussi bien être introductifs ou conclusifs qu'« interruptifs ».

Francis Boulanger. Juin 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Le correspondant négatif de wayyiqtol est "[we]lo> qatal", mais il est possible et, me semble-t-il, préférable de considérer celui-ci comme un élément secondaire par rapport à la trame principale des wayyiqtol.

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Ici encore, il convient de ne rien systématiser et de rester "souple".

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> Cf. supra, § 3.1.4 (pp. 83-86).

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Cf. JN, op. cit., § 118 c, GKC, op. cit., § 111 a, et TOUZARD, op. cit., § 74.

# 3.3.2. LES ÉLÉMENTS SECONDAIRES DU RÉCIT

Ils peuvent se présenter sous de nombreuses formes différentes. Pour clarifier, il est commode de les répertorier selon leur position dans le récit : soit "incidente" (c'est-à-dire "interruptive"), soit initiale, soit conclusive.

# Dans le cours du récit : les "incidentes"

Il s'agit de toute proposition ou phrase, éventuellement longue, voire très longue, venant interrompre la chaîne des wayyiqtol narratifs, et apportant à la trame proprement dite du récit, des précisions, des digressions, ou des éléments de commentaire que le narrateur a estimé utile de donner dans ce récit.

#### Remarque

Le mot "narrateur" désigne ici le personnage fictif, auteur supposé du récit tel qu'il est dans le texte biblique. Mais il est très vraisemblable qu'il ait été en fait collectif, et que "notre" texte soit le résultat de toute une histoire littéraire au long de laquelle il a pu être modifié, remanié, voire corrigé. Tout en laissant aux spécialistes ces questions délicates de critique textuelle, la simple analyse littéraire peut très bien parfois mettre en évidence des "gloses rédactionnelles". 102

Ces incidentes peuvent être "commentatives" ou "antécédentes", selon qu'elles complètent et prolongent le(s) wayyiqtol qui les précède(nt), ou bien qu'elles préparent ou anticipent le(s) wayyiqtol qui les sui(ven)t.

- Sont typiquement du premier type les propositions relatives<sup>103</sup> quand elles suivent leur antécédent et les propositions complétives<sup>104</sup> (du type « *et il vit que...* »).
- Sont typiquement du second type les propositions<sup>105</sup> bâties en "construction bipolaire", c'est-à-dire avec protase et apodose<sup>106</sup>. Dans ce cas, le wayyiqtol qui suit l'incidente sera entendu comme une apodose dont l'incidente elle-même constitue la protase.

Ainsi, en 2 Chr 1:3-6, il saute littéralement aux oreilles du lecteur-auditeur qu'un éditeur a tenu à justifier ce qui semblait naturel au narrateur antérieur, à savoir que Salomon soit allé sacrifier sur la "bamah" de Gabaon.

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Appelées parfois aussi "adjectives".

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> Appelées parfois aussi "conjonctives".

<sup>105</sup> Y compris une proposition relative, si elle est placée avant son antécédent.

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> Cf. supra, § 2.3.3 (pp. 67 sq).

- Mais la plupart des propositions, notamment les subordonnées circonstantielles, qu'elles soient causales, temporelles, finales ou autres, peuvent aussi bien être de l'un ou l'autre type d'incidentes, selon le contexte.

Il est vain, sur ce point, de chercher une "règle" introuvable, surtout dans une langue qui, même pour subordonner, utilise au moins aussi souvent une simple particule de liaison comme le waw, qu'une véritable conjonction de subordination. 107

Les principales sortes d'incidentes sont, sommairement, les suivantes :

#### → du type <u>"[waw] x – qatal"</u>

 dénotant généralement l'antériorité (un peu comme un passé antérieur ou un plusque-parfait français)<sup>108</sup>, soit comme une précision de type cf. Jg 4:1b, 3c (§ 4.5) "flash-back", soit comme une circonstantielle de temps, selon qu'il est plutôt en relation avec le wayyigtol qui

cf. Jg 4:11a, 16a (§ 4.5)

• ou parfois pour marquer un parallèle ou un contraste entre deux actions (considérées alors comme simultanées) 109. Dans ce cas, l'emphase est mise sur l'élément "x" (qui peut être le sujet, un complément ou même un adverbe) plutôt que sur le verbe (gatal). On peut considérer que le correspondant négatif du wayyigtol, c'est-à-dire "welo qatal", appartient à cette catégorie.

#### du type <u>"[waw] + proposition nominale"</u>

précède ou avec le wayyiqtol qui suit ;

• dénotant toujours le cartactère contemporain, soit en introduisant dans le récit une circonstance simultanée à celle du wayyiqtol qui précède ou qui suit, soit en

cf. Jg 4:2c-d (§ 4.1)

focalisant sur un élément d'arrière-plan par rapport à l'action principale. Quand cette proposition comporte un participe, elle dénote habituellement quelque chose de permanent ou de continu.

#### > du type "wegatal" 110

• dénotant la répétition. S'il s'agit bien sûr d'une action répétée de type passé, cela n'est pas dû au fait que le wegatal est une forme d'accompli, mais au wayyigtol narratif que le wegatal ne fait que "continuer" et prolonger, ce qu'indique a contrario l'alinéa qui suit.

יַנָּט מֹשֶׁה אֶת־מַשֵּהוּ עַל־הַשָּׁמֵיִם וַיהוָה נָתַן קֹלת וּבָרֵד: Exemple: Ex 9:23

 $<sup>^{107}</sup>$  Cf. supra, § 3.2.5 (p. 95), avec les notes 84 et 85, ainsi que WOC, op. cit., § 39.2.1.c.

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Cf. JN, op. cit., § 118 d.

 $<sup>^{110}</sup>$  Exemple : Ex 18:26: בָּכָל־עֵת אֶת־הַדָּבָר הַקְּשֶׁה יְבִיאוּן אֶל־מֹשֶׁה וְכָל־הַדָּבָר הַקָּטוּ יִשְׁפּוּטוּ הֵם  $^{110}$  Exemple : Ex  $^{18:26}$  ::

#### > du type "[waw] x - yiqtol"

• dénotant, tout comme le weqatal, la répétition (dans le passé), mais avec l'insistance ou l'emphase mise sur l'élément "x". Il n'est pas rare que ces deux derniers types de propositions se suivent et se combinent en formant ensemble un chiasme ("weqatal" / "[waw] x - yiqtol").

#### Remarque

Il est essentiel de préciser que **toute incidente**, de quelque type qu'elle soit, peut être très courte et tenir en une seule proposition, mais elle **peut** toujours **se prolonger en une séquence plus ou moins longue** :

• <u>soit par d'autres propositions du même type qu'elle,</u> coordonnées ensemble ou simplement juxtaposées, 111

cf. Ex 3:2c-d (§ 4.1)

 soit par un (ou plusieurs) wayyiqtol de continuation, lesquels, bien entendu, ont les mêmes connotations temporelles ou aspectuelles que la forme qu'ils "continuent", et non la valeur

cf. Ge 39:13b (§ 4.2)

"prétérite" d'un wayyiqtol narratif. Pourtant, quand la forme qu'ils prolongent dénote ellemême plutôt le passé (ce qui est le cas pour la plupart), cette nouvelle série de wayyiqtol de continuation ainsi amorcée dans l'incidente, en vient tout naturellement à former une sorte de chaîne narrative secondaire. Cela aboutit en fait à créer un mini-récit à l'intérieur même du récit principal. Expliqué par écrit, cela peut paraître compliqué, mais il suffit de raconter soi-même n'importe quelle histoire pour s'apercevoir qu'on fait toujours ainsi tout naturellement, surtout si l'histoire est un peu longue, ou si le narrateur est du genre pointilleux.

C'est précisément à cause de ces incidentes trop longues ou trop nombreuses, et des rebondissements ou digressions qu'elles introduisent dans le récit, que tout narrateur insère dans son récit des formules codées bien repérables pour relier ensemble des épisodes du récit, ou pour reprendre le fil de l'histoire qui avait été pour un temps interrompu. C'est le rôle des "marqueurs macro-syntaxiques".

<sup>&</sup>lt;sup>111</sup> Dans une incidente de type proposition nominale, c'est souvent pour faire la description, parfois assez longue, d'un élément ou d'un point particulier du récit.

#### En tête du récit : le "prélude"

comme repères chronologiques.

S'il peut arriver qu'un récit commence directement par un wayyigtol (narratif), le plus souvent il commence par une sorte de prélude introductif.

Celui-ci ne ressemble pas vraiment au « Il était une fois ... » de la littérature française ou à son équivalent dans la littérature hébraïque moderne « בּיָּה הָיָה הָיָה אַיָּה ... »<sup>112</sup>, mais plutôt au « Once upon a time ... » anglais ou au « In illo tempore ... (En ce temps-là...) » de la lecture liturgique des évangiles.

En effet, dans un récit biblique, le prélude (qui, rappelons-le, fait partie des éléments secondaires et n'a d'autre particularité que d'intervenir avant le premier wayyigtol de la chaîne narrative), peut consister en une simple information antécédante de type rétrospectif (de type "[waw] x - gatal", ou "[waw] x - yigtol", ou "[waw] + proposition nominale")<sup>113</sup>; mais le plus souvent il consiste en une formule situant dans le temps ou dans l'Histoire le récit qui va suivre. Cette notation temporelle peut aller du très vague au très précis, éventuellement avec des indications datées, en référence à des règnes ou à des événements importants utilisés

cf. Ge 39:7a (§ 4.2)

Le prélude du récit, surtout s'il est de nature temporelle, fonctionne syntaxiquement comme une construction bipolaire, dont l'indication de temps (ou toute autre notation initiale éventuelle) constitue une protase, tandis que l'apodose est soit le wayyiqtol qui commence le récit lui-même, soit une autre proposition prolongeant l'élément secondaire qu'est le prélude. Comme tous les éléments secondaires intervenant dans le récit, le prélude initial peut aussi être assez long et même parfois constituer lui-même un mini-récit secondaire.

Le plus simple est de faire un rapide inventaire des principaux éléments qui peuvent constituer ce prélude.

- La protase, avec très souvent (mais pas nécessairement) un יוהי initial 1114, peut être :
  - un adverbe de temps, ou une préposition (généralement la particule - préfixée) suivie d'un substantif (par exemple, de type "année... mois... jour..."),

cf. Ge 39:7a, 11a (§ 4.2)

• ou bien (c'en est la formule la plus caractéristique), un infinitif construit avec le préfixe -= ou le préfixe -=,

cf. Ge 39:13a, 15a (§ 4.2)

[Notons au passage l'importante nuance entre ces deux types de particules préfixées; par exemple, si la phrase initiale du

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> En effet cette expression ne se trouve qu'une seule fois dans la Bible : en Ez 1:3, et elle ne s'y trouve pas en position initiale. Il faut donc l'interpréter comme un cas ordinaire de renforcement par un infinitif absolu d'une forme verbale conjuguée; cf. supra, § 3.2.6.(p. 97), et pour plus de détails, JN, op. cit., § 123 d-k.

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> La signification de ces types de construction vient d'être détaillée supra dans ce même paragraphe 3.3.2.

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Il n'est pas impossible qu'avec un wayehi initial, il y ait une emphase sur la circonstance de temps.

psaume 114 (בְּצֵאת יִשְׂרָאֵל מִנְּיִבֶּרִים) évoque les grands événements de la sortie d'Egypte, la même phrase avec - évoquerait plutôt ce qui se serait passé au moment même de franchir la frontière ou aussitôt après!

- ou une proposition commençant par אָשֶׁר ,כַּאָשֶׁר , (etc.) avec un verbe conjugué 115,
- ou une autre sorte de proposition quasi nominale sans conjonction de subordination<sup>116</sup>.
- ou même une simple proposition nominale (généralement avec un participe)<sup>117</sup>.
- ➤ <u>L'apodose</u>, lorsqu'elle commence par un wayyiqtol (et c'est le cas le plus fréquent), correspond alors avec le début de la trame narrative du récit proprement dit<sup>118</sup>. Sinon, c'est que l'apodose fait elle-même partie intégrante du prélude. C'est ainsi que, dans ce cas, l'apodose peut être :
  - "[waw] x qatal" (ou même parfois "qatal x")<sup>117</sup>, l'un et l'autre dénotant une action passée et unique<sup>119</sup>,
  - ou יְהַנֶּה suivi d'une proposition nominale, dénotant la simultanéité<sup>120</sup>,
  - ou, rarement, wegatal ou "[x] yiqtol", dénotant l'un et l'autre une action répétée 121.

Remarque : en somme, pour répondre à l'inévitable question « *où se trouve la limite entre un récit et le récit suivant ?* », on dispose au moins ainsi de deux indices fiables :

- 1. une formule de datation est normalement toujours un prélude de récit ;
- 2. toute construction antécédante introduisant une chaîne de wayyiqtol est le début d'un récit, ou tout au moins le début d'un épisode.

# En fin de récit : la conclusion

Dans les récits bibliques, on trouve beaucoup moins souvent une conclusion qu'un prélude. Quand il y a une conclusion, elle consiste généralement :

- soit en une proposition de type wayyiqtol (narratif) reprenant un verbe (ou une expression) déjà utilisé(e) plus haut dans le récit, et formant ainsi avec celui-ci (ou celle-ci) une sorte d'« inclusion »,
- soit en une proposition résumant l'action qui vient d'être racontée (en particulier la formule avec le verbe מַיַבֶּל conjugué à la forme adéquate et suivi de l'infinitif) 122,
- soit encore avec la formule (plus souvent introductive que conclusive) consistant en une proposition nominale avec démonstratif<sup>123</sup>.

Francis Boulanger. Juin 2000.

בי בא סוּס פּרְעֹה בְּרָכְבּוֹ וּבְפָּרָשָׁיו בַּיָּם וַיָּשֵׁב יִהוָה עֵלֵהֵם אֵת־מֵי הַיָּם וּבְּפָּרָשָׁיו בּיָם וּנְשֵּׁב יִהוָה עֵלֵהֵם אֵת־מֵי הַיָּם פּרְעֹה בְּרָכְבּוֹ וּבְפָּרָשָׁיו בַּיָּם וַיָּשֵׁב יִהוָה עֵלֵהֵם אֵת־מֵי הַיָּם.

 $<sup>^{116}</sup>$  Exemple : Ex 10:13b :: הַבַּקר הָאָר הָשָּׁר הָקָרים נָשָּׁא אַת־הָאַרבָּה.

ביר אויד Exemple : Ex 9:20 : בּיָרָא אֵל־הַבָּחִים אַת־עַבָּרִיו וְאָת־מִקְנָהוּ אֵל־הַבָּחִים בּרְעָה הַנִּיס אָת־עַבָּרָיו וְאָת־מִקְנָהוּ אֵל־הַבָּתִים.

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> Ici encore, il devrait être possible de trouver quelques exceptions (?).

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> Si cette proposition commence par un wehinnéh, c'est que l'auteur veut souligner son immédiateté.

בּמָה בָּאִים בָּתוֹךְ הָעִיר וְהָנֵה שִׁמוּאֵל יצֵא לְקַרָאתָם: Exemple : 1 Sam 9:14 : הֶמֶה בָּאִים בָּתוֹךְ הָעִיר וְהָנֵה שִׁמוּאֵל

בנם בְּטֶרֶם יַקְטָרוּן אֶת־הַחֵלֶב וּבָא נַעַר הַכּהֵן וְאָמֵר: Exemple : 1 Sam 2:15 : בַּם בְּטֶרֶם יַקְטָרוּן אֶת־הַחֵלֶב וּבָא נַעַר

ביבל לַדַבֶּר אָתוּ וַיַּעַל אֱלהִים מעל אַבְרָהַם : Exemple : Ge 17:22 : : מִיבַל לְדַבֶּר אָתוּ וַיַּעַל אֱלהִים מעל

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> Cf. supra, § 3.1.4 (p. 83, remarque). Ex. : Nb 34:29 : אַלָה אָשֶׁר צוָה יָהוָה לְנָחֶל אָת־בּנִי־יִשְׁרָאֵל בָּאָרֶץ כַּנָעָן

# • 3.3.3. LES MARQUEURS "MACRO-SYNTAXIQUES" DU RÉCIT

le וַיְהִי

Champion incontesté de sa catégorie, il continue toujours de faire couler beaucoup d'encre. Et s'il est bien le signe de reconnaissance par excellence des récits bibliques, il est important de ne pas sous-estimer sa subtilité.

Il y a en réalité deux types de wayehi :

#### > le wayehi "simple verbe",

cf. Ge 39:20d (§ 4.2)

c'est-à-dire tout simplement l'inaccompli (dit "inverti") 3<sup>ème</sup> personne masculin singulier du verbe "היה" au pa<al. Dans ce cas

il est, bien entendu, <u>accompagné d'un sujet</u> du verbe. Rappelons par exemple le célèbre "refrain" de Genèse 1 : יַנְיְהִי־עֶרֶב וַיְהִי־עֶרֶב וַיְהִיּי־עֶרֶב וַיְהִי־עֶרֶב ווֹיִם (« il y eut un soir, il y eut un matin »), où ce n'est pas le maqqéf qui prouve que ces wayehi y sont utilisés dans leur simple emploi verbal, mais les sujets qui les accompagnent. Avec ou sans "tiret", et même parfois en début de récit, voire de livre (exemple 1 Samuel 1:1), il est toujours possible qu'un wayehi soit utilisé comme un simple verbe dans la phrase.

#### > le wayehi "marqueur macrosyntaxique",

c'est-à-dire chaque fois qu'il intervient en tête d'une phrase sans qu'aucun sujet ne lui soit affecté, ni relié explicitement, ni sous-entendu (car déja mentionné dans la phrase précédente). C'est dans ce cas que le wayehi indique le début d'un récit. cf. Ge 39:7a, 10a, 11a, etc... (§ 4.2)

En réalité, sa fonction n'est pas exactement de commencer un récit<sup>124</sup>, mais plutôt de <u>relier le récit ou épisode qui suit au récit ou épisode précédent</u>, ou, plus souvent encore, de <u>relier à la trame du récit principal un récit secondaire qui y est inséré</u>.

Il fonctionne donc à différentes échelles : tant au niveau d'un simple élément secondaire qui vient s'insérer dans une trame narrative de wayyiqtol, qu'au niveau de lien entre des récits entiers, voire des blocs de récits entre eux. S'il intervient en tête d'un livre (Jos 1:1, Jg 1:1, 2 Sam 1:1, Rt 1:1, Est 1:1), c'est peut être bien aussi pour relier ce début de livre à un épisode antérieur (d'un livre précédent). Quoi qu'il en soit de cette question assez théorique, l'essentiel est de considérer ce wayehi comme remplissant son rôle de lien à tous les niveaux de la construction d'un récit.

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> Cf. JN, op. cit., § 118 c.

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> L'hypothèse n'est pas si saugrenue, compte tenu du fait que l'ordre (et le nombre) des livres de la Bible a pu évoluer. Elle est même au moins suggérée par M. HADAS-LEBEL, op. cit., p. 84.

#### Il faut ajouter:

- que c'est la formule de datation (ou tout autre élément introductif du "prélude") qui introduit réellement le récit (même en l'absence de wayehi)<sup>126</sup>; tandis que <u>le rôle du wayehi</u> <u>est d'insérer une séquence dans le fil du récit</u> (même en l'absence de formule de temps),
- et que <u>rien n'interdit que parfois le wayehi remplisse à la fois ces deux fonctions de verbe et de lien "hypertexte"</u>. Point n'est besoin, parmi les quelque 782 occurrences du wayehi, de chercher à faire le tri entre les deux types. Mieux vaut chercher à repérer, surtout lorsqu'il n'est pas simplement dans un emploi verbal, à quel(s) niveau(x) il marque un lien dans le texte.

#### Remarques

- 1. Il est très classique et justifié de faire le parallèle entre le wayehi et le wehayah : l'un comme marqueur du récit (et donc du passé), et l'autre comme marqueur du discours (et du futur). Mais le wehayah ne joue pas, dans le discours, un rôle aussi complexe et subtil que celui de "lien hypertexte à échelle variable" joué par le wayehi dans le récit!
- 2. Si le grec (avec «  $\epsilon \gamma \epsilon \nu \epsilon \tau o$   $\delta \epsilon$  » et «  $\kappa \alpha i$   $\epsilon \gamma \epsilon \nu \epsilon \tau o$  ») en possède de bons équivalents, traduire sans lourdeur en français les wayehi relève du grand art.

<sup>&</sup>lt;sup>126</sup> D'après A. EVEN-SHOSHAN קונקורדנציה חדשה (Jérusalem, Kiryat-Sefer Ltd, 1992) pp. 286-287, il y aurait 409 occurrences d'un wayehi précédant une expression temporelle. Pour trouver un bon inventaire des diverses constructions avec wayehi, voir le BDB, op. cit., p. 226 b.

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> Voir par exemple 1 Sam 1:1 ou Job 1:1-6.

le וְהִנֵּה ou הָנֵּה

Ce démonstratif joue le même rôle syntaxique dans le récit et dans le discours.

Ce rôle, beaucoup moins important que celui du wayehi, est tout à fait en harmonie avec la nature "démonstrative" de cette particule : elle <u>dénote toujours le côté immédiat, instantané, ou contemporain</u> de ce qui est exprimé dans la phrase qui suit.

Dans le récit, c'est surtout dans les "incidentes" (les éléments secondaires insérés dans la trame du récit), que le wehinnéh apporte un "plus" :

le plus souvent en tête d'une proposition nominale ("[we]hinnéh - x") ou d'une proposition quasi nominale ("[we]hinnéh - qatal"), hinnéh (ou wehinnéh) insiste sur le fait que cette circonstance ou cet événement intervient de façon simultanée ou très proche dans le temps par rapport à l'action ou à l'événement dont il vient d'être question.

À noter aussi le rôle de quasi-ponctuation joué par wehinnéh après un verbe tel que "voir". Après un verbe de ce type, ce démonstratif indique habituellement le début de la description de ce qu'a vu le personnage. En quelque sorte l'équivalent du « deux points » typographique.

Exemple : וַיַּרְא וְהְנֵה הַסְּנֶה בֹּעֵר (« Moïse regarda : le buisson était embrasé » 128).

cf. Ex 3:2c (§ 4.1)

#### Remarque

Il ne semble pas y avoir d'autres marqueurs macro-syntaxiques dans le récit.

Le יְהַיָּה n'y intervient jamais pour dénoter le futur, mais exactement comme toute forme de type weqatal, il y dénote l'action répétée dans le passé (et parfois, en protase, une action conditionnelle ou hypothétique)<sup>129</sup>. Son rôle macro-syntaxique, dans le récit, est donc assez restreint : il ne fait qu'introduire un élément secondaire dans la trame des wayyiqtol narratifs.

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> Traduction BJ 1998.

<sup>129</sup> Cf. supra, § 3.2.4 (p. 94). Voir, par exemple, Jg 6:3 : יְהָיָה אָם־זָרֵע יִשְׂרָאֵל וְעָלָה מְרְיָן (« Chaque fois qu'Israël avait semé, alors Madian montait... » ; traduction BJ 1998).

# 3.4. LE "DISCOURS SIMPLE"

Il n'y a pas de structure des textes dits de "discours simple".

voir textes 4.1; 4.2

Cette étiquette bien artificielle recouvre en fait tout ce qui, dans le discours, n'est ni narratif, ni prospectif, c'est-à-dire pas grand chose. N'échappent en effet à ces deux catégories que certaines phrases courtes, notamment dans des dialogues "serrés" entre les personnages d'un récit.

Il peut s'agir de phrases interrogatives ou de constatations, d'énoncés de type descriptif. Dès que quelqu'un énonce plusieurs phrases à la suite, il est bien rare, en effet, que son discours ne devienne pas très vite soit narratif, soit prospectif. Ainsi toute phrase avec qatal pourrait être considérée comme un mini-discours narratif, et toute phrase avec un yigtol ou un impératif comme un mini-discours prospectif.

Il suffit, dans ce genre de phrases de se rappeler simplement les notions de base des grammaires concernant les verbes<sup>130</sup> :

en l'absence, dans le texte, d'autres indications, données éventuellement par des adverbes, des prépositions ou des locutions circonstantielles,

• <u>le qatal</u> exprime une action accomplie, et donc dénote plutôt le passé ;

cf. Ge 39:19c (§ 4.2)

• <u>le yiqtol</u> exprime toute action non-accomplie, et donc plutôt le présent ou le futur, voire l'hypothétique ;

cf. Ex 3:12b (§ 4.1)

• la proposition nominale (surtout avec <u>le participe</u> qui exprime l'action en train de se faire), dénote plutôt le présent.

cf. Ex 3:6b (§ 4.1)

En fait, cela dépend surtout de l'intonation de celui qui parle, et donc, pour qui n'a que le texte à lire, c'est affaire de contexte... et de bon sens.

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> Voir, par exemple, TOUZARD, op. cit., §§ 66 à 73.

# 3.5. <u>LE "DISCOURS NARRATIF"</u> ET SA STRUCTURE SYNTAXIQUE

lci encore, la question peut être vite réglée.

voir textes 4.1; 4.2

Il y a certes beaucoup de textes de ce type dans la Bible : chaque fois qu'un personnage rapporte des événements (réels ou fictifs) qu'il considère importants pour la situation actuelle, il fait lui-même un récit. Dans ce type de récit, dit "discours narratif", les formes verbales conjuguées à la première ou à la deuxième personne sont simplement plus fréquentes que dans un récit proprement dit, où les formes sont massivement à la troisième personne.

Ce type de texte a exactement la même structure, le **même type de construction que le récit, sauf** sur un point : **le début** (ou "l'entame")<sup>131</sup> du récit rapporté.

Tout ce qui a été dit plus haut à propos du récit (au paragraphe 3.3.) vaut donc ici, sauf ce qui concerne l'en-tête (ou "prélude").

Mais à la différence du récit, le discours narratif ne commence normalement pas directement par un wayyiqtol, ni par un wayehi, ni même par une formule de datation.<sup>132</sup>

#### L' « entame » du discours narratif se fait toujours

- soit par une proposition verbale (principale ou indépendante) de type "qatal x"<sup>133</sup> (ou son correspondant négatif : "lo<sup>2</sup> qatal"),
- soit par une simple proposition nominale, avec ou sans participe.

cf. Ge 39:14d, 17d (§ 4.2) cf. De 26:5c (§ 4.4)

La suite, c'est une chaîne plus ou moins longue de wayyiqtol, qui peut être interrompue provisoirement, par des éléments secondaires, etc. tout comme ce qui concerne la structure du récit.<sup>134</sup>

.

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> Ce terme convient mieux ici que le terme "prélude" utilisé pour le récit proprement dit.

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> Si tel était éventuellement le cas, il suffirait alors de considérer qu'il s'agit en fait d'un véritable récit, inséré, par une fiction littéraire, dans une apparence de discours. L'inverse est fréquent : des sections entières de certains livres sont en fait du discours, enchâssé dans une sorte de grand récit qui n'est qu'une fiction littéraire avec des formules plus ou moins stéréotypées, par exemple l'essentiel du Lévitique ou du Deutéronome, mais aussi de Job et de beaucoup de Psaumes.

<sup>133</sup> C'est ce type de qatal qu'A. Niccacci nomme « qatal of report ». Cf. supra, § 3.2.3 (p. 93).

<sup>&</sup>lt;sup>134</sup> Se reporter, supra, au § 3.3 (pp. 100-109).

#### Remarque

Il faut toutefois préciser une petite nuance qui différencie le "discours narratif" du "récit" : les wayyiqtol en chaîne sont en fait ici des wayyiqtol de "continuation", et ont donc la même valeur temporelle et aspectuelle que la forme qu'ils "continuent". Ils dénotent certes le passé, mais ce n'est pas nécessairement au sens précis de "prétérite" qui est le propre des wayyiqtol "narratifs". Toutefois cette différence ne concerne nullement la construction même du texte, et donc, pour l'analyse logique du texte, elle pourra être négligée.

# 3.6. LE "DISCOURS PROSPECTIF" **ET SA STRUCTURE SYNTAXIQUE**

#### Remarque préalable

voir textes 4.1, 4.3, et surtout 4.4

Puisque ce type de discours est non seulement le plus fréquent, mais aussi le seul qui ait réellement une structure syntaxique précise, dans tout ce paragraphe, le simple mot "discours" sera, sauf précision contraire, toujours utilisé pour désigner ce qui, à proprement parler, est en fait du "discours prospectif".

La structure syntaxique du discours est à la fois analogue et différente de celle du récit :

analogue en ce sens qu'elle comporte le plus souvent (mais pas toujours) une trame constituée par une chaîne de wegatal, à peu près comme les wayyiqtol en chaîne constituent la trame du récit :

cf. De 26:1-11 (§ 4.4)

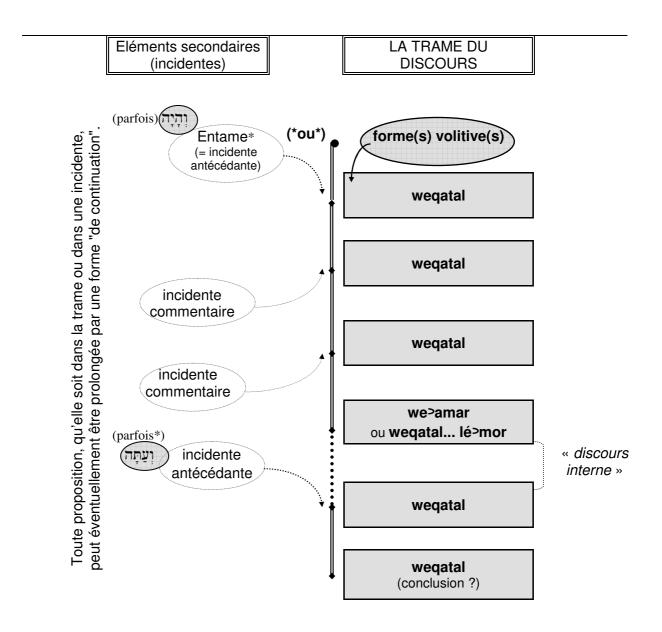
différente en ce sens que la chaîne des wegatal, même si elle est l'élément le plus caractéristique du discours prospectif, n'en est pas toujours l'élément principal. Celui-ci consiste souvent en une (ou des) forme(s) volitive(s) que "continue", éventuellement, la chaîne des wegatal.

cf. Jer 13:1b-c, 4, 6c-f (§ 4.3)

C'est pourquoi la structure syntaxique du discours sera exposée selon une logique légèrement différente de celle utilisée plus haut pour la structure syntaxique du récit :

- d'abord la ligne principale du discours (pouvant être soit des formes volitives, soit une chaîne de wegatal, soit un mélange des deux),
- puis les éléments secondaires insérés dans cette ligne principale (quelle qu'elle soit),
- et enfin les marqueurs macro-syntaxiques du discours.

Voici un schéma approximatif de la structure des textes de type discours prospectif, avec les principales variantes d'entame :



- \* L'entame par une incidente antécédante (avec ou sans wehayah) se rencontre plutôt en discours prédictif et dans les textes casuistiques.
- \* L'entame par des formes volitives est clairement prescriptive.
- \* Le we attah marquant la conclusion peut être suivi d'une proposition incidente (type subordonnée circonstantielle ou expression temporelle, par exemple), mais souvent il est suivi d'une (ou plusieurs) forme(s) volitive(s), et dans ce cas, c'est comme s'il introduisait un mini-discours prescriptif à l'intérieur du précédent.

#### 3.6.1. LA LIGNE PRINCIPALE DU DISCOURS

Elle est, selon les cas, constituée par ...

#### .. des formes volitives, ...

Ces formes volitives peuvent être des impératifs ou toutes formes verbales de type yiqtol impératif, aussi bien à la deuxième ou, moins souvent, à la première personne, qu'à la troisième<sup>135</sup>.

Il peut n'y en avoir qu'une seule, ou toute une série.

Quand il y en a plusieurs, elles peuvent être :

• soit juxtaposées, comme autant de consignes ou d'ordres successifs,

cf. Jer 13:4, 6c-f (§ 4.3)

• soit reliées entre elles par un waw, et dans ce cas elles peuvent aussi bien être coordonnées entre elles que subordonnées. 136

Dans tous les cas, elles peuvent être suivies et prolongées :

cf. Ex 3:18f (§ 4.1)

- > par un weyiqtol (toujours impératif dans ce cas),
- > ou par un "x yigtol" (pouvant être soit impératif, soit simple indicatif dénotant le futur)<sup>137</sup>,
- > ou par un, ou, plus souvent, des weqatal formant eux-même une chaîne.

cf. Ex 3:16 (§ 4.1)

#### Remarque

Si, dans le discours, est utilisé non pas un yigtol impératif mais un yigtol indicatif, alors il s'agit soit d'un discours simple, soit du début d'un discours prédictif construit autour d'une chaîne de wegatal. Et ce type d'entame peut aussi ouvrir un texte de type casuistique (qui est plus prescriptif que prédictif). 138

cf. Ex 3:12b (§ 4.1) cf. Ex 3:19a-20d (§ 4.1) cf. De 26:1sq (§ 4.4)

<sup>&</sup>lt;sup>135</sup> Voir supra, § 3.2.2 (pp. 90-91) pour la description et l'emploi de ce type de formes verbales.

<sup>136</sup> C'est la fameuse question des volitifs indirects, traitée, supra, dans les §§ 3.2.2 (pp. 90-91) et 3.2.5 (p. 95).

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> Exemple : Ex 12:8b : וְאָכְלוּ אֶת־הַבָּשֶׁר בַּלַיְלָה הַזֶּה צְלִי־אֵשׁ וּמֵצוֹת עַל־מְרֹרִים יֹאכְלָהוּ

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> Une fois encore, plutôt que de chercher des lois inexistantes, il est préférable d'être tout simplement attentif au contexte. Il est rare qu'on puisse s'y tromper.

#### ... une chaîne de weqatal, ...

cf. De 26:1-11 (§ 4.4)

... introduite par une (ou des) proposition(s) initiale(s) antécédante(s): une (ou des) forme(s) volitive(s), un "[waw] x - yiqtol" (indicatif), une proposition nominale, ou même une simple formule de type temporel.

Tout comme les wayyiqtol indiquent clairement la tonalité du récit, les weqatal donnent tout aussi nettement le ton du discours (prospectif) à tous ceux qui ont « des oreilles pour entendre » 139.

Dans cette chaîne, qui est souvent la principale structure du discours, <u>chaque</u> <u>weqatal gouverne</u> une proposition plus ou moins longue (d'un seul mot à plusieurs lignes), fonctionnant comme <u>une proposition principale</u>.

Dans le discours prescriptif, consistant par définition à donner des ordres, des consignes ou des instructions, <u>les weqatal</u>, tout comme les formes impératives, concernent <u>typiquement le futur</u> (qu'il soit lointain ou déjà présent). C'est évidemment aussi le cas des weqatal dans un discours prédictif!

Pourtant, contrairement aux wayyiqtol du récit, si les weqatal du discours peuvent assez souvent représenter des actions qui sont à faire successivement les unes après les autres - comme c'est habituel dans les descriptions de rituels -, ce n'est pourtant pas toujours le cas. Il serait plus juste de dire que <u>la chaîne des weqatal explicite, précise ou détaille le contenu de l'ordre qui a globalement été donné (ou de l'événement qui vient d'être "prédit") dans la forme verbale qui la précède<sup>140</sup>. Dans beaucoup de cas, mais pas toujours, ces précisions impliqueront la notion de succession, par exemple s'il s'agit d'une procédure à respecter ou d'une manœuvre stratégique à mettre en application.</u>

Bien entendu, comme la chaîne des wayyiqtol narratifs, une chaîne de weqatal prospectifs peut toujours être provisoirement interrompue par d'autres types de formes verbales ou de propositions nominales constituant des éléments secondaires (ou "incidentes").

<sup>&</sup>lt;sup>139</sup> אונים לשמע (De 29:3).

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> Sur ce point J. Wash Watts me semble avoir vu juste, cf. supra, § 2.3.2 (pp. 55-57).

#### ... ou un mélange des deux.

cf. Ex 3:16 (§ 4.1)

Dans ce cas, c'est toujours la forme volitive qui précède, et la chaîne des weqatal qui la continue, et jamais l'inverse : si après une série de weqatal, on trouve une forme volitive (au lieu d'un weqatal), il y a alors tout lieu de considérer qu'il s'agit d'un nouveau paragraphe qui commence : un autre ordre donné ou un nouvel alinéa du code ou du rituel, surtout si cette nouvelle forme volitive est suivie elle-même d'une chaîne de wegatal<sup>141</sup>.

Cette combinaison est fréquente en particulier quand quelqu'un donne à quelqu'un d'autre des ordres à exécuter.

Dans les textes législatifs, casuistiques, ou de description de rituels, et surtout quand il s'agit de préciser ce qu'il y a lieu de faire dans tel ou tel cas, on trouve souvent des chaînes de weqatal non précédées d'une forme volitive, mais simplement d'un élément secondaire (généralement ou pui suivi d'un yiqtol) décrivant le cas en question. Dans cette tournure, l'élément secondaire qui précède le premier weqatal fonctionne naturellement avec ce dernier comme une construction bipolaire dont le weqatal constitue l'apodose.

C'est aussi <u>la difficulté de ce genre de construction</u>. En effet il est fondamental dans ce genre de texte "casuistique" de bien comprendre où commence l'apodose, c'est-à-dire les lois proprement dites, et donc aussi où se termine la protase, c'est-à-dire l'énoncé des circonstances ou conditions dans lesquelles s'appliquent ces lois. Or il se trouve que l'apodose commence par un weqatal (puis, en général, d'autres weqatal en chaîne), alors que la protase (introduite par une formule de type proposition subordonnée avec conjonction suivie d'un yiqtol, comme cela vient d'être indiqué ci-dessus), comporte très souvent, elle aussi si c'est nécessaire, des weqatal de continuation prolongeant le yiqtol. D'où la difficulté parfois à reconnaître le dernier weqatal de la protase et le premier weqatal de l'apodose. Ce point a déjà été longuement décrit, avec des exemples significatifs à propos du <u>waw d'apodose</u><sup>142</sup>.

Notons au passage que dans ce type de texte juridique, si les deux conjonctions sont utilisées dans un même paragraphe, יב indique normalement le sujet principal dont il est question dans ce paragraphe, et אַב les divers alinéas qui le subdivisent.

<sup>141</sup> Voir, par exemple, en Lévitique 16, aux versets 5, 10, 16b, 25, etc.

<sup>142</sup> Cf supra, § 3.1.1 (pp. 75-78).

-

# 3.6.2. LES ÉLÉMENTS SECONDAIRES DU DISCOURS

Il s'agit de toute forme verbale ou proposition venant interrompre provisoirement la trame principale des formes volitives ou des wegatal en chaîne.

#### DANS UNE CHAÎNE DE WEQATAL, ils sont surtout...

#### du type "[waw] x – yiqtol"

 dénotant le futur, tout comme les weqatal, mais avec l'insistance mise sur "x", par exemple pour préciser un détail du weqatal précédent; cf. Ex 21:8d-e (§ 4.7)

du type ou "<u>>ashèr yiqtol</u>" (ou conjonction + yiqtol)

cf. De 26:2b, 2f (§ 4.4)

 dénotant l'action non-accomplie, future (futur simple ou futur antérieur) ou hypothétique (conditionnel);

du type "[waw] x - qatal", ">asher qatal" (ou conjonction + qatal)

cf. De 26:11b (§ 4.4)

 dénotant l'action accomplie, soit dans le passé (passé composé), soit dans le futur (futur antérieur);

#### > du type "[waw] + proposition nominale"

 dénotant la simultanéité avec l'action précédente, ou bien pour indiquer une circonstance ou un point de détail qui est permanent ou continu. cf. De 26:2c (§ 4.4)

#### APRÈS UNE FORME VOLITIVE, ce peut être...

- ➤ toute autre forme volitive, directe ou indirecte, mais aussi un (ou des) weqatal (en chaîne), comme cela a déjà été précisé ci-dessus<sup>143</sup>,
- ou, bien entendu, toute sorte de proposition subordonnée relative ou circonstantielle introduite par une conjonction ; et, dans ce cas, le verbe de la subordonnée dénote plutôt soit le passé, soit le futur, soit le présent ou la permanence, selon qu'il est soit à l'accompli, soit à l'inaccompli, soit au participe (ou sans aucune forme

\_

verbale).

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> Cf. supra, § 3.6.1.(p. 115), à propos des formes volitives de la ligne principale du discours.

#### 3.6.3. LES MARQUEURS MACRO-SYNTAXIQUES DU DISCOURS

וְהָיָה le

Il bénéficie de la même notoriété que le wayehi du récit, mais ne joue pas exactement le même rôle. Signe de reconnaissance par excellence du discours, il n'est nullement l'apanage du discours prophétique : il est utilisé très souvent aussi dans le discours simple ou dans des textes législatifs, notamment dans la formule ... יְהָיָה בִּי (36 fois), ou ... יְהָיָה מִּם (23 fois).

Tout comme le wayehi, il peut être de deux types différents :

#### > <u>le wehayah "simple verbe"</u>,

c'est-à-dire tout simplement l'accompli (dit "inverti") 3<sup>ème</sup> personne masculin singulier du verbe "היה" au pa<al. Dans ce cas, il est bien entendu <u>accompagné d'un sujet</u> du verbe ; par exemple en Ge 17:5 : יְּהָיָה שַּׁבְּרָהָם (« *et ton nom sera Abraham* »). Comme le wayehi, le wehayah peut toujours être utilisé comme un simple verbe dans la phrase, c'est-à-dire exactement comme n'importe quel weqatal 145.

#### > le wehayah "marqueur macro-syntaxique",

cf. Ex 3:21b (§ 4.1) cf. De 26:1a (§ 4.4)

c'est-à-dire chaque fois qu'il intervient en tête d'une phrase sans qu'un sujet ne lui soit affecté, ni relié explicitement, ni sous-

entendu (car déjà mentionné dans la phrase précédente). C'est dans ce cas que <u>le wehayah</u> indique le début d'une séquence de discours concernant le futur.

Plus vague et moins complexe dans sa fonction que le wayehi<sup>146</sup>, il n'apporte à vrai dire que cette indication de "futur" ou d'à-venir, même parfois quand c'était déjà précisé par le contexte. Dans ce cas, il marque une sorte de séparation entre deux paragraphes, à moins qu'il ne soit simple redondance ou effet de style.

Il faut ajouter que <u>rien n'interdit que parfois le wehayah remplisse à la fois ses deux fonctions de verbe et de marqueur d'une séquence concernant le futur</u>. Il est sans doute vain de chercher à faire le tri entre ces deux fonctions, parmi les quelque 400 occurrences du wehayah.

<sup>144</sup> On trouve même 2 fois וְהְיֶה בַּאַשֶׁר: en Ge 27:40, et en Nb 33:56, mais, dans ce dernier cas, il n'est pas sûr du tout qu'il s'agisse de la même formule. D'après la concordance d'Even-Shoshan, op. cit., pp. 286-287, il y aurait 199 occurrences d'un wehayah précédant une expression temporelle. Pour trouver un bon inventaire des diverses constructions avec wehayah, voir le BDB, op. cit., p. 225 a.

 <sup>145</sup> Cf. supra, § 3.2.4 (p. 94).
 146 Il ne semble pas souvent "fonctionner" à plusieurs niveaux de la construction du texte comme c'est souvent le cas pour le wayehi.

le וְהִנֵּה ou הַנָּה <sup>147</sup>

Ce démonstratif joue exactement le même rôle syntaxique dans le

discours que dans le récit : c'est-à-dire qu'il souligne l'immédiateté de ce qui suit, par rapport à la phrase précédente du discours.

cf. Ex 3:9a, 13b (§ 4.1) cf. Ge 39:8c (§ 4.2)

En fait, s'il se rencontre souvent dans le discours narratif<sup>148</sup>, il est plutôt rare dans le discours prospectif dont il est ici question.

le וְעַהָּה ou עַּהָּה

Beaucoup moins célèbre que le wehayah, il est pourtant le plus intéressant des marqueurs macro-syntaxiques du discours ; (et dans tous les types de discours).

On l'y trouve généralement sous la forme we cattah, et moins souvent sous la forme cattah. Bien sûr, il peut être utilisé comme simple adverbe de temps (« maintenant »), surtout quand il est placé au milieu d'une phrase 149; mais souvent il intervient, toujours alors en tête de phrase, pour marquer un moment clé du discours :

 soit <u>la conclusion</u> importante vers laquelle le propos était orienté,

cf. Ex 3:9 (§ 4.1)

• soit le contenu précis du message de celui qui parle, une fois terminés tous les préliminaires souvent indispensables, surtout en Orient, avant d'en "venir au fait".

cf. Ex 3:10, 18e-f (§ 4.1)

Si on veut résumer un discours, c'est à partir du we<attah qu'il faut chercher <u>le cœur</u> <u>du propos</u>.

En un certain sens, on peut considérer qu'il joue un peu le rôle d'apodose, par rapport à tout ce qui le précède dans le discours, l'ensemble de ce qui précède fonctionnant comme une sorte de protase.

Il n'est pas exclu de trouver, dans un même discours, plusieurs we attah successifs à quelques lignes de distance (par exemple en Ex 3:9-10); cela n'a rien d'anormal : rares (et fort ennuyeux) sont ceux qui s'expriment de façon totalement logique et linéaire. Dans la Bible, heureusement, ils sont plutôt rares!

1.

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> Il y en aurait, en tout, environ 1 050 (dont 380 avec we-), sans compter la centaine de "הָן".

<sup>&</sup>lt;sup>148</sup> Il y contribue beaucoup à rendre plus vivante l'histoire racontée. Souvent un "ch'ti" serait tenté de traduire le wehinnéh par « *et v'là-t-y pas que...* ».

<sup>149</sup> Difficile, ici encore, de faire le tri entre ces deux usages parmi les 272 occurrences de wecattah et les 139 occurrences de cattah. Si la fonction syntaxique est différente, le sens ne l'est pas réellement.

# 3.7. <u>ET QU'EN EST-IL DE LA POÉSIE</u> ?

« *C'est une bonne question ; merci de l'avoir posée.* » Telle est à peu de chose près la réponse de ceux qui ont publié quelque chose sur l'hébreu biblique. A ma connaissance, ils ne sont pas très nombreux à avoir réellement abordé la question de la poésie, et aucun d'entre eux n'a pour le moment emporté l'adhésion.

En attendant que ne sortent des publications vraiment convaincantes, je me contenterai d'énumérer ici, en vrac, les quelques éléments intéressants glanés chez l'un ou l'autre, et surtout les quelques pistes qui me semblent mériter d'être explorées pour avancer un peu plus. Tout ce qui suit est donc évidemment bien ténu et fragile!

# 3.7.1. QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

- ➢ Il est tout à fait évident que certains textes de la Bible sont de la prose, et tout aussi évident que d'autres sont de la poésie; cela saute aux oreilles, et même aux yeux, puisque traditionnellement certains textes sont, dans les manuscrits, écrits en vers alignés et non en texte continu. Mais où se situe exactement la frontière entre prose et poésie?
- Les massorètes ont mis au point deux systèmes de țe amîm assez voisins dans leurs signes graphiques, mais fondamentalement différents dans leur principe de fonctionnement. L'un est réservé aux trois livres des Psaumes, des Proverbes et de Job, étiquetés de ce fait "livres poétiques", et l'autre sert dans tous les autres livres, étiquetés "livres en prose". Mais on trouve en fait de la vraie prose dans les fameux trois livres « >émèt » 150, et beaucoup d'authentique et indubitable poésie dans les autres livres 151. Est-il possible de tracer une frontière nette entre prose et poésie ? Si pour certains textes il est facile de conclure, pour d'autres (notamment dans certains livres prophétiques), cela me semble tout à fait impossible.

<sup>&</sup>lt;sup>150</sup> En particulier le début et la fin du livre de Job (1:1 à 3:2 et 42:7-17).

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> Outre des textes poétiques présentés et typographiés comme tels (en Ex 15, De 32, Jg 5, 2 Sam 22, etc.), il est difficile de ne pas considérer comme de la poésie des chapitres entiers des livres prophétiques dits "postérieurs". Il y a sûrement plus de textes poétiques que de textes en prose dans le livre d'Isaïe, par exemple.

Est-il même pensable que le système grammatical, tant morphologique que syntaxique, de l'hébreu biblique, puisse être de nature différente, pour la prose et la poésie, sur des points aussi essentiels que le système verbal, et la signification de ses diverses formes de conjugaison et d'emploi ? Existe-t-il quelque part une langue pour laquelle c'est le cas ? Certes, certains textes, notamment poétiques, sont d'un niveau littéraire plus élevé que d'autres, et pour toute langue, "l'homme-de-la-rue" ne saisit pas nécessairement toute la finesse d'un texte littérairement très travaillé comme c'est souvent le cas de la poésie ; mais peut-on imaginer que les Israélites parlant l'hébreu ne comprenaient pas les paroles des psaumes qu'ils chantaient ?

#### Sont habituellement considérées comme caractéristiques de la poésie biblique :

- l'omission fréquente de diverses particules, telles le "אֶּת" déterminatif (notamment du complément direct), le relatif "אֵשֶׁר", ou l'article défini, par exemple,
- l'emploi plus fréquent d'exclamations ou interjections, par exemple "אַשְּרֵי", "אַשְּׁרֵי", "הָנִי", etc.,
- l'emploi de mots rarement utilisés ailleurs (la plupart des hapax<sup>152</sup> sont dans des textes poétiques),
- l'emploi de formes (verbales ou pronominales en particulier), morphologiquement rares et considérées comme anciennes,
- et surtout l'emploi fréquent du parrallélisme, avec un "stique" exprimant quelque chose et un autre "stique" qui reprend dans une large mesure le précédent, souvent avec des termes synonymes.

Tout ce qui vient d'être énuméré est sûrement exact<sup>153</sup>, mais encore bien vague, et bien variable selon les textes.

L'étude comparative de la poésie biblique et de celle d'autres langues anciennes voisines a déjà permis des découvertes intéressantes<sup>154</sup>, mais elle porte surtout, jusqu'à présent, soit sur la morphologie des formes verbales, soit sur l'étude lexicale du vocabulaire poétique, en particulier pour éclairer le sens des hapax ou des formes apparemment "bizarres".

<sup>&</sup>lt;sup>152</sup> Abréviation de "hapax legomenon": expression grecque désignant, en exégèse, un mot (ou expression) dont on ne trouve qu'une seule occurrence dans un texte ou un corpus de textes. Ici, et en l'absence d'autre précision, c'est à entendre au sens de « une seule occurrence dans la Bible ».

<sup>&</sup>lt;sup>153</sup> Toute écriture poétique "joue" en effet plutôt sur la "couleur" musicale ou évocatrice des mots que sur leur signification lexicale, et sur le rythme de la phrase plutôt que sur sa construction syntaxique.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Par exemple tout le travail de M. Dahood sur la lexicographie hébraïque et ougaritique.

Tout ceci reste bien marginal par rapport à ce dont il est question ici :

de quels mécanismes fondamentaux dépend la langue hébraïque (telle qu'elle fonctionnait à l'époque biblique) pour que son système verbal et syntaxique fasse sens pour ceux qui l'utilisaient, quel que soit le genre du texte, poétique ou non ?

# 3.7.2. <u>ÉLÉMENTS POUR AMORCER LA RECHERCHE D'UNE RÉPONSE</u>

- ➤ Toute la "stratégie" d'analyse syntaxique des textes bibliques proposée dans ce travail, sans donner entière satisfaction, est, me semble-t-il assez efficace quand il s'agit de textes en prose. Elle l'est assez peu pour les textes poétiques. C'est donc qu'elle n'est qu'une approximation, comme toutes les autres déjà envisagées jusqu'ici, et que la clé de la cohérence interne de la langue biblique est encore à chercher.
- La construction des phrases en parallèle ou en chiasme (l'un étant une variante de l'autre), telle que tous les auteurs la mettent en évidence dans les textes poétiques, et surtout telle que la présentent des chercheurs comme H.L. Ginsberg, M.D. Cassuto et Moshé Held<sup>155</sup> est bien plus qu'un précieux recueil de synonymes pour lexicographes démunis; c'est déjà une vraie structure syntaxique de fonctionnement des formes verbales, et, qui plus est, elle semble opératoire non seulement pour la poésie, mais aussi, dans une certaine mesure pour la prose. Peut-être serait-il fructueux de reprendre la question de fond à partir de cette base-là?
- Cette construction de type "qatal yiqtol" ou "yiqtol qatal" n'est pas sans analogie avec d'autres types de constructions mis en évidence ci-dessus pour les textes en prose, par exemple (liste non exhaustive) :
  - la séquence d'un yiqtol (indicatif) prolongé par un weqatal, ou la séquence inverse d'un weqatal prolongé par un "[waw] x – yiqtol"<sup>156</sup>,
  - la séquence typique du discours narratif, c'est-à-dire un "qatal x", suivi du wayyiqtol $^{157}$ ,
  - la séquence, fréquente en récit, d'un wayyiqtol (narratif) prolongé par un weqatal,
     lui-même éventuellement suivi par un " [waw] x yiqtol"<sup>158</sup>,
  - la séquence typique en début de discours prospectif avec conjonction + yiqtol (en protase), et weqatal (en apodose)<sup>159</sup>,
- Quant à la fameuse construction "bipolaire" (de type protase apodose), qu'on retrouve un peu partout et qui ne semble pas toujours bien "cadrer" avec les autres structures de

<sup>&</sup>lt;sup>155</sup> Cf. supra, § 2.3.1 (pp. 48-54).

<sup>&</sup>lt;sup>156</sup> Cf. supra, § 3.2.2 (pp. 90-91); § 3.2.4 (p. 94); § 3.2.6 (p.118).

<sup>&</sup>lt;sup>157</sup> Cf. supra, § 3.5 (p. 111).

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> Cf. supra, § 3.2.4 (p. 94) et § 3.3.2 (p. 103).

<sup>&</sup>lt;sup>159</sup> Cf. supra, § 3.6.1 (p. 117).

construction des textes telles qu'elles ont été présentées ici, on pourrait peut-être l'envisager comme un élargissement de cette construction en parallèle si nette en poésie, plutôt que comme un élargissement de la construction des subordonnées conditionnelles, comme on a coutume de le faire.

- <u>Une autre piste de recherche</u>, qui recouperait peut-être l'hypothèse de travail suggérée ici, serait de travailler à <u>partir des te≤amîm</u><sup>160</sup>. En effet, puisque ce sont des indications visant à assurer une bonne cantilation du texte, de tels signes musicaux sont aussi des signes de diction. Le système des te≤amîm mis au point par les massorètes pour les livres en prose est donc aussi un code de découpage syntaxique du texte.
- En recoupant diverses publications intelligentes sur le système massorétique de cantilation des livres en prose<sup>161</sup>, il est tout à fait possible de dégager le "code" d'analyse syntaxique sur lequel il est fondé. Ce travail de "décodage" fait, entre autres choses, clairement apparaître que la base du système n'est nullement la distinction entre signes disjonctifs et signes conjonctifs, comme il est d'usage de le dire, mais la manière codée de baliser le rythme d'une cantilation respectant les articulations syntaxiques du texte.
- C'est ainsi, par exemple, que le mahpakh et le yetîv, classés habituellement l'un parmi les conjonctifs, et l'autre parmi les disjonctifs, remplissent bel et bien la même fonction syntaxique : annoncer la pause (ou virgule), semi-prochaine, marquée par un zaqqef ; on peut dire la même chose pour le merkha> (classé conjonctif) et le tevîr (classé disjonctif), annonçant tous les deux, devant le tippeḥa> auquel ils sont associés, la grande pause de l'>atnaḥ ou du sillûq. Ce n'est donc pas par hasard ni par machiavélisme ou souci de compliquer à plaisir de la part des massorètes que, dans ces deux exemples, les signes graphiques utilisés sont identiques pour ces deux ţe<amîm : loin de s'opposer, ils remplissent au contraire la même fonction syntaxique.
- Le système des țe camîm mis au point par les mêmes massorètes pour les livres poétiques n'est manifestement pas basé sur la même logique que l'autre 162. En effet, il marque surtout le rythme du chant, plus que l'analyse logique de la phrase dans sa continuité. Pourtant, de même qu'il s'agit bien de la même langue hébraïque, en poésie comme en prose, de même ce n'est sûrement pas par hasard que la majorité des signes graphiques utilisés pour la poésie sont identiques ou analogues à ceux qui servent pour les livres en prose ; et il n'est pas possible que le système des signes de cantilation des

.

162 Mais je n'ai pas encore réussi à le "décoder" complètement.

<sup>&</sup>lt;sup>160</sup> Cf. supra, § 2.2.4 (p. 45).

<sup>161</sup> Surtout ML, op. cit., §§ 44 à 61 ; Barukh SPINOZA, Abrégé de grammaire hébraïque (Paris, Vrin, 1987) pp.53-63 ; A. DOTAN, Article « MASORAH, § 5 : Vocalization and Accentuation » in Encyclopedia Judaïca (Jerusalem, Keter, 1971) Vol. 16 pp. 1433 – 1471 ; Mordekhaï BROUYER « שמי המקרא » in Séfèr Beré shît, meforash bîdeï Yehudah QIL, Tanakh sim da at miqra (Jérusalem, Mosad harav Kook, 1997) Tome 1 pp. 134-153 , ainsi que « המעמים בספרי אמ" המעמים (Jérusalem, Mosad harav Kook, 1980) Tome 1 pp. 9-30 ; et M. T. D'AURIA, Los signos de puntuacion de la Biblia Hebrea (éd. de l'auteur, Motevideo, 1987), traduction française par F. SAQUER-SABIN.

livres poétiques puisse ignorer totalement la syntaxe de la langue dans laquelle ces poèmes ou chants sont écrits.

• Et si on ajoute à cela que certains textes en prose sont affectés des tecamîm du type poésie, qu'inversement des textes poétiques sont affectés des tecamîm du type prose, et qu'on dispose même de quelques textes en double exemplaire qui sont affectés de l'un et de l'autre système, cela renforce l'hypothèse qu'il y a sans doute quelque chose à trouver dans une étude minutieuse et conjointe des deux systèmes de tecamîm. Il n'est pas impensable que cela éclaire un peu la question du système syntaxique (et verbal) de la langue hébraïque.

En attendant, il est toujours possible de goûter la poésie biblique, et même de l'analyser prudemment avec les outils dont on dispose déjà, aussi imparfaits soient-ils.

 $<sup>^{163}</sup>$  En particulier le Psaume 18 ; cf. supra, § 1.4 (pp. 25-35).

# 4.

# Exemples:

# Étude syntaxique de quelques textes bibliques

Sommaire					
4.0.	Préliminaires127				
4.1.	Exode 3 : un "patchwork" presque complet				
4.2.	Genèse 39:7-20 : une histoire vécue puis racontée				
4.3.	Jérémie 13:1-11 : des consignes données puis exécutées147				
4.4.	Deutéronome 26:1-11 : un rituel détaillé avec gestes et paroles151				
4.5.	Juges 4 : l'art de la mise en scène				
4.6.	<b>Exode 12:</b> 43-51 : la pâque mais où est l'apodose ?				
	[+ 4.6. bis : Nombres 9:9-14]				
4.7.	Exode 21:1 à 22:16 : langage juridique et finesses de la protase175				

רְאֵה זֶה מָצָאתִי אָמְרָה לְהֵלֶּת אַחַת לְאַחַת לִמְצֹא חֶשְׁבּוֹן : (Qohèlèt 7:27)

Voici ce que j'ai trouvé, dit Qohélet, en regardant une chose après l'autre pour en tirer une réflexion. 1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Traduction = BJ 98.

# 4.0. PRÉLIMINAIRES

#### 4.0.1. AVERTISSEMENT

Il ne s'agit nullement ici d'une étude exégétique complète des textes présentés, mais simplement d'un examen de leur construction syntaxique en utilisant la "stratégie" présentée dans les chapitres précédents.

C'est d'abord à titre d'exemples illustrant l'explication de cette stratégie d'analyse que sont présentés ces quelques textes. Mais c'est aussi une bonne occasion de la tester "in situ" dans des textes bibliques, et pas seulement "in vitro" dans le cadre artificiel d'un exposé théorique.

Rappelons qu'il s'agit en quelque sorte d'une "grille d'analyse", ou si l'on préfère de "points de repères" pour mieux se repérer dans le texte. S'en servir comme d'une norme qu'on impose au texte serait un navrant détournement, puisque sa seule et unique raison d'être est d'aider, non pas à expliquer le texte, mais à se poser des questions sur le texte pour essayer d'y mieux entrer. Les questions ainsi soulevées à propos du texte seront autant d'invitations à entreprendre une recherche plus approfondie sur tel ou tel point, ce qui nécessitera l'emploi de la concordance (et de tous les outils dont dispose la recherche exégétique).

Pour faciliter la lecture, les textes étudiés sont regroupés dans le tome II (Annexes). Ainsi sera-t-il possible d'avoir en même temps sous les yeux le texte (dans le tome II) et le commentaire sur le texte (dans ce chapitre 4 du tome I).

Chaque texte et son commentaire sont répertoriés sous le même numéro de paragraphe.

Les textes sont typographiquement présentés selon un "formatage" codé visant à faire apparaître les éléments significatifs de leur construction.

Le code des signes et schémas utilisés figure ci-après (au § 4.0.3.) ainsi que dans le tome II (en Annexe 4.0.).

Il est également disponible en encarts mobiles (à la fin du tome II).

# 4.0.2. CODE TYPOGRAPHIQUE UTILISÉ: Caractères pleins et @reux 2

C'est ainsi que seront typographiées les phrases du texte pour y différencier nettement ce qui est <u>récit</u> et ce qui est <u>discours</u>. Puisque le logiciel utilisé ici ne sait "traiter" correctement que la seule police hébraïque "bwhebb", il n'est donc pas possible de différencier récit et discours par deux types différents de polices. L'utilisation des caractères pleins ou creux semble donc la manière la plus efficace pour bien visualiser les deux types de phrases. Mais comme les caractères creux sont plus difficiles à lire<sup>4</sup>, pour chaque texte, les caractères pleins seront attribués au type (soit récit, soit discours) le plus important quantitativement dans ce texte, plutôt que systématiquement toujours au même, comme cela pourrait sembler plus naturel.

#### 4.0.3. SYMBOLES GRAPHIQUES

# LES FORMES VERBALES

<ul> <li>wayyiqtol: encadré en trait continu</li> <li>épais = wayyiqtol narratif (en chaîne)</li> <li>mince = wayyiqtol de continuation</li> </ul>	wayyiqtol wayyiqtol	
<ul> <li>weqatal : encadré par des tirets</li> <li>épais = weqatal du discours prospectif (en chaîne)</li> <li>mince = weqatal de continuation</li> </ul>	wegatal wegatal	
<ul> <li>weyiqtol</li> <li>et autres formes volitives :         encadré en pointillé (épais)</li> </ul>	weyiqtol impératif	jussif cohortatif
- yiqtol (indicatif) : encadré de tirets pointant vers le bas (inaccompli)		yiqtol
- qatal : encadré de tirets pointant vers le haut (accompli)		qatal
- qotél (et tous participes) : encadré de tirets pointant vers la gauche (action continue)		<qôtél< th=""></qôtél<>
- propositions nominales sans participe : rien du tout		

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> C'est ce qu'en traitement de texte, on appelle « *contour* ».

<sup>4</sup> N'est-ce pas?

-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'utilisation de couleurs différentes compliquerait beaucoup la duplication du document. Précisons que cette police « bwhebb » fait partie intégrante du logiciel *BibleWorks* (cf. Bibliographie : Tome II page 54).

# LES MARQUEURS MACRO-SYNTAXIQUES









# LES LIENS ENTRE PROPOSITIONS

<u>Les "incidentes"</u> :	
(propositions secondaires interrompant la trame principale)	
"antécédante" (avant la proposition sur laquelle elle porte)	$\searrow$
"commentaire" (après la proposition sur laquelle elle porte)	<i></i>
Les "formes de continuation" :	1
(dénotant donc la même signification aspectuelle ou temporelle que la forme qu'elles "continuent")	)
Les "constructions bipolaires" :	9
(avec protase et apodose)	Ø

# LES CHAÎNES FORMANT TRAME

trame princ	série de formes similaires		délimitation d'une section	
<u>du récit</u> et du <b>discours narratif :</b> <b>chaîne de wayyiqtol</b>	<u>du discours</u> (prospectif) : chaîne de weqatal	(impératives)	(indicatives)	dans le texte

- L'accolade regroupe des expressions ou propositions fonctionnant syntaxiquement comme un tout.
- Si des **guillemets** (« ») sont introduits dans un texte hébreu (où ils ne sont normalement pas de mise), c'est pour délimiter des paroles à l'intérieur d'autres paroles ; par exemple dans une phrase du genre : et il dit : dis au peuple d'Israël : « ainsi parle le Seigneur : " vous êtes mon peuple..." ; or vous ne l'écoutez pas ..., etc. ».

#### 4.0.4. POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE GRILLE D'ANALYSE,

chacun fera bien entendu comme il l'entend : l'essentiel est de s'y retrouver. Mais, compte tenu de la visée avant tout pédagogique de ce travail, voici dans quel ordre la technique d'analyse a été appliquée pour les textes donnés en exemple ci-après.

- 1. Visualiser typographiquement ce qui est "paroles" et ce qui ne l'est pas.
- 2. Disposer le texte<sup>5</sup> en allant à la ligne à chaque fois que commence une nouvelle proposition, qu'elle soit nominale ou avec <u>une</u> forme verbale [parfois il vaudra peut-être mieux grouper une proposition relative dans la même proposition que son antécédent].
- 3. Aligner, selon diverses tailles de retrait (ou tabulations), les diverses propositions selon qu'elles sont syntaxiquement de même niveau, c'est-à-dire qu'elles ont le même type de forme verbale ou de construction. C'est ici, bien sûr, que cela se complique : il faut, en effet, apprécier en fonction du type de texte (récit, discours simple, discours narratif ou discours prospectif).
- 4. Une fois délimitées les sections du texte selon le type de formes verbales qu'elles contiennent, commence l'analyse détaillée des relations entre les éléments dits secondaires, et les éléments qui constituent la trame du texte (ou de chacune des sections du texte).
- 5. La suite, cela dépend de la curiosité et de la sagacité dont on dispose.

<u>Remarque</u>: Pour toute explication méthodologique ou pratique supplémentaire, le mieux est d'aller voir le texte 1 (Exode chapitre 3): l'analyse y est détaillée, presque exagérément, pour servir ainsi d'explication d'ensemble. Pour les autres textes, ne seront relevés que les points marquants ou significatifs.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cela va mieux, c'est sûr, avec un logiciel de traitement de texte qu'à la main. Le plus difficile, c'est d'en trouver un qui sache "traiter" du texte en hébreu, surtout avec les voyelles. Si c'est le cas, un procédé commode est d'utiliser la technique du tableau et d'y mettre une proposition ou une phrase par case. On peut toujours ensuite (ré)ajuster la taille des cellules comme on veut, traiter typographiquement chaque phrase indépendamment des autres, et même effacer ensuite les bordures des cellules du tableau. C'est, me semble-t-il, ce qui offre le plus de possibilités d'agencement du texte.

# 4.1. Premier texte étudié<sup>6</sup> :

**EXODE 3** 

#### Un "patchwork" presque complet

Ce n'est pas d'abord pour l'intérêt théologique qu'il a toujours suscité, que ce texte a été choisi ici comme premier et principal exemple, mais parce qu'il présente l'avantage de contenir presque tous les types de textes, de formes verbales et de constructions syntaxiques que distingue et utilise la grille d'analyse qui fait l'objet de ce travail.

#### 4.1.1. LE TYPE DU TEXTE ET CE QU'IL CONTIENT

Il s'agit clairement d'<u>un récit</u> avec une trame principale de type "chaîne de wayyiqtol" comme c'est toujours le cas pour les récits.

Il contient <u>de nombreux passages de type discours</u>, enchâssés à l'intérieur du cadre du récit, d'une façon bien naturelle puisqu'il s'agit d'un dialogue entre deux personnages. Quantitativement, les passages de type discours sont plus abondants que les passages de récit proprement dit<sup>7</sup>, et ils sont eux-mêmes de plusieurs sortes différentes :

- <u>du "discours simple"</u>, en des phrases assez courtes, comme il y en a souvent dans une conversation (aux versets 4e, 4g, 6b, 11b-d, 12b-f<sup>8</sup>, 14b, 15e-f),
- du "discours narratif", où un personnage raconte lui-même un récit qu'il présente
  - comme fictif (13b-d)<sup>9</sup>,
  - ou comme réel, toujours dans le passé, avec de l'accompli (7b-9c, 13d, 14e, 15c-d, 16d-17e [avec 16g-17e, qui est un mini-discours narratif lui-même inclus dans le discours narratif de 16d-17e], et 18d),

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Tout au long de ce chapitre, il convient de se référer au texte "formaté" d'Exode 3 (voir au Tome II = Annexes Texte 4.1) et à la numérotation des portions de versets qui y figure. Mais il est prudent d'avoir aussi sous les yeux le texte édité dans une Bible hébraïque : seule manière de disposer de la totalité des te≤amîm (quelques-uns seulement sont notés ici), et de repérer d'éventuelles erreurs qui se seraient glissées dans la présente étude. S'il manque, ici ou là, la voyelle holam, c'est qu'elle est parfois masquée par le graphisme de la consonne précédente. Aucun logiciel n'est parfait !

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> C'est pourquoi dans la présentation graphique de ce texte, ce sont les passages de type "discours" qui seront écrits en caractères pleins, alors que le récit sera reproduit en caractères creux.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> On peut aussi étiqueter ce passage comme du "discours prédictif".

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> En fait ce passage est une incidente antécédante par rapport à la question en "discours simple" de 13f.

- du discours simple dans le futur avec de l'inaccompli, c'est-à-dire ce qu'on pourrait aussi appeler <u>du "discours prédictif"</u> (17b-e et 19a-22),
- et du "discours prescriptif", où un personnage donne des ordres ou des consignes à effectuer
  - à un autre personnage (5b-d, 10a-c, 14d-e, 15b [et sq ?], 16a-18f [englobant lui-même un passage en discours narratif]),
  - ou éventuellement à lui-même (3b-d).

#### Remarque

Dans ce genre de dialogue, les passages d'un type de discours à un autre ne sont pas toujours très nets (par exemple les deux propositions nominales en 15e-f), et il ne faut pas chercher à tout bien étiqueter ; cela serait souvent artificiel et, à vrai dire, sans grand intérêt.

On y trouve aussi **un bel exemple de "construction bipolaire"** avec protase au verset 21b et apodose au verset 21c. L'autre emploi de cette construction (au verset 12e-f) est beaucoup moins net; on peut considérer qu'il s'agit là tout juste d'un "casus pendens" ou même, à la rigueur, d'une simple proposition de type "x – yiqtol" avec insistance sur l'élément "x" (qui est ici un complément circonstantiel de temps).

#### Figurent aussi dans ce texte, des marqueurs macro-syntaxiques :

- le wehayah caractéristique du discours (au verset 21b),
- le wehinnéh (ou hinnéh) avec sa force démonstrative (aux versets 2c, 9a, et 13b),
- et surtout le we<attah si important quand il s'agit de résumer, de conclure, ou de convaincre et persuader l'interlocuteur (aux versets 9a, 10a, et 18e).
- Seul manque à l'appel le wayehi, ce qui confirme que, dans ce texte, le discours prime sur le récit.

Pour ce qui est des **divers types de formes verbales** ou de propositions, un inventaire détaillé serait ici bien fastidieux. Mieux vaut les répertorier en avançant "au fil du texte".

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Voir, si nécessaire, les explications données supra, § 2.3.3.(p. 68 en haut).

#### 4.1.2. REMARQUES... AU FIL DU TEXTE

1a Une proposition de type "waw- x – qatal", antécédente au premier des wayyiqtol narratifs qui, généralement, donne une précision indispensable pour comprendre le récit qui va commencer. Le verbe "הָיָה" est bien dans un emploi verbal, juste derrière son sujet (insistance sur le personnage de Moshèh). "הְיֶה" n'est pas ici un substantif attribut du sujet, mais un participe pa<al>
 gouvernant un complément d'objet direct. La forme verbale à prendre en compte n'est donc pas "הָיָה רֹשֶה" (dont Joüon explique qu'elle dénote à la fois le passé et l'aspect duratif<sup>11</sup>).

Il n'y a pas ici de "prélude" au récit : pas de wayehi, et surtout pas de formule initiale de datation. Ce texte n'est donc pas relié clairement à un autre (puisque pas de wayehi), mais ce n'est pas non plus un vrai début de récit (puisque pas de formule de type temporel). Tout invite à y voir un épisode interne à un récit plus vaste auquel il n'est que vaguement relié dans le temps. Un coup d'œil sur les chapitres précédents le confirme. Cette phrase est à entendre comme « *Or Moïse était...* », ou quelque chose de ce style, avec un imparfait en français.

**1b-2b** Quatre wayyiqtol en série. Pas de surprise : c'est le récit proprement dit qui commence, détaillant les événements ou péripéties qu'il s'agit de raconter.

Notons au passage l'étrange expression "אַחַר הַמִּרְבָּר", difficile à interpréter ; cela mérite de "faire un détour" dans la concordance, mais il ne s'agit plus ici de syntaxe.

**2c** "יְהְנָה", juste après « *il vit* ». C'est la façon normale et habituelle de décrire ce qu'a vu le personnage : cela tient en deux propositions nominales coordonnées.

**3a** "וַיִּאמֶה"; ce wayyiqtol-là ouvre classiquement un passage en discours : un personnage prend la parole.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Cf. JN, op. cit., § 154 m.

3b-d Court passage en discours prescriptif: un yiqtol impératif (inaccompli 1ère personne du singulier avec forme paragogique en "-ah", renforcée d'une très sonore particule "בָּא", bref un parfait cohortatif), suivi d'un weyiqtol (toujours volitif). Ici, après un volitif direct, le deuxième volitif est sûrement un volitif indirect (« je vais faire un détour pour voir... » plutôt qu'un second volitif direct coordonné au premier (« je vais faire un détour et je verrai... »). Mais il n'est pas toujours évident, et souvent sans intérêt, de trancher entre volitif direct ou indirect.

En 3d, la proposition, de type "x - yiqtol", est un simple prolongement descriptif du mot "הַּמַּרְאָה" de 3c, l'inaccompli est ici utilisé très normalement dans son sens de base : présent-futur (non-accompli).

**4a sq** Reprise de la trame du récit par des wayyiqtol.

4b Une subordonnée conjonctive (ou complétive) introduite par "בֶּּי". Elle fonctionne comme une incidente "commentaire". De type "x - qatal", elle dénote le passé, donc une action antérieure à celle du wayyiqtol précédent : « Yhwh vit qu'il avait fait... ».

Nouveau petit passage en discours prescriptif : d'abord un yiqtol à entendre comme un yiqtol impératif puisqu'il est affecté de la négation "אַל", et d'autant plus nettement qu'il est suivi d'un impératif. Donc deux volitifs directs juxtaposés et successifs : deux ordres donnés.

5d Incidente "commentaire" de type explicatif (subordonnée causale). Le participe, dans la proposition relative que contient cette incidente de type proposition nominale, indique la continuité, la permanence, le présent.

Une particularité intéressante : dans un dialogue, les paroles des deux personnages sont généralement introduites chacune par un « wayyo>mèr » (ou un autre verbe équivalent). Quand le sujet du verbe « wayyo>mèr » n'est pas précisé, c'est normalement qu'il y a un changement d'interlocuteur (dans notre typographie moderne chaque « wayyo>mèr » correspond en quelque sorte à "fermez les guillemets + à la ligne + tiret + ouvrez les guillemets". Or ici le va-et-vient des paroles échangées est comme cassé, puisque c'est deux fois de suite le même personnage qui parle. Il parlera même une troisième fois en 7a, où le sujet du verbe « wayyo>mèr » sera, cette fois, indiqué. Encore une question à examiner de plus près !

**6b** En discours simple, une proposition nominale sans notation de temps ; donc du présent, puisque les personnages du récit se parlent "en direct".

Incidente similaire à 5d (causale) et à 4b (de type "x - qatal"). Mais ici il ne s'agit pas d'un vrai verbe (= une action), mais d'un "statif" (c'est-à-dire, en fait, un adjectif conjugué). Il n'y a donc pas lieu d'y voir l'idée d'antériorité et l'imparfait conviendra mieux que le plus-que-parfait. Avec les verbes dits "statifs", il faut examiner la question au coup par coup.

**7b-c** Le discours se fait récit : ici débute une séquence de "discours narratif", avec une paire de "qatal" coordonnés en chiasme ("qatal - x / waw- x - qatal") dont le premier est renforcé par un infinitif absolu. Ces deux qatal seront continués par un wayyigtol en 8a.

#### 7d lci deux possibilités :

- soit le "kî" est entendu comme conjonction de subordination causale (« parce que »);
   dans ce cas, c'est exactement la même construction qu'en 4b (voir ci-dessus); c'est ce que signifie la flèche courbe;
- soit le "kî" est entendu comme une particule d'insistance, ouvrant une affirmation<sup>12</sup>; dans ce cas, il s'agirait d'un troisième qatal, de même nature que les deux précédents; c'est ce que signifie l'entourage rectangulaire du verbe.

**8a-f** Cette longue proposition est de type wayyiqtol. Il s'agit clairement ici d'un wayyiqtol de continuation après un qatal ; il a donc la même valeur aspectuelle et temporelle que le (ou les) qatal qu'il prolonge. Il faut donc sans hésiter traduire par un passé (et même un prétérite puisqu'il s'agit d'un discours narratif, c'est-à-dire un récit raconté par un personnage du récit principal) et non pas par un futur comme ce serait le cas avec un simple yiqtol. Donc il faut comprendre « *je suis descendu...* » et non pas « *je descendrai...* ».

<u>9a-c</u> Le "וְעֵּהָה" (en 9a) marque la conclusion de la séquence commencée depuis 7b. Cette conclusion, après la longue énumération du verset 8, est ici une reprise forte de la phrase du verset 7, dont plusieurs mots sont répétés au verset 9, formant ainsi une belle "inclusion". La phrase est encore renforcée par le démonstratif "הַּנָה".

Constituée par deux "x – qatal" coordonnés, la phrase du verset 9 est comme une répétition du petit discours narratif déjà exprimé au verset 7.

**9c** La proposition relative prolongeant 9b n'est pas du type "x – qatal" ; c'est une proposition nominale, avec un participe dénotant la durée, la continuité (de l'oppression), et donc ici le présent.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Cf. JN, op. cit., § 164 b.

10a Un très bon exemple du rôle syntaxique du "יְּעַהָּה": introduire au cœur même du propos. Ici, après le long exposé de la situation (versets 7 à 9), commence l'énoncé de la mission à remplir. Il tient en trois formes volitives : un volitif direct (à l'impératif) suivi d'un weyiqtol (cohortatif) et d'un autre impératif (avec waw préfixé). On peut considérer le troisième volitif (voire le deuxième ?) comme indirect(s).

11c-d Continuant une proposition nominale interrogative de discours simple, les deux yiqtol coordonnés et introduits par "kî" sont ici des inaccomplis ordinaires, mais avec une nuance hypothétique ou conditionnelle plutôt que future.

Immédiatement suivi de « et ceci [est] pour toi le signe... », le "kî", introduisant une proposition avec un yiqtol, est ici certainement affirmatif et non pas de type causal (cf. 7d). Quant au "אָּהְיָה", c'est un inaccompli normal, plutôt à entendre comme un présent-futur que comme un futur (comme au verset 3d); le sens de ce verbe est ici tout à fait clair (« je-suis-et-serai avec toi »); et vu le style très solennel et emphatique de cette phrase du verset 12, il sera sage de s'en souvenir pour interpréter les autres occurrences de la même forme verbale dans les versets suivants.

**12d** Proposition complétive de type "x – qatal", prolongeant le démonstratif qui précède, avec un accompli ordinaire, dénotant le passé.

Proposition indépendante de discours simple intervenant, semble-t-il, comme la description (le contenu) du signe donné<sup>13</sup>. Le yiqtol est ici un vrai futur puisqu'il y a un complément de temps du type "בְּ" avec l'infinitif construit. Ce complément de temps est d'ailleurs mis en tête de phrase, avant le verbe. C'est ce qu'on appelle un "casus pendens" pour mettre l'accent sur autre chose que le verbe. On pourrait considérer ce "casus pendens" comme une construction bipolaire, mais ce n'est pas très net et cela ne changerait rien au sens de la phrase.

éditions Gallia et Yerid haSefarim, 1998), page 39.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> C'est bien ainsi que l'ont compris la plupart des traducteurs français. Cette interprétation est donnée aussi par Rashi qui semble la préférer, avec parallèle scripturaire d'Is 37:30 à l'appui, à une autre interprétation qu'il résume ainsi : « ... et "ceci", à savoir l'apparition à laquelle tu as assisté au buisson, "te sera le signe que c'est moi qui t'ai envoyé" et que tu mèneras à bien la mission que je te confie. De même que tu as vu le buisson exécuter sans se consumer la mission que je lui ai confiée, de même rempliras-tu ma mission sans dommage pour toi. »; traduction de Jacques KOHN, in 'Houmach; Tora Temima avec Rachi; Chemoth, (Jérusalem,

Nouveau petit discours narratif avec une proposition indépendante suivie par deux weqatal de continuation ayant la même valeur aspectuelle et temporelle que la proposition qu'ils continuent. Aussi bien que les personnages, le lecteur sait parfaitement, de par le contexte, que les événements racontés ici par Moïse n'ont pas (ou pas encore ?) eu lieu. Le "הַנֵּה" démonstratif qui inaugure le discours narratif exprime bien le caractère fictif du récit destiné à introduire la question du verset 13f ; il signifie à peu près « supposons que... » ou « admettons que... ».

Selon qu'on entend le mot "בְּא" comme un participe ou comme un accompli, on comprendra l'ensemble des trois formes verbales comme des présents ou des passés composés (« supposons : j'arrive... et je leur dis... et ils me disent... » ou bien « Supposons : je suis arrivé... et je leur ai dit... et ils m'ont dit... »); mais cette seconde manière sonne assez mal et complique inutilement les choses, bien qu'elle soit grammaticalement possible. lci, comme souvent, c'est l'oreille qui est le meilleur juge.

A moins que quelque chose, dans le contexte, n'indique clairement le contraire, le démonstratif "הַּנָה" connote naturellement plutôt le présent.

La phrase en 13d est en quelque sorte un mini-discours narratif à l'intérieur du discours narratif commencé en 13b.

Proposition indépendante (de discours simple) avec un yiqtol indicatif, dénotant ici une sorte de futur hypothétique (un conditionnel), compte tenu que l'élément antécédent est l'histoire fictive introduisant la question posée par Moïse. Donc sans doute « que leur dirais-je ? » plutôt que « que leur dirai-je ? ».

Une fois encore l'alternance normale des prises de parole indiquée par les "יַנּאּמֶר" est brisée : comme en 6a, c'est trois fois de suite Yhwh qui prend la parole ; et deux au moins des trois phrases prononcées ont pour but explicite (précisé dans le texte par les mots "...") de répondre à l'unique question formulée par Moïse au verset 13.

14b<sup>14</sup> Une petite phrase de type discours simple, avec deux yiqtol séparés par un pronom relatif. Il s'agit donc de deux formes rigoureusement identiques d'inaccompli ordinaire, à entendre (comme toujours en l'absence de précision contraire) comme des présents-futurs, exactement comme au verset 12b, et donc a priori avec le même sens ou un sens analogue.<sup>15</sup>

lci, c'est bel et bien une énigme grammaticale insoluble : comment une forme verbale conjuguée (en l'occurrence un inaccompli 1ère personne du singulier) peut-elle syntaxiquement remplir la fonction de sujet d'une autre forme verbale conjuguée (en l'occurrence un accompli 3ème personne masculin singulier) ? Tout ce qu'on peut dire, c'est que le texte est bâti ainsi. Et comme la phrase est de type "x – qatal", c'est que l'insistance est mise sur le sujet "x", c'est-à-dire sur le fameux "אָּהָיָה". Notons que cette phrase reprend presque textuellement le verset 13d ; il est donc raisonnable de mettre en parallèle les sujets des verbes de ces deux phrases pour le reste identiques.

**15a-d** Reprise de phrases antérieures (voir 15b avec 14d, et 15c-d avec 13d et 14e).

**15e-f** Deux propositions nominales coordonnées ensemble et introduites par un démonstratif. Aucune précision de temps, donc elles dénotent plutôt le présent ou la continuité. L'oreille ne peut manquer de faire le rapprochement avec 12c.

encore eu la possibilité de le faire.

-

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Faire une analyse syntaxique du texte suppose d'oublier, au moins provisoirement, tous les commentaires qu'ont suscité ces célèbres trois petits mots, y compris dans la Septante. En effet, malgré son immense intérêt théologique et philosophique, celle-ci ne peut aucunement être considérée comme une traduction de ce qui se trouve ici dans le texte massorétique, mais bien comme un autre texte.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> La tradition figurant en *Berakhôt* 9 b, rapportée par Rashi, comprend : « *moi qui suis avec eux dans la détresse* présente, je serai avec eux dans leur asservissement par d'autres empires » ('Houmach, Tora Temima, op. cit. p. 39). Si l'on excepte les six derniers mots de cette citation, cela correspond à peu près avec l'analyse faite ici. Il serait intéressant de vérifier si elle correspond à celle d'A. NICCACCI dans son article « ESODO 3,14a :'IO SARÒ QUELLO CHE ERO' E UN PARALLELO EGIZIANO », *Liber Annus* 35 (1985), pp. 7 à 26 ; je n'ai pas

<u>16a sq</u> Début d'un nouveau passage de type discours prescriptif avec une forme volitive directe initiale (un impératif) prolongée par une chaîne de quatre weqatal de continuation (tous à la 2<sup>ème</sup> personne), qui connotent donc, comme la forme qu'ils prolongent, des ordres à exécuter (dans le futur bien entendu). Il y a nettement ici un ordre de succession dans ces actions à faire : « *Va, rassemble... et dis-leur (...), puis entre... et dites-lui (...)* \*

Subtilement, un cinquième weqatal (רְשֶׁמְעוֹי ) s'insère dans cette chaîne. Comme les quatre autres, il dénote le futur, mais il n'a pas l'aspect impératif ; en effet, c'est une 3ème personne (du pluriel). Venant juste à la suire de « *et dis-leur...* », il est tout naturellement entendu comme une affirmation (« *et ils t'écouteront* ») et non comme un ordre.

Les versets 16 à 18 reprennent très nettement, mais en le détaillant, le verset 10a avec lequel ils forment une inclusion. On peut noter aussi que, puisque le verset 10a concluait tout un discours (versets 7 à 10), il est naturel d'entendre les versets 16 à 18 comme une sorte de conclusion par rapport à ce qui précède (c'est-à-dire le verset 15, ou plutôt l'ensemble 13-15) ; mais aucun "marqueur" ne le confirme réellement dans le texte.

### Dans ce passage (versets 16 à 18), il faut être bien vigilant pour suivre le fil :

en 16d-17e, c'est ce que Yhwh demande à Moïse de dire aux anciens.

- Ce passage est bâti comme un petit discours narratif d'une seule phrase (16d-f), avec une forme de type gatal (נראָה), suivie par une citation introduite par "לָּאמֹר" (en 16f).
- Cette parole (de 16g à 17e) est-elle-même un petit discours narratif, constitué par une forme de type qatal (בְּקרַהְיּ), prolongée par un wayyiqtol de "continuation" ("יָאמָר") en 17a) qui a donc un sens passé comme le qatal qu'il continue (« *j'ai fait une inspection...* et j'ai dit ».
- Ce dernier verbe (נְאֹמֵר) introduit naturellement lui-même une autre parole (17b-e) à l'intérieur de la précédente (16g à 17e); et cette fois ce n'est pas un discours narratif, mais une phrase de discours simple avec un verbe de type yiqtol (אַעֶּלֶה) qu'on peut aussi bien entendre comme un yiqtol indicatif que comme un yiqtol impératif : dans les deux cas, il est difficile de le rendre autrement que par « je vous ferai monter... ».

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Le contenu des paroles à dire, marqué en marge dans le texte "formaté" par des tirets, est de type discours narratif.

en 18a-c, après la première "parole commandée" énoncée en 16d–17e, se poursuit le discours prospectif (à la fois prescriptif et prédictif) que Yhwh adresse à Moïse, commencé en 16a, avec les formes déjà énumérées ci-dessus : un weqatal annonçant l'accueil de sa parole par les anciens (18a), et deux weqatal donnant les consignes suivantes (18b-c) : aller dire quelque chose au roi roi d'Egypte : "וַּאֲמַרְהֶּם" et "וַּאָמַרְהֶּם" ; ce dernier verbe introduit naturellement lui-même une nouvelle parole (18d-f).

en 18d-f, c'est ce que Yhwh demande à Moïse et aux anciens de dire au roi d'Egypte.

- Ce passage commence lui aussi par un mini-discours narratif constitué par une seule proposition, avec un qatal (נַקְרָה). Cette phrase ressemble beaucoup à celle du début de la première parole commandée (au verset 16d), avec laquelle elle forme inclusion.
- En 18e-f, la parole à dire au roi d'Egypte se poursuit, mais passe brutalement au discours prescriptif, adressé cette fois par Moïse au pharaon. Le "יְּשַׁהָּה" qui ouvre cette phrase résume bien le but de toutes les consignes qui précèdent et fait sonner plus comme des injonctions que comme des requêtes les deux yiqtol impératifs qui suivent (quoi qu'en disent les traducteurs de la Bible de Jérusalem<sup>17</sup> ou de celle de Segond).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> A croire que la BJ a lu "אַהָּה" avec un >aleph au lieu de "וְעַהָּה" avec un <ayin, puisqu'elle traduit : « *Toi, permets-nous d'aller...* » !

19a lci commence une autre section en discours prédictif, racontant par anticipation ce qui va se passer. C'est pourquoi, après un premier qatal, qui est plus un accompli-présent qu'un passé ("יָדַעְּהַי" = je sais)<sup>18</sup>, toute la fin du chapitre utilisera des formes de type yiqtol, chacune pouvant être prolongée par des weqatal de continuation dénotant le futur comme la forme yiqtol qu'ils continuent.

**19b-c** Proposition subordordonnée complétive nécessitée par le verbe « *savoir* », avec un yiqtol ordinaire dénotant le futur ("לֹאִרְיָהָן"),

**20a-b** et prolongée par deux propositions du type weqatal. La reprise du mot "yad" déjà utilisé dans la phrase négative qui précède invite à entendre le waw de "יְשֶׁלֵּחְתִּי" comme plutôt adversatif (« mais j'enverrai... et je frapperai »).

**20c** Proposition relative intervenant comme une "incidente-commentaire" avec, elle aussi, un yigtol dénotant le futur.

20d Suite du discours narratif au futur avec une nouvelle forme de type yigtol...

**21a-b** prolongée elle aussi par deux propositions de type weqatal, donc dénotant le futur, comme le yiqtol qu'elles continuent.

lci intervient un cas bien clair de construction bipolaire dont la protase a la forme très classique "וְּהָיֶה בִּי...", de type temporel ou casuistique, et dont l'apodose est une nouvelle proposition avec un yiqtol (לֹא חֵלְכוּ), qui sera elle-même prolongée par trois weqatal. Noter qu'ici, le wehayah n'est pas dans son emploi ordinaire de verbe puisqu'il n'a pas de sujet : c'est comme si toute la phrase avec protase et apodose faisait fonction de sujet. Mais tout en jouant son rôle macro-syntaxique, le wehayah fonctionne aussi ici comme un weqatal de continuation.

**22a-c** Le discours prédictif, et tout le chapitre par la même occasion, se termine par une série de trois verbes de type weqatal qui prolongent le yiqtol précédent (« *vous ne partirez pas les mains vides* »). Cette fois encore, après une proposition négative, le waw qui suit est à entendre comme un adversatif. Les trois weqatal dénotent bien entendu eux aussi le futur.

Il n'y a pas ici de phrase jouant le rôle d'une véritable conclusion. Le chapitre suivant concerne apparemment un autre épisode ; pourtant le verset 4:1 fait un assez bon enchaînement ; serait-il un élément du chapitre 3 déplacé ici ? Cela relève plus de l'histoire rédactionnelle que de la simple analyse syntaxique.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> C'est habituellement le cas de l'accompli des verbes « qualificatifs » (ou « statifs ») ainsi que de quelques autres verbes (dont yada<) « *exprimant un état d'âme* » (cf. JN, op. cit., § 112 a).

# 4.2. Deuxième texte étudié :

GENÈSE 39, 7-20

# Une histoire vécue... puis racontée

L'intérêt de ce texte est de raconter des événements (dans un "récit"), puis de faire raconter ces mêmes événements par un des personnages du récit (donc dans un "discours narratif" inclus dans le récit proprement dit). Cela permet bien de voir que récit et discours narratif ont exactement la même structure de construction, sauf en ce qui concerne le début de l'un et de l'autre.

## 4.2.1. LE TYPE DE TEXTE ET CE QU'IL CONTIENT

Il s'agit clairement d'<u>un récit</u> avec une trame principale de type "chaîne de wayyiqtol narratifs" comme c'est toujours le cas dans les récits. Ce récit est ponctué par une série de <u>marqueurs du type wayehi</u>: il y en a cinq en tout dans le récit (sans compter les deux wayehi qui se trouvent, en 15a et 18a, dans des sections de type discours): en 7a, 10a, 11a, 13a et 19a. Il y a donc plusieurs épisodes à l'intérieur de ce récit; mais ces divers wayehi ne fonctionnent pas nécessairement à la même échelle: ils peuvent indiquer le début d'un épisode ou le début d'un "sous-épisode" (c'est, me semble-t-il, le cas du wayehi en 10a). C'est à voir de plus près.

Dans ce récit sont enchâssées des paroles prononcées par des personnages du récit, donc **des sections de type discours** (typographiées en caractères ©r©ux). Comme toujours dans les paroles des récits, ces passages de discours sont souvent du discours simple, mais <u>par deux fois</u> au moins, les paroles d'un personnage se développent <u>en discours narratif</u> : de 14d à 15e, et 17b à 18d.

#### On y trouve aussi:

- quatre cas de formes de type wayyiqtol de continuation, prolongeant un qatal (en 13b, 14f, 15b et 18b),
- sept cas de construction bipolaire (tous avec avec wayehi devant la protase),
- et même un cas de wegatal de continuation (en 9e).

## 4.2.2. REMARQUES... AU FIL DU TEXTE

#### **7-10** Premier épisode

Ce <u>wayehi</u> est suivi d'une formule temporelle on ne peut plus vague. Un coup d'œil en amont permet de remarquer que 39:1 reprend le propos qui concluait les épisodes du chapitre 37, par-delà l'incise de l'histoire de Juda et Tamar (au chapitre 38). Le passage 39:1-6 semble résumer à gros traits l'ascension "sociale" de Joseph en Egypte et préparer le récit qui suit, concernant Joseph et la femme de Potiphar. Le wayehi de 7a relie assez lâchement l'épisode qui suit à toute l'histoire de Joseph. Le premier épisode de notre texte va du verset 7 au verset 10 : ce qui y est raconté n'est pas daté, mais présenté comme une situation habituelle. Il faut remarquer en effet que le wayehi en 10a, loin d'introduire un nouvel épisode, fonctionne comme une conclusion de ce qui précède, une sorte de résumé de la situation, permettant de commencer un récit plus précis à partir du verset 11. En fait, les versets 7 et 10, chacun avec un wayehi et une formule temporelle assez vague formant protase, font inclusion et marquent le début et la fin d'une sorte de mini-récit introductif à l'histoire qui suit.

**7b-8b** Quatre wayyiqtol narratifs sans surprise dont deux introduisent une parole prononcée par l'un puis l'autre personnage. La phrase de "madame Potiphar" tient en un seul impératif, particulièrement clair, net et expressif (שֶׁכֶּבֶה עָבֶּיי), qui sera repété en 12b, et constituera la clé de toute la suite du récit.

**8c-9c**<sup>19</sup> La réponse de Joseph semble commencer comme du discours narratif (avec une "entame" par des formes de type qatal). Mais le "הֵן" initial oriente plutôt vers une explication de la situation présente. Son discours est à entendre au présent : les trois propositions avec un qatal (8c, 8d et 9b-c), ainsi que la proposition nominale intercalée en 9a, sont donc de simples accomplis de discours simple décrivant un état de fait.

**9d** Toujours en discours simple, Joseph poursuit en évoquant la suite, sous forme interrogative, comme une éventualité impensable ; donc avec tout naturellement un yiqtol.

**9e** Un très bon exemple d'un "weqatal de continuation". Ce weqatal a exactement les mêmes connotations temporelles et aspectuelles que la forme qu'il continue, c'est-à-dire ici un yiqtol. Il faut donc comprendre « *comment ferais-je...* et pécherais-je... ». Cet emploi du weqatal n'a évidemment pas échappé à Joüon<sup>20</sup> qui le met sur le compte des formes

<sup>19</sup> Notons, en 9 c, le curieux et bien rare emploi de בַּאֲשֶׁב au sens de « parce que », comme en Ge 39:23, Qo 7:2 et 8:4 (cf. JN, op. cit., § 170 j).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Cf. JN, op. cit., § 119 h.

"inverties". Pourtant on a bien ici "יְּחְשֵׁאַתִּי" avec l'accent sur l'avant-dernière syllabe, et non pas la forme dite "invertie" avec l'accent qui aurait dû, selon la théorie du "waw conversif", descendre sur la dernière syllabe, ce que rien d'ailleurs n'interdisait ici, ni grammaticalement, ni selon les règles inhérentes à la cantilation.

**10a-b** Après le vague "בְּרַבְּרָהְ", et surtout la précision "יוֹם יוֹם", le "waw- x - qatal" est ici un accompli fréquentatif (action répétée dans le passé) : « *il ne consentait pas...* ».

### 11-12 Deuxième épisode,

avec un nouveau wayehi et une formule temporelle précise : ici commencent vraiment les événements importants du récit.

S'y présentent cinq wayyiqtol narratifs successifs décrivant les péripéties de l'action. C'est cette scène qui fera l'objet des propos ultérieurs de la femme, laquelle par deux fois racontera ces événements à sa façon, (aux versets 14d-15e, et 17b-18d) ; elle en fera même un troisième "récit" (au verset 19c), mais vraiment trop résumé pour être significatif!

Ici, dans un texte de type "récit", la structure est une chaîne de wayyiqtol introduite par une formule temporelle, placée comme une protase dont le premier wayyiqtol est l'apodose. Contrairement à ce que disent habituellement les grammaires qui tablent sur la théorie du waw conversif<sup>21</sup>, un récit ne commence pas (oserais-je dire jamais ?<sup>22</sup>) par un qatal, mais bien, directement, par un wayyiqtol. L'entame par un qatal, c'est uniquement dans le discours narratif, c'est-à-dire quand un personnage d'un récit fait lui-même dans ses propos un récit (interne donc à son "discours"). Dans ce cas, il faut forcément quelque chose pour faire la transition, et c'est généralement une (ou des) forme(s) de type qatal, ou éventuellement une proposition nominale qui remplit ce rôle d' «entame» du discours narratif. On le constatera clairement plus loin aux versets 14-15 et 17-18.

En 11c, une phrase nominale (dénotant la continuité et non pas une péripétie de l'action, comme l'aurait fait un wayyiqtol) intervient comme une incidente de type commentaire, donnant une précision importante pour la suite du récit (« or, il n'y avait personne... »).

En 12b, même impératif qu'au 7d.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Voir supra, § 3.3.1 (p. 101). Cf. JN, op. cit., § 118 c et GKC, op. cit., § 111 a. Lettinga (op. cit., § 72 d) est plus nuancé, tandis que Mayer Lambert reste muet sur ce point.
<sup>22</sup> A titre d'objection, il y a au moins un exemple que peut citer tout hébraïsant même débutant : le début du livre

de la Genèse. Mais il est connu depuis la nuit des temps que la vocalisation de "ברא" comme un accompli dans le texte massorétique peut être fautive : c'est sans doute la correction d'un infinitif normalement attendu dans ce type de phrase (cf. la lumineuse démonstration qu'en rapporte Rashi dans son commentaire sur ce verset). Même en Genèse 1, il faut très normalement et simplement considérer que le récit commence vraiment par un wayyiqtol (le "נְיֹאמֶרֶר" du verset 3), précédé par un prélude avec en protase une formule temporelle (tout le verset 1) et en apodose une incidente antécédante (tout le verset 2) comprenant une proposition de type "waw- x - qatal", une proposition nominale sans participe et une autre proposition nominale avec participe, ces trois propositions étant coordonnées entre elles par des waw.

### 13-18 Troisième épisode

Le wayehi, ici, ne commence pas vraiment un nouvel épisode : c'est la suite immédiate de ce qui précède dans le récit, mais il marque quand même comme un tournant : en terme de théâtre, on dirait que c'est toujours le même "acte", mais plus la même "scène" puisqu'un acteur est sorti et que d'autres vont entrer. Le wayehi de 13a n'est pas un "lever de rideau", mais il marque quand même un changement de scène ou de "plan" dans le déroulement du film des événements.

Le wayyiqtol est ici légèrement problématique : selon l'intonation mise par celui qui lit le texte (ou plutôt qui raconte l'histoire), ce "פַּיָבָּיָם" peut être entendu soit comme le wayyiqtol narratif reprenant, après le wayehi de 13a, la trame principale du récit, donc entre le "נַיַּבָּא" de 12e et le "מַּרְּבָּא" de 14a, soit comme un wayyiqtol de continuation faisant partie de la subordonnée complétive dépendant de la formule temporelle incidente que constitue le verset 13. Dans cette hypothèse, ce wayyiqtol aurait exactement la même signification temporelle ou aspectuelle que la forme qu'il prolonge, c'est-à-dire un qatal (accompli avec un sens de passé antérieur). Ici, le contexte est suffisamment clair pour qu'on ne puisse s'y tromper : "נַיָּבָיֶם" a déjà été raconté dans le récit (en 12d), Joseph s'est donc déjà enfui, et il est évident qu'ici c'est un wayyiqtol de continuation de "בַיָּבָיֶם" qu'il faut comprendre : « or, voyant qu'il avait abandonné... et qu'il s'était enfui, ... ». Mais ce cas de figure n'est pas toujours aussi évident. Parfois le choix entre les deux hypothèses est bien délicat.<sup>23</sup>

La femme commence un "discours" vivant et aux formes variées : après un impératif pour prendre l'auditoire à témoin (14c), elle expose les faits en un discours narratif commençant par deux qatal (14d et e) qui sont, comme toujours dans ce cas, des accomplis à sens passé et dont le deuxième est prolongé par un wayyiqtol de continuation (מָאַקְרָא) qui a donc le même sens passé que le gatal qu'il prolonge.

15a-e Puis elle poursuit son "discours narratif" par un wayehi qui tout à la fois résume ce qu'elle vient de raconter et crée un certain suspense concernant la suite. Cette deuxième partie de son récit est introduite par une incidente temporelle formant protase : "--; + infinitif" suivi d'une subordonnée complétive avec un infinitif (dénotant donc le présent et non le passé), lui-même prolongé par le même wayyiqtol de continuation qu'au verset 14f. L'apodose est le premier des trois wayyiqtol narratifs (15c, d, e) qui constituent la trame de

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Cf supra, § 3.2.1 (p. 88).

son petit discours narratif. Le sens est tout à fait clair : « mais quand il m'a entendu élever la voix et crier, il abandonna..., s'enfuit et sortit dehors ».

La comparaison avec les versets 11 et 12, où ces événements étaient racontés par l'auteur du texte et non rapportés par un des personnages, montre bien que c'est fondamentalement la même structure (en l'occurrence une chaîne de wayyiqtol narratifs) qui sert dans un discours narratif comme dans un récit. Seul change le début, comme cela a déjà été expliqué ci-dessus à propos des versets 11 et 12.

**16-17a** Continuation du récit principal, après la "tirade" de la femme, par deux wayyiqtol de la trame principale du récit.

17b-18d Nouveau récit du même événement fait par la femme, mais cette fois à son mari. Ce récit est un peu plus succint que le précédent (comme le laissait pressentir la formule "בַּדְּבָרִים הָאֵלֶה" du verset 17a), mais la construction de ce petit discours narratif est (sauf la modification de "הַבָּאֹתֶ" en "הַבָּאֹתָ" imposée par le changement d'auditoire) exactement la même que pour le discours narratif précédent. Toutes les remarques faites sur le premier s'appliquent donc aussi au deuxième.

#### **19-20** Quatrième épisode

Nouvelle scène avec le mari dans le rôle principal. Le récit y est toujours constitué par la chaîne des wayyiqtol (ici quatre en série).

Ce mini-épisode commence encore par une protase de type temporel précédée d'un wayehi qui marque ainsi un rebondissement de l'action.

Le qatal de la proposition relative en 19b est bien sûr un passé antérieur, comme toujours dans ce genre d'incidente.

La proposition nominale incidente (en 20c) dénote une situation permanente et non une péripétie du récit.

Quant au wayehi de 20d, c'est évidemment un verbe ordinaire (un wayyiqtol sur la racine "הֹיה") puisqu'il est utilisé avec un sujet (sous-entendu ici car déjà nommé en 20a). C'est le dernier wayyiqtol de notre récit. Simple verbe, certes! Pourtant, comment l'auditeur ne l'entendrait-il pas comme un tournant dans l'histoire? Sans être à proprement parler un marqueur macro-syntaxique, ce wayehi sonne un peu comme une conclusion, ou plutôt comme un épilogue. Dans le cas précis, c'est même plus précisément la "chute"!

# 4.3. Troisième texte étudié:

JÉRÉMIE 13, 1-11

## Des consignes données... puis exécutées

L'intérêt de ce texte de style prophétique, est de comporter quelques passages où des consignes précises sont données au prophète, avec tout de suite après, et à peu près dans les mêmes termes, le récit de l'exécution de ces mêmes consignes par le prophète. Cela permet bien de voir la différence entre les constructions utilisées pour le discours et celles utilisées pour le récit.

Une petite difficulté se présente ici pour faire le tri entre ce qui est "récit" et ce qui est "discours". En effet, d'une certaine façon, tout ici est discours, puisque le narrateur est lui-même un des personnages du récit<sup>24</sup>. C'est ainsi qu'au lieu d'un narrateur faisant un récit à la troisième personne, avec des personnages qui prennent de-ci de-là la parole en style direct, le texte tout entier raconte les événements à la première personne, tout en y insérant des dialogues en style direct. Il y a donc lieu ici de distinguer non pas "récit" et "discours" comme c'est le cas habituellement, mais "discours narratif" (ici en caractères creux) et "discours prescriptif" (paroles prononcées par un des personnages : ici en caractères pleins). Comme "récit" et "discours narratif" ont à très peu de choses près le même type de construction<sup>25</sup>, cela ne pose guère de problème.

## 4.3.1. LE TYPE DE TEXTE ET CE QU'IL CONTIENT

C'est un texte prophétique, avec plusieurs formules typiques de ce genre de littérature (versets 1a, 3, 8, 9a, 10c). On y trouve par trois fois un passage de type discours prescriptif (1e, 4 et 6c-f), immédiatement suivi par un court récit de l'exécution des consignes données (respectivement en 2, 5 et 7a-d).

La fin du passage (versets 8 à 11) est un bon exemple de discours prophétique combinant le discours simple (énonçant des constatations) et le discours prédictif (annonçant des événements à venir ou énonçant des projets pour le futur). C'est en quelque sorte un intermédiaire entre le discours simple et le discours prescriptif : s'il est bref, il reste assimilable au discours simple ; mais quand il se prolonge, il prend habituellement la même structure que le discours prescriptif.<sup>26</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Ce cas se présente dans beaucoup de livres prophétiques dont le prophète est censé être l'auteur : la majeure partie des livres de Jérémie, mais aussi d'Isaïe, Ezechiel, Osée, Amos, Habaquq, Zacharie, ainsi que Qohèlèt, Esdras, Néhémie, et certains passages de Daniel (cf. la formule de Dn 7:1 : בַּאַרֵין הֶלְּמָא כָתַב רֵאשׁ מִלִּין אָמֵּר (cf. la formule de Dn 7:1 : מַּאַרֵין הֶלְמָא כָתַב רֵאשׁ מִלִּין אָמָר (cf. la formule de Dn 7:1 : מַּאַרֵין הֶלְמָא כָתַב רֵאשׁ מִלִּין אָמָר (cf. la formule de Dn 7:1 : מַּאַרֵין הֶלְמָא כָתַב רֵאשׁ מִלִּין אָמָה (cf. la formule de Dn 7:1 : מַלֵּין מָלְמָא כָתַב רֵאשׁ מִלִּין אָמָר (cf. la formule de Dn 7:1 : מַלֵּין הֶלְמָא כָתַב רֵאשׁ מִלִּין אָמָר (cf. la formule de Dn 7:1 : מַלֵּין מָלְמָא כָתַב רֵאשׁ מִלִּין מָלְמָא כָתַב רֵאשׁ מִלִּין אָמָה (cf. la formule de Dn 7:1 : מַלֵּין מָלְמָא כָתַב רֵאשׁ מִלִּין אָמָה (cf. la formule de Dn 7:1 : מַלֵּין מָלְמָא כָתַב רֵאשׁ מִלִּין אָמָר (cf. la formule de Dn 7:1 : מַלֵּין מָלְמָא כָתַב רֵאשׁ מִלִּין אָמָה (cf. la formule de Dn 7:1 : מַלֵּין מָלְיוֹ מָלֵין מָלֵין אָמָר רְבַּא בַתְב רֵאשׁ מִלִּין מָּלֵין מָּלֵין מָלֵין מִלְּיִם בְּאַרֵין הָלְיִא כָתַב רָאשׁ מִלִּין מָּלְיוֹ מָּלְיוֹ מִיּלְיוֹ מִלְּיִי מִּלְּיִי מְּלֵיוֹ מָּלְיוֹ מִּלְּיִי מִּלְּיִי מִּלְיוֹ מִלְּיִי מִּלְיוֹ מִיּי מִּלְּיִי מְּלֵּי מִלְּיִי מְּלֵי מִלְּיִי מִּלְּי מִלְּיִי מִּלְּיִי מְּלְיִי מִּלְּיִי מִּלְּי מִּלְייִ מְּלְיִי מִלְּי מִלְּיִי מְּלְייִי מְּלְיִי מִּלְיוֹ מִּלְייִי מְּלִי מִּלְייִי מִּלְייִי מְלִיי מִּלְייִי מְלִּי מִּלְייִי מְּלְייִי מְלִי מִּלְייִי מְּלִיי מִלְייִי מְלִיי מִּלְייִי מְלִּי מִבְּי מִי מִּלְייִי מְלִיי מִּלְייִי מְּלִיי מִּלְייִי מְלְייִי מְלְייִי מְּלְייִי מְלִיי מִּלְיי מִבְּי מִּלְיי מְלִיי מִּלְיי מִי מְלְיי מִבְּי מְלְיי מִי מִּלְיי מִבְּי מִי מְלִיי מְלְיי מִבְּי מִי מִּלְיי מִבְּי מְלְיי מְלְיי מִבְּי מְלִי מְּלְיי מְּי מְבִּי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מִי מְּלְיי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מִי מְלְיי מְלְיי מְלְייִי מְלְיי מְלִיי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מְלְיי מ

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> C'est pourquoi dans ce travail, le discours "prescriptif" et le discours "prédictif" sont toujours considérés ensemble, structurellement parlant, sous l'étiquette "discours prospectif"; ce qui permet de bien les différencier du "discours narratif" qui a, lui, à peu près la même structure que le "récit"; cf. supra, §§ 3.3 à 3.6 (pp.100-120).

## 4.3.2. REMARQUES... AU FIL DU TEXTE

#### 1-2 Première séquence

Une phrase en discours prescriptif, avec une forme qu'on peut considérer comme volitive (1b) suivie par deux formes de type wegatal formant la (petite) chaîne caractéristique du discours prescriptif (1c-d), et conclue par une incidente avec "waw- x - yiqtol".

Puis une phrase reprenant les consignes données, mais en style récit (ou discours narratif), avec deux wayyiqtol formant une mini-chaîne narrative (2a-b).

**1a** Une des principales formules habituelles pour commencer un oracle prophétique.

1b On s'attend à trouver ici une forme volitive de type impératif ou yiqtol impératif. Or, en fait, on a un infinitif absolu. Malgré les réserves faites sur l'emploi de l'infinitif absolu comme substitut d'un impératif<sup>27</sup>, il est clair que c'est bien cette fonction que remplit ici la forme verbale "קָּלוֹף". Il faut aussi tenir compte du fait qu'il ne s'agit pas de n'importe quel infinitif, mais de celui du verbe "הַלֹף" souvent utilisé comme verbe auxiliaire²8. En outre, on a ici l'une des treize occurrences de la curieuse formule prescriptive formée de "הָּלוֹף" suivi d'un (ou plusieurs) weqatal²9; à part trois cas (2 Sam 24:12, 2 Rois 5:10 et ls 38:5), c'est toujours dans le livre de Jérémie qu'on la trouve (2:2, 3:12, 13:1, 17:19, 19:1, 28:13, 34:2, 35:2, 35:13 et 39:16).³0 Bref, quoi qu'il en soit de la nature de cet infinitif absolu, qu'il soit de type impératif (= "va") ou de type gérondif (= "en allant"), il introduit bel et bien une chaîne de wegatal de type prescriptif indiquant des actions à accomplir.

1e Une proposition de type "waw- x - yiqtol" et non "weqatal". Il ne s'agit donc pas d'une consigne à la suite de la précédente, mais d'une "incidente" venant donner une précision de type commentaire pour préciser quelque chose qui n'est surtout pas à faire. Puisque la phrase est négative, elle ne peut évidemment pas se formuler avec un weqatal.

**2a-b** Dans ce très bref récit de l'exécution des consignes par Jérémie, le récit commence directement par le premier des deux wayyiqtol narratifs; en effet, dans ce contexte, aucun "prélude" introductif n'est nécessaire.

<sup>29</sup> Cf. BDB, op. cit., p. 232 b; et voir infra, p. 170.

-

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Cf. supra, § 3.2.6 (p. 97). Il me semble en effet que, dans ce type d'usage, l'infinitif absolu est plutôt une affirmation de type apodictique qu'un véritable équivalent de l'impératif (cf JN, op. cit., § 123 u : « l'infinitif absolu, en soi, exprime la simple idée de l'action verbale ; le ton ou les circontances indiquent que l'auteur doit faire cette action. »). Cf. infra, p. 171.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Cf. supra, § 3.1.1 (p. 74).

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Ce type de formule se rencontre aussi avec d'autres infinitifs absolus que אָלוֹך, par exemple avec צָרוֹר (en Nb 25:17) ou avec לָקוֹת (en Jer 32:14 et Za 6:10). Pour la liste des autres cas, voir infra, pp. 170-171.

### 3-5 Deuxième séquence

Elle est construite exactement sur le même schéma que la première.

- **3** Encore une formule habituelle dans les textes prophétiques. lci le wayehi n'a pas vraiment son rôle macro-syntaxique : c'est le verbe "היה" utilisé avec un sujet ; il fonctionne ici comme un wayyigtol narratif normal.
- 4 Cette fois, la séquence prescriptive est constituée par quatre impératifs coordonnés deux par deux. La proposition relative (en 4b), dont l'antécédent est "אֶת־דְּאָזוֹר", a bien entendu la fonction d'incidente commentaire par rapport à la proposition précédente. Le qatal qui s'y trouve dénote l'antériorité par rapport à l'impératif "קַד" de la principale, donc il correspond ici à un futur antérieur (« prends la ceinture que tu auras achetée »).
- Après les deux wayyiqtol narratifs (5a-b), la subordonnée (en 5c) est aussi une incidente commentaire avec une forme qatal dénotant le passé. Greffée sur un wayyiqtol narratif (= passé simple), elle correspond donc ici à un plus-que-parfait (« et je l'enfouis au Phrat comme me l'avait commandé Yhwh »).

#### **6-7** Troisième séquence

Toujours la même structure que les deux séquences précédentes, mais cette fois il y a un prélude (6a) et une finale (7e-f).

- Prélude introductif à la séquence qui suit. Il est composé du marqueur wayehi suivi d'une formule temporelle fonctionnant comme une protase dont l'apodose est le wayyiqtol qui suit (נְיֹּאמֶר).
- **6c-e** Nouvelle séquence prescriptive formée de trois impératifs dont le deuxième est juxtaposé au premier, et le troisième coordonné au deuxième.
- **6f** Proposition relative incidente avec qatal, exactement comme en 4b.
- **7c-d** Séquence de trois wayyiqtol narratifs avec une proposition relative incidente, comme ci-dessus.
- **7e-f** Le wehinnéh introduit une phrase qu'on peut considérer soit comme du commentaire, soit comme du discours simple à l'intérieur du discours narratif (commencé en 13:1). L'étiquette est sans importance : de toute façon, il s'agit de la description d'une situation, d'un fait, d'une situation constatée à ce moment du récit. Le premier verbe, de type qatal, indique naturellement quelque chose d'accompli (l'état dégradé de la ceinture), tandis que le deuxième, de type yiqtol, indique une situation non terminée ou plutôt éventuelle (elle est totalement hors d'usage).

### 8-11 Quatrième séquence

A la différence des trois précédentes, celle-ci est plutôt de type discours prédictif.

**8-9a** On trouve, à la suite, les deux formules typiques des textes prophétiques qu'on a déjà rencontrés en 3 et en 1a.

**9b** Proposition avec un yiqtol qui pourrait sembler plus indicatif d'un projet que volitif; mais puisqu'il est prolongé par un weyiqtol ("יִיהִי" en 10f), il est plutôt à entendre comme un yiqtol impératif<sup>31</sup>. De toute manière, ce verbe à l'inaccompli dénote le futur.

**10a-e** Long membre de phrase où le sujet du verbe est placé en position de "casus pendens" par rapport au verbe (le "יִיהִי" du verset 10f).

**10b-c** Les deux participes (הַהֹּלְכִים et הַהֹּלְכִים), qui sont des épithètes, placés en apposition derrière le sujet (הָנֶם הַנֶּה הָרָע) qu'ils décrivent et qualifient, dénotent bien entendu la continuité.

10d-e Le verbe "יַבֵּלְּכֵּרּ" ne peut être un wayyiqtol narratif puisqu'on n'est plus (depuis le verset 9b) dans un récit ni dans un discours narratif, mais dans un discours prédictif. C'est ici un wayyiqtol de continuation qui prolonge le participe précédent (הַהֹלְּכִים) et dénote moins la continuité de l'action qu'un participe, mais continue de décrire l'attitude du sujet. Si l'on traduit les participes par des présents, il faut traduire le wayyiqtol par un passé composé.

10f Il n'y a pas ici un wayehi mais bien "יָיהִי", c'est-à-dire un weyiqtol, donc néces-sairement à entendre comme un volitif. Qu'on le traduise par « qu'il soit... » ou par « il sera... », le sens est volitif.

Comme en 7f pour le yiqtol ; et comme en 4b, 6f et 7d pour la relative.

11a sq Après un "בִּי" plus affirmatif que causal<sup>32</sup>, se présente une construction bipolaire, assez fréquente dans les discours prédictifs, du type « de même que... de même » où "בַּאֲשֶׁר" introduit la protase, et "בֵּין" l'apodose. La forme verbale yiqtol de la protase indique quelque chose de permanent, de général et donc non-accompli, la forme verbale qatal de l'apodose indique au contaire une action réellement accomplie.

**11c** Formule (en incise) typique des oracles prophétiques.

**11e** Le "waw— x — qatal" de l'incidente finale forme un contrepoint en fort contraste par rapport au verbe précédent (« *je me suis attaché… mais ils n'ont pas écouté* »).

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Cf. supra, § 3.2.2 (p. 91).

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Cf. JN, op. cit., § 165.

# 4.4. Quatrième texte étudié :

DEUTÉRONOME 26, 1-11

# Un rituel détaillé, avec gestes et paroles

L'intérêt de ce texte, de type casuistique, est de décrire un rituel. Il y a des textes de ce type dans plusieurs livres de la Bible, et tout spécialement dans le Lévitique. La particularité de celui-ci est d'être très détaillé sur les gestes à faire et même les paroles à prononcer; il semble, en outre, être d'une seule main et sans retouche apparente, ce qui lui assure une forte cohérence. Ce rituel d'offrande des pémices de la terre semble correspondre aux "בּכּוּרִים" mentionnés en Exode, Lévitique, Nombes, 2 Rois, Ezékiel, Nahum et Néhémie, mais on ne trouve pas ce terme dans le livre du Deutéronome.

## 4.4.1. LE TYPE DE TEXTE ET CE QU'IL CONTIENT

Tout entier de type "discours prescriptif", après une "entame" (verset 1) par la très classique "construction bipolaire" caractéristique des textes casuistiques, [où la protase précise dans quels cas ou circonstances s'applique la suite], le texte est structuré par une longue chaîne de douze weqatal, décrivant toutes les étapes du rituel à effectuer. Et comme le rituel prévoit deux déclarations solennelles prononcées par l'offrant, on trouve donc dans ce texte deux passages de type "discours narratif" (typographiés en caractères creux) : l'un est très bref (au verset 3d-f) ; l'autre, beaucoup plus développé (du verset 5c au verset 10b), est lui-même structuré par une chaîne de douze wayyiqtol narratifs, encadrés par une entame (verset 5c) et une belle conclusion (verset 10a-b).

## 4.4.2. REMARQUES... AU FIL DU TEXTE

ב'entame est la formule habituelle des textes casuistiques, c'est-à-dire le marqueur wehayah (indiquant un futur éventuel) suivi de la particule "כָּדּ", puis d'un yiqtol (dont le sens peut aller du futur au conditionnel en passant par le futur antérieur). Dans ce type de formule, "כָּד" a le sens mi-conditionnel, mi-temporel de l'expression « dans le cas où... » ou « dans l'hypothèse que... »<sup>33</sup>.

Cette phrase constitue la protase d'une construction bipolaire dont l'apodose commence par le premier weqatal de la chaîne prescriptive (ici "יְלָכְּחָתָּ" en 2a). Ce qui complique les choses, c'est qu'un seul verbe de type yigtol n'est pas toujours suffisant pour

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> C'est un peu différent du sens nettement temporel de "בָּ" dans un récit, dans une incidente antécédante de type "kî – x – qatal" (= après que x eut fait ceci ou cela), et n'a rien à voir avec les emplois affirmatif, complétif ou causal (et quelques autres plus rares) que kî peut aussi remplir.

décrire tous les préalables ou conditions à remplir pour que la suite doive s'appliquer. Alors, le yiqtol est prolongé par un ou plusieurs "weqatal de continuation" qui ont le même sens (futur, futur antérieur ou conditionnel) que le yiqtol qu'ils prolongent et précisent. Mais dans ce cas, rien d'autre que le ton de la voix de celui qui "dit" le texte ne distingue le dernier weqatal de continuation de la protase, et le premier weqatal commençant la trame de l'apodose. Dans le texte écrit, seuls les signes de cantilation massorétiques et la comparaison avec d'autres textes abordant les mêmes sujets, permettent de décider, avec plus ou moins de certitude, lequel des weqatal a le waw d'apodose.

Le problème se pose ici pour les trois weqatal des versets 1c-d et 2a. Selon toute vraisemblance, l'apodose commence ici avec "יָּלְקּחָהָ". La discussion sur ce point précis a déjà été faite plus haut<sup>34</sup>.

Ta Compte tenu du contexte (les Hébreux à qui s'adresse Moïse sont censés n'être pas encore entrés en Canaan), le yiqtol (תְּבוֹא) est ici à entendre comme un futur antérieur (« quand tu seras entré... »).

**1b** Le participe de la proposition relative incidente-commentaire souligne la continuité, la permanence de ce don.

Dans les relatives incidentes, le yiqtol (en 2b) et le participe (en 2c) ont les mêmes caractéristiques que ceux du verset 1 ; en 2f, même sens (type futur antérieur) du yiqtol dans cette incidente apparemment soigneusement formulée pour désigner le Temple de Jérusalem sans le nommer. En 3b, le yiqtol de l'incidente est plutôt un simple futur, puisqu'il désigne une fonction permanente, et non un événement ponctuel (comme les yiqtol des versets 1a et 2b).

#### 3d-f La première déclaration

Elle tient en une seule phrase avec une forme qatal qu'il est d'usage de qualifier de "performative", c'est-à-dire une parole dite au passé-présent, et qui est considérée comme accomplie et effective par le fait même qu'elle soit prononcée. Une proposition complétive (en kî...) prolonge tout naturellement le « je déclare » par un minidiscours narratif avec un qatal qui dénote bien entendu le passé, tout comme le qatal de la relative qui en dépend (« je suis entré... a juré... »). Le contenu de cette déclaration est trop bref pour se continuer par une chaîne de wayyiqtol narratifs.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Voir supra, § 3.1.1 (p. 76).

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Cf. supra, § 3.2.3 (p. 93). Pour plus de précisions et d'autres exemples, voir JN, op. cit., § 112 f.

4-5 Reprise de la description des gestes du rituel par quatre weqatal en chaîne, le dernier (יְאָמֵרְהָּ) introduisant une nouvelle déclaration, plus importante que la première puisque l'offrant s'adresse cette fois non plus au "בֹּהֵן", mais à Yhwh lui-même. Noter (en 5a) l'usage du verbe "ענה", coordonné au verbe "אמר", auquel il sert d'auxiliaire³6; on voit bien ici que ce verbe signifie « prendre la parole (dans un dialogue) » plutôt que « répondre », contrairement à ce que disent la plupart des dictionnaires.

### <u>5c-9c</u> <u>La deuxième déclaration</u>

Après une entame (5c), traditionnellement discutée par les commentateurs, elle consiste en un long discours narratif qui retrace les grandes étapes de l'histoire du peuple ; et se termine (en 10a-b) par une conclusion, marquée par un "יְּעַהָּה" qui donne tout son sens symbolique au rituel de l'offrande des prémices du sol.

L'entame d'un discours narratif peut, comme c'est le cas ici, se faire par une simple proposition nominale (avec un participe indiquant la continuité). Mais on voit mal quel sens donner à ce participe présent de "אבר" utilisé comme épithète de "אַרַמִּי". Aussi une antique tradition propose de corriger la vocalisation du mot pour en faire un qatal (« un araméen a fait périr mon père »<sup>37</sup>. C'est d'ailleurs plus fréquemment par un qatal que commencent en général les discours narratifs. La question reste ouverte.

Une série des douze wayyiqtol narratifs retrace l'histoire du peuple, depuis sa descente en Egypte, jusqu'à l'arrivée dans ce pays, qualifié (dans l'incidente de 9c) par la célèbre formule "אָרֵץ יָבַת חָלֶב וּדְבָש", avec un participe soulignant, bien sûr, la continuité.

## 10a-b <u>La conclusion de la déclaration</u>

Le "יְּעֵהֶה" marque bien qu'ici se trouve le cœur du propos, la clé de voûte de tout le discours. C'est bien plus qu'un simple « et maintenant » temporel. Il sonne comme un « voilà pourquoi » ou une formule de ce genre. Le "הַּנָּה" décrit bien la scène présente de l'offrande, avec un qatal dénotant le passé (le geste a déjà été fait) et un autre qatal de sens passé dans la relative incidente (10b).

**10c-11b** Fin du rituel par trois wegatal prescriptifs, plus la relative incidente avec gatal de sens passé (11b), qui concluent ce rituel en y spécifiant même la "fête au village".

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Cf. supra, § 3.1.1 (p. 74).

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Cette interprétation (évoquant Laban poursuivant Jacob) est reprise par Rashi, qui explique que Yhwh impute la mauvaise intention au même titre que l'acte. Ceux qui préfèrent garder la vocalisation comme participe pensent généralement à Abraham, l'ancêtre nomade.

<sup>38</sup> Moins reconnus que les wehayah ou les wayehi, les we<attah des discours sont souvent très affadis et mal

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Moins reconnus que les wehayah ou les wayehi, les we<attah des discours sont souvent très affadis et mal rendus dans les traductions.

# 4.5. Cinquième texte étudié :

JUGES 4

# l'art de la mise en scène

L'un des intérêts de ce récit, avec un début et une fin bien nets, est de montrer que si l'hébreu biblique a la réputation d'être une langue à la syntaxe assez fruste, c'est en fait plutôt une langue souple et concrète, dans laquelle un bon conteur peut faire des récits à la fois vivants et précis.

Dans cet épisode du livre des Juges, le rédacteur utilise, avec un art consommé de la mise en scène, les possibilités de cette langue pour créer une passionnante fresque animée. Sans utiliser une seule fois le procédé si classique du "wayehi" pour marquer les rebondissements de l'action, il maintient le "suspense" d'un bout à l'autre.

Son "secret", c'est d'utiliser habilement les incidentes qui se greffent, comme antécédantes ou comme commentaire, sur la trame narrative des wayyiqtol, ainsi que l'alternance des sujets des verbes de type wayyiqtol qui structurent le récit.

Mieux que d'autres peut-être, ce texte montre la nature profonde de la syntaxe de l'hébreu biblique, laquelle n'est pas de type rhétorique, mais de type cinématographique : loin de "définir", les mots de cette langue "donnent à voir". C'est pourquoi ce texte sera analysé ici comme un scénario de film, structuré par des jeux de caméra, avec des angles variés de prise de vue, et des zooms occasionnels soit sur l'avant-plan, soit sur des détails de l'arrière-plan.

## 4.5.1. LE TYPE DE TEXTE ET CE QU'IL CONTIENT

Il s'agit très évidemment d'<u>un récit</u>, avec des dialogues assez brefs (notés ici en caractères creux).

Il n'y a guère d'intérêt à étiqueter en détail les types de discours qui jalonnent ce récit : c'est une combinaison de discours simple, et surtout de <u>discours prescriptif</u> (6e à 7b, 14b, 18c-e, 19b-c, 20b-f, 22d-f), bien naturel dans un récit de bataille.

#### On remarquera:

- la construction bipolaire avec "wehayah" du verset 20, et surtout la double construction bipolaire du verset 8,
  - ainsi que l'emploi astucieux du marqueur "wehinnéh" (22a et 22h).

## 4.5.2. REMARQUES... AU FIL DU TEXTE

## <u>1-3</u> <u>Première scène</u> : <u>caméra 1</u> (vue d'avion).

Le récit commence d'emblée par trois wayyiqtol qui ne décrivent pas des actions précises, mais reprennent le schéma théologique qui unifie tout le livre des Juges<sup>39</sup> par une théologie de l'histoire très présente dans la Bible. C'est en quelque sorte un "plan" général, une vue d'avion sur le panorama de l'histoire qui va suivre. Doucement, par quelques incidentes, la caméra fait un zoom descendant pour présenter les protagonistes de l'épisode.

S'agit-t-il d'un "waw- x - qatal" ou d'un "waw- x- qotél"? Les deux sont possibles. Cela ne change rien au sens : que "מַּת" soit entendu comme un accompli, ou comme un participe (en l'occurrence d'un statif), c'est de toute façon une précision sur un événement déjà accompli ; donc Ehud est déjà mort, et non pas « Ehud mourut », ce qui correspondrait à "נַיְּמֶת אֵהוּד". Aucun traducteur, semble-t-il, ne s'y est trompé. Pour une fois, l'incidente n'est pas du type "jeu de caméra" comme le seront toutes les autres incidentes du texte. Faut-il y voir un ajout rédactionnel d'une autre main, pour relier cet épisode à celui de 3:12-30, dans une édition du livre rassemblant des récits divers ? Cette impression est peut-être confirmée par l'absence de ces deux mots dans certaines versions grecques du texte. 40

**2b** Précision sur Yavin, sur qui l'attention vient d'être focalisée. Le qatal (מָלַדְּ) est bien ici un accompli, mais plutôt un "passé-présent" : il était déjà roi, et il l'est toujours.

**2c-d** Peut-être ce verset 2 est-il un essai rédactionnel d'harmoniser des éléments historiques disparates<sup>41</sup> ?

**3c-d** Gros plan sur la puissante logistique dont dispose Siséra. Même remarque pour "לָּחָץ" qu'au verset 2b.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Cf. 2:1-3, 2:11-23, 3:7-11, 3:12-15, etc. On trouve cependant une autre théologie de l'histoire dans ce même livre en 3:1-6.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> En particulier la version lucianique, et le codex Alexandrinus tel que l'a recensé l'édition critique de Rahlfs. Cf. *La Bible d'Alexandrie, LXX, Tome 7 : les Juges* (Paris, Cerf, 1999), p. 102.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Dans le cantique de Déborah, en Jg 5:20.26.28.30, où il n'est pas question de Yavin, Siséra semble être un roi; en 1 Sam 12:9, la phrase : "וַיִּמְבֵּרְ אַתְּם בַּיֵּרְ סִיסְרָא שֵׁר־צַּבָּא דְצוֹרְ" (qui ressemble étrangement à celle de Jg 4:2) ne mentionne pas non plus Yavin. Celui-ci est présenté en Josué 11:1.10 (et 12:19?) comme le roi de Ḥaçor dont la capitale fut prise par Josué, tandis qu'en Ps 83:10, il est associé à Madian et à Siséra dans la défaite au torrent de Qishôn.

## <u>4-10</u> <u>Deuxième scène</u> : <u>caméra 2</u> (chez Déborah).

De 4a à 5b, mouvement de caméra sur la montagne d'Ephraïm où réside Déborah. La caméra survole les fils d'Israël qui montent vers elle (5b), avant de la prendre en gros plan (versets 6 sq). De 9f à 10c, la caméra suit le déplacement de Déborah et Baraq qui montent à Qèdèsh, tout en rameutant des troupes au passage (10a-b).

4a-5a Trois incidentes antécédantes présentent Déborah : son identité (proposition nominale, donc intemporelle, (en 4a), son activité (en 4b) et son "adresse" (en 5a). Les commentateurs hésitent dans leur interprétation de ces deux dernières notations concernant Déborah : quel sens faut-il donner à "שׁבּמה" et à "יוֹשׁבַת" ? Le contexte de l'épisode, comme celui de tout le livre, incite à entendre le verbe "מַפַש" plutôt comme l'activité judiciaire d'un shérif avec son revolver que celle d'un magistrat avec son code "Dalloz". Les deux "verbes" sont au participe, ce qui indique une activité continue ou permanente ; mais, contrairement à la plupart des traducteurs, et malgré le parallèle possible avec Samuel (1 Sam 7:15-17), il me semble que le texte ne signifie pas que Déborah y « siégeait » et que « les fils d'Israël montaient vers elle pour des questions d'arbitrage42 » d'une façon habituelle, mais que "יוֹשֶׁבֶּח" indique simplement où habitait Déborah, de la même façon qu'au verset 2d pour Siséra ; quant au wayyiqtol de 5b (וישלאו), la cohérence de la construction du texte invite à y voir un wayyiqtol narratif de la trame principale du récit (maillon entre le "וַיַּצְעֶקרּנ" de 3a et le "וֹתַשֶּׁלַח" de 6a), plutôt qu'un wayyiqtol de continuation qui prolongerait l'incidente de "יוֹשֶׁבָּת". Certaines versions du codex Alexandrinus l'ont d'ailleurs compris ainsi, puisqu'elles ont « ἀνέβησαν πρὸς αὐτὴν » (« montèrent vers elle »), et non pas « ἀνέβαινον πρὸς αὐτὴν » (« montaient vers elle »).43

**5b-6c** lci commencent véritablement les péripéties de l'épisode, que tout ce qui précède avait amené. La caméra se centre sur Déborah et sur son dialogue avec Baraq.

**6d-7b** La parole de Déborah, après une proposition de discours simple avec un qatal, consiste en un petit discours prescriptif (un impératif prolongé par quatre weqatal) par lequel elle lui transmet les ordres de Yhwh.

B La réponse de Baraq, très dubitativement expressive, consiste en une double construction bipolaire exprimant l'alternative. A chaque fois, la protase, commençant par "מַּא", comporte un yiqtol qui a bien sûr un sens hypothétique. L'apodose en 8c est un weqatal (יְהָּלֶּכְתִּי), dénotant le futur comme généralement le weqatal d'apodose en discours (surtout après un ">im yiqtol"); c'est l'équivalent exact de la tournure négative "lo> yiqtol" qu'on trouve ici dans l'apodose en 8e (לֹאַ אֶּלֶדְ).

**9c-e** En incidente, annonce voilée de la quatrième scène.

Vers Qèdèsh, la caméra suit Déborah, Baraq et ses troupes.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Traduction TOB.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Cf. « La Bible d'Alexandrie », op. cit., p.103.

<u>11-16</u> : la grande scène de la bataille, avec la rapide alternance d'images de <u>4 caméras différentes</u>.

- Brusque changement de décor et d'ambiance : quittant l'agitation de la mobilisation générale derrière Baraq, la caméra 3 nous fait entrevoir le camp de Ḥèvèr le Qénite, installé dans les environs de Qèdèsh. Ici le wayyiqtol (מַּלֵּילֵב) ne peut être qu'un wayyiqtol de continuation du verbe "נִּפְּרֶר" (au participe) de l'incidente 11a-b. Sans que le spectateur ne sache encore pourquoi, le décor est planté pour la scène quatre. Ce n'était que le calme avant la tempête : en effet, de 12 à 16, nous parcourons rapidement le théâtre des opérations, sous divers angles grâce aux caméras 4, puis 2, puis 1 ; et de nouveau 4, puis 2, puis 1 ; avant de retrouver, aux versets 17 et suivants, le paisible camp de Ḥèvèr le Qénite où est déjà installée la caméra 3.
- **12-13** Avec la caméra 4 qui le suivra, branle-bas de combat chez Siséra, informé de la prise de position de Baraq sur le Tabor (le tout en deux wayyiqtol laconiques mais précis).
- Avec la caméra 2, toujours branchée, nous voyons Déborah donner le signal de l'attaque à Baraq et à ses hommes qui s'exécutent derechef (en deux wayyiqtol).
- Bref survol du champ de bataille avec la caméra 1 (celle qui est munie d'un "objectif théologique"). Un seul wayyiqtol condense toute la scène, facile à imaginer.
- 15b-c Gros plan de la caméra 4 sur Siséra qui prend la fuite piteusement (בְּרַנְּלֶיוּ). Un habile jeu de caméras met en parallèle les deux "יַיֵּרֶד" opposés, celui de Baraq (14e) et celui de Siséra (15b), lesquels encadrent le grand plan panoramique de 15a.
- Simple incidente : la caméra 2 ne s'attarde pas sur Baraq qui engage la poursuite : avec un qatal et non un wayyiqtol, elle nous tourne déjà vers l'horizon de Ḥaroshèt-ha-Goyîm... et vers la suite de l'histoire (au verset 22).
- 16b-c Fin de la séquence par une nouvelle vue générale avec la caméra 1 qui nous montre l'armée de Siséra après la bataille. Le qatal de l'incidente 16c (לֹא נָשְׁאַר עֵר־אֶחָר) résonne comme un bilan tragique.

## 17-22 Quatrième scène : caméra 3 (au camp de Hèvèr le Qénite).

Une longue incidente (avec un qatal et une proposition nominale) nous fait retrouver le décor entrevu au verset 11, en nous y présentant Ya<él, la femme de Ḥèvèr le Qénite, qui sera l'héroïne annoncée en 9e par Déborah, et nous rappelle la scène de la fuite de Siséra, un peu comme si on l'apercevait déjà à l'horizon, se dirigeant vers la caméra fixe.

En plans rapprochés, nous voyons en détail la rencontre de Siséra et Ya<él : l'invitation pressante de Ya<él (par trois volitifs très "engageants" en 18c-e), l'appel au secours du fuyard (par un implorant impératif en 19b-c), puis l'ordre du général quelque peu "requinqué" (19d-f) qui croit pouvoir encore donner des ordres à quelqu'un (20b-f), et enfin la scène de sa mort (21) où la caméra détaille "au ralenti" (בּלַאָּשׁ) chaque geste de Ya<él.

Dans tout ce passage, plusieurs tournures méritent d'être relevées :

- la construction bipolaire avec "אָם" précédé de "יְהָיָה" (en 20c-f), tout à fait adaptée à des consignes très ciblées;
- la signification différente du weqatal selon qu'il est dans la protase (continuant une forme de type yiqtol, avec le même sens hypothétique qu'elle : "וֹשְׁמֵלֵּה"), ou qu'il est dans l'apodose (avec le sens futur, comme en 8c, de ce qu'il faudra faire si la condition décrite dans la protase est remplie : "וֹאָמֵּרָהַּ");
- les deux formes verbales de 21 f et g sont difficiles à interpréter : il n'est pas évident d'en saisir le sens exact dans la série des wayyiqtol narratifs qui constituent le verset 21.

En suivant l'action, on voit très bien Yacél prendre un piquet (sans doute un piquet de tente?) [21a], assurer sa prise en main du maillet [21b], entrer subrepticement dans la tente [21c], ficher le piquet sur la tempe de Siséra [21d], et se jeter tout son poids dans un mouvement (sûrement avec le maillet) vers le sol [en 21e, à rapprocher des deux seuls autres emplois du verbe "צנה" dans la Bible : en Jos 15:18 et Jg 1:14 où il s'agit de la fille de Caleb sautant du dos de son âne].

On comprend facilement aussi le "נַּיָּמֶׁת du verset 21h : s'agissant d'un wayyiqtol, c'est bien ici l'action même de mourir qui est décrite, et non pas la constatation de sa mort comme ce sera le cas en 22h pour Baraq qui "arrive après la bataille" et découvre un cadavre. Qu'expriment donc, en 21f et 21g, les deux verbes qui s'intercalent entre le coup porté par Yacél et la mort de Siséra qui semble tout à fait instantanée ? "נְּרָבֶּם" est dans une incidente de type "waw- x - qotél" ; c'est donc une précision donnée (un gros plan en

quelque sorte) pour éclairer ce qui précède ou ce qui suit. Ce verbe, toujours au nif<al, désigne sans ambiguïté possible un sommeil profond<sup>44</sup> : c'est donc tout naturellement l'explication de l'absence de réaction de Siséra malgré l'agression dont il fait l'objet : la caméra quitte un instant les mouvements de Ya<él pour s'attarder sur le visage profondément endormi de sa victime. Reste le délicat wayyiqtol de 21g (ניעף). Cette forme ne peut pas venir de la עדף, signifiant «être fatigué», mais qui donnerait soit "נַיַּעַרָ", soit "נַיָּעַרָ". Elle ne peut pas non plus venir de la עוף, qui donnerait "נַיַעַף" et dont le sens de «voler» ou «s'envoler» n'a d'ailleurs rien à faire ici. C'est donc une forme de la  $\sqrt{}$  , où la deuxième voyelle patah est due à la gutturale<sup>45</sup>. Les cinq seules occurrences de ce verbe dans la Bible<sup>46</sup> ont fait l'objet de maintes propositions pour corriger le texte. Est-ce bien nécessaire ? Les trois autres occurrences de "וַנִיעַף", dans les livres de Samuel, sont toutes dans des incidentes commen-taire de type "wayyiqtol - x" avec assez nettement un sens proche de « être sans force ou énergie tant par la faim que la fatigue ». Il y a tout lieu de penser qu'il en est de même ici. Le verbe "נַיַּעַף" est donc très probablement non pas un wayyiqtol de la trame narrative qui, vu son sens, s'enchaînerait difficilement dans la continuité du récit, mais bien un wayyigtol de continuation qui prolonge et explique le verbe précédent, décrivant le sommeil profond de Siséra qui n'aura pas vu la mort venir.

Comment ne pas faire le parallèle avec la même scène évoquée dans le cantique dit « de Déborah » en Jg 5:24-27 ? On y trouve aussi un subtil jeu de caméra, mais cette fois Siséra n'est pas endormi et c'est debout que Ya<él le frappe ; alors le poème épique nous montre la lente chute de Siséra qui ploie, tombe et s'affale, nous offrant même, au verset 27, un double et magnifique ralenti, presque un "arrêt sur image" :

« Elle avance sa main vers le piquet, sa droite, vers le marteau des travailleurs ; elle martèle Siséra, elle lui broie la tête, elle lui fracasse et transperce la tempe ; entre ses pieds, il s'écroule, il tombe, il est couché, entre ses pieds, il s'écroule, il tombe, là où il s'est écroulé, il gît anéanti! »<sup>47</sup> 26 יְדָה לַיָּתֵד תִּשְׁלַחְנָה וִימִינָה לְהַלְמוּת עֲמֵלֹיִם וְהָלְמָה סִיסְרָא מְחֵקָה רֹאשׁוּ וּמְחֲצָה וְחָלְפָה רַקּתוֹ : 27 בֵּין רַגְלֶיהָ כָּרַע נָפַּל שָׁכֶב בֵּין רַגְלֶיהָ כָּרַע נָפָּל בַּין רַגְלֶיהָ כָּרַע נָפָּל

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Cf. Jonas 1:5-6, Ps 76:7, Pr 10:5, Dn 8:18 et 10:9, ainsi que les 7 occurrences du substantif "תרדמה".

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> ML, op. cit., § 1121 donne une liste de six verbes qui ont à la fois une première radicale gutturale (ou résh) et une deuxième radicale yod (ou waw) : עוך, עור, עור, אור, חוש, ainsi que רום.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> On trouve "עִיְפָה" en Jer 4:31 et surtout "יָיָעַף" en 1 Sa 14:28.31, 2 Sa 21:15, et ici même en Jg 4:21.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Traduction E. OSTY et J. TRINQUET, 1973.

La même caméra 3 se tourne vers l'extérieur de la tente pour l'arrivée de Baraq, toujours dans sa poursuite : l'incidente, avec un participe soulignant la continuité de l'action, nous relie à la scène du verset 16a, mais le "יְהַנֵּה" initial relance l'action devant nos yeux, après le "ralenti" du verset 21, tout en indiquant que Baraq arrive tout de suite après la mort de Siséra. La sobriété du texte met en valeur le rôle de Yacél : comme auparavant Déborah, c'est elle qui mène le jeu, et Baraq ne fait que contempler le spectacle (22h-i) avec un théâtral "יְהַנֵּה" qui fait suite au fier "יְאַרְאֶּרֶ". Et c'est par un gros plan sur le piquet fiché dans la tempe que se termine l'épisode.

#### 23-24 Cinquième et dernière scène : caméra 1.

Comme tout avait commencé (aux versets 1 à 3), c'est par une prise de hauteur de la "caméra théologique" que se conclut le récit, avec deux wayyiqtol bien vagues pour un récit, mais propres à la fois à dédramatiser par un "happy end" bienvenu, et à élargir le propos en évoquant une suite à l'épisode. Dans cette suite, qui ne viendra pas, les fils d'Israël triompheraient du toujours mystérieux roi Yavin, après avoir vaincu Siséra, son général. Et c'est sur une pointe d'humour que tombe le rideau, avec un jeu de mot ironique sur l'humiliation (מַנַבְנַע אֱלֹהִים בַּיּוֹם הַהוּא אֶת יָבִין מֵלֶךְּ־כָּנַען: "וַיַּבַנַע אֱלֹהִים בַּיּוֹם הַהוּא אֶת יָבִין מֵלֶךְּ־כָּנַען:".

# 4.6. Sixième texte étudié :

**EXODE 12, 43-51** 

+ 4.6. bis : NOMBRES 9, 9-14

# la pâque... mais où est l'apodose ?

Ce texte a déjà été abordé plus haut<sup>48</sup> à propos du "waw d'apodose". En effet la lecture de ce texte, relevant clairement du genre littéraire "prescriptions rituelles et casuistiques" très fréquent dans la Bible, a été récemment renouvelée par un article de M. Cohen<sup>49</sup>.

Celui-ci conteste la lecture traditionnellement faite de ce passage concernant les droits (ou les devoirs ?) du "gér" à l'occasion d'une fête concernant toute la communauté d'Israël (בַּל-עַרַת יְשַׂרָאֵל)<sup>50</sup>, et donc la signification exacte de ce terme "גַּר", ce qui est l'objet précis de sa recherche. Le cœur du problème se situe au verset 48 : dans cette phrase, envisageant le cas du « *gér qui séjourne avec toi* » (וְכִי־יַגוּר אָתַדְּ נֶּר), faut-il considérer, avec la quasi-totalité des traducteurs et commentateurs depuis la Septante jusqu'à nos jours, que l'apodose (c'est-à-dire la partie normative de la phrase) commence avec « que soit circoncis tout mâle qui est à lui » (הָמוֹל לוֹ כֶל־זָבֶר), ou bien admettre qu'elle commence en réalité avec "ועשה פסח ליהוה?

Dans ce cas, il faudrait comprendre, non pas « Si un étranger en résidence chez toi veut faire la Pâque pour Yahvé, tous les mâles de sa maison devront être circoncis... »51, mais bien « Et si un "gér" séjourne avec toi, il doit célébrer la pâque pour YHWH, que tout mâle qui est à lui soit circoncis... », comme l'affirme M. Cohen. 52

Il n'est certes pas question de refaire ici l'étude minutieuse et très convaincante de l'auteur, mais simplement de passer le texte au crible de la grille d'analyse proposée dans ce travail et de voir ce que cela donne. Il faut l'avouer, rien de totalement décisif n'en ressort ; mais ce "test", qui ne concerne, rappelons-le, que la construction littéraire et syntaxique du texte, invite assez nettement à reconnaître que M. Cohen a vu juste.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Cf. supra, § 3.1.1 (p. 77).

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Matty COHEN : « LE "GÉR" BIBLIQUE ET SON STATUT SOCIO-RELIGIEUX », Revue de l'Histoire des Religions, CCVII-2/1990, pp. 131-158; étude prolongée par l'article du même auteur : « SÉGRÉGATION-NISME ET INTÉGRATIONNISME COMME MOBILES SOUS-JACENTS À L'ANTINOMIE DE DT 14,21 ET LV 17,15-16 », Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses, Vol 73, 1993/2, pp. 113-129.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Ex 12:47.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Traduction BJ 98.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Op. cit., p. 156.

## 4.6.1. LE TYPE DE TEXTE ET CE QU'IL CONTIENT

### A l'intérieur d'un cadre narratif, un discours prescriptif sur la pâque

Le texte est très clairement de type "discours prescriptif" puisqu'il commence (au verset 43b) par la formule « Voici le rituel de la pâque » (מוֹתְ הַפְּחַת הַפְּחַח ) et se conclut (au verset 49) par une autre formule très nette : « La loi sera la même pour le citoyen et pour l'étranger en résidence parmi vous » (: תּוֹרְה אַחַת יִהְיֶה לְאָזְרֶח וְלַגֵּר הַנְּר בְּתוֹרְכֶם). Entre ces deux phrases sont développés divers points précis concernant la pâque : comment la faire (v. 46) et surtout qui peut (ou doit) la faire.

Ce rituel s'intéresse avant tout au repas de la pâque et au fait de le consommer : en six versets, le mot "manger" ne revient pas moins de cinq fois comme un leitmotiv, et toujours comme l'objet même de la prescription, avec à chaque fois un inaccompli de type "yiqtol impératif", trois fois sous forme négative : "לֹא־יֹאכַל" (en 43c, 45 et 48f), et deux fois sous forme positive : "יֹאכַל" (en 44c) et "יַאַכֶּל" (au nif<al en 46a).

#### Remarque

Une seule expression pourrait concerner autre chose que le repas, au verset 48d qui stipule "קרב לַשְׁשׁתוֹּ". C'est en effet le verbe "קרב" qui est utilisé, mais si ce verbe au hif<il désigne habituellement l'apport d'une offrande à Dieu pour un sacrifice au Temple ou au sanctuaire (ce qui était d'ailleurs en général l'occasion d'un repas), c'est ici au pa<al qu'il est employé, donc avec le sens banal de « [s']approcher »<sup>54</sup>.

Quoi qu'il en soit du contenu précis des rites à effectuer, le texte s'intéresse surtout ici à l'ensemble du rite, considéré globalement et désigné par l'expression technique, mais sémantiquement peu précise, "לַּעֲשׁוֹת פֶּסָח" (aux versets 47, 48b, 48d). Il n'est pas certain du tout qu'au verset 50a, le même verbe soit pris dans le même sens : en effet la phrase ne concerne plus clairement la pâque, mais plus largement ce que Yhwh a commandé à Moïse et Aaron ; de plus, il se trouve inclus dans les phrases qui encadrent le discours prescriptif sur la pâque (les versets 43a et 50-51) ; ces versets sont typographiés ici en caractères creux, car ils sont de type narratif (récit).

L'essentiel du texte s'attache à préciser qui doit et qui ne doit pas « faire la pâque ».

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Traduction BJ 98, comme pour toutes les citations qui seront faites dans ces paragraphes (sauf éventuelle précision contraire).

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Cf. BDB, op. cit., pp. 897-898.

### Un texte structuré en fonction des catégories de personnes

Différentes catégories de personnes sont successivement désignées dans ce texte stipulant qui doit et qui ne doit pas "faire pèsaḥ" (ou "le manger" ou "approcher pour le faire")<sup>55</sup>, en quelques phrases, soit nettes et catégoriques (43c, 45, 46, 47, 48f et 49), soit assorties de précisions ou de conditions (44a-c et 48a-e).

- Malgré la triple formulation, c'est toujours d'une seule et même obligation / interdiction (ou non-obligation ? dont il est question ici : en effet les quatre occurrences de "manger" qui sont au pa<al sont toutes suivies du complément "בַּ", qui dans ces phrases, ne peut jamais désigner autre chose que "תַּפֶּטֶּ" ; quant à l'expression avec le verbe "בַּעַשְׁתוֹי"), celui-ci y est immédiatement suivi de "לַעֲשַׂתוֹי", où là encore le complément ne peut désigner autre chose que "תַּבֶּטֶּ".
- En trois phrases sont mentionnées quatre catégories de personnes qui ne doivent pas "manger la pâque". Il s'agit :

```
    1. du "בֶּל־בֶּּן־גֵכָר לֹא־יֹאכַל בּוֹ", au verset 43c : "בָּל־בָּן־גַכָר לֹא־יֹאכַל בּוֹ",
    2. du "בְּלִּהַ" ...
    3. ... et du "שָׂכִיר לֹא־יֹאכַל־בּוֹ" au verset 45 : "וַבָּל־עַרֵל לֹא־יֹאכַל בּוֹ".
    4. et enfin de "כָּל־עַרֵל", au verset 48f : "וַבָּל־עַרֵל לֹא־יֹאכַל בּוֹ".
```

• En quatre phrases sont mentionnées trois [plus une] catégories de personnes qui doivent (ou peuvent ?) "manger la pâque". Il s'agit :

```
5. de "בְּל־עֲרֵת יִשְּׂרָאֵל", au verset 47,
6. du "אָכֶל־עֶבֶר אִישׁ מִקְנַת־כָּכֶּפֶף", au verset 44a : "עָבֶר אִישׁ מִקְנַת־כָּכֶּפֶף",
7. et du "גָר", au verset 48a : "יְנִי־יָגוּר אָתְּךּ גַּר" ; au verset 48a : "אַרָּאָר"), auguel le "אַרָּד"), auguel le "אַרָּד").
```

[8. à quoi il faut ajouter le "אֶזְרַח הָאֶרֶץ"), auquel le "גַּר" est assimilé : aux versets 48e (וְהָיָה כָּאֵזַרַח הָאָרֵץ) et 49 (וְהָיָה בָּאַזַרֶח וְלַגַּר הַנָּר בָּתּוֹכְכֵם).

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Les occurrences de ces trois expressions viennent d'être données au paragraphe précédent, p. 162.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> C'est plutôt une interdiction qu'une non-obligation, car, dans les textes "législatifs" ou "casuistiques" de la Bible, les formules de type « lo > yiqtol », exact correspondant de la formule positive « yiqtol » (jussif), expriment respectivement des interdictions et des obligations. Ce qui est facultatif est peu souvent envisagé et intervient dans des incidentes bien repérables, sous la forme de propositions subordonnées introduites par une conjonction. Ceci est vérifiable un peu partout, et en particulier dans le texte étudié au § 4.7 (Ex 21:1 - 22:16).

## Remarque

Sans entrer dans une recherche lexicale qui sortirait du cadre de cette étude, notons que si les traducteurs français sont assez unanimes sur le sens de certains de ces termes (1 = « étranger », 3 = « serviteur à gage » ou « mercenaire » ou « salarié », 4 = « incirconcis », 5 = « la communauté d'Israël », 6 = « esclave », et 8 = « citoyen du pays » ou « indigène »<sup>57</sup>), ils sont, en revanche, beaucoup plus partagés (voire fluctuants) sur deux d'entre eux.

Ainsi, le 2 (תּוֹשֶׁבּ) est traduit « *résident* » dans la BJ 98<sup>58</sup> et Dhorme, « *hôte* » dans la TOB et Osty, « *domicilié* » par Crampon, « *habitant* » par Segond 1910<sup>59</sup> et Chouraqui, « *habitant étranger* » par le rabbinat français, « *étranger* » par Maredsous et Lemaître de Sacy ; [et on trouve « *sojourner* » dans le TWOT et dans le BDB qui précise : « *sojourner*, *apparently of a more temporary and dependent kind than the אַבּר, with which it is often joined* »].

Quant au 7 (le "בֶּר"), la plupart des traductions utilisent le mot « étranger », suivi de « en résidence » (BJ) ou « résidant » (Osty), de « séjournant » (Crampon) ou « en séjour » (Maredsous et Segond 1910) ou « demeurant » et « qui habite » (rabbinat français); mais certains traduisent « hôte hébergé » (Dhorme), « émigré installé » (TOB), « immigrant en séjour » (Segond 1978), ou « métèque résidant » (Chouraqui); [et on trouve pour "בֵּר" le même sens de « sojourner » que pour שֵּלֵּה dans le TWOT et le BDB qui précise pour le 1er sens (général) : « temporally dweller, new-comer (no inherited rights) ... perhaps in above cases, and certainly in general, with technical sense », et pour le 2ème sens : « usually of يَدِّ in Israel ...; dwellers in Israel with certain conceded, not inherited rights »].

Ces huit termes ou expressions ne désignent évidemment pas huit catégories différentes qui seraient à mettre sur le même plan. Certaines catégories sont plus générales et en englobent d'autres.

La simple observation de la structure du texte le fait apparaître assez nettement.

-

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Dans certains villages ruraux du Nord, on fait la différence entre les habitants qui sont « nés natifs » et ceux qui ne sont « pas du pays », même si ces derniers habitent le village derpuis des décennies. Cet idiome me semble assez proche du sens précis de l'expression hébraïque "אַזְרֵח הָאָרִץ".

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Mais la BJ 55 traduisait « *l'hôte* ».

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Mais la version révisée de Segond en 1978 traduit « résident temporaire ».

#### > Les éléments qui structurent le texte

<u>La partie prescriptive du texte</u> (en dehors donc des passages narratifs qui l'encadrent en 43a et 50-51) est construite selon le plan suivant :

- une brève introduction (43a : וֹאת הַפַּחַה)
- une brève conclusion (49 : תּוֹרָה אַחַת יִהְיֵה לָאֵזְרֶח וִלַגֵּר הַגָּר בְּתוֹכְכֵם (19 תּוֹרָה אַחַת יִהְיֵה לָאֵזְרֶח וִלַגֵּר
- et un développement central qui détaille différents points de la "חַקַת הַפַּסָה" (44-48).

Le cœur du texte (44-48) est structuré par plusieurs types d'éléments.

- L'expression "לֹא־יֹאכַל־בּוֹ" revient trois fois et scande très fortement le texte, en le divisant par le fait même en deux parties :
  - une première partie avec les versets 44-45,
    - et une deuxième partie avec les versets 46-48 ; mais celle-ci est subdivisée ellemême en deux par l'expression "לֹא הַשְּבְּרוּ־בוֹ" du verset 46c, qui ne peut manquer de rappeler l'autre expression (לֹא־יֹאכֵל-בּוֹ).
- Trois expressions commençant par "בַּל־" scandent également le texte :
  - "בַּל־בֵּן־נֵכֵר לֹא־יֹאכֵל בּוֹ" au verset 43c
  - "קֿל־עֲרַת יִשֶּׂרָאֵל יַעֲשׁוּ au verset 47
  - "וְכַל־עַרֵל לֹא־יֹאכֵל au verset 48f.

Contrairement aux deux autres qui sont formulées négativement, la deuxième expression (en 47) est affirmative et utilise le verbe "faire" et non pas "manger"; elle intervient comme une séparation en deux parties du passage qui va de 43c à 48f.

- L'adverbe "אָז יֹאכֵל בּוֹּ", suivi d'un inaccompli, utilisé par deux fois (en 44c : "אָז 'יִאכֵל פּוּ"), résonne fortement aussi dans ce texte ; d'autant plus que la première fois (en 44c), c'est pour affirmer exactement le contraire de la formule "לֹא־יֹאכַל־בּוֹּ".
- En outre, mais d'une manière plus discrète, le verbe "faire", au centre de sa deuxième partie (46-48), contribue aussi à scander le texte ; il y revient en effet trois fois : aux versets 47 (נְאָז יִקְרַב לַעֲשׁׁר אַתוֹ), 48b (בְּל־עֲרַת יִשְׂרָאֵל יַעֲשׂר אֹתוֹ) et 48d (וְאָשׁׁה פֶּסַח לַיהוָה). Notons que ce même verbe est repris deux fois dans le récit conclusif qui suit (en 50a-c).
- Enfin, même si elle n'apparaît qu'une seule fois (en 48a), l'expression avec la particule "יבּי" (ici "יְבִי") suivie d'un inaccompli (וְבִי־יְנָוּר אָתְּךְ וַּרִּ) marque elle aussi une articulation importante du texte : dans les textes prescriptifs, elle inaugure toujours un paragraphe traitant d'un cas précis et important. Un tel cas peut éventuellement être subdivisé luimême en plusieurs "sous-cas", généralement par la conjonction "אָם", répétée le nombre de fois nécessaire<sup>60</sup>.

-

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Cf. JN, op. cit., § 167 e, et GKC, op. cit., § 159 bb; voir aussi supra, § 3.6.1 (p. 117 en bas), et infra, § 4.7 (pp. 175 sq).

#### La cohérence du texte

Tous ces "éléments structurants" sont assez convergents et invitent à comprendre le texte de la façon suivante :

<u>Le sujet essentiel</u> est : "*qui doit et qui ne doit pas manger la pâque*". En arrière-plan du propos, il apparaît que c'est "בָּל־עֲרַת יִשְׂרָאֵל" (47) et, ce qui semble une évidence pour l'auteur, le "אזרח" (48e et 49) qui doivent faire la pâque.

Mais le texte vise plus précisément à expliciter "<u>qui ne doit pas</u>". Ce point est traité avec minutie de 43c à 48f, dans un développement charpenté qui part du principe « <u>aucun étranger</u> [בְּלֹ־בֶּּן־נֵכְר] n'en mangera » et aboutit au principe complémentaire (ou corollaire) « <u>aucun incirconcis</u> [וְבָלֹ־עָּרֵל] n'en mangera ». Entre ces deux affirmations sont envisagés deux cas qui devaient sans doute prêter à discussion puisque le texte met, en quelque sorte, "les points sur les i".

- Le <u>cas de l'esclave</u> (le texte précise "עֶבֶר אִישׁ מִקְנַת־בֶּסֶף") est traité au verset 44 comme une exception à la règle concernant l'étranger (43c). Son propriétaire doit le circoncire (44b)<sup>61</sup> et il doit alors (אָז) manger la pâque (44c : אָז יֹאכֵל בּוֹ ). Il n'est, semble-t-il, plus considéré alors comme un étranger (בֶּן־נֵכֶר), alors que le "שָׂכִיר" et le "שָׂכִיר" appartiennent manifestement à cette catégorie (45 : תּוֹשֶׁב וְשָׂכִיר לֹא־יֹאַכֵל־בּוֹ ). Pour ces derniers, l'éventualité qu'ils soient ou non circoncis n'est pas envisagée.
- Le <u>cas du "gér"</u> est traité aux versets 48-49. Le "יְכִי" qui introduit ce cas intervient immédiatement après l'affirmation "בָּל־עֲרֵת יִשְׂרָאֵל יַעֲשׂר אֹתוֹ" du verset 47. Il s'agit donc apparemment d'une exception, ou plutôt d'un cas particulier, concernant la communauté d'Israël. Le texte conclut (au verset 48e) sur l'assimilation du "gér" (circoncis, cf. 48c-d) au "מַאָרֵץ", ("וְאָרֶץ", ("וְאָרֶץ")") et insiste sur leur indentité totale en ce qui concerne la "Torah" : "תּוֹרָה אַחַת יִהְיֶה לְאָזְרֶח וְלַגֵּר הַנְּר בְּתוֹכְכֶם" (au verset 49)62. C'est dans cette même conclusion (au verset 48f : "וְּכָל־עָרֵל לֹא־יֹאַכַל בּוֹ") qu'est précisée l'interdiction concernant les incirconcis.

#### Remarques

- Le verset 46 peut sembler étranger au reste du texte. De fait il est formulé dans un style un peu différent (une série de quatre "yiqtol impératifs" et non pas une phrase de type "construction bipolaire" comme pour ce qui précède et ce qui suit) ; d'ailleurs le texte aurait pleine cohérence si l'on sautait directement du verset 45 au verset 47 (ou au 48). Mais cette sorte de "chirurgie" est toujours délicate et contestable. Je crois préférable de prendre tout simplement le texte tel qu'il est.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Tous les traducteurs, même ceux qui choisisssent des formulations moins fortes que celle-ci, considèrent bien le weqatal de "וֹמֵלְקָה אָחוֹ" comme une apodose. La BJ 98, la moins nette sur ce point, traduit ce passage : « Mais tout esclave acquis à prix d'argent, quand tu l'auras circoncis, pourra en manger ».

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Ce principe vaut-il pour l'ensemble de la "Torah" ? Il vaut en tous cas au moins pour les prescriptions de ce texte concernant la pâque.

- La fameuse question de l'apodose du verset 48, déjà abordée indirectement ci-dessus dans l'inventaire des éléments structurant le texte, sera reprise au paragraphe suivant dans les « remarques au fil du texte ».

## 4.6.2. REMARQUES (complémentaires)... AU FIL DU TEXTE

43a Wayyiqtol narratif bien naturel dans cette introduction de type "récit".

43b Proposition nominale avec un démonstratif : c'est une des manières habituelles de commencer (ou de terminer) un texte (surtout en discours prescriptif).

43c Affirmation par un yiqtol impératif. C'est le premier d'une série de dix.

**44a-b** Construction bipolaire, dont la protase est le complément du verbe, en position de "casus-pendens"<sup>63</sup> en tête de phrase, et dont l'apodose est un weqatal comme c'est généralement le cas dans les textes prescriptifs. Notons la différence avec le verset 48c où revient le même verbe, mais comme un infinitif absolu et non pas sous la forme wegatal.

44c-47 Série de six propositions comportant chacune un yigtol impératif.

Notons au passage (en 46c) la formule "וְּשֶׁבֶּח לֹא חִשְּׁבְרוּ־בּוּ", qu'on retrouve presque exactement en Nb 9:12 (וְשֶׁבֶּח לֹא יִשְׁבְּרוּ־בִּוֹ) <sup>64</sup> et qui est très étonnante : en effet, hormis ces deux seules occurrences, le verbe "שׁבּר" au pa<al est toujours transitif direct<sup>65</sup>; pourquoi en est-il autrement ici ? Et qui désigne le curieux pronom de ce "בֹּר" ? Si c'est l'agneau dont le verset 46b parle de "la chair" (תַּבְּשֶׁר), pourquoi cette construction "anormale" de type complément indirect ? Et si c'est "la maison" (תַּבָּיַח), dont il est question deux fois dans ce même verset (en 46a-b), quelle peut bien être la signification de cette prescription ? Avec une telle formulation (בְּבַיִת אֶּחֶד יֵאֶכֵל), on pourrait penser aussi au Temple (souvent appelé "הּבִּיִח" dans la Bible<sup>66</sup>) ? Mais ceci n'est, bien entendu, que pure conjecture !

#### verset 48 : le cœur du "problème".

Début d'une phrase prescriptive envisageant un cas précis. La protase est introduite, comme c'est habituel, par la conjonction "יְּכִבּי", tout à fait normalement suivie d'un yigtol (avec sens hypothétique).

<sup>64</sup> Le texte est reproduit en entier dans l'annexe 4.6 bis.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Cf. supra, p. 68.

<sup>65</sup> Contrairement au verbe "אכל" dont le complément est toujours construit avec la préposition "ב".

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Cf. BDB, op. cit., p. 109 a.

48b <u>Le weqatal</u> de "יְנְשֶּׁה פֶּסַח לֵּיהוָה" est-il, comme le pensent la majorité des traducteurs, un weqatal de continuation du yiqtol précédent, faisant donc lui-même toujours partie de la protase ?

C'est théoriquement possible.

Mais, comme le fait justement remarquer M. Cohen<sup>67</sup>, il est difficile de considérer le verbe "וְּעָשֶּׁיִ" comme connotant « *le dessein, la volonté ou l'intention* ». De fait, partout ailleurs dans ce type de textes casuistiques, le weqatal de continuation, dans une protase, exprime toujours un acte, un état ou un fait. A contrario, dans aucun autre passage, où la BJ utilise comme ici le verbe "vouloir" (« *Si un étranger en résidence chez toi veut faire la Pâque pour Yahvé...* »), on ne trouve une formule de type wegatal (de continuation), mais

- soit, le plus souvent, des formes de type yiqtol<sup>68</sup>,
- soit l'emploi d'un verbe comme "אבה" (Ge 24:8) ou "אוה" (De 12:20)
- ou/et l'emploi d'une forme jussive avec finale "הַּ".

En outre, dans tous ces passages, l'apodose est bien exprimée, elle,

- par un wegatal (Ge 24:8, Ex 21:5, Le 17:5, 20:4, 27:2.13.19)
- ou éventuellement un impératif (Ex 16:23)
- ou un yigtol impératif (Le 4:32, 27:31 et De 12:20).

De même, avec M. Cohen, il faut reconnaître que, dans les textes casuistiques où l'on trouve cette même formule avec "יְּשָשֶׁה", celui-ci « introduit dans la phrase ... une injonction et une sommation formelle et inconditionnelle ». Il est intéressant à ce propos de faire la comparaison entre ce texte et celui de Nb 9:9-14<sup>69</sup> qui traite du même sujet de la pâque, sous un angle légèrement différent (les cas d'impureté ou de voyage), mais avec le même type de construction et souvent aussi les mêmes expressions. On y trouve à peu de choses près cette même phrase à propos du "gér". L'examen de la construction du texte dont fait partie cette phrase rend bien difficile de ne pas entendre "יְנְשֶׁשֶׁה בֶּּסֶח לֵּיֹהֹנְה (et au verset 14. Rien ne justifie une différence de traitement entre ces deux phrases du même texte. La Septante ne s'y est pas trompée, ni, à sa suite, quelques-uns des traducteurs français (Lemaître de Sacy et Dhorme notamment, et peut-être Osty et Chouraqui qui sont moins nets dans leur formulation).

Toute cette analyse, tendant à montrer que le verset 44b est très certainement l'apodose correspondant à la protase de 44a, implique évidemment, comme corollaire, que le verset suivant (le 48c : "הָמוֹל לוֹ כָל־יָּכָר") ne soit pas lui-même l'apodose mais ait une autre fonction dans la phrase.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Op. cit., pp. 154-156.

<sup>/&</sup>lt;sup>68</sup> Cf. Ex 21:5, Lev 4:32, 17:5, 20:4, 27:2.13.19.31, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Voir le texte en Annexes 4.6 bis (Tome II p. 44).

**48c** Une proposition nominale avec <u>un infinitif absolu</u> : "הָמוֹל לוֹ כֵל־זָכֵר".

Il n'est cette fois plus possible d'esquiver la délicate question, déjà rencontrée plusieurs fois<sup>70</sup>, de l'infinitif "absolu" (ou "premier") : les grammaires sont assez embrouillées, floues et peu convaincantes, tant sur la (ou les) fonction(s) syntaxique(s) de l'infinitif absolu que sur sa nature<sup>71</sup>. Cette question reste à étudier, et il n'est pas possible de chercher à le faire ici. Pourtant un rapide mais exhaustif examen des quelque 885 occurrences<sup>72</sup> d'infinitifs absolus dans la Bible, devrait permettre de donner des éléments de réponse à la double question qui se pose ici :

- 1. un infinitif absolu peut-il être vraiment l'équivalent d'un impératif ou d'un jussif?
- 2. si oui, peut-il, syntaxiquement, inaugurer une apodose dans un texte casuistique?

### Pour la question 1, la réponse est un « oui, mais... ».

En effet, les différents emplois de l'infinitif absolu sont grosso modo énumérés de la façon suivante dans les grammaires<sup>73</sup> :

- les <u>emplois nominaux</u> comme sujet, prédicat ou objet (+ « *emplois très rares, suspects ou fautifs* » ?).

Le plus connu et de très loin le plus fréquent de ces emplois est celui « d'accusatif d'objet interne soit avant, soit après le verbe » (généralement un verbe de la même racine, à une forme conjuguée) ; exemples : "אָכל האַכֵל" (Ge 2:16 et 17), "מוֹח הְמוֹת" (Ge 19:9).

Dans le cas où l'infinitif absolu est postposé, il peut être suivi ("continué") par un (ou des) autre(s) infinitif(s) ou même d'autres formes verbales. Il est parfois, dans cet emploi, "remplacé" par un infinitif construit (?) et peut prendre aussi un sens adverbial.

- les emplois verbaux :
- « équivalent » d'un infinitif construit, avec un complément (ex. : "וְיָרֹעֵ אוֹתִי" en Jer 9:23); ou « équivalent d'une forme finie<sup>74</sup> en commencement de phrase » : soit d'un « passé », soit d'un « présent », soit d'un « futur », d'un « futur injonctif » ou d'un « impératif »

[parmi tous ces emplois recencés par Joüon, ce sont surtout les deux - ou trois - derniers qui nous intéressent ici];

ou « *équivalent d'une forme précédente* » avec la même valeur que la forme qu'il continue, qu'elle soit "qatal", "weqatal", "yiqtol", "wayyiqtol", "jussif", "impératif", "participe" ou "infinitif construit" <sup>75</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Cf. supra, § 3.1.1 (p. 74), et surtout § 3.2.6 (p. 97).

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Cf. JN, op. cit., §§ 49, 123 et 124; GKC, op. cit., §§ 45, 61 et 113; ML, op. cit., §§ 735-753; LET, op. cit., §§ 42 et 73; WOC, op. cit., § 35.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Il n'est pas possible de donner un chiffre plus précis parce que, dans plusieurs binyanîm, il n'y a aucune différence morphologique entre l'infinitif absolu et l'infinitif construit, et que certaines formes peuvent aussi bien être analysées comme des impératifs (masculin singulier) que comme des infinitifs absolus ; (sans compter diverses propositions de correction de type qeri-ketiv). Cela aboutit à beaucoup "d'à-peu-près", et chaque auteur peut donc faire son propre décompte, selon qu'il analyse telle et telle forme comme-ci ou comme-çà!

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> C'est le plan de Joüon qui est suivi ici : cf. JN, op. cit., § 123 pour plus de détails.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Synonyme, chez Joüon, de "conjuguée"; GKC dit « substitute for the finite verb » (op. cit., § 113 y à gg).

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Les expressions sont celles-là même qu'utilise Joüon (op. cit., § 123 x-y).

Une fois écartés tous les emplois de type nettement nominal (dont le renforcement d'une forme conjuguée et le rôle adverbial, ainsi que les cas où l'infinitif absolu est l'équivalent d'une forme verbale qu'il est impossible de considérer comme jussive ou impérative), il reste à examiner des infinitifs absolus répartis dans une bonne centaine de versets.

Parmi ceux-ci,

- six ne sont que des formes de continuation d'une forme volitive [Ez 21:24; Am 4:5;
   Za 3:4; Est 2:3, 6:9; Ne 7:3];
- trente-quatre peuvent difficilement être considérés comme des formes volitives, mais sont plutôt des affirmations de type "gnomique" (ou proverbial), ou comme des exclamations avec effet rhétorique; ces emplois sont fréquents dans les écrits prophétiques ou sapientiaux [1 Rois 22:30 et son parallèle en 2 Chr 18:29; 2 Rois 4:43; Isaïe 21:5, 22:13, 42:20 (?), 59:4, 59:13; Jérémie 4:18 (?), 7:9, 8:15, 14:19, 31:2; Ezéchiel 21:31, 23:30, 23:46, 23:47, 24:10; Osée 4:2, 10:4; Aggée 1:6, 1:9; Proverbes 12:7, 13:20 (?), 15:22, 17:12, 25:4, 25:5, 26:9 (?); Job 15:3, 15:35, 25:2, 40:2 (?); Qohèlet 4:17 (?)].

Les autres peuvent être plus ou moins équivalents d'une forme jussive.

Mais en y regardant de près, il apparaît que :

- treize sont du type "halokh weqatalta", où l'infinitif absolu est plutôt de type auxiliaire (et quasi "gérondif") et où la force volitive vient du "weqatalta" plutôt que du "halokh"; cette formule, particulièrement utilisée chez Jérémie, est toujours en tête de phrase dans un ordre donné à un "envoyé en mission" [2 Samuel 24:12; 2 Rois 5:10; Isaïe 38:5; Jérémie 2:2, 3:12, 13:1, 17:19, 19:1, 28:13, 34:2, 35:2, 35:13, et 39:16];
- douze sont en tête de phrase, mais juste après une introduction de type démonstratif, et donc avec un sens affirmatif plutôt que vraiment impératif [Genèse 17:10 (où il s'agit comme ici en Ex 12:48b de "הָמוֹל לֶבֶם בֶּל־זָבֶר") Lévitique 6:7; Deutéronome 15:2; Josué 9:20; 2 Rois 19:29 et son parallèle en Isaïe 37:30; Isaïe 5:5, 58:6, 58:7; Zacharie 14:12; Proverbes 24:23 et 2 Chroniques 2:7-8 (?)].

On trouve donc environ vingt cinq cas d'infinitifs absolus utilisés plus ou moins comme des impératifs, avec les verbes suivants :

```
- "אָמוֹר" (Nb 6:23)

- "(בַּאֵר (הַיִּמֶב)" (De 27:8)

- "הְסֵר" (Ge 30:32)

- "הָסֵר" (Ex 13:3, 20:8 ; De 24:9, 25:17 ; Jos 1:13)

et "יָכֹר" (De 7:18), mais dans la formule "יָכֹר" de type nominal

- "בְּתִּרַב־לְּךְ" (Ez 24:2 ketiv), mais peut-être à corriger en impératif ("בְּתִרַב־לְּךְ" : qeri)

- "לְקוֹתַ" (Ez 24:5 : suivi d'un impératif ; Jer 32:14 et Za 6:10 : suivis d'un weqatal)
```

et "לַלְּהַ" (De 31:26 : suivi d'un weqatal)

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Cf. infra, p. 173.

```
- "נְמוֹג" (Is 14:31 : derrière deux impératifs)
- "נְצוֹר" (Na 2:2)
- "נְשֹא" (Nb 4:2 et 4:22)
- "עְשֹה" (2 Rois 3:16)
- "בְּרוֹר" (Nb 25:17 : suivi d'un weqatal)
- "שָׁמֹעַ" (De 1:16)
- "שְׁמוֹר" (De 5:12 ; 16:1 : suivi d'un weqatal)
et "שְׁמוֹר" (De 27:1) ;
(mais "שְׁמוֹר" en De 6:17 : dans la formule de type nominal :"שְׁמוֹר").
```

Alors, pour ce qui concerne la première question, faut-il pencher vers le "oui" ou vers le "mais" ? Je partage tout à fait sur ce point la remarque pleine de sagesse de Joüon : « L'infinitif absolu, en soi, exprime la simple idée de l'action verbale ; le ton ou les circonstances indiquent que l'auteur doit faire cette action »<sup>77</sup>.

Il est d'ailleurs rejoint par GKC dans une petite phrase à propos de ce qu'il considère comme « corresponding to the infinitive of command in Greek » : « Cf. also such infinitives in French as voir (page so and so, &c.), s'adresser..., se méfier des voleurs ! » <sup>78</sup> ; ainsi que cette autre précision à propos de l'emploi de l'infinitif absolu « for an emphatic imperative » : « The extraordinarily common use of the infinitive form qāṭōl in the sense of an imperative, jussive or cohortative has long since caused it to be compared with the Arab. fa ʿāli. It thus appears that the infin. qāṭōl in Hebrew could be used from early times as a kind of fixed, invariable word of command. » <sup>79</sup>

Peut-être y a-t-il là une piste de recherche pour qui essaierait de traiter vraiment la question ?

On peut aussi faire l'hypothèse que les formes "qatōl" apparemment impératives ne seraient que la variante abrégée des formes longues "qatōl yiqtol" dans lesquelles le "yiqtol" assume la fonction impérative et le "qatōl" celle, nominale, de renforcement. La comparaison des occurrences où ces deux formes apparaissent comme parallèles invite au moins à envisager la question ; par exemple :

```
Ex 13:3 ( זָכֹר אָשֶׁר יְצָאתֶם מִמְּצְרֵיִם) et De 7:18 ( זָכוֹר אָשֶּׁר יְצָאתֶם מִמְּצְרֵיִם) ); De 27:1 ( שָׁמוֹר הִשְּמְרוּן אָלֹכִי מְצַנֶּה אָתֶכֶם) ) et 6:17 ( שָׁמוֹר הִשְּׁמְרוּן אֶת־מִצְּוֹת יְהוָה) );
```

Mais si l'on admet que l'infinitif absolu peut vraiment être l'équivalent d'un impératif ou d'une forme jussive, on doit quand même vérifier si cela peut se produire en position initiale d'apodose (sans waw d'apodose bien entendu). C'est là notre deuxième question.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> JN, op. cit., § 123 u.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> GKC, op. cit., § 113 aa.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> GKC, op. cit., § 113 bb, avec la note 2, où il cite F. PRÄTORIUS, « UEBER DEN SOG. INF. ABSOL. DES HEBR. », *Zeitschrift des deutschen morgenländischen Gesellschaft* (Lpz 1846ff., since 1903 ed. by A. Fischer, 1902) p. 547.

Pour la question 2, la réponse serait, me semble-t-il, plutôt un « non, mais... ».

Dans une vingtaine de versets, en effet, on peut se poser la question de la fonction précise que remplit l'infinitif absolu dans une construction bipolaire avec protase et apodose.

 Dans deux cas, il ne fait aucun doute que l'infinitif absolu fait partie de la protase dans laquelle il est une forme de continuation d'un "yiqtol" hypothétique ou casuistique;

```
exemples : Ex 21:19 (אָם־יָקוּם וְהַתְהַלֵּךְ בַּחוּץ),
Le 25:14 (וַכִי־תִּמִּכָּרוּ ... אוֹ קַנֹה).
```

Dans huit cas, il fait bien partie de l'apodose, mais clairement comme une forme de continuation d'un "yiqtol impératif"; ou d'un "weqatal" prescriptif; exemples:

```
Ex 21:19 (וְנִקֶּה הַמַּבֶּה רַק שִׁבְחּוֹ יִתֵּן וְרַפּא יְרַפָּא),
De 14:21 (תִּתְנָנָה וַאֲכָלֶה אוֹ מָכֹר),
De 21:14 (וְשַׁלַּחָתָּה לְנַפְשַׁה וּמַכֹר לֹא־תַמְכָּרְנַה);
```

et surtout les cinq cas suivants, où l'infinitif absolu intervient, dans un rôle de type "gérondif" pour préciser la forme volitive qu'il prolonge [ce qui pourrait bien être aussi le cas dans notre texte d' Ex 12:48c] :

```
Le 2:5-6 (מַאָּה תִּהְיָה : פְּתוֹת אֹתָהּ פִּתִּים),
Le 24:16 (מוֹת יוּמָת רָגוֹם יְרְגְּמוּ־בוֹ)
Nb 15:35 (מוֹת יוּמַת הָאִישׁ רְגוֹם אֹתוֹ),
Nb 18:15 (יְהְיֶה־ אֵת בְּכוֹר הָאָדָם),
De 13:16b (תַּבֶּה אֵת הַשָּבִי הַעִיר ... הַחַרֵם אֹתַהּ).
```

 Dans quatre cas, l'infinitif absolu est bien en tête de l'apodose, mais dans une formule de type "qatōl yiqtol" où c'est bien évidemment le "yiqtol" et non le "qatōl" qui est impératif<sup>80</sup> :

```
De 13:16a (הַבֶּה תֶבֶּה אֶת־יֹשְׁבֵי הָעִיר),
1 Rois 2:37 et 2:42 (הָמָת מָת מָת מָת מָר מָלָר),
Pr 23:1 (: בִּי־תֵשְׁב לָלְחוֹם אָת־מוֹשֵׁל בִּין תַּבִין אֵת־אָשֶׁר לָפַנִיף).
```

Dans quatre cas, l'infinitif absolu est indubitablement en tête d'apodose, mais c'est après une protase de type simple "casus pendens" et dans un texte de type narratif, ce qui, comme dans les trente-quatre occurrences citées page 170, correspond plus à une affirmation forte qu'à une obligation :

```
2 Rois 11:15 (וְהַבָּא אַחֲכֶּיהָ הָמֵת בֶּחְכֶב),
Est 9:17 et 9:18 (... וְעָשֹׁה ... וְנוֹחַ ... וְנוֹחַ ... וְנִיֹחַ ... בְּיוֹם ... בְּיוֹם ... מָהַחֵל הַתְּרוּמָה לָבִיא בֵּית־יָהוָה אָכוֹל וְשַׂבוֹעַ וְהוֹחֵר עֲד־לַרוֹב) 2 Chr 31:10 (מֵהַחֵל הַהִּתִר עַד־לַרוֹב),
```

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> C'était aussi le cas de plusieurs occurrences déjà citées plus haut : Ex 21:19, Le 24:16, Nb 18:15, De 21:14.

Enfin, et c'est peut-être ce qui est le plus éclairant pour la question qui nous occupe, il y a, en Ge 17:10-14, un autre texte prescriptif concernant la circoncision :

```
10 זאת בְּרִיתִי אֲשֶׁר תִּשְׁמָרוּ בֵּינִי וּבִינִיכֶם וּבֵין זַרְעַךּ אַחֲרֵיךּ הַמּוֹל ַלְּכֵם בְּל־זָכָר] :

11 [וְנַמַלְּמֶם] אֵת בְּשֵׂר עָרְלַתְכֵם וְהָיָה לְאוֹת בְּרִית בֵּינִי וּבִינִיכֶם :

12 וּבֶן־שְׁמֹנַת יָמִים וְמּוֹל לְכֶם בְּל־זָכָר לְדֹרֹתִיכֶם

יְלִיד בְּיִת וּמִקְנַת־כָּסֶף מִכּּל בָּן־נֵכָר אֲשֶׁר לֹא מִזַּרְעֲדְ הוּא :

13 הְמוֹל יִמוֹל יְמוֹל יְבִיר בִּיתְדְ וּמִקְנַת בַּסְבֵּּך וְהָיְתָה בְרִיתִי בִּבְשַׂרְכֶם לִבְרִית עוֹלְם :

14 וְעָרֵל זָכָר אֲשֶׁר לֹא־יִמוֹל אֶת־בְּשִׁר עִרְלָתוֹ [וְנִכְרְתָה] הַנָּבֶּשׁ הַהִוֹא מֵעַמֵּיִהְ אֶת־בְּרִיתִי הַפַּר : ס
```

Il apparaît clairement dans ce passage que les phrases ayant une force prescriptive d'obligation (dont trois utilisent le verbe "מול" au nif<al) sont soit de type "weqatal" (versets 11 et 14), soit de type "yiqtol impératif" (versets 12 et 13). L'infinitif absolu (הְמוֹל ) du verset 13 n'est qu'un "accusatif interne" de renforcement de la forme verbale à l'inaccompli qui suit. Quant au "הְמוֹל לֶכֶם עֹל־יַנְכָּם (מְבֹּל־יַנָבֶּם), elle n'est évidemment pas ici en position d'ouverture d'apodose, mais intervient comme une apposition, après une phrase introductive de type démonstratif. Elle n'exprime donc pas ici une obligation donnée de façon impérative, mais décrit un fait ou plutôt énonce la nature de l'alliance dont il est question dans ce texte.

La BJ 98 elle-même semble en convenir puisqu'elle traduit :

- 10 Et voici mon alliance qui sera observée entre moi et vous, c'est-à-dire ta race après toi : que tous vos mâles soient circoncis<sup>81</sup>.
- 11 Vous ferez circoncire la chair de votre prépuce, et ce sera le signe de l'alliance entre moi et vous.
- 12 Quand ils auront huit jours, tous vos mâles seront circoncis, de génération en génération. Qu'il soit né dans la maison ou acheté à prix d'argent à quelque étranger qui n'est pas de ta race.
- 13 on devra circoncire celui qui est né dans la maison et celui qui est acheté à prix d'argent. Mon alliance sera marquée dans votre chair comme une alliance perpétuelle.
- 14 L'incirconcis, le mâle dont on n'aura pas coupé la chair du prépuce, cette vie-là sera retranchée de sa parenté : il a violé mon alliance.

En conclusion de ce long détour à propos des versets 46 b et c de notre texte, à défaut de preuve indubitable, un abondant faisceau d'indices converge vers une compréhension de ce texte à la manière proposée par M. Cohen ; et inversement, aucun indice de type syntaxique ne permet de justifier la traduction traditionnelle de ce passage.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup>. Les mots encadrés ici ne le sont évidemment pas dans la BJ. La tournure française choisie par la BJ pour le verset 10 laisse un "flou artistique" évitant de prendre une position bien "tranchée".

48d-f

Le verset 48 se termine de façon tout à fait symétrique par rapport aux versets 44-45, c'est-à-dire par une phrase introduite par "וְאָז" (particule marquant bien que ce qui va suivre dépend de la réalité de ce qui précède), et constituée par deux formes verbales de type "yiqtol impératif", l'une positive (לֹא־יֹאכֶל).

En 48e, le "weqatal" de "יְהָיָה כְּאֵזְרֵח הָאָרֶץ" peut tout aussi bien être compris comme signifiant « *il doit être comme...* », ou comme signifiant « *et il sera comme...* ». Quoi qu'il en soit, c'est un "weqatal de continuation" qui a la même valeur que la forme qu'il continue ; tout dépend donc de la valeur plus ou moins impérative qu'on aura attribuée au "יִּקְרֵב" qui le précède. Si l'on considère celui-ci comme une forme volitive, alors le weqatal est ici une mini-chaîne prescriptive (à un seul maillon, ce qui est assez fréquent dans les textes bibliques). De toute façon, volitives ou pas, ces formes verbales ont, dans ce texte, une force normative indéniable.

Le yiqtol (יְהֵיה) de cette phrase n'a pas morphologiquement la forme brève (יְהִיי) considérée comme jussive dans les grammaires ; mais il est difficile, dans un texte ainsi construit, de ne pas lui reconnaître une réelle valeur impérative ; d'autant plus que cette phrase intervient comme la conclusion de tout l'exposé du cas envisagé dans ce code.

50

Reprise, apparemment, d'un texte narratif. Ici, c'est plutôt la formule stéréotypée, de type "théologie de l'histoire", qui conclut très souvent une section prescriptive.

51 Ici, il s'agit clairement d'un passage narratif.

Le wayehi, suivi d'une indication de temps, est un moyen de raccrocher la suite à un épisode précédent. Il semble bien que le "raccroc" soit fait ici avec le verset 41 ; présents dans l'un et l'autre, le verbe "יצא" et l'expression "בְּעֶצֶם הַיּוֹם הַיֵּה" forment une solide "inclusion".

On peut noter que trois des mots de cette finale narrative (des versets 50-51) : "עשׁה", et "עֶּצֶה", se retrouvent aussi dans la partie centrale du texte prescriptif (les versets 46-47) qui rompt quelque peu la construction de l'ensemble. Y aurait-il là des indices d'un travail rédactionnel ?

# 4.7. Septième texte étudié:

**EXODE 21,1 - 22,16** 

# langage juridique et finesses de la protase

## 4.7.1. LE TYPE DE TEXTE ET CE QU'IL CONTIENT

L'intérêt de ce texte est d'être tout entier de type "casuistique". L'en-tête de ce passage, écrite en style narratif (donc ici en caractères @reux), l'annonce sans ambiguïté :

Rappelons que si certains textes bibliques de type exhortation morale ou prière liturgique (psaumes) utilisent volontiers comme quasi-équivalents des termes tels que "הַמִּצְוֹת", "הַמִּצְיִם", "הַמִּצְיִם", "הַמִּצְיִם", ceux-ci ont pourtant chacun leur sens propre, qui reste bien perceptible dans les textes où la précision est de rigueur.

C'est le cas ici : le terme "מְשֶׁפְּטִּים" (de la racine "שַׁפַּטִּ") désigne non pas des "lois" ou des "commandements", mais plus précisément des "arbitrages", des "décisions" (judiciaires) sur des cas précis ; en somme plutôt de la jurisprudence que de la législation. Or, si les textes vraiment législatifs sont rédigés à l'aide de formes volitives (positives ou négatives) prolongées éventuellement par des "weqatal prescriptifs", les textes casuistiques, eux, sont tout entiers rédigés en "constructions bipolaires", c'est-à-dire par des phrases où la protase énonce (et éventuellement décrit et détaille) le cas envisagé, et où l'apodose stipule quelle sentence est à prononcer dans ce cas, ainsi que les peines encourues et/ou les "dommages et intérêts" à acquitter. 83

Bien sûr, il arrive que textes législatifs et textes casuistiques soient mêlés, mais les "styles", ou plutôt les types de construction de l'un et l'autre sont caractéristiques et bien repérables.

Ce texte nous donne un bon échantillon (certes non exhaustif) des divers éléments utilisés dans la protase et dans l'apodose des textes casuistiques ; il nous permet aussi de vérifier que la langue hébraïque, volontiers considérée comme syntaxiquement assez fruste, est parfaitement capable d'exprimer les nuances souvent subtiles que nécessite ce type de littérature "judiciaire".

-

<sup>82</sup> Cf. Jg 4:4b; voir supra, § 4.5.2 (p. 155).

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Un spécialiste en droit pourrait dire si cela correspond ou non à ce qu'on appelle aujourd'hui le "motif" et le "dispositif".

- Les apodoses sont constituées par des propositions
- de type "[x-] yiqtol" (impératif) :

```
en 21: 3b, 7b, 9b, 10b, 14b, 21b, 26c, 27b, 31c, 37d-e, 22: 3c, 4d, 8d, 10a; ou simplement "yiqtol" (impératif): en 22: 6d, 8f, 11b; ou sa variante avec infinitif absolu de renforcement (type "qatōl yiqtol"): en 21:12c,15b, 16d, 17b, 20c, 22: 5d, 13e, 15d; ou une série de "[x -] yiqtol": en 21: 2b-c, 4c-d, 29e-f, 32b-c, 34, 22: 12b-c, 14b, 16b;
```

• <u>de type "weqatal"</u> (où le "waw" est "d'apodose") :

```
en 21: 3d, 11b, 13c, 23b à 25c, 30b, 22: 2e, 7b ; ou une série de "weqatal" : en 21: 6a-d ;
```

- exceptionnellement, de type proposition nominale : en 22: 1d, et 22: 14d (avec participe);
- ou, bien entendu, par <u>une combinaison de ces types de propositions</u>:

```
- "qatōl yiqtol" + "weqatal" : 21: 22e-g ;
- "qatōl yiqtol" + "waw- x - yiqtol" : 21: 28c-e, 36d-e ;
- "weqatal" + "waw- x - yiqtol" : 21: 8c-d, 35c-e, 22: 10c-d ;
- "weqatal" + "x - yiqtol" + "we- qatōl yiqtol" : 21: 19c-e ;
```

- proposition nominale + "qatōl yiqtol" : **22:** 2b-c.
- ➤ <u>Les protases</u> ont une construction plus subtile, car elles décrivent des cas parfois complexes, et où il faut tenir compte de circonstances atténuantes ou aggravantes. Avant de détailler les divers cas qui se présentent dans le texte<sup>84</sup>, résumons sommairement les éléments principaux dont sont constituées les protases :
- Les divers cas envisagés sont introduits :
  - généralement par "כְּדַ", dans la formule "kî yiqtol" (ou "wekhî yiqtol"), où le "yiqtol" n'est pas impératif, mais indicatif (et même plutôt hypothétique) ≈ « dans le cas où... »
  - mais parfois aussi par une proposition nominale avec participe (avec ou sans article), ou, ce qui est syntaxiquement équivalent, par une proposition relative ≈ « *celui qui...* » ;
- Les "sous-cas" sont introduits par "אֹם", dans la formule ">im yiqtol" (≈ « s'il faisait... »)
   ou parfois ">im qatal" (≈ « s'il a fait... ») ou même ">im + proposition nominale";
   mais parfois aussi par un ou plusieurs "א", surtout dans les cas d'alternative possible;
- <u>Les circonstances spéciales</u>, atténuantes ou aggravantes, dont il faut tenir compte sont de type "incidente" c'est-à-dire de type "[waw]- x yiqtol" ou "[waw]- x qatal".

Et, chaque fois que c'est utile, toutes ces formes peuvent être prolongées par un (ou des) "wegatal de continuation" qui ont la même valeur que la forme qu'ils prolongent.

-

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Cf. infra, § 4.7.2 (pp. 177-178).

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> Cf. supra, § 3.6.2 (p. 118).

## > 4.7.2. **REMARQUES... AU FIL DU TEXTE** (surtout les protases)

#### [chapitre 21:] 2-6 Le cas envisagé est celui de l'esclave.

- 2 La formule introductive ("kî yiqtol") pose la règle de base, énoncée en 2bc (apodose).
- Puis sont envisagés quatre "sous-cas"; chacun d'entre eux est introduit par la formule ">im yiqtol" (3a, 4a, 5a) ou ">im + proposition nominale" (3c); ce dernier est le corollaire du précédent (3a) dont le verbe (יָבֹא) n'est pas répété mais sous-entendu.
- **4b** "Weqatal de continuation" qui complète et précise le sous-cas envisagé en 4a.
- 5b Phrase en discours simple faisant partie de l'énoncé du sous-cas envisagé en 5a. Les verbes y sont à entendre comme simples accompli (אַהַבּתִּי) et inaccompli (לֹאַ אָצִא).
- <u>Autre cas</u>: le "wekhî yiqtol" (avec un waw) indique qu'il s'agit d'un cas lié au précédent, à comprendre « *mais* s'il vend (ou a vendu) sa fille comme servante ». Il s'agit en quelque sorte d'un cas particulier du précédent, faisant toujours partie du même paragraphe concernant l'esclave, mais lui-même à subdiviser en quatre "sous-cas", formulés en ">im + proposition nominale" (8a) ou ">im yiqtol" (10a) ou "we>im yiqtol" (9a, 11a). La proposition relative (en 8b) précise une circonstance particulière dont il faut tenir compte. L'apodose (en 9b) est une formule technique très voisine de notre « *voir plus haut à tel alinéa* ».

## <u>12-13</u> <u>Nouveau cas : l'homicide</u>. On a ici une protase double :

- elle commence par une proposition nominale régie par un participe (מַבָּה), mais sans article (ce qui lui donne comme une force de "généralité"); le "יָמֵת" qui suit (12b) peut être entendu comme un participe ou comme un accompli, c'est-à-dire un weqatal de continuation; cela ne change pas le sens car il s'agit ici d'un "statif" et non pas d'une "action" la règle de base est que « l'homicide est passible de mort » (מוֹת יוּמָת);
- la protase se poursuit (en 13a) par une proposition relative, de type "waw- x qatal"; c'est typiquement une "incidente" introduisant un cas particulier dans le cas général (« mais celui qui... »); elle est elle-même suivie d'un autre "waw- x qatal" (13b) venant compléter ce qui est décrit comme une circonstance atténuante : en l'occurrence, l'homicide involontaire.
- <u>Autre cas</u>: le "wekhî yiqtol" (avec un waw) indique, comme en 7a, que le cas qui suit concerne le même sujet que le précédent : ici le meurtre avec préméditation ("יֵוֶד").

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Cf. la remarque déjà faite à propos d'Ex 3:6d; voir supra, § 4.1.2 (p. 134).

- <u>Trois autres cas du même type</u> que celui de 12a (reprise du mot "מַבֶּה"), même s'il ne s'agit plus d'homicide, sont introduits par la même formule (proposition nominale avec participe sans article), en 15a, 16a (précisé par deux wegatal de continuation) et 17a; tous trois sont passibles de la même peine de mort (15b, 16d, 17b).
- <u>Autre cas</u>: comme en 14a, le "wekhî yiqtol" (avec un waw) introduit un cas lié au précédent : dans le domaine des dommages physiques causés à autrui, le code envisage ici une querelle dont on ne dit rien des raisons, mais dont sont envisagées les séquelles :
- 18b (avec un "wegatal" de continuation) précise qu'il s'agit d'une querelle avec coups,
- 18c (incidente de type hypothétique avec un "waw x yiqtol") indique une circonstance atténuante ("וֹלֹא יֵמוּת") ≈ « n'ayant pas entraîné la mort »),
- 18d (avec un "weqatal" de continuation) précise que les coups nécessitent un "arrêt de travail" ;
- et le ">im yiqtol" de 19a (prolongé par le "weqatal" de 19b) achève l'inventaire des "attendus que..." à préciser soigneusement avant de conclure (en 19c-e) au degré de responsabilité du prévenu et de fixer les "dommages et intérêts" auxquels il est condamné.
- Autres cas: toujours selon le même schéma de construction, suivent six autres cas de même nature que le précédent, tous introduits par un "wekhî yiqtol" (20a, 22a, 26a, 28a, 33a et 35a). L'analyse syntaxique détaillée de ces passages deviendrait vite fastidieuse parce que répétitive. Notons simplement qu'en 36a, le "ix" suivi d'un "qatal" n'exprime pas vraiment une alternative comme en 31a-b, mais joue syntaxiquemnt le même rôle que l'habituelle formule "[waw-] >im yiqtol"; au niveau du sens, cela semble présenter ce détail plus comme un préalable tenu pour assuré que comme une hypothèse envisagée, mais la nuance est bien ténue (et peut-être même imaginaire!).
- [21:]37 à [22:]12 Cinq nouveaux cas, indépendants les uns des autres, tous inaugurés par l'habituelle formule de type "kî yiqtol".
- [22:]13-16 Autres cas: les deux cas envisagés ici, inaugurés par la formule "wekhî yiqtol" (13a et 15a), et non pas "kî yiqtol", sont des cas particuliers du précédent (9-12); il s'agit donc toujours de cas d'escroquerie ou d'abus de confiance. La BJ 98 semble ne pas l'avoir compris, puisqu'elle range les versets 13 et 14 dans son paragraphe intitulé « délits donnant lieu à dédommagement » (versets 4 à 14), tandis qu'elle isole les versets 15 et 16 dans un autre paragraphe qu'elle intitule « viol d'une vierge ». Telle n'est pas la construction du texte hébreu.

Notons les trois "sous-cas" en 13d, 14a et 14c, constituant chacun la protase d'une brève construction bipolaire, et formulés par une proposition nominale avec ">im" (14a, 14c), ou même sans ">im" (13d). Sans doute n'y a-t-il pas totale symétrie entre les trois phrases? La première (sans ">im") est plutôt une "incidente" précisant le cas énoncé en 13a-c (« *en l'absence de son propriétaire* »), alors que 14a et 14c sont présentés comme des "sous-cas" selon la construction habituelle (« *mais si le propriétaire...* »); c'est ce que traduit, ici avec pertinence, la BJ 98.

5.

Conclusion ? ou Ouverture ?

Quelques chantiers à poursuivre

לֵב נָבוֹן יִקְנֶה־דֵּעַת וְאֹזֶן חֲכָמִים הְבַכֶּשׁ־דָּעַת : (Proverbes 18:15)

Cœur intelligent acquiert la science, l'oreille des sages recherche le savoir. 1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Traduction = BJ 98.

Quand, dans son laboratoire, le photographe a minutieusement analysé et patiemment travaillé tous les éléments de son négatif, et soigneusement dosé son passage dans le bain révélateur, arrive pour lui le moment de fixer l'image sur sa pellicule. Que cela donne ou non satisfaction, c'est la touche finale à son travail désormais terminé, fixé et achevé.

Mais si c'est sur les pièces d'un puzzle qu'on travaille, qu'on ne dispose pas d'un modèle du paysage imprimé sur les pièces, et que nombre d'entre elles sont manquantes, nous viendrait-il à l'idée de plastifier l'assemblage incomplet laborieusement élaboré ?

Si conclure c'est achever une démonstration et résumer la solution d'un problème posé et développé, alors, avouons-le, c'est raté. Tout ce travail, en effet, n'apporte guère d'élément nouveau et significatif qui boucherait tel ou tel trou du puzzle et complèterait, au moins partiellement, le savoir des grammairiens de l'hébreu biblique.

Mais si la conclusion du travail sur un tel puzzle pouvait être tout simplement d'imaginer une autre manière de regarder et de regrouper ces mêmes pièces du puzzle, d'abandonner, par exemple, l'idée qu'il y aurait des tons bleus pour le ciel et des verts pour la forêt, mais des tons soutenus (bleus et verts) pour le paysage et des tons plus doux (bleus et verts également) pour son reflet dans l'eau, alors "conclure" pourrait signifier "ouvrir".

## > Ouvrir des pistes de recherche,

ou plutôt les "ré-ouvrir" car elles sont ouvertes depuis longtemps ; ou même, plus modestement, proposer de modifier le caractère plus ou moins prioritaire ou accessoire qu'on a coutume de leur attribuer :

- le rôle du "waw" dans la syntaxe de la phrase,
- les infinitifs et leur "place" dans l'ensemble du système verbal,
- le rôle syntaxique des tecamîm massorétiques,
- les caractéristiques de la poésie hébraïque,
- la cohérence du système vocalique,
- et quelques autres, évoquées ou rencontrées tout au long de cette recherche.

### > Ouvrir la Bible avec des outils plus diversifiés

et, comme c'est heureusement de plus en plus de mise chez les biblistes, donner une large place à l'approche littéraire des textes, et pas seulement à l'approche historique ou à l'approche théologique.

## > Et surtout, ouvrir les oreilles et les yeux.

L'important, me semble-t-il, n'est pas d'améliorer ou de compléter le contenu de la grammaire hébraïque, mais plutôt de changer notre manière de la faire<sup>2</sup>.

Sans doute, pour certaines langues, est-il parfaitement fondé et justifié d'élaborer une grammaire bâtie sur une cohérence de type rationnel, dont les règles épousent la structure de celles d'un l'intellect formé à l'école grecque, latine, scolastique ou cartésienne...

Mais pour ce qui concerne l'hébreu biblique, le sage a sûrement raison de miser d'abord sur son oreille pour « rechercher le savoir » (Pr 18:15). C'est par la finesse de l'oreille que se perçoit et "s'entend" (y compris au sens de "se comprendre") la syntaxe de cette langue fondamentalement orale ; et c'est par l'acuité de l'œil que se perçoit et "s'apprécie" (y compris au sens de "définir") la richesse lexicale de cette langue fondamentalement concrète.

Peut-être le "waw" pourrait-il "convertir" des spécialistes de l'écrit, rompus au maniement de l'abstrait, et les ouvrir à l'art et au plaisir

d'entendre les "discours" de la Bible avec « des oreilles qui entendent », et d'en apprécier les "récits" avec « des yeux qui voient ».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cette "manière de faire" a été détaillée plus haut, dès le § 2.2 (pp. 41 à 47).